

Les variétés de français de l'Ouest canadien

Davy Bigot, Robert A. Papen

2022



Table des matières

I - Introduction	7
II - Les variétés de français de l'Ouest : perspectives démolinguistiques	8
1. Le français au Manitoba	8
1.1. Les données sur la langue maternelle	10
1.2. Les données sur la langue parlée le plus souvent à la maison	12
1.3. Les données sur la première langue officielle parlée	14
1.4. Les données sur la connaissance des langues officielles	16
2. Le français en Saskatchewan	18
2.1. Les données sur la langue maternelle	19
2.2. Les données sur la langue parlée le plus souvent à la maison	21
2.3. Les données sur la première langue officielle parlée	23
2.4. Les données sur la connaissance des langues officielles	25
3. Le français en Alberta	27
3.1. Les données sur la langue maternelle	29
3.2. Les données sur la langue parlée le plus souvent à la maison	31
3.3. Les données sur la première langue officielle parlée	33
3.4. Les données sur la connaissance des langues officielles	35
4. Le français en Colombie-Britannique	37
4.1. Les données sur la langue maternelle	39
4.2. Les données sur la langue parlée le plus souvent à la maison	42

4.3. Les données sur la première langue officielle parlée	44
4.4. Les données sur la connaissance des langues officielles	45
5. Exercices de révision	48
5.1. Exercice : La géographie des provinces de l'Ouest canadien	48
5.2. Exercice : Les provinces de l'Ouest et leur capitale	48
5.3. Exercice : La province la plus peuplée	48
5.4. Exercice : Les francophones natifs de l'Ouest canadien	49
5.5. Exercice : Le français parlé à la maison	49
5.6. Exercice : Le français première langue officielle parlée	49
5.7. Exercice : La connaissance du français	50
5.8. Exercice : La langue maternelle non officielle non autochtone.	50
5.9. Exercice : La langue maternelle non officielle autochtone	50
5.10. Exercice : La connaissance des langues officielles	51
III - Les variétés de français de l'Ouest : perspectives linguistiques	52
1. L'histoire des variétés de français de l'Ouest canadien	52
1.1. Les variétés laurentienne et acadienne	52
1.2. Le français mitchif et le mitchif (proprement dit)	55
1.3. Le français d'Europe	61
2. La description des variétés de français de l'Ouest canadien	63
2.1. La prononciation	64
2.2. La morphosyntaxe	74
2.3. Le lexique	90
2.4. L'influence de l'anglais	104
2.5. Trois exemples de locuteurs natifs	114

3. Exercices de révision	115
3.1. Exercice : Les variétés et leur souche respective	115
3.2. Exercice : Les variétés laurentienne et acadienne	115
3.3. Exercice : Les consonnes du français mitchif	115
3.4. Exercice : Les voyelles du français laurentien	115
3.5. Exercice : Le relâchement des voyelles	116
3.6. Exercice : Les voyelles /u/ et /o/ en français mitchif	116
3.7. Exercice : Les voyelles /ɛ/, /œ/ et /ɔ/ en français mitchif	116
3.8. Exercice : Le /h/ en français laurentien	116
3.9. Exercice : Assibilation ou affrication ?	117
3.10. Exercice : Les déterminants en français laurentien	117
3.11. Exercice : Les pronoms clitiques en français laurentien	117
3.12. Exercice : Ça, en français laurentien	117
3.13. Exercice : Le cas de ivoù en français mitchif	117
3.14. Exercice : Ce que, en français mitchif	118
3.15. Exercice : Le subjonctif en français laurentien	118
3.16. Exercice : La négation en français laurentien	118
3.17. Exercice : Les emprunts aux langues amérindiennes	118
3.18. Exercice : Les autres emprunts	119
3.19. Exercice : Les types d'emprunts	120
3.20. Exercice : Les types d'alternance codique	120

IV - Les variétés de français de l'Ouest : perspectives

variationnistes

122

1. L'étude de « j'vais/j'vas/m'as » en franco-manitobain	123
1.1. Présentation du phénomène	123
1.2. Présentation du corpus et de la méthodologie	125
1.3. L'analyse de « j'vais »	128
1.4. L'analyse de « j'vas »	131
1.5. L'analyse de « m'as »	134

1.6. Discussion	136
2. L'étude de « sontaient » en français mitchif	139
2.1. Présentation du phénomène	139
2.2. Présentation du corpus et de la méthodologie ...	142
2.3. L'objectif de l'étude	144
2.4. L'analyse des facteurs internes	145
2.5. L'analyse des facteurs externes	147
3. L'étude de « L'assibilation de /t/ et /d/ » en fransaskois	153
3.1. Présentation du phénomène	153
3.2. Présentation du corpus et de la méthodologie ...	156
3.3. Présentation des résultats	159
3.4. L'analyse des facteurs internes	161
3.5. L'analyse des facteurs externes	163
4. L'étude des graphies -oi(s)(r) en fransaskois	167
4.1. Introduction	167
4.2. Présentation du phénomène	167
4.3. Présentation du corpus et de la méthodologie ...	171
4.4. Présentation des résultats	173
4.5. Analyse des facteurs internes	179
4.6. Analyse des facteurs externes	183
4.7. Conclusion	191
5. L'étude de « you know » en franco-albertain	192
5.1. Présentation du phénomène	193
5.2. Présentation du corpus et de la méthodologie ...	195
5.3. Présentation des résultats	198
5.4. L'analyse des facteurs externes	201
5.5. L'analyse des facteurs internes	204
6. L'étude de /tʊt/ en français Laurentien .	207
6.1. Présentation du phénomène	208
6.2. Présentation des corpus et méthodologie	209
6.3. L'analyse inter-corpus des facteurs internes ...	213
6.4. L'analyse externe du corpus de Casselman (ON) ..	215

6.5. L'analyse externe du corpus de Saint-Laurent (MB)	218
6.6. L'analyse externe du corpus d'Edmonton (AB)	219
6.7. Discussion	222
7. Exercices de révisions	225
7.1. Exercice : Facteurs internes et externes en fransaskois	225
7.2. Exercice : Un facteur hypothétique	225
7.3. Exercice : Facteurs internes et externes en franco- manitobain	225
7.4. Exercice : Un réflexe important	226
7.5. Exercice : Facteurs internes et externes en français mitchif	226
7.6. Exercice : Une hypothèse clé	227
7.7. Exercice : Facteurs internes et externes en franco- albertain	227
7.8. Exercice : Un autre réflexe important	228
7.9. Exercice : Facteurs internes et externes en Laurentien	228
7.10. Exercice : L'exception qui confirme la règle	229
V - Conclusion	231
VI - Solutions des exercices	234
VII - Bibliographie	257
VIII - Crédits des ressources	270

Introduction



Module 3 [cf. module3_v2.mp4]

Les variétés de français de l'Ouest : perspectives démolanguistiques



Avant de nous plonger dans la description linguistique des variétés de français de l'Ouest canadien, il convient de faire le point sur la situation actuelle du français dans chacune des provinces que nous allons étudier ensemble. Comme nous l'avons déjà mentionné, le français est en situation minoritaire dans ces provinces, c'est-à-dire qu'il n'est pas la langue de la majorité de la population.

Les données que nous allons observer sont directement tirées du recensement effectué par Statistique Canada (l'organisme statistique national du Canada) en 2021. Elles sont donc récentes. Notons que nous nous concentrerons sur l'usage du français, mais aussi de l'anglais (la langue majoritaire), afin de cerner concrètement la vitalité du fait français. Enfin, pour compléter le portrait linguistique de chaque province, nous incluons un résumé des données recueillies concernant les langues non officielles autochtones (les langues amérindiennes et inuites du Canada) et non autochtones (les langues des immigrants).

1. Le français au Manitoba

La première province que nous allons observer est celle du Manitoba. Comme nous pouvons le voir sur la carte (en vert pâle), celle-ci se situe à l'ouest de l'Ontario et à l'est de la Saskatchewan. Par ailleurs, elle se situe à la

frontière avec Les États-Unis d'Amérique, plus précisément au nord-ouest de L'état du Minnesota¹ et au nord-est de L'état du Dakota du Nord².



Carte administrative du Canada

Comme nous l'avons mentionné dans le module 2, celle-ci fut admise dans la confédération le 15 juillet 1870. Le Manitoba est la cinquième province la plus peuplée avec 1 342 153 habitants, derrière l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique et l'Alberta. Sa capitale, au sud de la province, est Winnipeg³ avec 749 607 habitants. Si, comme nous le verrons dans un instant, l'anglais est la langue maternelle d'une majeure partie de la population, l'héritage francophone reste très présent et de nombreuses communautés portent des noms tout à fait français⁴. Au sud-ouest de Winnipeg, on y trouve par exemple les petits

1. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Minnesota>

2. http://fr.wikipedia.org/wiki/Dakota_du_Nord

3. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Winnipeg>

4. <http://www.francoidentitaire.ca/ouest/texte/manitobasud.htm>

villages de Grande-Prairie⁵ et de Bruxelles⁶. À quelques kilomètres de la capitale, au centre-sud, on peut aller Saint-Pierre-Jolys⁷ ou encore à Saint-Malo⁸. Au sud-est, on trouve également le petit village de La Broquerie⁹. Au nord de Winnipeg, on notera également les communautés de Sainte-Rose-du-Lac¹⁰ et de Sainte-Amélie¹¹. Enfin, il ne faut pas oublier le quartier francophone de Saint-Boniface¹² à Winnipeg même, ainsi que Saint-Laurent¹³ (au nord-ouest de la capitale), deux foyers francophones très importants de la communauté franco-manitobaine dont nous parlerons un peu plus loin dans ce module.

1.1. Les données sur la langue maternelle

Observons maintenant les données démolinguistiques recueillies par Statistique Canada en 2021. Commençons par les statistiques liées à la catégorie langue maternelle. Rappelons que cette catégorie concerne la ou les langues premières apprises par l'enfant. Par exemple, lorsqu'un enfant est élevé par des parents francophones, ce dernier aura pour langue maternelle le français. Lorsque les parents n'ont pas la même langue maternelle (par exemple, l'un des parents est francophone, l'autre est anglophone), l'enfant peut être élevé dans les deux langues et ainsi devenir bilingue. Ce dernier aura donc deux langues maternelles.

5. http://fr.wikipedia.org/wiki/Grande_Prairie

6. http://fr.wikipedia.org/wiki/Bruxelles_%28Manitoba%29

7. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Pierre-Jolys>

8. http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Malo_%28Manitoba%29

9. http://fr.wikipedia.org/wiki/La_Broquerie

10. http://fr.wikipedia.org/wiki/Sainte-Rose_du_Lac

11. http://fr.wikipedia.org/wiki/Ste._Am%C3%A9lie_%28Manitoba%29

12. http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Boniface_%28Manitoba%29

13. http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Laurent_%28Manitoba%29

Langue maternelle	Manitoba		Canada	
	N	%	N	%
Langues officielles				
Français	36 740	2,8	7 189 245	19,6
Anglais	935 110	70,5	20 107 200	54,9
Langues non officielles	N	%	N	%
Langues autochtones	18 885	1,4	148 895	0,4
Langues non autochtones	277 865	20,9	7 699 925	21
Population totale	1 326 815	100	36 620 955	100

Tableau 1 : Langue maternelle au Manitoba et au Canada

Penchons-nous un instant sur l'organisation du tableau, afin de mieux comprendre ce qu'il présente. Tout d'abord, la colonne 1 présente les langues maternelles. Celles-ci sont divisées en deux catégories : les langues officielles (français et anglais) et les langues non officielles (langues autochtones et langues non autochtones que nous ne présenterons pas de manière détaillée, tout simplement parce que ce n'est pas l'objet du cours). La première ligne présente les données relatives au français. La seconde ligne présente les données concernant l'anglais. La troisième ligne rend compte des données relatives aux langues autochtones sélectionnées par Statistique Canada (par exemple : le cri¹⁴ et l'ojobwé¹⁵). La quatrième ligne présente les données relatives aux langues non autochtones

14. http://fr.wikipedia.org/wiki/Cri_%28langue%29

15. http://fr.wikipedia.org/wiki/Ojibw%C3%A9_%28langue%29

sélectionnées par Statistique Canada (par exemple : Le cantonais¹⁶ ou encore Le pendjabi¹⁷). Notons qu'il y a d'ailleurs au moins une quarantaine de ces langues immigrantes parlées au Manitoba. La dernière ligne comprend les données de la population totale du Manitoba et du Canada. Enfin, notons que les colonnes 2 et 3 présentent, pour chaque langue ou catégorie de langues, les données (en nombre de locuteurs N et en pourcentages %) pour la province du Manitoba et pour l'ensemble du Canada.

Nous pouvons dégager plusieurs informations de ce premier tableau. Ce qui est probablement le plus frappant est de constater le très faible pourcentage de locuteurs du français langue maternelle, dans la province. En effet, ces derniers ne représentent que 2,8 % de la population totale de la province, ce qui reste nettement supérieur au taux de locuteurs de langues autochtones maternelles (1,4 %). Ce taux est bien entendu beaucoup plus faible que le taux d'anglophones natifs, qui eux, représentent plus de deux tiers de la population (70,5 %). Le taux de locuteurs du français langue maternelle est également largement inférieur à celui des locuteurs de langues non autochtones non officielles, puisque ces derniers forment un peu plus de 20,9 % de la population de la province. Enfin, il est également très important de souligner le fait que le taux de francophones de langue maternelle du Manitoba (2,8 %) est aussi nettement en dessous de celui du taux de francophones natifs que l'on retrouve à l'échelle du Canada (19,6 %). À la lumière de ces données, il est donc très clair que la situation minoritaire des francophones du Manitoba ne fait aucun doute.

1.2. Les données sur la langue parlée le plus souvent à la maison

Regardons maintenant le tableau 2 qui présente les données relatives à la langue parlée le plus souvent à la maison.

16. http://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_chinoises

17. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pendjabi>

Langue parlée le plus souvent à la maison	Manitoba		Canada	
	N	%	N	%
Langues officielles				
Français	14 715	1,1	7 044 855	19,2
Anglais	1 084 900	81,8	23 376 200	63,8
Langues non officielles	N	%	N	%
Langues autochtones	7 625	0,6	85 835	0,2
Langues non autochtones	164 945	12,4	4 550 725	12,4
Population totale	1 326 815	100	36 620 955	100

Tableau 2 : Langue parlée le plus souvent à la maison au Manitoba et au Canada

L'organisation de ce dernier tableau est identique à celle du tableau 1. Pour chaque langue ou catégorie de langues, sont présentés le nombre de locuteurs N, ainsi que le pourcentage de répondants % au sein de la province du Manitoba et à l'échelle du pays.

Les résultats du tableau 2 nous fournissent deux indications principales. Tout d'abord, on constate que le français est la langue la moins parlée dans les foyers manitobains. En effet, les locuteurs employant le français le plus souvent à la maison ne constituent que 1,1 % des répondants de la province. Ceci signifie donc qu'en dépit du fait que 2,8 % de la population se dit de langue maternelle française (comme nous venons de le voir dans le tableau 1), moins de la moitié utilisent leur langue maternelle dans leur foyer. Une des raisons que l'on peut

avancer pour expliquer ce phénomène est certainement l'importance des mariages exogames (c'est-à-dire entre locuteurs n'ayant pas la même langue maternelle) qui jouent en défaveur du français.

Bien entendu, l'anglais est nettement dominant, que ce soit dans la province (81,8 %) ou à l'échelle du pays (63,8 %). Le français est nettement plus pratiqué que les langues autochtones 0,6 %, mais nettement moins employé que les langues non officielles non autochtones 12,4 %. En d'autres termes, sa transmission intergénérationnelle est, en général, moins assurée que les autres langues parlées dans la province. Le français est, certes à l'échelle du pays, davantage pratiqué dans les foyers canadiens (19,2 %). Toutefois, il faut prendre en compte qu'il est la langue officielle du Québec, que le Nouveau-Brunswick est une province officiellement bilingue, et donc que le poids de ces locuteurs a forcément un impact sur le portrait linguistique global du pays. Au final, ces chiffres ne font que renforcer encore un peu plus le statut minoritaire du français au Manitoba.

1.3. Les données sur la première langue officielle parlée

Passons maintenant aux données qui concernent la première langue officielle parlée, c'est-à-dire, la ou les langues que les répondants déclarent parler principalement dans leur vie de tous les jours.

Première langue officielle parlée	Manitoba		Canada	
	N	%	N	%
Français	36 195	2,7	7 828 545	21,4
Anglais	1 269 710	95,7	27 643 140	75,5
Français et anglais	4 365	0,3	476 175	1,3
Ni Le français, ni L'anglais	16 555	1,2	673 100	1,8
Population totale	1 326 815	100	36 620 955	100

Tableau 3 : Première langue officielle parlée au Manitoba et au Canada

Tout comme nous venons de le faire avec les tableaux 1 et 2, observons d'abord l'organisation du tableau 3, afin de mieux le comprendre. La colonne 1 indique la langue déclarée par les habitants comme étant la première langue qu'ils parlent, et ce, au sein de la province et du Canada. La première ligne concerne le français, la seconde concerne l'anglais, la troisième présente le taux de personnes déclarant parler les deux langues officielles, et la quatrième ligne présente le taux de locuteurs ne parlant ni le français, ni l'anglais. La dernière ligne présente finalement la population totale. La colonne 2 fournit les chiffres de la province et la colonne 3, les chiffres du Canada. N représente le nombre de répondants, % leurs pourcentages.

À la lecture de ce tableau, on peut rapidement remarquer que les données concernant le français sont sensiblement identiques à celles que nous avons vues dans le tableau 1. En effet, les locuteurs déclarant le français comme langue première parlée constituent 2,7 % de la population manitobaine et 21,4 % de la population du Canada, comparativement à ceux déclarant avoir le français comme

Langue maternelle, qui représentent 2,8 % au Manitoba et 19,6 % au Canada. Là encore, la différence avec l'anglais est flagrante, puisque 95,7 % des répondants affirment parler l'anglais comme langue première dans la province et 75,5 % au Canada. On remarque aussi que les locuteurs parlant à la fois l'anglais et le français (0,3 %) ou ni l'un ni l'autre (1,2 %) sont moins importants que ceux ayant le français comme langue première officielle.

1.4. Les données sur la connaissance des langues officielles

Terminons le portrait démologique du Manitoba avec le tableau 4, qui présente les données relatives à la connaissance des langues officielles, c'est-à-dire la ou les langues que les répondants déclarent connaître (mais pas nécessairement parler) ou non.

Connaissance des langues	Manitoba		Canada	
	N	%	N	%
Français	1 680	0,1	4 087 895	11,1
Anglais	1 197 535	90,3	25 261 655	69
Français et anglais	110 435	8,3	6 581 680	18
Ni le français, ni l'anglais	17 160	1,3	689 725	1,9
Population totale	1 326 815	100	36 620 955	100

Tableau 4 : Connaissance des langues officielles au Manitoba et au Canada

Le tableau 4 est organisé de la même façon que le tableau 3 que nous venons d'observer. Seule la colonne 1 diffère puisqu'elle concerne, cette fois-ci, la ou les langues déclarées comme étant connues par les répondants.

Les résultats fournis par le tableau 4 sont sans surprise. Le nombre de locuteurs déclarant ne connaître que le français est, de toute évidence, très faible. Ce dernier concerne effectivement un nombre très limité de personnes (1 680 pour un pourcentage de 0,1 %). Le taux est largement inférieur à celui des locuteurs ne déclarant connaître que l'anglais (90,3 %). Il est également nettement inférieur à celui des personnes connaissant à la fois l'anglais et le français (8,3 %) ou inversement, ni l'anglais, ni le français (1,3 %). On peut donc en conclure que les personnes se déclarant monolingues francophones ne représentent qu'une infime proportion de la population manitobaine. Enfin, comparativement à l'échelle du pays, les monolingues francophones sont nettement moins nombreux (0,1 % au Manitoba contre 11,1 % au Canada). Mais là encore, ceci est principalement dû au poids des monolingues francophones des provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Pour conclure cette première partie, nous retiendrons que la situation minoritaire du français ne fait aucun doute du point de vue démolinguistique. Cependant, il ne faut pas nécessairement conclure que le français va disparaître dans les décennies à venir, car de plus en plus de Franco-Manitobains s'impliquent dans la vie communautaire et tiennent à leur identité francophone. En témoignent d'ailleurs les nombreuses associations et événements que l'on retrouve sur le site Internet officiel de la communauté franco-manitobaine¹⁸. Enfin, c'est aussi sans compter sur un nombre de plus en plus important d'immigrants francophones (provenant notamment d'Afrique) qui s'installent chaque année dans la province. À cet égard, une vidéo récente diffusée sur YouTube par le Conseil provincial de la jeunesse du Manitoba¹⁹ donne un portrait particulièrement riche et dynamique de la nouvelle génération franco-manitobaine. Pour une idée encore plus précise des communautés francophones du Manitoba et du Canada en

18. <http://www.sfm.mb.ca/>

19. <http://www.youtube.com/watch?v=u7ZqlwfZqz0>

général, nous vous invitons à consulter le site suivant :
Profils des communautés francophones et acadiennes du
Canada²⁰.

2. Le français en Saskatchewan

La seconde province que nous allons étudier maintenant est
la Saskatchewan. Nous fonctionnerons exactement comme nous
l'avons fait dans le sous-module concernant le Manitoba.
Après avoir présenté rapidement la province, nous
fournirons les mêmes données démolinguistiques, à savoir,
les données relatives à la langue maternelle, à la langue
parlée le plus souvent à la maison, à la première langue
officielle parlée, ainsi que les données concernant la
connaissance des langues officielles.

Tout d'abord, comme nous pouvons le constater dans la carte
ci-dessous, la Saskatchewan se situe à la frontière ouest
du Manitoba et à l'est de l'Alberta. Elle se situe
également à la frontière nord-ouest du Dakota du Nord²¹ et à
la frontière nord-est du Montana²².



Carte administrative du Canada

20. PELF

21. http://fr.wikipedia.org/wiki/Dakota_du_Nord

22. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Montana>

La Saskatchewan (en vert foncé sur la carte) est devenue une province officielle du Canada en 1905. Elle est classée sixième province la plus peuplée du Canada (1 132 505 habitants), derrière l'Ontario, le Québec, la Colombie-Britannique, l'Alberta et le Manitoba. Sa capitale est Regina²³ (226 404 habitants), mais la plus grande métropole de la province est Saskatoon²⁴ (317 480 habitants). Tout comme pour le Manitoba, la langue principale est l'anglais, mais l'héritage francophone est aussi présent, en témoignent d'ailleurs les noms de très nombreuses municipalités. Par exemple, au sud-ouest de Regina, on y trouve les communautés de Gravelbourg²⁵ et de Quimper. Directement au sud, on retrouve Saint-Victor ou encore Lisieux. Au sud-ouest, on peut aller à Montmartre²⁶ ou encore à Bellegarde²⁷. Enfin, plus proche de Saskatoon²⁸, on notera aussi les petits villages de Saint-Denis²⁹, de Prud'homme³⁰, ou encore de Zénon Park³¹. Enfin, au centre-nord de la province, on y trouve des communautés ayant une population francophone comme Prince Albert³², North Battleford³³, Debden, etc.

2.1. Les données sur la langue maternelle

Passons maintenant aux données démolinguistiques recueillies par Statistique Canada lors du dernier recensement de la population, en 2021. Celles-ci sont organisées et présentées exactement de la même façon que celles que nous avons observées lors de notre étude sur le Manitoba. Les données concernant la langue maternelle sont exposées dans le tableau ci-dessous.

23. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Regina>

24. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Saskatoon>

25. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Gravelbourg>

26. http://fr.wikipedia.org/wiki/Montmartre_%28Saskatchewan%29

27. http://fr.wikipedia.org/wiki/Bellegarde_%28Saskatchewan%29

28. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Saskatoon>

29. http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Denis_%28Saskatchewan%29

30. http://fr.wikipedia.org/wiki/Prud%27homme_%28Saskatchewan%29

31. http://fr.wikipedia.org/wiki/Zenon_Park

32. http://fr.wikipedia.org/wiki/Prince_Albert_%28Saskatchewan%29

33. http://fr.wikipedia.org/wiki/North_Battleford

Langue maternelle	Saskatchewan		Canada	
	N	%	N	%
Langues officielles				
Français	12 565	1,1	7 189 245	19,6
Anglais	911 765	81,7	20 107 200	54,9
Langues non officielles	N	%	N	%
Langues autochtones	20 785	1,9	148 895	0,4
Langues non autochtones	137 355	12,3	7 699 925	21
Population totale	1 116 045	100	36 620 955	100

Tableau 1 : Langue maternelle en Saskatchewan et au Canada

Rappelons quelques éléments concernant l'organisation du tableau 1, car il est important de bien comprendre ce qu'il présente. Tout d'abord, la colonne 1 présente les langues maternelles. Celles-ci sont divisées en deux catégories : les langues officielles (français et anglais) et les langues non officielles (langues autochtones et langues non autochtones). La première ligne présente les données relatives au français. La seconde ligne présente les données concernant l'anglais. La troisième ligne rend compte des données relatives aux langues autochtones sélectionnées par Statistique Canada (par exemple : le cri³⁴ et l'ojibwé³⁵). La quatrième ligne présente les données relatives aux langues non autochtones sélectionnées par Statistique Canada (par exemple : le

34. http://fr.wikipedia.org/wiki/Cri_%28langue%29

35. http://fr.wikipedia.org/wiki/Ojibw%C3%A9_%28langue%29

cantonais³⁶ ou encore le pendjabi³⁷). La dernière ligne comprend les données de la population totale de la Saskatchewan et du Canada. Enfin, notons que les colonnes 2 et 3 présentent, pour chaque langue ou catégorie de langues, les données pour la province de la Saskatchewan et pour l'ensemble du Canada (en nombre de locuteurs N et en pourcentages %).

On constate dès la première lecture du tableau 1 que le français est la langue maternelle la moins représentée comparativement à l'anglais, bien entendu, mais également comparativement aux langues non officielles, autochtones ou non. En effet, le français n'est la langue maternelle que pour 1,1 % de la population. Ceci est évidemment infime face au nombre de locuteurs ayant l'anglais comme langue maternelle qui représentent 81,7 % de la population provinciale. Mais ce qui est peut-être le plus frappant, c'est qu'en dépit de son statut de langue officielle, les locuteurs francophones natifs restent nettement moins représentés que les locuteurs ayant comme langue natale une langue autochtone (1,9 % de la population) ou une langue non autochtone non officielle (12,3 % des habitants). Notons d'ailleurs que les réponses détaillées révèlent, par exemple, qu'en Saskatchewan, il y a plus de locuteurs de langue maternelle crie (1,2 %) ou allemande (1,4 %) que de francophones natifs. C'est donc dire combien le français est minoritaire. Enfin, à titre de comparaison avec la province voisine du Manitoba, que nous avons vue il y a peu, la population francophone native est deux fois moins importante en Saskatchewan.

2.2. Les données sur la langue parlée le plus souvent à la maison

Observons maintenant le tableau 2 qui présente les données relatives à la langue parlée le plus souvent à la maison.

³⁶. http://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_chinoises

³⁷. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pendjabi>

Langue parlée le plus souvent à la maison	Saskatchewan		Canada	
	N	%	N	%
Langues officielles				
Français	3 215	0,3	7 044 855	19,2
Anglais	990 645	88,8	23 376 200	63,8
Langues non officielles	N	%	N	%
Langues autochtones	16 605	1,5	118 470	0,3
Langues non autochtones	81 760	7,3	4 550 725	12,4
Population totale	1 116 045	100	36 620 955	100

Tableau 2 : Langue parlée le plus souvent à la maison en Saskatchewan et au Canada

L'organisation du tableau 2 est la même que celle du tableau 1. Pour chaque langue ou catégorie de langues, sont présentés le nombre de locuteurs N ainsi que le pourcentage de répondants % au sein de la province de la Saskatchewan et à l'échelle du pays.

Les chiffres présentés dans ce tableau 2 renforcent un peu plus le constat que nous avons déjà fait à partir du tableau précédent. En effet, on peut observer un net recul du français parlé dans les foyers de la Saskatchewan. Les locuteurs déclarant utiliser le français à la maison représentent 0,3 % de la population totale de la province, soit près de trois fois moins que ceux déclarant le français comme langue maternelle (1,1 %). Bien évidemment, l'anglais, la langue officielle de la province, est très

loin devant avec un total 990 645 répondants, soit 88,8 %. Tout comme nous l'avons mentionné pour le Manitoba, l'effet des couples mixtes semble ici aussi particulièrement important et la transmission du français dans les foyers est largement défavorisée au profit de l'anglais. Le constat est encore plus alarmant lorsque l'on prend en compte le fait que les langues non officielles sont globalement plus employées dans les foyers que le français. Notons que les langues autochtones toutes confondues sont quatre fois plus pratiquées dans les foyers et que les langues non officielles non autochtones le sont plus de vingt fois plus. À titre d'exemple, le déné, des langues athapascanes³⁸, est utilisé dans 0,4 % des foyers, et l'allemand a été déclaré comme langue principale du foyer par 0,7 % de la population interrogée.

2.3. Les données sur la première langue officielle parlée

Les données concernant la première langue officielle parlée par les habitants de la Saskatchewan vont dans le même sens que les précédentes. Rappelons qu'elles indiquent la ou les langues que les répondants déclarent parler principalement dans leur vie de tous les jours.

³⁸. Langues athapascanes

Première langue officielle parlée	Saskatchewan		Canada	
	N	%	N	%
Français	11 335	1,0	7 828 545	21,4
Anglais	1 094 690	98,1	27 643 140	75,5
Français et anglais	1 815	0,2	476 175	1,3
Ni le français, ni l'anglais	8 200	0,7	673 100	1,8
Population totale	1 116 045	100	36 620 955	100

Tableau 3 : Première langue officielle parlée en Saskatchewan et au Canada

Tout comme nous venons de le faire avec les tableaux 1 et 2, observons d'abord l'organisation du tableau 3, afin de mieux le comprendre. La colonne 1 indique la langue déclarée par les habitants comme étant la première langue qu'ils parlent, et ce, au sein de la province et du Canada. La première ligne concerne le français, la seconde concerne l'anglais, la troisième présente le taux de personnes déclarant parler les deux langues officielles, et la quatrième ligne présente le taux de locuteurs ne parlant ni le français, ni l'anglais. La dernière ligne présente finalement la population totale. La colonne 2 fournit les chiffres de la province et la colonne 3, les chiffres du Canada. N représente le nombre de répondants, % leur pourcentage.

On constate, à partir de ce tableau, que le nombre de locuteurs déclarant parler principalement le français est inférieur au nombre de francophones natifs. Ils représentent effectivement 1 % de la population de la province contre 1,1 % de locuteurs du français langue maternelle. La différence n'est certes que de 0,1 % et paraît donc minime. Toutefois, elle explicite encore un

peu plus la position minoritaire du français en comparaison avec l'anglais, qui représente 98,1 % des répondants. Notons que, contrairement aux données des tableaux 1 et 2, le français se situe cette fois-ci en seconde position, derrière l'anglais, puisque moins de 1 % de la population de la province a déclaré comme langue première officiellement parlée le français et l'anglais (0,2 %) ou ni le français, ni l'anglais (0,7 %). Compte tenu de l'écrasante position de l'anglais, la seconde place du français reste, somme toute, une bien maigre consolation.

2.4. Les données sur la connaissance des langues officielles

Terminons notre portrait démolinguistique de la Saskatchewan en regardant les données relatives à la connaissance des langues officielles.

Connaissance des langues	Saskatchewan		Canada	
	N	%	N	%
Français	450	0,0	4 087 895	11,2
Anglais	1 055 000	94,5	25 261 655	69
Français et anglais	51 970	4,7	6 581 680	18,0
Ni le français, ni l'anglais	8 625	0,8	689 725	1,9
Population totale	1 116 045	100	36 620 955	100

Tableau 4 : Connaissance des langues officielles en Saskatchewan et au Canada

Le tableau 4 est organisé de la même façon que le tableau 3 que nous venons d'observer. Seule la colonne 1 diffère puisqu'elle concerne, cette fois-ci, la ou les langues déclarées comme étant connues par les répondants.

Les données présentées ci-dessus soulignent plusieurs points importants. Tout d'abord, le nombre de locuteurs ayant répondu ne connaît que le français est particulièrement négligeable puisque ces derniers ne représentent que 450 personnes. Ce nombre est infime lorsqu'on le compare aux locuteurs monolingues anglophones, qui constituent 94,5 % des répondants. Il est également bien inférieur à celui des personnes ayant déclaré connaître à la fois le français et l'anglais (4,7 %), mais il est surtout également inférieur à celui des locuteurs ayant déclaré ne connaître ni le français, ni l'anglais (0,8 % des répondants). Tout comme pour le Manitoba (0,1 %), le nombre de locuteurs monolingues francophones est donc particulièrement minime, et ce, bien entendu, en faveur de l'anglais. Enfin, nous terminerons en soulignant que, comparativement à l'échelle du pays, les monolingues francophones sont là encore largement moins nombreux (11,2 % au Canada). Bien entendu, nous avons déjà souligné qu'il fallait prendre en compte le poids des monolingues francophones des provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick, mais l'écart est tellement majeur qu'il semble difficile de ne pas s'inquiéter de la vitalité linguistique du français en Saskatchewan.

En 2006, la Fédération des communautés francophones et acadienne³⁹ soulignait dans un rapport officiel⁴⁰ qu'en près de soixante ans, la Saskatchewan n'avait accueilli qu'environ 900 immigrants francophones, venant principalement d'Europe et d'Afrique. Dans ce rapport, la fédération indiquait aussi que le nombre de francophones natifs de la Saskatchewan était de 17 575 en 2004. En 2021, comme l'indique le tableau, leur nombre a donc encore chuté, puisqu'il est maintenant de 15 100 personnes. Ce déclin est observé depuis les années 1950. Le taux de locuteurs du français langue maternelle est effectivement passé de 4,4 % à 1,1 %. Toutefois, en dépit de ces chiffres alarmants, l'identité fransaskoise reste bien présente et

39. <http://www.fcfa.ca/>

40. <http://www.fransaskois.sk.ca/uploads/files/general/23/profile-saskatchewan-fr.pdf>

L'émergence des nouvelles technologies de communication et d'information comme le Web a permis de mettre en place un organisme qui a maintenant son site officiel, celui de l'Assemblée communautaire fransaskoise⁴¹. En parcourant la page Internet du réseau francophone⁴², on constate un nombre impressionnant d'associations provinciales et régionales, chacune ayant ses spécificités. À titre d'exemple, on soulignera l'existence de la Fédération des francophones de Saskatoon⁴³ ou encore de la Communauté des Africains francophones de la Saskatchewan⁴⁴. Enfin, pour une idée encore plus précise des communautés francophones de la Saskatchewan et du Canada en général, nous vous invitons à consulter le site suivant : Profils des communautés francophones et acadiennes du Canada⁴⁵.

3. Le français en Alberta

La troisième province de l'Ouest canadien que nous allons maintenant observer est l'Alberta. Nous adopterons le même cheminement que pour les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan. Dans un premier temps, nous regarderons les données relatives à la langue maternelle, puis les données concernant la langue parlée le plus souvent à la maison et la première langue officielle parlée. Nous terminerons par les données relatives à la connaissance des langues officielles.

L'Alberta se situe à l'ouest de la Saskatchewan et à l'est de la Colombie-Britannique. Par rapport aux États-Unis d'Amérique, elle se situe à la frontière nord-ouest du Montana⁴⁶.

41. <http://www.fransaskois.sk.ca/>

42. http://www.fransaskois.sk.ca/content/reseau-fsk/gsDisplayGeneral/index/menu_id/374

43. <http://www.francosaskatoon.ca/>

44. <http://www.cafs-sask.org/>

45. PELF

46. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Montana>



Carte administrative du Canada

L'Alberta est entrée dans La Confédération Le 1er septembre 1905. Elle est la quatrième province la plus peuplée du pays avec 4 262 635 habitants, derrière L'Ontario, Le Québec et La Colombie-Britannique. Sa capitale est Edmonton,⁴⁷ dont la population est évaluée à 1 010 899 habitants. La plus grande métropole de la province est cependant Calgary⁴⁸ avec 1 306 784 habitants. Tout comme pour le Manitoba et la Saskatchewan, la langue principale est l'anglais, mais l'héritage francophone est aussi très présent et de très nombreux petits villages de l'Alberta portent des noms bien français. Le plus gros bassin de francophones se situe essentiellement dans la région d'Edmonton. À quelques kilomètres au nord de la capitale, on trouve par exemple Morinville⁴⁹ et Saint-Albert⁵⁰. Au

47. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Edmonton>

48. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Calgary>

49. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Morinville>

50. http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Albert_%28Alberta%29

sud, on peut visiter le petit village de Beaumont⁵¹. Au nord-est, on notera l'existence des petites communautés de Plamondon⁵², de Saint-Paul⁵³ ou encore de Bonnyville⁵⁴. Enfin, au nord-ouest de la province, se situe la vallée de la Rivière la Paix, région où l'on trouve de nombreuses communautés francophones telles que Falher⁵⁵, Girouxville⁵⁶, McLennan⁵⁷, etc.

3.1. Les données sur la langue maternelle

Passons maintenant aux données démolinguistiques recueillies par Statistique Canada lors du dernier recensement de la population, en 2016. Celles-ci sont organisées et présentées exactement de la même façon que celles que nous avons observées concernant le Manitoba et la Saskatchewan. Les données sur la langue maternelle sont exposées dans le tableau ci-dessous.

51. http://fr.wikipedia.org/wiki/Beaumont_%28Alberta%29

52. http://fr.wikipedia.org/wiki/Plamondon_%28Alberta%29

53. http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Paul_%28Alberta%29

54. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bonnyville>

55. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Falher>

56. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Girouxville>

57. http://fr.wikipedia.org/wiki/McLennan_%28Alberta%29

Langue maternelle	Alberta		Canada	
	N	%	N	%
Langues officielles				
Français	64 855	1,5	7 189 245	19,6
Anglais	3 083 840	73	20 107 200	54,9
Langues non officielles	N	%	N	%
Langues autochtones	17 200	0,4	148 895	0,4
Langues non autochtones	889 485	21,1	7 699 925	21
Population totale	4 221 835	100	36 620 955	100

Tableau 1 : Langue maternelle en Alberta et au Canada

Pour bien saisir les informations du tableau 1, rappelons quelques éléments concernant son organisation. Tout d'abord, la colonne 1 présente les langues maternelles. Celles-ci sont divisées en deux catégories : les langues officielles (français et anglais) et les langues non officielles (langues autochtones et langues non autochtones, que nous ne présenterons pas de manière détaillée, tout simplement parce que ce n'est pas l'objet du cours). La première ligne présente les données relatives au français. La seconde ligne présente les données concernant l'anglais. La troisième ligne rend compte des données relatives aux langues autochtones sélectionnées par Statistique Canada (par exemple : le cri⁵⁸ et l'ojibwé⁵⁹). La quatrième ligne présente les données relatives aux langues non autochtones

58. http://fr.wikipedia.org/wiki/Cri_%28langue%29

59. http://fr.wikipedia.org/wiki/Ojibw%C3%A9_%28langue%29

sélectionnées par Statistique Canada (par exemple : Le cantonais⁶⁰ ou encore Le pendjabi⁶¹). La dernière ligne comprend les données de la population totale de l'Alberta et du Canada. Enfin, notons que les colonnes 2 et 3 présentent, pour chaque langue ou catégorie de langues, les données pour la province de l'Alberta et pour l'ensemble du Canada (en nombre de locuteurs N et en pourcentages %).

Les données de ce premier tableau montrent que le français est, sans grande surprise, nettement minoritaire dans la province. Les locuteurs du français langue maternelle ne constituent qu'un peu moins de 2 % de la population, avec un total de 64 855 habitants. Comparativement aux locuteurs anglophones natifs, qui représentent 73 % de la population, ils sont donc largement sous représentés. Ils le sont également si on compare leur nombre avec celui des locuteurs déclarant avoir pour langue maternelle une langue non officielle non autochtone, puisque ces derniers forment 21,1 % de la population. Ces derniers arrivent donc en troisième place, non seulement en terme de pourcentages, mais également en terme de nombre de locuteurs. Seule la catégorie « langues autochtones » compte un pourcentage et un nombre de répondants inférieurs à ceux des francophones natifs (17 200 locuteurs, soit 0,4 %). En dernier lieu, soulignons que l'Alberta a un pourcentage de locuteurs francophones natifs légèrement supérieur à celui de la Saskatchewan (1,1 %), mais presque deux fois moins important que celui du Manitoba (2,8 %). Enfin, ce taux est, tout comme pour les deux premières provinces que nous avons vues, très nettement inférieur au taux de francophones natifs calculé à l'échelle du Canada (19,6 %).

3.2. Les données sur la langue parlée le plus souvent à la maison

Passons maintenant au tableau 2 qui présente les données relatives à la langue parlée le plus souvent à la maison.

60. http://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_chinoises

61. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pendjabi>

Langue parlée le plus souvent à la maison	Alberta		Canada	
	N	%	N	%
Langues officielles				
Français	22 755	0,5	7 044 855	19,2
Anglais	3 481 545	82,5	23 376 200	63,8
Langues non officielles				
Langues autochtones	7 175	0,2	85 835	0,2
Langues non autochtones	543 490	12,9	4 550 725	12,4
Population totale	4 221 835	100	36 620 955	100

Tableau 2 : Langue parlée le plus souvent à la maison en Alberta et au Canada

Pour chaque langue ou catégorie de langues, sont présentés le nombre de locuteurs N ainsi que le pourcentage de répondants % au sein de la province de l'Alberta et à l'échelle du pays.

Le premier constat que l'on peut faire est que la langue française est très peu pratiquée dans les foyers de la province. Les locuteurs qui parlent français le plus souvent à la maison ne constituent que 0,5 % de la population, avec 22 755 habitants. Ce taux est très largement inférieur à celui des personnes qui parlent anglais à la maison, dont le nombre s'élève à 3 481 545 habitants, soit 82,5 % de la population. Il est également inférieur à celui des habitants dont la langue du foyer est une langue non officielle non autochtone (543 490 habitants, soit 12,9 %). Lorsque l'on regarde les chiffres

détaillés, le français est même derrière le pendjabi⁶² (75 180 répondants), l'allemand (29 026 habitants) et le cantonais⁶³ (37 205 répondants). Seule la catégorie des « langues autochtones » comporte un nombre de répondants inférieur à celui du français, avec un total de 7 175 locuteurs pratiquant à la maison les langues suivantes : le cri⁶⁴ (4 510 répondants) ou encore le déné⁶⁵ (585 habitants).

Notons également que le taux de français pratiqué dans les foyers albertains (0,5 %) est inférieur à celui des francophones natifs de la province (1,5 %). Là encore, comme nous l'avons mentionné pour le Manitoba et la Saskatchewan, la transmission du français semble peu assurée au sein de certaines familles, dont plusieurs doivent être exogames (c'est-à-dire, l'un des parents est francophone, l'autre est non francophone). Nous soulignerons enfin que le français est moins pratiqué dans les foyers albertains que dans l'ensemble du Canada (19,2 % de la population totale du pays), mais cela est, une fois de plus, dû au nombre important de familles francophones que l'on retrouve dans les provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick.

3.3. Les données sur la première langue officielle parlée

Regardons maintenant les données relatives à la première langue officielle parlée par les répondants en Alberta et au Canada.

62. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pendjabi>

63. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Cantonais>

64. http://fr.wikipedia.org/wiki/Cri_%28langue%29

65. http://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_na-den%C3%A9

Première langue officielle parlée	Alberta		Canada	
	N	%	N	%
Français	64 440	1,5	7 828 545	21,4
Anglais	4 078 440	96,6	27 643 140	75,5
Français et anglais	15 525	0,4	476 175	1,3
Ni le français, ni l'anglais	63 735	1,5	673 100	1,8
Population totale	4 221 835	100	36 620 955	100

Tableau 3 : Première langue officielle parlée en Alberta et au Canada

Tout comme nous venons de le faire avec les tableaux 1 et 2, observons d'abord l'organisation du tableau 3, afin de mieux le comprendre. La colonne 1 indique la langue déclarée par les habitants comme étant la première langue qu'ils parlent, et ce, au sein de la province et du Canada. La première ligne concerne le français, la seconde concerne l'anglais, la troisième présente le taux de personnes déclarant parler les deux langues officielles, et la quatrième ligne présente le taux de locuteurs ne parlant ni le français, ni l'anglais. La dernière ligne présente finalement la population totale. La colonne 2 fournit les chiffres de la province et la colonne 3, les chiffres du Canada. N représente le nombre de répondants, % leurs pourcentages.

On constate, à partir de ce tableau, que le nombre de locuteurs déclarant parler principalement le français est égal aux nombres de francophones natifs. Ils représentent effectivement 1,5 % de la population de la province. Elle explicite encore un peu plus la position minoritaire du français en comparaison avec l'anglais, qui représente 96,6 % des répondants. Contrairement aux données des

tableaux 1 et 2, le français se situe cette fois-ci en seconde position derrière l'anglais, à égalité avec le taux de personnes ayant déclaré comme langue première officiellement parlée « ni le français, ni l'anglais ». Par ailleurs, le taux de répondants ayant déclaré les deux langues « le français et l'anglais » est particulièrement infime puisqu'il ne correspond qu'à 0,4 % de la population. Tout comme pour le Manitoba et la Saskatchewan, on peut conclure, que compte tenu de l'écrasante position de l'anglais, la seconde place qu'occupe le français reste très relative et n'assure en rien la vitalité linguistique de la langue en Alberta.

3.4. Les données sur la connaissance des langues officielles

Nous terminerons notre portrait démolinguistique de l'Alberta en observant les données relatives à la connaissance des langues officielles.

Connaissance des langues	Alberta		Canada	
	N	%	N	%
Français	3 105	0,1	4 087 895	11,2
Anglais	3 894 690	92,3	25 261 655	69,0
Français et anglais	258 330	6,1	6 581 680	18,0
Ni le français, ni l'anglais	65 705	1,6	689 725	1,9
Population totale	4 221 835	100	36 620 955	100

Tableau 4 : Connaissance des langues officielles en Alberta et au Canada

Rappelons que le tableau 4 est organisé de la même façon que le tableau 3. Seule la colonne 1 diffère puisqu'elle concerne, cette fois-ci, la ou les langues déclarées comme étant connues par les répondants.

Les données présentées ci-dessus permettent de dresser le portrait suivant. Tout comme pour le Manitoba et la Saskatchewan, le nombre de locuteurs ayant répondu ne connaît que le français est négligeable. Ces derniers ne représentent effectivement que 0,1 % de la population provinciale. Ce taux est infime comparé à celui des locuteurs monolingues anglophones qui constituent 92,3 % des répondants. Il est également bien inférieur à celui des personnes ayant déclaré connaître à la fois le français et l'anglais (6,1 %), mais il est également très nettement inférieur à celui des locuteurs ayant déclaré ne connaître ni le français, ni l'anglais (1,6 % des répondants). Comparativement à l'échelle du pays, les monolingues francophones sont aussi largement moins nombreux (0,1 % en Alberta contre 11,2 % au Canada). Comme nous avons déjà souligné, cela s'explique par le poids des monolingues francophones des provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick. Encore une fois, l'écart est ici tellement important qu'il est difficile d'envisager un avenir positif pour le français en Alberta.

Les données recueillies par Statistique Canada en 2006 ont permis de dresser le portrait suivant⁶⁶ que nous résumerons ainsi : un peu plus de 30 % des Franco-Albertains étaient nés hors de la province, 51 % d'entre eux étaient natifs d'une autre province et 16 % des personnes recensées étaient nés hors du pays. Par ailleurs, près de 50 % des immigrants francophones de l'Alberta sont arrivés après 1996. Les immigrants d'origine non canadienne proviennent essentiellement de l'Europe (un peu plus de 4 000 personnes se sont établies entre 2001 et 2006), mais aussi d'Afrique (un peu moins de 3 000 immigrants entre 2001 et 2006) et d'Asie et du Moyen-Orient (un peu plus de 2 000 personnes établies, toujours dans la même période). Les chiffres du recensement 2021 ne nous permettent pas de dresser le bilan des dernières années, mais la situation économique très positive de la province a récemment catalysé son taux de croissance démographique qui figure parmi les plus forts du pays. Pour autant, cela ne veut pas dire que la situation

66. http://profils.fcfa.ca/fr/Diversite-Francophone_214

du français se porte mieux. En fait, on constate un déclin évident du français, depuis le recensement de 2006⁶⁷. Par exemple, les francophones natifs de l'Alberta représentaient 1,9 % de la population. Par ailleurs, 0,6 % des répondants déclaraient parler le français à la maison. Néanmoins, comme dans les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan, la communauté francophone développe de plus en plus de ressources afin d'offrir non seulement des services en français, mais aussi de développer l'immigration francophone de l'Alberta.

4. Le français en Colombie-Britannique

La quatrième et dernière province de l'Ouest canadien que nous étudierons dans ce sous-module est la Colombie-Britannique. Bien entendu, nous fournirons les mêmes données démoLinguistiques que pour les trois autres provinces que nous venons de voir ensemble. Nous regarderons donc tout d'abord les données relatives à la langue maternelle, puis les données concernant la langue parlée le plus souvent à la maison et la première langue officielle parlée. Enfin, nous terminerons par les données relatives à la connaissance des langues officielles.

La Colombie-Britannique se situe à l'extrémité ouest du Canada. Elle est bordée à l'est par l'Alberta et à l'ouest, par l'océan Pacifique. Par rapport aux États-Unis d'Amérique, elle se situe au nord-ouest du Montana⁶⁸, au nord de l'Idaho⁶⁹, ainsi qu'au nord de l'état de Washington⁷⁰.

67. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/details/Page.cfm?Lang=F&Geo1=PR&Code1=48&Geo2=PR&Code2=01&Data=Count&SearchText=Alberta&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=All&GeoLevel=PR&GeoCode=48>

68. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Montana>

69. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Idaho>

70. http://fr.wikipedia.org/wiki/Washington_%28%C3%89tat%29



Carte administrative du Canada

La Colombie-Britannique fut admise dans La Confédération Le 20 juillet 1871. Elle est actuellement la troisième province la plus peuplée du Canada avec 5 000 879 habitants. Sa capitale est Victoria⁷¹ (91 867 habitants), mais sa plus grande métropole est Vancouver⁷², dont la population urbaine s'élève à 2 642 825 habitants. Dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, l'héritage français était particulièrement présent et nous avons notamment vu que plusieurs petites communautés portaient des noms tout à fait français. En Colombie-Britannique, la situation est tout autre. Comme nous l'avons mentionné dans le module 2, la communauté francophone franco-colombienne est très récente. Elle s'est établie au tout début du 20e siècle, plus précisément en 1910, suite à l'arrivée d'une centaine de Canadiens-français en provenance du Québec qui fondèrent

71. http://en.wikipedia.org/wiki/Victoria,_British_Columbia

72. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Vancouver>

Maillardville⁷³. Maillardville est le seul toponyme témoin de la présence des francophones en Colombie-Britannique. Actuellement, le nom réfère davantage à une communauté de la ville de Coquitlam⁷⁴ plutôt qu'à une entité géographique précise. On notera finalement que les francophones sont également présents un peu partout dans la province, comme à Victoria, Prince Rupert⁷⁵, Prince George⁷⁶ ou encore la région de Kelowna⁷⁷.

4.1. Les données sur la langue maternelle

Regardons maintenant aux données démolinguistiques recueillies par Statistique Canada lors du dernier recensement de la population, en 2016. Celles-ci sont organisées et présentées exactement de la même façon que celles que nous avons observées précédemment. Les données concernant la langue maternelle sont exposées dans le tableau ci-dessous.

73. http://fr.wikipedia.org/wiki/Maillardville_%28Colombie-Britannique%29

74. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Coquitlam>

75. http://fr.wikipedia.org/wiki/Prince_Rupert_%28Colombie-Britannique%29

76. http://fr.wikipedia.org/wiki/Prince_George_%28Colombie-Britannique%29

77. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Kelowna>

Langue maternelle	Colombie-Britannique		Canada	
	N	%	N	%
Langues officielles				
Français	57 420	1,2	7 189 245	19,6
Anglais	3 325 035	67,1	20 107 200	54,9
Langues non officielles	N	%	N	%
Langues autochtones	5 490	0,1	148 895	0,4
Langues non autochtones	1 373 655	27,7	7 699 925	21
Population totale	4 951 660	100	36 620 955	100

Tableau 1 : Langue maternelle en Colombie-Britannique et au Canada

Rappelons quelques éléments concernant l'organisation du tableau 1. Tout d'abord, la colonne 1 présente les langues maternelles. Celles-ci sont divisées en deux catégories : les langues officielles (français et anglais) et les langues non officielles (langues autochtones et langues non autochtones que nous ne présenterons pas de manière détaillée, tout simplement parce que ce n'est pas l'objet du cours). La première ligne présente les données relatives au français. La seconde ligne présente les données concernant l'anglais. La troisième ligne rend compte des données relatives aux langues autochtones sélectionnées par Statistique Canada (par exemple : le cri⁷⁸ et l'ojibwé⁷⁹). La quatrième ligne présente les données relatives aux langues non autochtones sélectionnées par Statistique Canada (par exemple : le

78. http://fr.wikipedia.org/wiki/Cri_%28langue%29

79. http://fr.wikipedia.org/wiki/Ojibw%C3%A9_%28langue%29

cantonais⁸⁰ ou encore le pendjabi⁸¹). La dernière ligne comprend les données de la population totale de la Colombie-Britannique et du Canada. Enfin, notons que les colonnes 2 et 3 présentent, pour chaque langue ou catégorie de langues, les données pour la province et pour l'ensemble du Canada (en nombre de locuteurs N et en pourcentages %).

Le premier élément que l'on soulignera est que, comme dans les trois autres provinces que nous avons étudiées, les francophones natifs (1,2 %) sont très largement minoritaires comparativement aux anglophones natifs, qui constituent plus de 67,1 % de la population. La Colombie-Britannique est donc la seconde province dont le pourcentage est le plus faible parmi les quatre provinces de l'Ouest canadien. En effet, rappelons que le Manitoba compte 2,8 % de francophones natifs, que la Saskatchewan en compte 1,1 % et qu'il y en a 1,5 % en Alberta. Notons également que le pourcentage de la province est évidemment inférieur à celui du pays, qui compte 19,6 % de locuteurs de langue maternelle française.

Les francophones natifs sont également nettement minoritaires face aux locuteurs allophones dont la langue maternelle est une langue non officielle non autochtone. Ces derniers comptent effectivement pour un peu plus de 27,7 % de la population. À titre indicatif, le nombre de locuteurs natifs du pendjabi⁸² s'élève à 240 865, celui des locuteurs du cantonais⁸³ est de 192 140. On compte également 205 205 personnes ayant déclaré le mandarin⁸⁴ comme langue maternelle. Ces quelques chiffres montrent clairement combien les francophones natifs sont minoritaires au sein de la province. Seuls les locuteurs ayant pour langue maternelle une langue autochtone sont moins bien représentés, puisqu'ils ne sont qu'un peu plus d'un millier, soit 0,1 % de la population.

80. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Cantonais>

81. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pendjabi>

82. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pendjabi>

83. http://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_chinoises

84. http://fr.wikipedia.org/wiki/Mandarin_%28langue%29

4.2. Les données sur la langue parlée le plus souvent à la maison

Passons maintenant au tableau 2 qui présente les données relatives à la langue parlée le plus souvent à la maison.

Langue parlée le plus souvent à la maison	Colombie-Britannique		Canada	
	N	%	N	%
Langues officielles				
Français	17 245	0,3	7 044 855	19,2
Anglais	3 888 825	78,5	23 376 200	63,8
Langues non officielles	N	%	N	%
Langues autochtones	1 215	0,0	85 835	0,2
Langues non autochtones	846 335	17,1	4 550 725	12,4
Population totale	4 951 660	100	36 620 955	100

Tableau 2 : Langue parlée le plus souvent à la maison en Colombie-Britannique et au Canada

Comme nous l'avons vu jusqu'à présent avec les précédentes provinces, l'organisation du tableau 2 est la même que celle du tableau 1. Pour chaque langue ou catégorie de langues, sont donc présentés le nombre de locuteurs N ainsi que le pourcentage de répondants % au sein de la Colombie-Britannique et à l'échelle du pays.

Les chiffres exposés dans ce tableau nous indiquent plusieurs éléments importants. Tout d'abord, le français est très peu pratiqué dans les foyers de la Colombie-Britannique. En effet, les locuteurs l'ayant déclaré comme langue principale de la maison ne représentent que 0,3 %

de la population. L'anglais est, bien entendu, en première position avec 78,5 % des foyers, mais c'est surtout la catégorie « langue non autochtone » qui nous fait constater à quel point le français est minoritaire dans la province. On note que 17,1 % des personnes recensées ont déclaré une langue non officielle non autochtone comme langue de foyer, ce qui est très largement supérieur au taux du français. Les statistiques détaillées montrent d'ailleurs que le français se place derrière des langues comme le pendjabi⁸⁵ (184 065 locuteurs), le cantonais⁸⁶ (136 525 habitants), le mandarin⁸⁷ (162 130 répondants), le coréen⁸⁸ (45 525 personnes) ou encore le tagalog⁸⁹ (45 380 locuteurs). Seule la catégorie « langue autochtone » est moins bien représentée, puisqu'elle ne comporte que 1 215 répondants, pour un taux particulièrement négligeable de la population.

Ces données montrent non seulement que la langue française est peu pratiquée dans les foyers, mais aussi que sa transmission est beaucoup moins assurée que bon nombre de langues non officielles du Canada. Sur 1,2 % de francophones natifs dans la province, moins d'un tiers d'entre eux parlent le français comme langue principale de leur foyer. Nous soulignerons finalement l'écart abyssal entre le taux de français pratiqué dans les foyers de la Colombie-Britannique et le taux de français pratiqué dans l'ensemble des foyers canadiens. S'il faut tenir compte des données relatives au Québec et au Nouveau-Brunswick pour expliquer un tel écart, il ne faut pas non plus oublier la forte immigration asiatique des dernières décennies, qui a considérablement favorisé l'usage des langues que nous avons citées ci-haut, en défaveur non seulement du français, mais aussi de l'anglais.

85. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Pendjabi>

86. http://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_chinoises

87. http://fr.wikipedia.org/wiki/Mandarin_%28langue%29

88. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Cor%C3%A9en>

89. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Tagalog>

4.3. Les données sur la première langue officielle parlée

Observons cette fois-ci les données relatives à la première langue officielle parlée par les répondants en Colombie-Britannique et au Canada.

Première langue officielle parlée	Colombie-Britannique		Canada	
	N	%	N	%
Français	56 495	1,1	7 828 545	21,4
Anglais	4 718 195	95,3	27 643 140	75,5
Français et anglais	18 145	0,4	476 175	1,3
Ni le français, ni l'anglais	158 820	3,2	673 100	1,8
Population totale	4 951 660	100	36 620 955	100

Tableau 3 : Première langue officielle parlée en Colombie-Britannique et au Canada

Avant de commencer, reprenons ensemble l'organisation du tableau 3, afin de mieux le comprendre. La colonne 1 indique la langue déclarée par les habitants comme étant la première langue qu'ils parlent, et ce, au sein de la province et du Canada. La première ligne concerne le français, la seconde concerne l'anglais, la troisième présente le taux de personnes déclarant parler les deux langues officielles, et la quatrième ligne présente le taux de locuteurs ne parlant ni le français, ni l'anglais. La dernière ligne présente finalement la population totale. La colonne 2 fournit les chiffres de la Colombie-Britannique et la colonne 3, les chiffres du Canada. N représente le nombre de répondants, % leurs pourcentages.

Les données exposées dans le tableau 3 nous indiquent que le nombre de locuteurs déclarant parler officiellement le français comme langue première est inférieur aux nombres de francophones natifs. Ils représentent effectivement 1,1 % de la population de la province, pour 1,2 % de locuteurs du français langue maternelle. Ces données permettent de rendre compte encore davantage de la position minoritaire du français en comparaison avec l'anglais, qui représente 95,3 %. Par ailleurs, nous avons vu qu'en Alberta et en Saskatchewan, le français arrivait en seconde position de ce classement. En Colombie-Britannique, ce n'est pas le cas. Le français arrive troisième avec 1,1 %, contre 3,2 % de la population déclarant parler principalement une langue autre que le français ou l'anglais. Notons que ce taux de 3,2 % est d'ailleurs bien supérieur à celui des autres provinces.

Malheureusement, nous n'avons pas les données détaillées, mais il y a fort à parier que des langues asiatiques que nous avons citées sont mieux représentées que le français. Soulignons enfin que le taux de répondants ayant déclaré les deux langues « le français et l'anglais » est particulièrement infime, puisqu'il ne correspond qu'à 0,4 % de la population.

4.4. Les données sur la connaissance des langues officielles

Passons finalement au tableau 4 qui présente les données relatives à la connaissance des langues officielles, c'est-à-dire la ou les langues que les répondants déclarent connaître (mais pas nécessairement parler) ou non.

Connaissance des langues	Colombie-Britannique		Canada	
	N	%	N	%
Français	1 785	0,0	4 087 895	11,2
Anglais	4 461 290	90,1	25 261 655	69,0
Français et anglais	326 865	6,6	6 581 680	18,0
Ni le français, ni l'anglais	161 720	3,3	689 725	1,9
Population totale	4 951 660	100	36 620 955	100

Tableau 4 : Connaissance des langues officielles en Colombie-Britannique et au Canada

Le tableau 4 est organisé de la même façon que le tableau 3. Seule la colonne 1 diffère puisqu'elle concerne, cette fois-ci, la ou les langues déclarées comme étant connues par les répondants.

Tout comme pour le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta, on constate dans le tableau 4 que le nombre de locuteurs ayant répondu ne connaître que le français est particulièrement négligeable. Ce taux est infime comparé à celui des personnes ayant déclaré ne connaître que l'anglais (90,1 % des répondants). Il est également très nettement inférieur à celui des personnes ayant déclaré connaître à la fois le français et l'anglais (6,6 %), mais il est surtout très nettement inférieur à celui des locuteurs ayant déclaré ne connaître ni le français, ni l'anglais, qui constituent 3,3 % des répondants. Encore une fois, bien que nous n'ayons pas les données détaillées, il est fort probable que plusieurs langues non officielles non autochtones soient mieux représentées que le français.

Enfin, comparativement à l'échelle du pays, les monolingues francophones sont aussi largement moins nombreux (0,0 % en Colombie-Britannique contre 11,2 % au Canada), ceci s'expliquant par les mêmes raisons que nous avons évoquées précédemment, à savoir le poids des données démolinguistiques des provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick, ainsi que la forte immigration asiatique que la Colombie-Britannique a connue durant ces dernières décennies.

Pour conclure, nous retiendrons les éléments suivants. Tout d'abord, les locuteurs de langue maternelle française sont largement minoritaires au sein de la province et ceux pour qui le français est la langue principale du foyer le sont encore davantage. Nous avons vu par ailleurs que le français était non seulement sous-représenté par rapport à l'anglais, mais aussi qu'il l'était très nettement comparativement à plusieurs langues asiatiques pratiquées par de nombreux immigrants installés dans la province. Malgré cela, les initiatives en faveur du développement de la francophonie en Colombie-Britannique semblent se multiplier. On notera par exemple l'existence de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique⁹⁰ ou encore du Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique⁹¹. Mais la question ne semble plus être uniquement culturelle. À la lecture de cette page Web⁹², il semble que l'immigration francophone dans la province de la Colombie-Britannique soit aussi devenue depuis quelques années une préoccupation politique importante. Enfin, pour une idée encore plus précise des communautés francophones de la Colombie-Britannique et du Canada en général, nous vous invitons à consulter le site suivant : Profils des communautés francophones et acadiennes du Canada⁹³.

90. <http://www.ffcb.ca/>

91. <http://www.cjfc.com/index.php/fr/>

92. <http://www.vivreencolombiebritannique.ca/immigration-francophone-cb>

93. PELF

5. Exercices de révision

5.1. Exercice : La géographie des provinces de l'Ouest canadien

[solution n°1 p. 234]

Placez les provinces de l'Ouest canadien
d'est en ouest.

1.
2.
3.
4.

Réponse : _ _ _ _

5.2. Exercice : Les provinces de l'Ouest et leur capitale

[solution n°2 p. 234]

Associez chaque province à sa capitale.

Le Manitoba	La Saskatchewan	L'Alberta	La Colombie-Britannique
-------------	-----------------	-----------	-------------------------

5.3. Exercice : La province la plus peuplée

[solution n°3 p. 234]

Quelle est la province la plus peuplée parmi les suivantes ?

- Le Manitoba
- La Saskatchewan
- L'Alberta
- La Colombie-Britannique

5.4. Exercice : Les francophones natifs de l'Ouest canadien

Placez dans l'ordre décroissant Les ^[solution n°4 p. 235] provinces de l'Ouest selon leur taux respectif de francophones natifs.

1. La Saskatchewan
2. La Colombie-Britannique
3. L'Alberta
4. Le Manitoba

Réponse : ___ ___ ___ ___

5.5. Exercice : Le français parlé à la maison ^[solution n°5 p. 235]

Placez dans l'ordre décroissant Les provinces de l'Ouest selon leur taux respectif d'emploi du français (seulement) à la maison.

1. L'Alberta
2. Le Manitoba
3. La Saskatchewan
4. La Colombie-Britannique

Réponse : ___ ___ ___ ___

5.6. Exercice : Le français première langue officielle parlée

Placez dans l'ordre décroissant Les ^[solution n°6 p. 236] provinces de l'Ouest selon leur taux respectif d'emploi du français (seulement) comme première langue parlée.

1. La Saskatchewan
2. L'Alberta
3. La Colombie-Britannique
4. Le Manitoba

Réponse : _ _ _ _

5.7. Exercice : La connaissance du français [solution n°7 p. 236]

Quelle est la province où l'on retrouve le plus de locuteurs déclarant connaître uniquement le français ?

- Le Manitoba
- La Saskatchewan
- L'Alberta
- La Colombie-Britannique

5.8. Exercice : La langue maternelle non officielle non autochtone. [solution n°8 p. 236]

Quelle est la province où l'on retrouve le plus de locuteurs déclarant avoir comme langue maternelle une langue non officielle non autochtone ?

- Le Manitoba
- La Saskatchewan
- L'Alberta
- La Colombie-Britannique

5.9. Exercice : La langue maternelle non officielle autochtone [solution n°9 p. 237]

Quelle est la province où l'on retrouve le plus de locuteurs déclarant avoir comme langue maternelle une langue non officielle autochtone ?

- Le Manitoba
- La Saskatchewan
- L'Alberta

La Colombie-Britannique

5.10. Exercice : La connaissance des langues officielles

Quelle est la province de l'Ouest où [solution n°10 p. 237]

l'on retrouve le plus de locuteurs déclarant ne connaître ni l'anglais, ni le français ?

Le Manitoba

La Saskatchewan

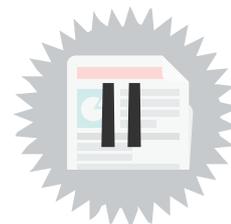
L'Alberta

La Colombie-Britannique

Cette première partie du module 3 est maintenant terminée. Nous en retiendrons principalement le fait que la langue française est clairement minoritaire dans les provinces de l'Ouest et que dans plusieurs d'entre elles, le français est même sous-représenté comparativement à des langues non officielles. Pour autant, nous avons également constaté que de nombreuses initiatives sont prises par différentes associations provinciales et régionales, afin de développer cette francophonie minoritaire.

Dans la seconde partie de ce module, nous allons nous concentrer sur les principales caractéristiques linguistiques du français parlé au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Les variétés de français de l'Ouest : perspectives linguistiques



Dans ce second sous-module, nous aborderons dans un premier temps, l'histoire des variétés de français de l'Ouest canadien. Puis, nous nous attarderons sur leurs principales caractéristiques linguistiques, des points de vue phonétique, morphosyntaxique et lexicale. Par ailleurs, nous compléterons notre description par une section portant sur l'influence de l'anglais dans le français de l'Ouest canadien. L'objectif est ici de bien comprendre ce qui fait la singularité du français parlé à l'ouest de l'Ontario.

1. L'histoire des variétés de français de l'Ouest canadien

1.1. Les variétés laurentienne et acadienne

Au Canada, il existe deux souches distinctes du français : la souche « laurentienne » et la souche « acadienne ». La souche laurentienne est celle de l'ancienne Nouvelle-France, devenue, entre autres, la province du Québec actuel, et la souche acadienne est celle de l'ancienne colonie d'Acadie, aujourd'hui devenue les provinces « des maritimes » (la Nouvelle-Écosse⁹⁴, le Nouveau-Brunswick⁹⁵, et l'Île-du-Prince-Édouard^{96,97}).

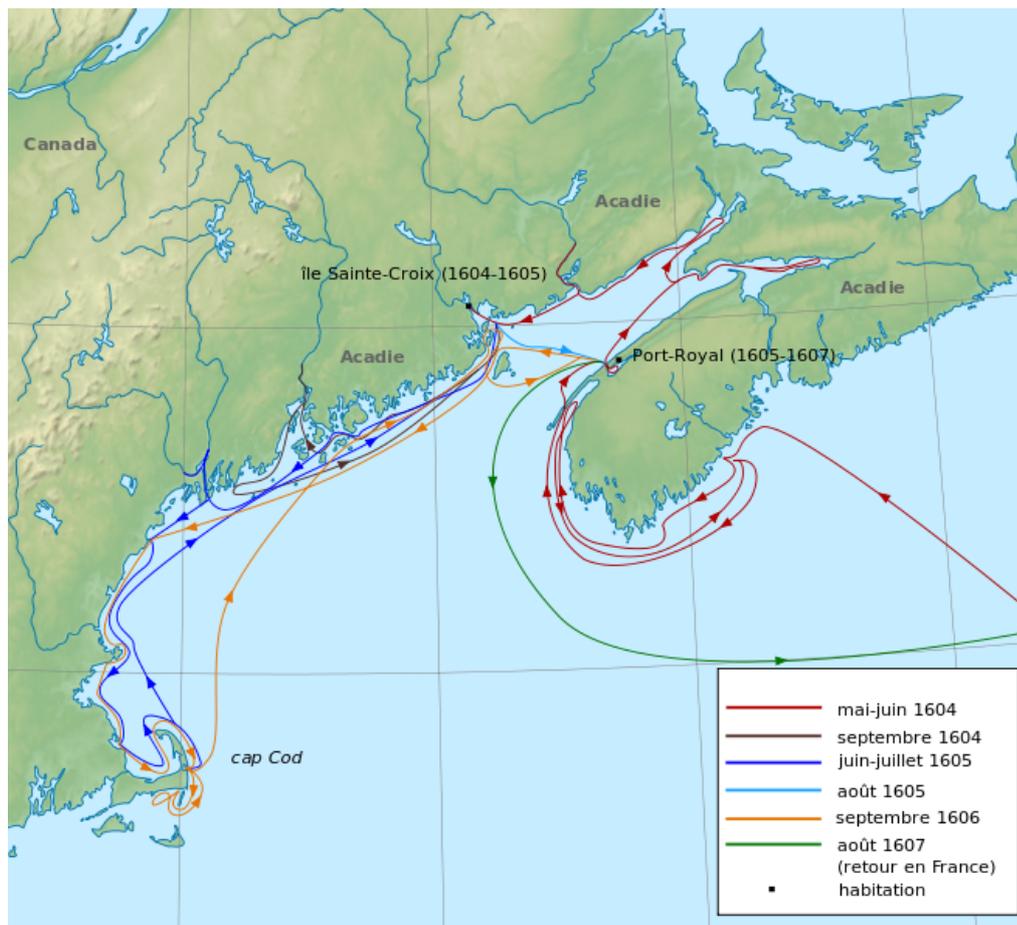
94. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvelle-%C3%89cosse>

95. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Nouveau-Brunswick>

96. <http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%8EÎle-du-Prince-%C3%89douard>

97. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Terre-Neuve-et-Labrador>

Pierre Dugua, sieur de Mons,⁹⁸ fonda L'Acadie en juin 1604, à l'île Sainte-Croix⁹⁹, située près de l'embouchure du fleuve Sainte-Croix¹⁰⁰, qui aujourd'hui forme la frontière internationale séparant l'état américain du Maine¹⁰¹ de la province canadienne du Nouveau-Brunswick. Ce sera la première colonie française en Amérique du Nord. Dès le printemps suivant, le scorbut ayant tué la moitié des hommes de Dugua, la colonie fut déplacée de l'autre côté de la Baie française (aujourd'hui la Baie de Fundy¹⁰²), à Port Royal¹⁰³.



L'Acadie

Ce n'est pas ici l'endroit pour décrire la longue et complexe histoire de l'Acadie. Suffit-il de dire que le français acadien diffère à de nombreux égards

98. http://fr.wikipedia.org/wiki/Pierre_Dugua_de_Mons

99. http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%8ELe_Sainte-Croix

100. http://fr.wikipedia.org/wiki/Fleuve_Sainte-Croix

101. http://fr.wikipedia.org/wiki/Maine_%28%C3%89tat%29

102. http://fr.wikipedia.org/wiki/Baie_de_Fundy

103. http://fr.wikipedia.org/wiki/Port-Royal_%28Acadie%29

(phonologique, morphologique, syntaxique et lexical) du français Laurentien et que ceci est dû, en partie du moins, au fait que les colons d'Acadie étaient originaires du Maine¹⁰⁴, de l'Anjou¹⁰⁵ et de la Saintonge¹⁰⁶, donc des régions situées au sud de la Loire (en France) et qu'on y retrouve l'influence des parlers angevins, manceau, tourangeau et poitevin-saintongeais, alors que l'origine des colons de la Nouvelle-France était surtout de Normandie¹⁰⁷ ($\pm 20\%$), de l'Île-de-France¹⁰⁸ ($\pm 17\%$) et des provinces de l'Ouest ($\pm 33\%$) (Aunis¹⁰⁹, Poitou¹¹⁰, Perche¹¹¹, Saintonge¹¹²), donc surtout, mais pas exclusivement, des régions situées au nord de la Loire.

Puisqu'il y a eu peu d'immigration de colons d'origine acadienne dans l'Ouest canadien, il s'agira dorénavant surtout du français Laurentien lorsqu'on discutera les variétés de français à l'ouest du Québec.

Comme nous l'avons vu dans les sections précédentes, il existe des communautés francophones, la plupart du temps en situation linguistique minoritaire, dans toutes les provinces de l'Ouest canadien. Ces communautés peuvent de nos jours être constituées de groupes d'origine différentes : Métis francophones, descendants des premiers Métis de l'Ouest, par exemple à Saint-Laurent¹¹³ au Manitoba; Canadiens français « de souche », c'est-à-dire de descendants des premiers colons francophones venus soit directement du Québec¹¹⁴, soit de certains états américains

104. http://fr.wikipedia.org/wiki/Maine_%28province%29

105. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Anjou>

106. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Saintonge>

107. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Normandie>

108. <http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%8ELe-de-France>

109. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Aunis>

110. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Poitou>

111. http://fr.wikipedia.org/wiki/Perche_%28province%29

112. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Saintonge>

113. http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Laurent_%28Manitoba%29

114. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Qu%C3%A9bec>

(par exemple, ceux de la Nouvelle-Angleterre¹¹⁵ ou du Mid-Ouest américain¹¹⁶) ou encore de l'Ontario¹¹⁷; Européens, c'est-à-dire des descendants de colons venus de France, de Belgique ou de Suisse à la fin du XIXe et au début du XXe siècle, ainsi que d'immigrants plus récents, venus du Québec, d'Europe francophone, d'Afrique (surtout du Maghreb et des pays francophones de l'Afrique centrale et occidentale) et même de l'Asie (anciennes colonies françaises, telles que le Viêt Nam, le Cambodge ou le Laos).

1.2. Le français mitchif et le mitchif (proprement dit)

Le vocable « mitchif » [mitʃif] (ou « métchif ») est un terme qui nous vient du français des XVIIe et XVIIIe siècles (mestif), du bas latin *mixticius*, de *mixtus* 'mêlé'. Aujourd'hui, ce terme a été remplacé par « métis, métisse », mais au Canada, il renvoie surtout aux descendants d'unions entre hommes blancs et femmes autochtones.

En français mitchif, les consonnes occlusives alvéolaires /t/ et /d/ deviennent des affriquées palatales [tʃ] et [dʒ] devant les voyelles antérieures fermées (/i/ et /y/). Aussi, les voyelles moyennes /e/ et /o/ ont tendance à se fermer en [i] et [u]. Ces deux règles expliquent la forme 'mitchif'. Chez les Métis, tout comme chez plusieurs groupes amérindiens, le nom de la tribu ou de la bande est utilisé pour désigner aussi la langue qu'ils parlent. Parler « mitchif » veut tout simplement dire parler « la langue métisse ». Mais cette langue peut, à vrai dire, faire référence à plusieurs langues ou variétés de langue distinctes.

Pour certains Métis, le terme fait référence à une variété de français typique des Métis de l'Ouest canadien – le français mitchif; pour d'autres, le terme renvoie à une variété de cri (langue de la famille algonquienne¹¹⁸)

115. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvelle-Angleterre>

116. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Mid-Ouest>

117. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ontario>

118. http://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_algonquiennes

parlée dans la région de L'Île-à-la-Crosse¹¹⁹, au centre-nord de la Saskatchewan qui, à cause de l'influence des missionnaires et des religieuses catholiques francophones qui y ont œuvré pendant de très nombreuses années, a emprunté quelques centaines de mots français. Pour d'autres encore, le terme renvoie à une langue mixte bilingue franco-crie parlée par un petit nombre de Métis du Manitoba, de la Saskatchewan ou encore des états américains du Dakota-du-Nord¹²⁰ et du Montana¹²¹. On comprendra que l'emploi d'un seul terme pour faire référence à trois langues distinctes (une variété de français, une variété de cri¹²² et une langue mixte bilingue) crée une certaine confusion et il n'est pas toujours facile de savoir de quelle langue il s'agit lorsque quelqu'un déclare « parler mitchif ».

Le mitchif, la langue mixte à proprement parler, est relativement unique, car il existe assez peu de langues mixtes bilingues dans le monde, c'est-à-dire des langues constituées d'uniquement deux langues sources (à distinguer cependant des pidgins et des créoles), et le mitchif est la seule langue mixte bilingue impliquant le français. Bien que l'origine du mitchif reste quelque peu mystérieuse, il semblerait qu'il ait été créé par des chasseurs de bisons métis, forcément bilingues en cri et en français, vers le début du XIXe siècle et que par après, cette langue soit devenue le vernaculaire de toute une couche sociale de Métis, souvent les plus démunis. La structure du mitchif est relativement systématique : les syntagmes nominaux (les noms et tous les éléments grammaticaux qui peuvent les déterminer ou les qualifier, comme les déterminants, les adjectifs, etc.) sont majoritairement de souche française, les verbes et les pronoms sont presque toujours de souche crie, les conjonctions et les adverbes peuvent être soit de souche française, soit de souche crie. L'ordre des mots est

119. <http://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%8ELe-%C3%A0-la-Crosse>

120. http://fr.wikipedia.org/wiki/Dakota_du_Nord

121. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Montana>

122. http://fr.wikipedia.org/wiki/Cri_%28langue%29

relativement libre, tout comme en cri¹²³, bien que la pragmatique dicte souvent l'ordre et plus une phrase contient d'éléments français plus l'ordre sera celui du français (sujet-verbe-objet). Dans l'exemple suivant, nous fournissons premièrement la phrase en mitchif; directement sous chaque élément nous fournissons le sens lexical ou morphologique et en dernier lieu le sens général de l'énoncé. L'orthographe utilisée est celle développée par Papen (2004-2005)^{Papen (2004-2005) p.265}, qui tente de représenter le plus fidèlement possible la structure sonore des mots, tant ceux d'origine crie que ceux d'origine française. Dans ce système, les consonnes ou les voyelles muettes du français ne sont tout simplement pas transcrites. Les termes d'origine crie sont en italique, les voyelles doubles indiquent une voyelle longue, zh renvoie à [ʒ], ch à [tʃ], an à [ã], eu à [ø], un double n spécifie que la consonne est prononcée et que la voyelle qui précède est orale, un seul n indique que la voyelle qui précède est nasale.

(1) *eekwaaniki* *lii* *savaazh* *kii- paash- amwak* *la* *viand* *d'original*
 DEM.ANIM.PROX.PL DEF.PL SAUVAGE PASSÉ- SÉCHER - TI3PL DEF.SG.FEM VIANDE DE ORIGINAL

la *viand* *di* *shovreu / tut* *kii- paash- amwak / daa* *di* *pchi sak*
 DEF.SG.FEM VIANDE DE CERF TOUT PASSÉ - SÉCHER- TI3PL DANS INDEF.PL PETIT SAC
 DE VIRGINIE

kii- aashtaa- wak maana / *lii* *savaazh* *gii- kanawaapam-*
 PASSÉ METTRE AI3PL HABITUELLEMENT DEF.PL SAUVAGE 1PPL. PASSÉ- OBSERVER

aanik *ee- ushitput* *aachik* *maana*
 TA1PL-3PL COMP LE-FAIRE CONJ.TA3PL-3' HABITUELLEMENT

'Ces Indiens séchaient la viande d'original, la viande de cerf de Virginie. Ils séchaient tout. Ils la mettaient généralement dans des petits sacs. Nous observions souvent faire les sauvages.'

(adapté de Bakker, 1997, p. 78-79)

Petit texte en mitchif

(adapté de Bakker, 1987, p. 78-79)^{Bakker (1987) p.257}

Discutons brièvement la structure morphosyntaxique de ce bref texte. On remarquera en tout premier lieu qu'effectivement, les substantifs sont tous d'origine française et que les verbes sont d'origine crie, comme il était souligné ci-dessus. Les déterminants (sauf le

123. http://fr.wikipedia.org/wiki/Cri_%28langue%29

démonstratif!) sont également de souche française et les adverbes sont ici de souche cri. On remarquera aussi que le déterminant démonstratif *eekwaaniki* est en cri¹²⁴, contrairement aux autres déterminants, qui sont de source française. C'est qu'en cri, les déterminants démonstratifs s'accordent en genre et en nombre avec le nom qu'ils déterminent. Le genre en cri distingue les entités animées des entités inanimées. Mais il ne faut pas croire que cette distinction est basée sur la réalité objective (où les êtres vivants seraient de genre animé et les objets non-vivants seraient de genre inanimé). Plutôt, la distinction est tout aussi arbitraire que le genre en français. Ici, le démonstratif est de forme animée, puisqu'il détermine le nom 'sauvage'. Ceci veut également dire que les substantifs français doivent s'accaparer non seulement le genre cri (animé/non-animé), afin d'assurer la bonne forme du déterminant démonstratif ainsi que les verbes, qui, comme on le verra, s'accordent en genre et en nombre avec leur complément direct, mais ils doivent également maintenir le genre français (masculin/féminin) afin de garantir la forme correcte des déterminants français. Il est assez curieux d'ailleurs qu'en mitchif, le déterminant démonstratif (toujours en cri) est également toujours accompagné du déterminant défini, ici *lii* 'les', qui sert à indiquer le nombre du substantif français (les sauvages).

Le fait qu'en mitchif on utilise le terme 'sauvage' pour faire référence aux autochtones amérindiens ne doit pas surprendre. C'est ainsi qu'on désignait les Amérindiens en français depuis toujours et le mot n'avait pas nécessairement le sens qu'il a pris aujourd'hui. On voit également que les marqueurs de temps (*kii-*) sont des préfixes verbaux en cri. Le verbe *paash-* 'sécher' prend un suffixe complexe *-amwak* qui indique que le verbe est transitif (qu'il a un complément d'objet) et que ce complément est inanimé ('la viande'). Le suffixe indique également que le sujet (forcément animé puisque seules les entités animées peuvent effectuer une action quelconque)

124. http://fr.wikipedia.org/wiki/Cri_%28langue%29

est pluriel. La forme verbale *kiashtaawak* est constituée d'un préfixe qui indique le temps verbal (au passé), d'un radical *ashtaa-* 'mettre' et d'un suffixe *-wak* qui indique que le verbe est intransitif (qu'il n'a pas de complément), mais que le sujet est à la 3e personne du pluriel et de genre animé. Il faut remarquer d'ailleurs que la notion de 'transitivité' n'est pas nécessairement la même en cri qu'en français, puisqu'en français le verbe 'mettre' est transitif, mais pas en cri. L'adverbe est en cri.

On remarquera ensuite que si l'ordre des mots de la première phrase est celui que l'on connaît en français (sujet-verbe-objet), celui des autres phrases n'est pas celui du français puisque l'ordre est plutôt objet-verbe pour la seconde phrase, complément de verbe ('dans des petits sacs' et 'les sauvages') - verbe dans la troisième et la quatrième. C'est qu'en cri - et donc en mitchif - l'ordre des mots est beaucoup plus libre qu'en français et c'est surtout la pragmatique qui le dictera. Ainsi, dans la troisième phrase, l'emphase est mise sur dans quoi les Indiens avaient l'habitude de mettre la viande séchée et dans la dernière, il s'agit surtout des Indiens qui étaient observés, ce qui explique pourquoi le complément objet est en premier, donnant encore une fois l'ordre objet-verbe. Le verbe *giikanawaapamaanik* est encore une fois doté d'un préfixe verbal qui indique le temps (passé); le radical *kanawaapam* est lui-même composé de deux parties : *-kana-* et *-wapam-*, qui veut dire 'voir', mais le 'sens' de *-kana-* est beaucoup moins évident. Le suffixe *-aanik* indique que le verbe est transitif et que le complément d'objet est animé (les sauvages), que le sujet est à la 1e personne du pluriel et que le complément est à la 3e personne du pluriel. Cette dernière phrase est complexe, puisqu'elle contient une subordonnée, introduite ici par le subordonnant (étiqueté COMP, pour 'complémenteur') *ee-*. En cri, les verbes se conjuguent selon qu'ils se trouvent dans une proposition principale ou selon qu'ils se trouvent dans une proposition subordonnée. Cette seconde conjugaison est appelée 'conjonctive' par les linguistes spécialistes en langues algonquiennes (ici étiqueté CONJ).

De plus, le suffixe verbal indique que le verbe est transitif et que le sujet est à la 3e personne du pluriel (les sauvages). Il indique finalement que le complément est également à la 3e personne (sans indiquer ici le nombre, puisque le complément est la subordonnée elle-même). En cri, on reconnaît deux 'troisième' personnes : la première 3e personne mentionnée dans le discours sera considérée comme la 3e personne, mais toutes les autres 3e personnes introduites dans le discours seront considérées comme étant 'obviatives', ou si l'on veut, des 4e personnes. Ici, on indique ce complément obviatif par l'étiquette 3'.

On aura peut-être remarqué que les items de souche française ne sont pas exactement identiques à ceux que l'on peut avoir en français de référence. Ainsi, 'chevreuil' (cerf de Virginie) se prononce *shovre* [ʃovrø], 'les' se prononce [li:], 'petit' se prononce [ptʃi] au lieu de [pti], etc. C'est que la souche 'française' du mitchif est en réalité le français tel que parlé par les Métis, c'est-à-dire le « français mitchif ». C'est une variété de français laurentien, puisque ce sont les 'voyageurs' venus de la Nouvelle-France (plus tard le Bas-Canada, devenu le Québec d'aujourd'hui) qui ont apporté avec eux leur variété de français et que leurs enfants métis ont préservée, tout en la modifiant ici et là, surtout sous l'influence des langues autochtones qu'ils parlaient (surtout le cri, l'ojobwé¹²⁵ et en moindre mesure l'assiniboine¹²⁶ ou le dakota¹²⁷), créant ainsi une variété distincte du français laurentien, relativement dissidente par rapport à certains aspects de la prononciation, de la morphologie, de la syntaxe et du lexique, comme nous le verrons dans les sections suivantes.



A13PL = Sujet animé de 3e personne pluriel/Verbe intransitif

125. http://fr.wikipedia.org/wiki/Ojibw%C3%A9_%28langue%29

126. http://fr.wikipedia.org/wiki/Assiniboine_%28langue%29

127. http://fr.wikipedia.org/wiki/Dakota_%28langue%29

ANIM = Animé

COMP = Complémenteur

CONJ = Conjonctif

DEF = Défini

FEM = Féminin

INDEF = Indéfini

PASSÉ= Temps passé

PL = Pluriel

PROX = Proximal

SG = Singulier

TA1PL-3PL = Verbe transitif/Sujet de 1e personne pluriel/complément de 3e personne pluriel

TA3PL-3' = Verbe transitif/Sujet de 3e personne pluriel/complément obviatif (4e personne)

TI3PL = Verbe transitif/Sujet de 3e personne pluriel/complément inanimé

1 = 1e personne

3 = 3e personne

3' = Obviatif (4e personne)

1.3. Le français d'Europe

Nous avons vu que de nombreux colons francophones d'origine européenne se sont établis un peu partout dans les Prairies, choisissant soit de s'installer là où il y avait déjà des habitants francophones (métis ou canadiens-français) soit de créer de nouvelles communautés. Ainsi la communauté de Sainte-Rose-du-Lac¹²⁸, près du lac Dauphin au Manitoba, a été créée en 1889 par quelques Métis de Saint-Vital¹²⁹ (petit village non loin de Saint-Boniface¹³⁰, qui fait aujourd'hui partie de la ville de Winnipeg) qui cherchaient un endroit où le fourrage pour leurs troupeaux serait abondant. Quelques années plus tard, une vingtaine

128. http://fr.wikipedia.org/wiki/Sainte-Rose_du_Lac

129. http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Vital_%28Winnipeg%29

130. http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Boniface_%28Manitoba%29

de familles aristocrates françaises, suivies d'autres familles québécoises et canadiennes-françaises, vinrent grossir la communauté. Cette communauté a donc subi l'influence conjointe des Métis, des Européens et des Canadiens-français. C'est la réalité de la plupart des communautés de l'Ouest canadien.

Par contre, des communautés comme celles de Saint-Claude¹³¹ et de Bruxelles¹³² au Manitoba, Cantal, Bellegarde¹³³, Wauchope et Saint-Hubert dans le sud de la Saskatchewan, ont été fondées uniquement par des Français et des Belges, souvent des aristocrates et Saint-Brieux ou White Star, au centre de la province, ont été fondés par des Bretons. Bien évidemment, ces colons et leurs enfants maintenaient leur français d'origine (européen), du moins pour un certain temps. Selon Jackson (1974)¹³⁴ Jackson (1974) p.261, les francophones de la communauté de Bellegarde¹³⁴, Saskatchewan, ont maintenu entre autres, un /R/ uvulaire, alors que les colons de souche laurentienne prononcent surtout un /r/ apical; ils ne diphtonguent pas les voyelles longues, comme le font les locuteurs du français laurentien, et ils ne distinguent pas entre /a/ et /ɑ/ dans des mots comme pattes et pâtes. Au Manitoba, Thogmartin (1974)¹³⁵ Thogmartin (1974) p.268 note également que les locuteurs de Notre-Dame-de-Lourdes¹³⁵, communauté où la majorité des premiers colons était d'origine savoyarde, maintiennent aussi un /R/ uvulaire et prononcent des mots comme chacun, lundi, etc. avec une voyelle nasale écartée /ɛ̃/ plutôt qu'avec une nasale arrondie /œ̃/, comme le font les locuteurs du français laurentien. Et même si, avec le temps, les descendants de ces colons européens ont

131. http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Claude_%28Manitoba%29

132. http://fr.wikipedia.org/wiki/Bruxelles_%28Manitoba%29

133. http://fr.wikipedia.org/wiki/Bellegarde_%28Saskatchewan%29

134. http://www.google.ca/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ed=0CB8QFjAA&url=http%3A%2F%2Ffr.wikipedia.org%2Fwiki%2FBellegarde_%2528Saskatchewan%2529&ei=HOd9VMF_hKk20MuCkAM&usq=AFQjCNHSdD_xg0gkpdhy8T4miYYVK5isOQ&bvm=bv.80642063,d.eXY

135. http://fr.wikipedia.org/wiki/Notre-Dame-de-Lourdes_%28Manitoba%29

éventuellement adopté le parler laurentien, il semblerait qu'on puisse toujours les distinguer des autres francophones. Ainsi, selon Martineau (2014)^{Martineau (2014) p.263}, qui analyse certains aspects du français de locuteurs francophones de la Saskatchewan, les locuteurs de son corpus dont les deux parents sont d'origine européenne n'utilisent jamais la variante *m'as* + infinitif pour indiquer le futur (par exemple, *m'as partir* 'je partirai') – forme qui n'existe pas en français européen – et que ceux dont l'un des deux parents est d'origine européenne l'utilisent rarement (seulement 8,8 % du temps), alors que les locuteurs dont les deux parents sont d'origine québécoise utilisent cette forme 28,2 % du temps. Aussi, la variante 'standard' *je vais* + infinitif est utilisée le plus souvent (68,9 %) par les locuteurs dont les deux parents sont d'origine européenne alors que ceux dont les deux parents sont d'origine québécoise n'utilisent cette variante que 19,2 % du temps, préférant les variantes typiques du laurentien vernaculaire *je vas* (52,6 %) ou *m'as* (28,2 %).

Évidemment, les immigrants québécois, acadiens, européens ou africains récemment arrivés maintiennent leur propre façon de parler français, ce qui fait que dans plusieurs des communautés francophones des provinces de l'Ouest canadien, surtout dans les grandes villes, on entend une multitude d'accents différents. Dans la discussion qui suit, nous nous concentrerons surtout sur les caractéristiques typiques du français laurentien, telles qu'utilisées par les locuteurs canadiens-français de l'Ouest.

2. La description des variétés de français de l'Ouest canadien

Dans les sections suivantes, nous nous proposons de décrire les propriétés générales et spécifiques du français tel qu'employé par la majorité des locuteurs canadiens-français de l'Ouest canadien, c'est-à-dire d'origine laurentienne. Il faut souligner cependant que tout n'est pas encore bien

connu sur les variétés de français de l'Ouest canadien et qu'il existe encore de nombreux aspects qui n'ont pas été étudiés en détail. Forcément, la description que nous présentons dans les lignes suivantes sera relativement partielle et les surgénéralisations inévitables.

2.1. La prononciation

a) Les voyelles

Les voyelles du français laurentien [cf. voyelles.mp4]

Abordons premièrement les particularités phonétiques et phonologiques. Nous commencerons par les voyelles.

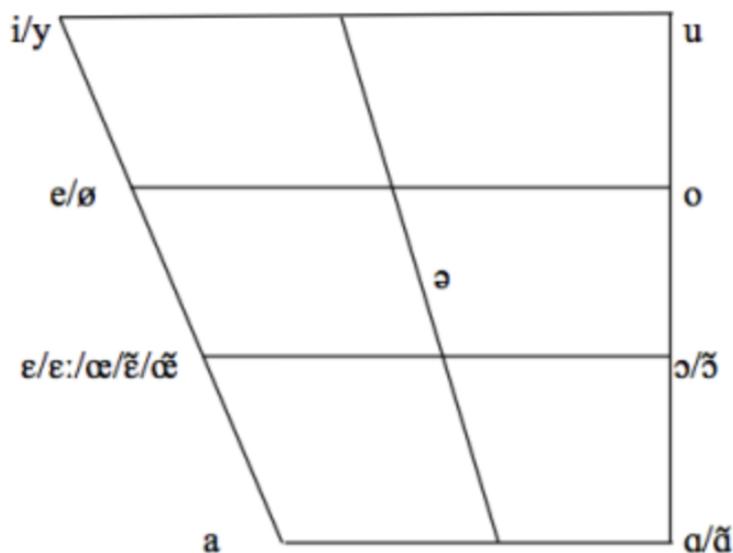


Figure 1. Les voyelles du français laurentien

Les voyelles du français laurentien

Tout comme pour le français québécois, la structure phonologique des français de l'Ouest est quelque peu conservatrice par rapport au français dit 'de référence' (le français standard européen) : les distinctions entre /a/ et /ɑ/ (« pattes » vs « pâtes »), /ẽ/ vs /œ̃/ (« lin » vs « l'un ») et /ε/ vs /ε:/ (« renne » vs « reine ») sont maintenues de façon remarquablement stable. Des mots comme « cap », « lac », « lame », « canne », « tache » et « malle » se prononcent donc avec un /a/, mais des mots comme « râpe », « Jacques », « âme », « âne », « tâche » et « mâle » contiennent un /ɑ/. On prononce les mots suivants avec un /œ̃/ plutôt qu'avec un /ẽ/ : « un », « brun », « chacun », « défunt », etc., et la voyelle est longue dans des mots comme « arrête », « bête », « épaisse

», « évêque », « fête », « fève », « honnête », « maître », « même », « problème », « rêve », « tête », etc. (Walker, 2005, p. 191^{Walker (2005) p.268}).

Si ces oppositions phonologiques sont très stables partout, la variation phonétique est assez frappante. En voici les principales :

- Les voyelles fermées /i,y,u/ sont 'relâchées', c'est-à-dire prononcées légèrement plus ouvertes et avec moins de tension, donc [ɪ], [ʏ] et [ʊ], lorsqu'elles se trouvent en syllabe finale de mot se terminant par une ou plusieurs consonnes non-allongeantes (c'est-à-dire toutes les consonnes sauf /v/, /vr/, /z/, /ʒ/ et /r/) : « pipe », « vite », « tic », « vide », « ligue », « lisse », « riche », « cousine », « filtre », « fil », « film »; « jupe », « lutte », « Luc », « rude », « Hugues », « nul », « suce », « ruche », « lustre »; « soupe », « route », « bouc », « soude », « joug », « boule », « pouce », « bouche », « poutre », etc. De nombreux locuteurs généralisent ce relâchement à toutes les syllabes fermées, peu importe leur position dans le mot : « biscuit » [biskɥi], « vulgaire » [vʊlgɛːr], « boulevard » [bʊlvɑːr], etc. Il se peut même que la voyelle soit relâchée en syllabe ouverte, due à ce qu'on appelle 'l'harmonie vocalique', c'est-à-dire que la nature d'une voyelle influence la nature d'une voyelle voisine, de sorte que les deux tendent à devenir semblables. Dans un mot comme « cuisine », le /i/ de la syllabe finale est relâchée puisque la syllabe se termine par une consonne non-allongeante. Ce relâchement déclenche également le relâchement du /i/ de la première syllabe, même s'il se trouve dans une syllabe ouverte : [kɥizɪn] mais [kɥizɪnje] « cuisinier », puisque dans ce cas-ci, les voyelles qui suivent le premier /i/ ne sont pas relâchées.

- Les voyelles fermées peuvent être 'dévoisées', c'est-à-dire qu'elles peuvent perdre leur sonorité habituelle lorsqu'elles se trouvent entourées de deux consonnes sourdes, quel que soit le découpage syllabique. On indique ce dévoisement par un petit cercle en dessous de la voyelle : « équiper » [ekɪpɛ], « député » [depytɛ], « écouter » [ekɥtɛ], etc.

- Ce dévoisement peut même aller jusqu'à la syncope de la voyelle, c'est-à-dire que la voyelle n'est simplement plus prononcée : « politique » [pɔltsɪk], « piscine » [psɪn], « député » [depte], etc.
- Les voyelles nasales /ã/ et /ɛ̃/ ont tendance à être réalisées de manière plus antérieure : /ɛ̃/ → [ẽ] et /ã/ → [æ̃] : « bain » [bẽ], « main » [mẽ], « vingt » [vẽ], etc., et « banc » [bæ̃], « gant » [gæ̃], « cent » [sæ̃], etc.
- Par contre, certaines autres voyelles subissent un mouvement contraire, la postériorisation, c'est-à-dire qu'elles sont prononcées plus à l'arrière de l'espace vocal, toujours en syllabe ouverte, finale de mot : /ɛ/ → [æ] et /a/ → [ɑ] ou même [ɔ] : « parfait » [parfæ] (vs « parfaite » [parfɛt]), « jamais » [zamæ] et « éclat » [eklɑ] ou [eklɔ] vs « éclater » [eklate]), « chat » [ʃɑ] ou [ʃɔ] (vs « chatte » [ʃat]), « Canada » [kanada]/[kanadɔ], etc.
- Chez les plus vieux locuteurs surtout, les /ɛ/ suivis du groupe /RC/ (c'est-à-dire un /R/ suivi de n'importe quelle consonne) deviennent des /æ/ : « couverte » [kuvært], « merci » [mærsi], « vierge » [vjæɾʒ], etc.
- Toutes les voyelles longues (celles-ci peuvent être longues de manière inhérente, comme les voyelles nasales ou encore le /ɛ:/ long, ou elles peuvent être longues dû à l'effet des consonnes dites 'allongeantes' (/v/, /vr/, /z/, /ʒ/ et /r/)) ont tendance à être prononcées en diphtongues dans certaines positions. Une diphtongue est une voyelle dont le timbre est instable, c'est-à-dire qu'elle commence avec un certain timbre, mais qu'elle termine par un timbre plus élevé, ceci étant dû au fait que la langue s'élève progressivement durant la production de la voyelle. Par exemple, en anglais, des mots comme *side* [sajd], *play* [plɛj], *out* [awt], *sow* [sow], etc., contiennent tous des voyelles diphtonguées. Le français de référence ne connaît pas ce type de voyelles, bien qu'en ancien et en moyen français elles étaient fort communes. L'orthographe contemporaine montre d'ailleurs souvent l'état historique ou étymologique de ces voyelles. Ainsi, le ai de « laide » ou « aise », le au de « chaude » ou « fausse », le ou de « coude » ou « soute », etc., indiquent

tous qu'ils étaient prononcés comme des diphtongues en ancien et en moyen français. Il ne faut pas croire, cependant, que les voyelles diphtonguées du français Laurentien sont des continuations des voyelles de l'ancien ou du moyen français, car elles sont historiquement distinctes. La diphtongaison des voyelles longues en français Laurentien est peut-être une des caractéristiques les plus typiques de ce parler, et c'est en partie à cause d'elles qu'on reconnaît facilement un locuteur francophone canadien. La distribution des voyelles diphtonguées est régie par un certain nombre de conditions : elles doivent se trouver dans une syllabe terminée par une ou plusieurs consonnes et la syllabe doit être finale de mot. Par exemple, des mots comme « rosé » ou « arrosé » ne contiennent pas de voyelles diphtonguées puisqu'elles se trouvent dans des syllabes ouvertes : [RO:ze], [a.RO:ze] mais la voyelle de « rose » sera par contre diphtonguée : [RO^wz]. Les voyelles fermées et mi-fermées commencent avec leur timbre 'normal' et se terminent sur un timbre encore plus fermé. Par contre, pour les voyelles mi-ouvertes, le timbre de départ n'est pas nécessairement celui de la voyelle originale, mais peut être un timbre vocalique légèrement plus bas. Ainsi la voyelle longue /ɛ:/ peut se diphtonguer en [a^j] où [a] est plus ouvert que [ɛ:]. Voici quelques exemples de diphtongues en français albertain

(exemples tirés de Walker 2005, p. 192-193^{Walker (2005) p.268}), mais qu'on entend également dans les autres provinces de L'Ouest :

<i>/ɛ̃/</i> → [ɛ̃ ^l]	<i>/œ̃/</i> → [œ̃ ^q]	<i>/ɔ̃/</i> → [ɔ̃ ^w]	<i>/ɑ̃/</i> → [ɑ̃ ^w]
<i>crainte</i> [krɛ̃ ^l t]	<i>défunte</i> [defœ̃ ^q t]	<i>ombre</i> [ɔ̃ ^w br]	<i>lente</i> [lɑ̃ ^w t]
<i>teinte</i> [tɛ̃ ^l t]	<i>emprunte</i> [ɑ̃prœ̃ ^q t]	<i>compte</i> [kɔ̃ ^w t]	<i>trempe</i> [trɑ̃ ^w p]
<i>/i/</i> → [i ^l]	<i>/y/</i> → [y ^q]	<i>/u/</i> → [u ^w]	
<i>vire</i> [vi ^l r] ²	<i>pur</i> [py ^q r]	<i>tour</i> [tu ^w r]	
<i>arrive</i> [ari ^l v]	<i>jugé</i> [ʒy ^q ʒ]	<i>rouge</i> [ru ^w ʒ]	
<i>/e/</i> → [e ^l]	<i>/ø/</i> → [ø ^q]	<i>/o/</i> → [o ^w]	
<i>neige</i> [ne ^l ʒ]	<i>neutre</i> [nø ^q tr]	<i>chaude</i> [ʃo ^w d]	
<i>steak</i> [ste ^l k] ³	<i>jeûne</i> [ʒø ^q n]	<i>côte</i> [ko ^w t]	
<i>/ɛ/</i> → [ɛ ^l] ou [a ^l]	<i>/œ/</i> → [œ ^q]	<i>/ɔ/</i> → [ɔ ^w]	
<i>père</i> [pe ^l r]/[pa ^l r]	<i>beurre</i> [bœ ^q r]	<i>port</i> [pɔ ^w r]	
<i>fève</i> [fe ^l v]/[fa ^l v]	<i>peur</i> [pœ ^q r]	<i>fort</i> [fɔ ^w r]	
	<i>/ɑ/</i> → [ɑ ^w]		
	<i>pâte</i> [pa ^w t]		
	<i>part</i> [pa ^w r]		

Les voyelles

- Lorsqu'une voyelle nasale n'est pas en situation d'être diphtonguée, donc pas en syllabe fermée en finale de mot, elle sera longue, si elle se trouve dans une avant-dernière syllabe, comme dans « princesse » [prɛ̃ːsɛs], « emprunter » [ɑ̃prœ̃ːtɛ], etc., et elle sera brève dans toutes les autres positions : « saint » [sɛ̃], « institution » [ɛ̃stɪtsɪsjɔ̃], « démonstration » [demɔ̃strasjɔ̃], etc. (Ostiguy, Sarrasin et Irons, 1996^{Ostiguy, Sarrasin et Irons (1996) p.264}).

- Les diverses réalisations phonétiques de oi comme dans « moi » , de ois comme dans « trois » et de oir comme dans « voir » , en français Laurentien, et donc en français de L'Ouest, sont également fort variées et sont souvent considérées comme marque typique du parler français

canadien. Selon Les chercheurs (Picard, 1974^{Picard (1974) p.266}; Walker, 1984^{Walker (1984) p.268}; Dumas 1987^{Dumas (1987) p.259}, Paradis et Dolbec, 1992-1998^{Paradis et Dolbec (1992-1998) p.266} et Ostiguy et Tousignant, 2008^{Ostiguy et Tousignant (2008) p.265}, entre autres), il existerait pas moins d'une dizaine de façons de réaliser oi, ois et oir en français québécois et toutes ces variantes se trouvent également dans les parlers de L'Ouest (Papen et Bigot, 2014^{Papen et Bigot (2014) p.266}). Voici les réalisations possibles :

- a. [we] dans « moi », « toi », « quoi », « choisir », « vois-tu », etc.
- b. [wa] dans « doigt », « abois », « toit », « émoi », etc.
- c. [wɛ] dans « poil », « poilu », « moine », « moineau », « voyons », etc.
- d. [wɔ] dans « trois », « bois », « Boisvert », « loi », etc.
- e. [wɛ:], [weʃ], [waʃ] ou [wa^w] dans « boîte », « noir », « voir », « soirée », etc.
- f. [ɛ] dans « droit », « adroit », « froid » (prononcés drette, adrette, frette)
- g. [e] dans « crois », « noyer », « croyable », « accroire », etc.
- h. [ɔ] dans « poignée », « poigner », « poitrine », etc.

Le français mitchif présente quelques distinctions par rapport au système qui prévaut ailleurs en français Laurentien. Ainsi, les voyelles fermées et mi-fermées postérieures (/u/ et /o/) ne sont pas distinguées. Cela veut dire qu'on ne fait aucune distinction entre « loup » et « lot », « pou » et « pot », « sou » et « sot », « nous » et « nos », « houx » et « haut », etc. Selon Rosen et Lacasse (2014)^{Rosen et Lacasse (2014) p.267}, ceci serait dû au fait qu'en cri¹³⁶ et en ojibwé¹³⁷, ces deux voyelles ne sont pas distinguées et que c'est donc à cause de l'influence des langues autochtones sur le français mitchif que ce dernier

136. http://fr.wikipedia.org/wiki/Cri_%28langue%29

137. http://fr.wikipedia.org/wiki/Ojibw%C3%A9_%28langue%29

se distingue des autres variétés de français laurentien, où la distinction entre /u/ et /o/ est toujours pertinente. Par contre, la distinction entre les voyelles fermées et mi-fermées antérieures écartées (/i/ et /e/) et arrondies (/y/ et /ø/) est également neutralisée en français mitchif, et on ne distingue pas toujours entre « dit » et « dé », « mis » et « mai », « jus » et « jeu », « du » et « deux », etc. Si Rosen et Lacasse (2014)^{Rosen et Lacasse (2014) p.267} peuvent effectivement invoquer l'influence des langues autochtones sur le français mitchif pour expliquer la non-distinction entre /u/ et /o/, cet argument ne tient pas pour les voyelles antérieures parce que, premièrement, ces langues ne contiennent pas de voyelles antérieures arrondies et que deuxièmement, on distingue en cri et en ojibwé entre les voyelles /e:/ et /i:/. Le fait qu'en français mitchif les /i/ et les /e/ ou les /y/ et les /ø/ ne sont pas distingués est donc tout probablement dû à un changement interne, mais sans doute influencé par la non-distinction entre /u/ et /o/.

Un autre phénomène assez typique du français mitchif est le fait que les voyelles moyennes-ouvertes (/ɛ/, /æ/ et /ɔ/) sont souvent prononcées comme des voyelles mi-fermées : donc « pèse » se prononce [pe:z], « meule » se prononce [mø:l] et « nord » se prononce [no:r]). Aussi, les voyelles ne s'allongent pas nécessairement devant les consonnes allongeantes. Cela veut dire qu'un mot comme « père » ou « mère » se prononcera surtout [per] et [mer] plutôt que [pɛ:r] et [mɛ:r].

Un phénomène beaucoup plus variable est celui ce qu'on appelle 'l'harmonie vocalique', c'est-à-dire qu'une voyelle devient semblable à une autre voyelle dans le mot, souvent une voyelle accentuée. En français mitchif, cette harmonie joue surtout sur la voyelle /y,/ qui a tendance à se délabialiser lorsque la syllabe qui suit contient un /i/ : on dira donc [fizi] pour « fusil », [mizik] pour « musique », etc.

Toutes les autres voyelles du français mitchif sont semblables à celles du français laurentien, sauf que les Métis n'ont pas tendance à diphtonguer les voyelles

Longues, comme le font les locuteurs du français Laurentien. C'est là également une autre façon de reconnaître un locuteur du français mitchif. Mentionnons finalement qu'en français mitchif, il y a une forte tendance à nasaliser toute voyelle qui suit une consonne nasale, surtout la palatale /ɲ/, comme dans « agneau », qui sera prononcé [aɲõ]. Ceci vaut également pour les autres consonnes nasales, mais de façon beaucoup plus variée : « anneau » [ano] ou [anõ], etc.

b) Les consonnes

Les consonnes du français Laurentien [cf. consonnes.mp4]

Les phonèmes consonantiques du français de L'Ouest ne diffèrent pas sensiblement de ceux du français de référence, à l'exception près que le /h/ est prononcé dans certains mots (la liste est plus ou moins fermée) comme « hache », « honte », « dehors », « haut », etc., et que la réalisation phonétique précise de la vibrante /r/ est très variable. Chez la plupart des locuteurs âgés, elle se réalise presque toujours en un [r] apical alvéolaire (ou dental). C'est d'ailleurs là un des traits conservateurs du français de L'Ouest, puisque c'était ainsi qu'on le prononçait traditionnellement dans tout l'ouest du Québec.

Chez les plus jeunes, on entend de plus en plus la vibrante uvulaire [R] ou même la fricative vélaire [ʁ], sans doute sous l'influence de l'école, où de nombreux professeurs québécois enseignent, et qui utilisent en général ces variantes, devenues presque systématiques au Québec contemporain. Chez les locuteurs dont le français n'est pas la langue dominante, on entend souvent la variante battante [r] de l'anglais, du moins lorsqu'elle est en position initiale de mot.

Chez tous les locuteurs, on entend également l'approximante alvéolaire [ɹ], surtout associée à l'anglais. Ainsi, c'est cette variante qu'on entend dans des mots empruntés à l'anglais comme *starter* 'démarreur', *flirt*, *card* 'carte', *hamburger*, etc. Ajoutons finalement une dernière variante, le 'r vocalisé' qui n'apparaît qu'en fin de mot. Dans ce cas, la consonne n'est pas vraiment

articulée et on entend surtout un changement de timbre de la voyelle qui précède. Ainsi, des mots comme « peur », « faire », « nord », etc., peuvent être prononcés [pa^w:], [fa^j:], [na^w:]. Cette prononciation est également connue au Québec.

Tout comme au Québec, les occlusives dentales /t/ et /d/ deviennent des affriquées alvéolaires [tʃ] et [dʒ] devant les voyelles antérieures /i/ et /y/, ainsi que devant les glides antérieurs /j/ et /ɥ/ : « tu dis 'tuile' et 'd'huile » se prononce [tʃydzitsɥiledʒɥɪl]. Cette assibilation est presque systématique au Québec, même chez les élites, et le phénomène passe totalement inaperçu. Par contre, si tous les linguistes qui ont étudié les parlers des provinces de l'Ouest attestent l'assibilation (Ellis, 1965^{Ellis (1965) p.260} et McDonald, 1968^{McDonald (1968) p.263} pour la Colombie-Britannique; Rochet, 1993^{Rochet (1993) p.267} et 1994^{Rochet (1994) p.267} et Walker, 2005a^{Walker (2005) p.268} pour l'Alberta, Jackson, 1974^{Jackson (1974) p.261} et Papen et Bigot, 2014^{Jackson (1974) p.261} pour la Saskatchewan; Thogmartin (1974)^{Thogmartin (1974) p.268} pour le Manitoba), ils soulignent également qu'elle est beaucoup plus variable dans l'Ouest qu'au Québec (Bento, 1998^{Bento (1998) p.257}). Selon Walker (2005a)^{Walker (2005) p.268}, ceci reflète tout probablement la situation qui prévalait au Québec à la fin du XIXe siècle et au début du XXe, où l'assibilation n'était probablement pas aussi fréquente qu'elle ne l'est aujourd'hui.

On prononce un certain nombre de mots avec un [t] final : « fait » [fɛt], « icitte » [isɪt], « tout » [tut], « pantout » ('pas du tout') [pãtut], « frette » ('froid') [frɛt], « drette » ('droit') [drɛt], etc. Ce phénomène est également connu au Québec et en Ontario.

Dans le parler vernaculaire, tant au Québec qu'à l'ouest du Québec, on a tendance à réduire les groupes consonantiques finals. Les mots se terminant par une occlusive suivie d'une liquide (/r/ ou /l/) perdent la liquide : « aveugle » [avœg], « faisable » [fəzab], « perdre » [pɛrd], etc. Les groupes constitués de /s/, suivi d'une autre consonne, suivi ensuite d'une liquide se

réduisent au simple /s/ : « ministre » [minis], « piastre » [pjas] et finalement, dans des groupes de deux occlusives ou d'une fricative suivie d'une occlusive, la seconde consonne tombe : « architecte » [aʁʃitɛk], « à l'est » [alɛs], « juste » [ʒys], etc.

Il existe également un certain nombre de prononciations consonantiques qui sont relativement variables, typiques surtout du parler populaire ou vernaculaire. Toutes ces prononciations sont attestées au Québec :

- La palatalisation de /t,d/ et de /k,g/ : « moitié » [møkje], « diable » [gjab], « bon dieu » [bɔ̃jø], « culotte » [ʃylɔt], « drogue » [dʁɔj];
- La chute d'un /f/ final dans certains mots : « bœuf » [bø], « neuf » [nø];
- La métathèse de /rə/ et /lə/ : « creton » [kærtɔ̃], « grenouille » [gəʁnuj] ou [gɔʁnuj], « le gars » [ɛlgɔ];
- La vélarisation de /ŋ/ final en [ŋ] : « signe » [sɪŋ], « beigne » [bɛŋ], « cogne » [kɔŋ], etc.
- L'assimilation des consonnes occlusives sonores finales, précédées d'une voyelle nasale : une consonne occlusive sonore finale (/b,d,g/) deviendra une consonne nasale avec le même lieu d'articulation lorsqu'elle est précédée d'une voyelle nasale : « tombe » [tɔ̃m], « bande » [bã̃n], « langue » [lã̃ŋ], etc.

Chez certains locuteurs dont le français n'est plus la langue dominante, on entend bien l'influence de l'anglais dans la réalisation des consonnes occlusives sourdes (/p,t,k/) en initiale de mot puisque ces consonnes tendent à être réalisées avec une certaine aspiration [p^h], [t^h], [k^h], comme dans « pas » [p^hɔ], « tas » [t^hɔ], « cas » [k^hɔ], etc.

Le français mitchif se démarque du parler des Canadiens français de l'Ouest (et donc de ceux du Laurentien en général) par deux traits consonantiques. Si dans les provinces de l'Ouest les /t/ et les /d/ peuvent être assibilés devant les voyelles et les glides antérieurs, en français mitchif, la tendance est surtout à l'affrication

palatale. C'est même devenu un marqueur identitaire des Métis. On prononcera donc « métis » [mitʃis] (ou, bien sûr, [mitʃif]), « dimanche » [dʒimɑ̃ʃ], « jeudi » [ʒødʒi], « bon dieu » [bɔ̃dʒø], etc. Soulignons néanmoins que ce n'est pas seulement les Métis francophones qui utilisent une affriquée palatale plutôt qu'une affriquée alvéolaire. Selon plusieurs chercheurs (Tassé, 1981^{Tassé (1981) p.268}; Dumas, 1987^{Dumas (1987) p.259}), les locuteurs de la Beauce¹³⁸, au Québec, le font aussi. Cela ne veut pas dire que les deux phénomènes sont liés, car la majorité des coureurs de bois qui se sont rendus dans l'Ouest canadien durant la période de la traite des fourrures et qui ont donné naissance au français mitchif ne venaient pas en majorité de la Beauce, mais plutôt des villages entre Trois-Rivières¹³⁹ et Montréal (par exemple, Maskinongé¹⁴⁰) sur la rive nord du Saint-Laurent et de la région de Sorel¹⁴¹ ou de Gentilly¹⁴², sur la rive sud.

Le second trait typique des Métis varie énormément selon les locuteurs. Il s'agit du phénomène d'harmonie consonantique. Pour certains locuteurs, si un mot contient deux consonnes fricatives, celles-ci doivent nécessairement se prononcer au même lieu d'articulation. Ainsi, un mot comme « chaise » se prononcera [sɛz], et « sécher » se prononcera soit [sɛsɛ] « soit » [ʃɛʃɛ].

2.2. La morphosyntaxe

La morphosyntaxe du français laurentien [cf. morphosyntaxe.mp4]

Selon Parisse (2009, p. 1)^{Parisse (2009) p.266} : « la morphosyntaxe concerne l'ensemble des structures qui permettent de construire grammaticalement un énoncé. Elle porte aussi bien sur les formes des mots, flexions régulières et irrégulières, variantes irrégulières de certains noms et verbes, l'agencement des

138. http://fr.wikipedia.org/wiki/Beauce_%28Qu%C3%A9bec%29

139. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Trois-Rivi%C3%A8res>

140. http://fr.wikipedia.org/wiki/Maskinong%C3%A9_%28municipalité%29

141. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Sorel-Tracy>

142. http://fr.wikipedia.org/wiki/Gentilly_%28B%C3%A9cancour%29

marques syntaxiques autour du nom (déterminants, etc.), du verbe (pronoms, etc.), de l'adjectif, de l'adverbe, et enfin de l'organisation des mots et groupes de mots dans un énoncé ou une phrase. »

Soulignons immédiatement qu'il est impératif de faire une distinction essentielle entre la morphosyntaxe de l'oral et celle de l'écrit. La première est beaucoup plus libre (ou floue) que la seconde, puisque lorsqu'on écrit, on se soumet généralement aux règles fixées par les grammairiens et consignées dans les grammaires d'usage (par exemple, *Le Bon usage*¹⁴³ de Grevisse-Goosse), mais ces règles ne fonctionnent pas nécessairement de la même manière ou n'existent tout simplement pas à l'oral. Par exemple, si à l'oral on peut très bien dire « Faut pas qu'i parte ! », cela ne serait pas acceptable à l'écrit, où on exigerait « Il ne faut pas qu'il parte ! ». Il faut également distinguer entre les niveaux de langue à l'oral. Un texte lu à voix haute – qui n'est pas réellement de l'oral mais de l'écrit oralisé – n'aura certainement pas la même structure morphosyntaxique que celle d'un discours public spontané, et ce dernier se distinguera également des énoncés produits, par exemple, dans une conversation informelle ou familière entre amis, etc. Dans les lignes qui vont suivre, il s'agira uniquement de structures morphosyntaxiques typiques de discours oraux familiers ou vernaculaires.

La morphosyntaxe des variétés françaises de l'Ouest canadien n'a pas encore été entièrement décrite – loin de là. Néanmoins, nous disposons de quelques descriptions partielles ou générales pour l'une ou l'autre des variétés, et c'est à partir de celles-ci que nous présenterons les caractéristiques morphosyntaxiques les plus typiques (par exemple, Canac-Marquis et Guilbault, 2014^{Canac-Marquis et Guilbault (2014) p.258} pour la Colombie-Britannique; Rochet, 1993^{Rochet (1993) p.267} et 1994^{Rochet (1994) p.267}, Walker, 2005a^{Walker (2005) p.268} et 2005b^{Walker (2005b) p.269} pour l'Alberta; Hallion Bres, 2004^{Hallions Bres (2004) p.261} et 2006^{Hallion Bres (2006) p.261} et Rodriguez, 2006^{Rodriguez (2006) p.267} pour le Manitoba; Papen, 2004b^{Papen (2004b) p.265} pour le français mitchif). Comme nous le verrons, la très grande majorité

143. http://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Bon_Usage

des phénomènes observés sont également connus et utilisés au Québec, et certains d'entre eux sont même connus et utilisés en français hexagonal. Soulignons finalement que bon nombre des phénomènes que nous allons décrire ci-dessous sont le résultat soit de l'influence prépondérante de la langue anglaise, soit des tendances naturelles de l'évolution des langues en général et de la langue française en particulier, ou encore des deux à la fois. Nous y reviendrons.

a) Le nom et le groupe nominal

Pour le nom, il faut distinguer entre dérivation (lexicale) et flexion (grammaticale). En fait de dérivation, les parlers français de l'Ouest canadien ne diffèrent pas beaucoup du français québécois. Par exemple, le suffixe *-age* y est très productif, tout comme au Québec, car il s'ajoute à de nombreux radicaux qui ne prennent généralement pas ce suffixe en français hexagonal et pour certains, même pas au Québec (indiqué ici par un astérisque) : « *chiâlage* » 'action de se plaindre', « *campage* »* 'faire du camping', « *cannage* » 'mettre en conserve', « *entraînage* »* 'entraînement', « *équitage* »* 'équitation', « *voyageage* »* 'faire la navette', « *chantage* »* 'action de chanter', etc. Le suffixe *-erie*, très productif au Québec, l'est également dans l'Ouest : « *binerie* » 'gargotte' (de l'anglais *bean* 'haricot'), « *menterie* » 'mensonge', « *aluminerie* » 'usine de traitement d'aluminium', « *grainerie* » 'entrepôt pour grains, silo', etc. Mentionnons finalement l'emploi très fréquent du suffixe *-eux* : « *niaiseux* » 'idiot', « *téteux* » 'lèche-cul', « *ostineux* » 'ergoteur', « *chevreaux* » (< chevreuil) 'cerf de Virginie', etc.

Quant à la flexion nominale, elle ne diffère pas essentiellement des autres parlers français transnationaux. Par contre, le genre de certains noms en français laurentien (surtout des emprunts à l'anglais) diffère de celui en français de France : « *une job* » vs « *un job* », « *une toast* » vs « *un toast* », etc. Aussi, un certain nombre de mots à initiale vocalique qui sont masculins en France sont de genre féminin en français

Laurentien : « autobus », « aspirateur », « hôpital », « été », « automne », « hiver », « avion », etc. Walker (2005a, p. 195-196)^{Walker (2005) p.268} note par ailleurs que des différences de genre se trouvent également pour certains autres noms: ce grosseur-là 'cette grosseur', ce place-là 'cette place', on est allé au Belgique, etc. Le même phénomène existe aussi en français mitchif (Papen, 2004a)^{Papen (2004a) p.265} : Ton garçon, elle est smatte (< angl. smart) 'Ton garçon, il est intelligent'; La mousse, i' se fait où ce qu'i' l'est à l'abri du soleil. Il est tentant de considérer que cette confusion de genre serait imputable à l'anglais, qui n'a pas de genre grammatical, et il semblerait effectivement, du moins pour les exemples cités par Walker pour l'Alberta, que ce soit des locuteurs dont la langue dominante est l'anglais qui les produisent. Par contre, pour le français mitchif, il est possible que ce soit plutôt l'influence des langues algonquiennes qui soit en cause, puisque dans ces langues, même s'il existe une distinction de genre, celle-ci est de l'ordre animé/non-animé et non de l'ordre masculin/féminin.

Il y a peu à dire sur les déterminants. En français québécois, les déterminants démonstratifs ce, cet et cette sont souvent remplacés par la forme unique c't'e (prononcé [stə] devant une consonne et c't' ([st]) devant une voyelle) : c't'homme-là, c't'e femme-là, etc. Ces formes ont également été attestées par Rochet (1993)^{Rochet (1993) p.267} pour le français d'Alberta et par Hallion Bres (2006)^{Hallion Bres (2006) p.261} pour le français manitobain. Par contre, selon Walker (2005a, p. 195)^{Walker (2005) p.268}, ces formes ne seraient pas utilisées par les locuteurs de son corpus de la région de la Rivière-la-Paix, au nord-ouest de l'Alberta et les déterminants ce, cet, cette restent bien préservés. Selon lui, ce serait là un trait distinctif de cette variété.

Il y a très peu de différences entre les déterminants possessifs et ceux du français de référence. Notons simplement la prononciation sans /r/ final de leur en

position pré-consonantique : Leur table [løtab]; en position pré-vocalique, on aura soit [lœR], soit [løz] : Leur ami [lœRami]/[løzami].

Les langues algonquiennes font systématiquement une distinction entre la possession « aliénable » et la possession « inaliénable »; dans celle-ci, on inclut les parties du corps, les termes de parenté et certains objets considérés comme étant des possessions importantes ou habituelles (sa maison, son poêle, son chien, sa pipe, etc.). Ceux-ci doivent toujours être accompagnés d'un déterminant possessif (toujours exprimé par un préfixe nominal). Le français mitchif semble avoir calqué cette construction puisque les substantifs exprimant une possession inaliénable prennent en général un déterminant possessif, le plus souvent au singulier : c'est un de mon oncle qui est avec un de son ami; ça, ici, c'est une aut' ma nièce, etc.

Une autre différence qu'affiche le français Laurentien (et les variétés de l'Ouest canadien) est que le l du déterminant défini la ou les s'efface dans certains contextes très précis (on verra ci-dessous que cela s'applique également aux pronoms complément d'objet direct la ou les) : dans la rue [dãary] (qui peut même devenir [dã:ry]), sur la table [syatab] (qui peut devenir [sa:tab]), dans les arbres [dãezarb] (qui peut devenir [dã:zarb]), donne-moi les livres [dɔnmweeli:v] (qui peut devenir [dɔnmwe:li:v]), etc.

Les adjectifs dans les variétés de l'Ouest sont en général comme en français de référence. Notons simplement que quelques adjectifs ont une forme féminine distincte de celle en français de référence : « crute » 'crue', « pourrite » 'pourrie', « pointuse » 'pointue', etc.

b) Les pronoms personnels

La description des pronoms personnels est quelque peu plus détaillée pour les variétés de français Laurentien et ceux-ci affichent plusieurs différences par rapport au français hexagonal.

- La plupart des pronoms ont une forme tronquée : il → [i] devant consonne, [j] devant voyelle, elle → [a] devant consonne, [al] devant voyelle et [ɛ] devant certaines formes du verbe être : elle est partie [ɛpartsi]), ils → [i] devant consonne, [iz] ou [j] devant voyelle. On remplace le plus souvent elles par ils (et voir la prononciation ci-dessus) : Les châssis, ils [j] avaient une poignée; Les charrues, ils [i] pouvaient pas être partout... et les pronoms complément objet indirect lui et leur sont remplacés par y ([i] ou [j]) et leu ([lø]) devant consonne, [løz] devant voyelle, respectivement : je lui donne [ʒidɔn], elle lui a dit [ajadzɪ], je leur donne [ʒlødɔn], je leur ai donné [ʒløzedɔne]; leur peut également être remplacé par les : on les donne la salle...;

- Les suites de pronoms clitiques comme, je les, je la, il la, je te le, je te la, etc. ont tendance à former des crases comme dans : je les prendrais ben... [ʒepɾɑ̃dɾɛbɛ̃]; je la vois [ʒavwa]; je te le donne [ʃtældɔn]; je te la donne [ʃtadɔn]; etc. Par contre, le l des pronoms le et la se redouble lorsqu'ils perdent leur voyelle et qu'ils sont précédés d'une voyelle : je l'ai vue [ʒællevy].

- À l'impératif, l'ordre des pronoms complément d'objet n'est pas celui attendu : au lieu de donne-le-moi/donne-le-toi/donne-le-nous, etc., on aura donne-moi-le/donne-toi-le/donne-nous-le (souvent prononcé lé [le]). La combinaison le lui/la lui est réduite à y : donne-le/la-lui devient donne-z-y. À l'impératif négatif, on utilise le même ordre postposé qu'à l'affirmatif : donne-moi-le pas; donne-z-y pas, etc. Finalement, l'un des pronoms conjoints peut être remplacé par un pronom disjoint : au lieu de donne-le-lui on peut entendre donne-le à lui; au lieu de donne-le-moi on aura donne-le à moi, etc.

- Le pronom personnel sujet de la 1^{ère} personne du pluriel nous n'est presque jamais employé et est remplacé par on;

- En général, les pronoms sujets conjoints (comme on, vous, ils, elles) sont accompagnés par la forme disjointe, renforcée par -autres (prononcé [ot]) : nous-aut', on part; vous allez partir, vous-aut'; eux-aut', i' sont partis, etc. C'est également la forme renforcée que l'on voit

lorsque le pronom est objet d'une préposition : une famille à côté de nous-aut' ; y avait pas rien pour eux-aut' au Québec ;

- Les pronoms *moi* et *toi* se prononcent surtout [mwe] et [twe].

- Dans tous les parlers laurentiens, le pronom *ça* peut être employé pour faire référence à des personnes, soit comme sujet, soit comme complément d'objet, au singulier comme au pluriel : la madame, ça parlait fort ! ; ces enfants, ça vient tanné (= ennuyé/fatigué) ! ; ça était une Fortier, elle. Au Québec, cet emploi du *ça* personnel est connu, mais en général il prend un sens quelque peu péjoratif, comme dans Les jeunes, ça s'habille mal ! ou encore Les bébés, ça braille tout l' temps ! Par contre, il semble que dans les parlers de l'Ouest, cet aspect péjoratif est absent, comme le suggèrent les exemples ci-dessus. Aussi, en français mitchif, le verbe s'accorde non pas avec la forme *ça* elle-même (donc au singulier) mais avec l'entité à laquelle *ça* réfère (Papen, 2004a)^{Papen (2004a) p.265}. Ainsi, Les gens de Winnipeg, quand ça viennent ici... ; ceuses-là, ça l'ont pendu Riel...

- Phénomène encore mal compris, il existe une tendance à insérer un *l* entre un substantif se terminant par une voyelle et un verbe à initiale vocalique : la pluie l'a bien pris... ; ça l'a un côté très favorable... ; i' l'ont dit qu'i' étaient pour aller voir... ; j'ai jamais vu une personne qui l'est bête..., etc. Devant le pronom *en*, on insère plutôt un *n* : ça n'en voulait... ; on va n'en chercher..., etc. En français mitchif, le *l* peut s'insérer même si le mot qui précède se termine par une consonne : quand mon père l'a arrivé... ; pis, l'aut' l'était parti...

- Lorsque le contexte le permet, un pronom sujet peut être effacé : __fallait qu'ils allent (= aillent) dans un petit village ; __m'en rappelle pas ; __chauffaient ça pis __emmenaient les enfants à l'école... Dans l'exemple suivant en français mitchif, il s'agit d'un homme qui a perdu un renard qu'il avait attaché à une chaîne. On se rendra compte que le pronom effacé peut faire référence

soit à l'homme en question, soit au renard : l'en a perdu un...avec la chaîne. __ l'a jamais trouvé. __l'a cassé sa chaîne auprès du bois. __ est parti avec la chaîne. __ l'a jamais trouvé.

c) Les pronoms démonstratifs, interrogatifs et relatifs

En plus de l'emploi du pronom ça 'personnel' discuté plus haut, les pronoms démonstratifs celui-là, celle-là ont le plus souvent la forme réduite [syla] et ceux-(là), celles-(là) la forme ceuses(-là) [søz(la)] ou les ceuses [lesøz].

En français mitchif, le pronom interrogatif sujet ou attribut renvoyant à un antécédent animé est, comme en français de référence, qui : Qui c'était, lui ? C'est qui, lui ? Pour des raisons encore mal comprises, lorsque le verbe est autre que être, en français mitchif, la préposition à est souvent préposée au pronom interrogatif : À qui t'a montré à danser la gigue ? À qui ça restait à l'entour chez-vous ? À qui, à part de toi, connaîtra Josée ? Le français mitchif ne connaît pas non plus le pronom interrogatif complément d'objet que; celui-ci est toujours remplacé par la forme quoi : Quoi je vas faire de c't'argent-là ? Le pronom lequel, tant comme pronom interrogatif que comme pronom relatif, est totalement inconnu en français mitchif (voir ci-dessous).

Toujours en français mitchif, le pronom interrogatif de lieu est une forme archaïque ivoù : D'ivoù tu viens ? Dans les autres parlers de l'Ouest, on aura plutôt la forme standard où ou une forme plus ancienne ioù. Par contre, ces formes sont souvent accompagnées de que ou même de ce que : Ivoù (ce) (que) t'as venu au monde ? 'Où es-tu né ?'

Les constructions relatives sont semblables à celles que l'on trouve dans la plupart des parlers nord-américains : le pronom relatif sujet est le plus souvent qui, mais la voyelle s'efface devant une autre voyelle : C'était Sœur X qu'était ma maîtresse (= enseignante). Le pronom relatif objet est que, et non seulement la voyelle peut s'effacer

devant une autre voyelle, mais le pronom entier peut lui-même être absent : Les affaires __ t'as dans ta shop (= boutique), c'est ça __ je veux...

Le pronom relatif *dont* est assez rarement utilisé et est le plus souvent remplacé par *que* : La fille *que* (= *dont*) tu parles là... C'est là un trait commun à tous les parlers populaires ou vernaculaires du français. En français mitchif, *dont* est remplacé par *que*, comme ailleurs, ou encore par rien du tout : je serais intéressé savoir plus sur Josée __ tu parles là...

Le relatif *ce que* n'existe pas en français mitchif; il est toujours remplacé par *quoice* ou *quoi c'est (que)* : je comprends pas *quoice* ce tu dis... Chez plusieurs locuteurs, la forme *quoi* est prononcée *quo'* [kɔ] : Tu connais-ti *quo'* c'est qu'i'fait ? Ma défunte mère i' savait pas *quo'* c'est j'avais...

d) Le verbe et Le groupe verbal

Selon Hallion Bres, 2006, p. 115^{Hallion Bres (2006) p.261} : « La morphosyntaxe du sous-système verbal se caractérise par plusieurs phénomènes qui sont bien attestés dans les [...] parlers [de l'Ouest] » (et en français laurentien en général).

• Un de ces aspects, surtout pour le niveau populaire ou vernaculaire, est la restructuration d'un certain nombre de radicaux verbaux, souvent une régularisation : ils allent (= ils vont), tu voiras (= verras), on renvoie (= renvoie); i'faut qu'i'soye (= soit); moi, je l'envoyerai jamais de même...; i'ont décidé que ça faulait (= fallait) que ça fasse que'que chose...; al'a toute peindu (= peint) ses robes en noir; j'ai li pas mal (= lu); quand même qu'on connaîsserait (= connaîtrait); i's'assisait (= s'asseyait); i'va s'assir (= s'asseoir); j'haïs (= hais) ça d'être traité comme immigrant...; etc. Aussi, la 3e personne du pluriel de certains verbes du premier groupe sont formés à partir du radical verbal auquel s'ajoute une consonne (assez souvent un /s/ ou un /z/) (Hallion Bres, 2006, p. 115^{Hallion Bres (2006) p.261}), par exemple : i' continussent (=

continuent); i'jouent (= jouent); i's'marissent (= se marient); i' faut que j'faise (= fasse)...; i'Les turent (= tuent) à coup de bâton; etc.

- En français mitchif surtout (mais le phénomène a également été soulevé pour le français d'Alberta par Rochet, 1993^{Rochet (1993) p.267}), un certain nombre de verbes ont été ré-analysés, en incorporant le pronom en ou y : quand il s'est en-revenu...; je me suis en-venu; i'sont en-allés...; C'est en ville qu'i'vont y-aller; Quelle sorte de chainsaw (= tronçonneuse) t'en-servais ? etc.

- Les locuteurs des variétés de français de L'Ouest ont souvent tendance à ne pas employer correctement la préposition (surtout à et de) avec les verbes ou les constructions verbales qui exigent celle-ci avec leur complément. On aura donc se dépêcher à...; essayer à...; réussir de...; espérer de...; avoir l'air à...; avoir intérêt de..., etc.

- Les formes de 3e personne du pluriel de l'indicatif imparfait des verbes être et avoir sont formées de manière analogique à partir de la forme du présent de l'indicatif : sontaient (= étaient) et ontvaient (= avaient). La forme sontaient est attestée dans tous les parlers français d'Amérique du Nord, ainsi qu'en Belgique et en Afrique occidentale, alors que ontvaient est plus rare mais néanmoins attesté, même au Québec. En français mitchif, ces formes ont plus ou moins remplacé les formes de 'référence', surtout lorsqu'elles agissent comme auxiliaire : mes parents, i's'ontvaient (= s'étaient) marié; c'est vrai qu'i'l'ontvaient (= avaient) une bonne tête, ces gens-là !

- Les variétés françaises de L'Ouest connaissent également l'emploi de plusieurs périphrases verbales aspectuelles et temporelles : être après + infinitif pour marquer l'aspect progressif de l'action (être en train de xxx) : i'est après travailler et être pour + infinitif pour marquer l'inceptif (être sur le point de xxx) : J'sus pas pour y donner ça! ou encore à l'imparfait pour exprimer des situations hypothétiques introduites par si, comme dans : Si j'étais pour lire un roman, ce serait probablement en anglais. En

français Laurentien, la forme périphrastique du futur (*aller* + infinitif) a remplacé le futur synthétique, du moins dans les propositions positives (car dans une proposition négative, c'est presque toujours le futur synthétique qui est utilisé : *je vais partir* vs *je partirai pas*). Pour cette construction, la forme du verbe *aller* à la 1^e personne du singulier peut varier, selon le niveau de langue : *je vais* + infinitif est la forme de prestige (donc 'standard'), *je vas* + infinitif est la forme la plus commune et *m'as* + infinitif est la forme la plus vernaculaire : *m'as vous conter une autre affaire 'je vais vous raconter autre chose'* .

- Le français mitchif a développé la construction modale *ça prend* + proposition pour exprimer l'obligation : *ça prend (= il faut que) tu penses à d'aut' là; Quoi-c'est ça prend (= faut-il) tu fais pour te faire renvoyer comme ça ? 'Que faut-il que tu fasses pour te faire renvoyer comme ça ?'*

- Toutes les variétés de l'Ouest canadien témoignent un usage restreint du mode subjonctif dans divers contextes, au profit de l'indicatif : *i'faut que je le fais pour demain; i'voudront pas qu'on prend le dessus...; si on veut parler français, qu'on va au Québec !*

- Un autre trait commun à toutes les variétés de l'Ouest canadien, et du français Laurentien, en général est la tendance lourde à utiliser l'auxiliaire *avoir* dans tous les temps composés des verbes intransitifs de mouvement, des verbes de changement d'état et des verbes pronominaux : *notre étable avait tombé là...; mes parents, i's'ontvaient marié...; autrement, on s'aurait faite écraser...; j'm'ai fait mal un peu à mon cou, mais c'était rien; quand j'ai arrivé au grand chemin...; etc.*

- Une autre caractéristique commune aux variétés de français parlées dans l'Ouest canadien (et aussi ailleurs en Amérique du Nord) est l'emploi des formes verbales du singulier avec un sujet à la 3^e personne du pluriel : *on va avoir besoin des gens qui veut communiquer avec eux-aut'; tout les Franco-Manitobains doit être fiers de leur langage; y a ben de leurs employés qui a parti; etc.* Selon Mougéon et Beniak (1995)^{Mougéon et Beniak (1995) p.264}, ce serait en

général des locuteurs dont le français n'est pas la langue dominante (les locuteurs restreints ou semi-restreints) qui ont recours à ces formes irrégulières, souvent (mais pas toujours!) des verbes à très basse fréquence d'usage. Le contraire est également attesté, c'est-à-dire que dans certains contextes, un sujet singulier, le plus souvent faisant référence à un collectif quelconque, peut prendre la forme pluriel du verbe : La police, i' sont venus; Le monde sont contents...; La famille sont arrivés hier soir...; etc.

- Trait bien connu en français populaire, l'emploi du mode conditionnel plutôt que l'imparfait dans la protase (c'est-à-dire la subordonnée conditionnelle placée avant la principale, donc généralement après si) est également généralisé dans les français d'origine laurentienne : ...si la mère nous aurait poigné...; Qu'est-ce qui aurait arrivé si quelqu'un se serait fait mal ? Si tu mettrais le plat sur la table...; etc.

- La protase en si est souvent remplacée par l'infinitif (présent ou passé) : Avoir de l'argent, je t'en donnerais; Avoir su, je serais pas venu.

Remarque

Il existe également la forme *fontsaient* (= *faisaient*), mais celle-ci est plus rare. Douaud (1985, p. 80)^{Douaud (1985) p.259} l'a relevée chez des locuteurs métis de l'Alberta, Papen (2004a)^{Papen (2004a) p.265} la relève chez des locuteurs métis de la Saskatchewan et du Manitoba. Thogmartin (1974)^{Thogmartin (1974) p.268} donne plutôt la forme *fontssaient* [fõsɛ] dans le français de Vieilles Mines au Missouri.

Complément

Hallion Bres (2006)^{Hallion Bres (2006) p.261} mentionne la présence variable de la préposition *de* ou *à* dans cette construction, du moins en français du Manitoba (deux petits enfants qui sont après à jouer). Elle note

également l'emploi de la construction être à + infinitif pour marquer le progressif (ou le duratif) : IL était à charroyer là des sacs de sable.



L'orthographe de *m'as* est incertaine : *m'as*, alignée sur la 2^e personne ou *m'a*, alignée sur la 3^e personne.

e) Les prépositions

IL n'y a pas énormément à dire au sujet des prépositions dans les parlers français de L'Ouest canadien. Mentionnons simplement que, comme pour la plupart des variétés populaires de français, avec certains verbes ou constructions verbales qui exigent une préposition (surtout à ou de), il est assez commun d'utiliser une préposition qui n'est pas celle attendue en français de référence. On entendra donc assez souvent des constructions comme : *i's'dépêche à aller*; *j'veins réussir de partir*; *i'a l'air à vouloir te parler*; on a tout intérêt de le prendre; etc.

Un autre trait commun à tous les parlers vernaculaires du Canada est ce qu'on appelle les « prépositions orphelines », c'est-à-dire la présence de prépositions sans complément. Celles-ci existent, bien sûr, en français de référence, comme dans *Cette valise, je voyage toujours avec*; *lorsque je vois une barrière, je saute toujours par-dessus*, mais la construction canadienne se trouve également dans des relatives comme : *L'auto, c'est-tu celle-là que tu es rentré en accident avec ? Elle a rencontré le gars qu'elle allait travailler pour*; etc. Les prépositions *dans*, *sur* et *sous* sont remplacées par leur adverbe correspondant *dedans*, *dessus* et *dessous* : *la boîte qu'il a mis les livres dedans*, etc. Selon Walker (2005a, p. 195) Walker (2005) p.268, même les prépositions dites 'faibles', comme *à* ou *de*, peuvent être orphelines : *C'était quoi...comme que tu veux jamais t'en souvenir de ?* Il est tentant de considérer que cette structure vient de l'anglais, qui permet effectivement les prépositions orphelines. Mais de nombreuses recherches ont démontré que

La construction utilisée dans les variétés canadiennes (elles sont également connues en français acadien) n'est pas équivalente à celle de l'anglais .

Comme il a été dit plus haut, certaines suites de préposition + déterminant subissent des crases : sur le → sul ([syl]), sur la → su'a ou saa ([sya] ou [sa:]), dans les → dans 'e ([dãe] ou même [dãẽ]), etc. Aussi, la préposition de est souvent rédupliquée, comme dans de-d'là (= de là) mes parents ont mové (= déménagé)...; y a eu des gens qui se sont fait tuer à propos de-d'ça.

f) Les conjonctions, Les locutions adverbiales et Les adverbés interrogatifs

Là encore, il y a peu à dire au sujet des conjonctions dans les variétés de français de l'Ouest, à l'exception près que la plupart du temps, et ceci étant vrai également pour les variétés de français du Québec et de l'Ontario, plusieurs des conjonctions, des locutions adverbiales et des adverbés interrogatifs sont accompagnés de que (ou qu') : On pouvait pas sortir comme qu'on voulait quand que j'étais petit...; Tu demanderas mais que (= quand) tu la vois; ...si qu'il arrive du trouble (= des problèmes); etc. En français mitchif, lorsque le sujet est un substantif, celui-ci se place entre l'adverbe et la subordonnée : Depuis mon mari qu'il est mort...; Après le bufflo (= bison) qu'il est parti; etc.

La conjonction et est le plus souvent remplacée par (et) pis (<puis) : Le gouvernement voulait pas accepter pis i' sont rendus assez forts qu'i'l'ontvaient formé un gouvernement provisoire, que ça l'appelaient...; Le gouvernement avait envoyé des arpenteurs, pis toujours ben, ça voulaient pas les accepter...; l'a fallu que Riel pis Ambroise Lépine qu'i's'sauvent...; etc.

En français mitchif, le complémenteur que peut très souvent être dédoublé : i' a fallu que Louis Riel pis Ambroise Lépine qu'i' se sauvent...

g) Les autres constructions particulières

Dans les parlers laurentiens, les adverbes négatifs comme *personne* ou *rien* peuvent prendre le négateur *pas* : *j'connais pas personne*, *i'a pas rien acheté*, etc.

L'adverbe *alors* ou *donc* qui introduit une proposition de conséquence, comme dans *Il n'y a pas d'autobus, alors/donc je suis venu à pied*, est le plus souvent remplacé par la locution (*ça*) *fait que*, souvent prononcé [fak] : ...*fait que c'est correct*. En français mitchif, le *que* peut être effacé : *Ça fait je penseras (= penserais) que Louis Riel était pas si coupable que ça! Ça fait là...après ça, ben le trouble a venu...*

Les structures interrogatives directes et indirectes sont relativement complexes, mais elles sont semblables à celles des autres parlers laurentiens, à quelques exceptions près (surtout en français mitchif). Souvent, on utilise simplement l'intonation (montante) : *Ça restaient icitte avant ? Pis mon Pépère (= grand-papa), i'parlait saulteux ? Cette intonation montante peut des fois être accompagnée de *hein* : *l'était assez gros, lui, hein ?**

Tout comme pour les autres variétés de français, les interrogatives totales (i.e. auxquelles on peut répondre par un *oui* ou un *non*) sont signalées par le groupe interrogatif *est-ce que* : *Est-ce que t'as compris ?* Le marqueur interrogatif le plus typique pour les interrogatives totales est *-tu*, postposé au verbe, tout comme pour les autres parlers laurentiens : *J' peux-tu entrer? Tu viens-tu ? l'part-tu si vite ?, On y va-tu ? Vous avez-tu vos tickets (= billets) ? l' sont-tu arrivés ?* Comme on peut le voir, cette particule s'emploie quels que soient le genre, le nombre et la personne du sujet de la phrase interrogative. Cette forme vient du *-ti* interrogatif, bien connu en France, et d'ailleurs, les locuteurs les plus âgés utilisent souvent ce *-ti* plutôt que la forme canadienne contemporaine *-tu*. Ce *-tu/ti* interrogatif s'emploie également dans les interrogatives partielles comme *Où c'est-tu que tu restes (= habites) ?*

Comme nous venons de le voir, Les adverbes interrogatifs sont le plus souvent accompagnés de *que* et même de (*ce que*) *c'est (qui/que)* et *que* peut se prononcer *qué* [ke] ou être remplacé par *quoi* (souvent prononcé [kɔ]). C'est également vrai pour d'autres éléments interrogatifs : *Qui qui vient ?* 'Qui vient ?'; *Qui que t'as vu ?* 'Qui as-tu vu ?' *Qui c'est qui va garder la maison ?* *Qui c'est que t'inviteras ?* *Comment ce que c'est qu'on dit ?* *Qu'est-ce ça veut dire ?* *Qué-c'est qu'i' t'ont dit ?* *Quoi-ce t'as compris ?* *Quoi-ce qu'on apprendait (= apprenait) ?* *Quoi-c'est t'en souviens ?* 'De quoi te souviens-tu ?'; *Quò c'est que vous faites?* etc. Comme on peut le voir dans les exemples suivants, les structures interrogatives indirectes sont identiques aux formes directes : *Tu me demandais avec qui ce que Papa y-allait à la messe...;* *Tu connais-ti quò c'est qu'i' fait ?* *Je sais pas combien qu'i' ont dit d'animaux qu'i' ontvaient* 'Je ne sais pas combien d'animaux ils ont dit avoir' ; *Je me demandais pourquoi qu'il s'était sauvé;* *Savez-vous où qu'i'reste ?* *Comment qu'on dirait bien ça ?* *J'sais pas quand est-ce que j'avais avoir rien à faire...;* etc.

Il existe deux constructions interrogatives en français mitchif qui ne sont pas connues dans les autres parlers nord-américains. Lorsqu'une interrogative implique un certain choix, on ajoute *oubendon* (< ou bien donc) à la fin : *Dis, c'était-ti Mémé (= grand-maman) qui faisait la cookery (= cuisine), oubendon ?* *T'en souviens-ti s'i' partait pour une journée, trois jours, une semaine, plus longtemps, oubendon ?* Et lorsqu'une interrogative implique une certaine suite ou séquence dans le contexte discursif, on utilise l'expression *eh ben*, qui serait l'équivalent de *alors*. Ce *eh ben* peut être placé à divers endroits de la phrase : *Ton père s'est marié deux fois... Avec qui la première fois eh ben ?* *Ton grand-père eh ben comment qu'i's'appelait ?* *Quand est-ce eh ben vous avez appris à danser la gigue ?*

Mentionnons aussi qu'en français mitchif, la structure qui exprime la possession est distincte des autres parlers laurentiens. Dans ceux-ci, la possession est souvent

exprimée par la préposition à plutôt que de : La maison à Paul, tout comme en français populaire de France. Mais en français mitchif, on exprime la possession en plaçant le 'possessum' (l'entité possédée), toujours accompagné du déterminant possessif, à la droite du possesseur : Jean-Baptiste son chien 'Le chien de Jean-Baptiste'; Maman ses poules 'les poules de Maman', etc. Cette structure correspond exactement à la construction possessive utilisée dans les langues algonquiennes¹⁴⁴ et il semblerait donc qu'on a ici un autre cas d'influence des langues autochtones sur une variété de français canadien. C'est encore un autre aspect par lequel le français mitchif est dissident par rapport aux autres variétés de français laurentien. Comme nous l'avons vu, en français mitchif, les entités de possession inaliénable doivent toujours prendre un déterminant possessif. Ces deux structures possessives peuvent donc se cumuler : Mon père son père venait de Scotland 'Le père de mon père venait d'Écosse'.

Remarque

Il est à remarquer que dans une séquence comme « Jean-Baptiste son chien », il n'y a pas ni pause ni variation intonative entre Jean-Baptiste et son chien. Ce n'est donc pas comme en français standard « Jean-Baptiste, son chien... ».

Terminons cette discussion en signalant que la « physionomie de la phrase [en français laurentien] est fortement marquée par l'emploi de la particule là (prononcée [la] ou [lɔ]), qui apparaît en fin de groupe et sert à renforcer le mot précédent ou à remplir le rôle de marque d'hésitation : Quand que la boucane (= fumée) était modérée, là, les maringouins (= moustique) rentraient...; Si je veux être réaliste, là, pis aller avec mes enfants, qui déjà, là, tu sais, comme nous-autres, disons... Cette particule est inaccentuée et, de ce fait, ne se confond pas avec l'adverbe là, et peut même apparaître à la suite de ce dernier, ou de l'adverbe ici : Quand ils sont arrivés là, là; elle va rester icitte, là... » (Rochet, 1993, p. 13^{Rochet (1993) p.267}).

2.3. Le lexique

Le lexique du français laurentien [cf. Lexique.mp4]

144. http://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_algonquiennes

Le lexique d'une langue constitue l'ensemble de ses lemmes ou, d'une manière moins précise, l'ensemble de ses mots. Plus couramment, on utilise plus facilement le terme 'vocabulaire'. Le lemme, ou item lexical, est l'unité de base qui constitue le lexique d'une langue. C'est une suite de sons (ou, à l'écrit, de lettres ou autres caractères) formant une unité sémantique et constituant une catégorie grammaticale. Les lemmes sont eux-mêmes constitués de morphèmes. Chaque lemme possède un signifiant et un signifié uniques, en ce sens que l'ensemble de ses dénotations, c'est-à-dire ses sens 'propres' et de ses connotations, ses sens figurés, ajouté à ses possibilités d'emploi (déterminées par sa catégorie grammaticale), ne sont pas représentés par un autre lemme. Par exemple, les lemmes synonymes *manger* et *bouffer* ne sont pas identiques même s'ils renvoient tous deux au même signifié, celui d'avalier pour se nourrir un aliment solide ou consistant après avoir mâché' (Le Petit Robert¹⁴⁵). L'un appartient au registre courant, l'autre au registre familier. Le premier possède une connotation neutre, le second est quelque peu péjoratif et décrit l'action du point de vue de la glotonnerie.

Dans les langues comme le français ou l'anglais, les lemmes sont constitués de phonèmes assemblés en morphèmes. Un lemme comme « antimondialisation » ([ãtimõdjalizasjõ]), par exemple, s'analyse de la manière suivante : 1) il possède 15 phonèmes et 2) est constitué de 5 morphèmes : anti-, mond(e), -ial, -iz- et -ation. Le morphème anti- est un préfixe, le morphème mond(e) est la base ou le radical (aussi appelé le lexème) et les morphèmes -ial, -iz- et -ation sont des suffixes. Un lemme peut être simple, c'est-à-dire un seul morphème, comme dans « camion », « amour », « souvent », etc., ou il peut être composé, c'est-à-dire formé de plusieurs mots, comme « avant-dernier », « porte-avion », « s'entretenir ». Un lemme sera considéré comme étant complexe s'il est constitué d'un syntagme dans un sens précis et s'organisant autour d'un terme central, par exemple « pet de nonne » (ou pet-de-nonne) 'beignet soufflé

¹⁴⁵. http://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Petit_Robert

et sucré de pâte à choux frite', « bec-de-lièvre » 'fente labio-palatine' ou même une expression complète comme « je-ne-sais-quoi », « m'as-tu-vu », etc.

En lexicologie¹⁴⁶, la branche de la linguistique qui étudie les lexèmes et le lexique, on fait souvent la distinction entre lexique et vocabulaire. Le lexique étant l'ensemble des formes connues de façon active ou passive par un locuteur donné alors que le vocabulaire fait référence uniquement aux formes connues activement par l'énonciateur. Le vocabulaire actif correspond aux unités connues et employées par le locuteur alors que le vocabulaire passif correspond aux termes dont le locuteur connaît la définition mais qu'il n'utilise pratiquement pas, comme par exemple « lexème » pour un non linguiste. On oppose également le vocabulaire fondamental au vocabulaire spécialisé. Il existe des milliers d'unités lexicales, mais personne ne connaît la totalité de la langue française. Le vocabulaire courant, appelé vocabulaire fondamental, oscille entre 7 000 et 8 000 formes pour un locuteur donné. On ne dispose pas tous de la même batterie lexicale, mais tout le monde partage un vocabulaire général.

Si un vocabulaire est utilisé dans un champ donné par un groupe social particulier, comme par exemple, les termes de l'aéronautique utilisés par les ingénieurs et les techniciens en aéronautique, comme « aéroélasticité », « axe de tangage », « bi-coptère », « convertiplane », on l'appelle un jargon¹⁴⁷. L'étude des lexiques de spécialité ou des jargons s'appelle la terminologie¹⁴⁸. Le lexème devient alors un marqueur sociolinguistique. Certains termes spécialisés peuvent entrer dans le vocabulaire courant (idiotie, imbécillité), alors que certains termes courants peuvent se spécialiser dans certains vocabulaires techniques (souris).

146. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Lexicologie>

147. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Jargon>

148. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Terminologie>

a) Les origines du Lexique français québécois (et Laurentien)

S'il est vrai que le français québécois (et Laurentien) partage l'énorme majorité de son vocabulaire fondamental avec le français hexagonal ou continental – ce qui assure d'ailleurs que les Québécois et les francophones d'Europe, des Caraïbes, de l'Océan Indien et d'Afrique parviennent à se comprendre mutuellement, en dépit des différences d'accent (prononciation, prosodie, etc.) – il est également vrai que le français québécois contient de très nombreux termes (lexèmes) ou expressions qui ne sont pas (ou plus) connus ou utilisés en France et ailleurs en francophonie. Cet état de fait résulte surtout de l'histoire particulière de la Langue française au Canada.

La plupart des ancêtres des Québécois contemporains sont venus des provinces de la France du Nord et de l'Ouest (Normandie¹⁴⁹, Picardie¹⁵⁰, Saintonge¹⁵¹, Aunis¹⁵², Poitou¹⁵³, etc.) et ils ont apporté avec eux leur patois local ou leur dialecte régional. Il faut se rappeler ici qu'en France, comme dans les pays d'Europe, la langue populaire (les dialectes régionaux et les patois locaux) a toujours existé aux côtés de la langue officielle. Donc, une partie des colons des XVIIe et XVIIIe siècles qui s'établissent en Nouvelle-France parle uniquement le patois, une autre partie parle uniquement le français et une dernière partie parle le français et le patois, mais les patois sont utilisés uniquement en famille et entre amis. Dès le début, le français est la langue de l'administration civile et religieuse. C'est également la langue des Filles du roi¹⁵⁴, ces orphelines envoyées en Nouvelle-France par le roi pour épouser les colons et peupler la colonie. Dès la fin du XVIIe siècle, les habitants parlent déjà une variété relativement unique de français et les patois

149. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Normandie>

150. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Picardie>

151. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Saintonge>

152. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Aunis>

153. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Poitou>

154. http://fr.wikipedia.org/wiki/Filles_du_Roi

n'existent à peu près plus, non sans laisser des traces dans le français de l'époque. Le français devient donc la langue 'nationale' du futur Québec au moins deux siècles avant qu'il ne devienne la langue générale et nationale de tous les Français. Ce français de la Nouvelle-France sera surtout un français populaire mêlé de nombreux traits dialectaux, marqués surtout par les patois de l'Ouest et du Nord-Ouest de la France.

En 1760, les Britanniques défont les Français sur les plaines d'Abraham à Québec¹⁵⁵ et ils acquièrent la Nouvelle-France. Les autorités britanniques doivent alors composer avec une population catholique et de langue française, mais à partir de 1760, le français sera une langue sans statut. L'acte de l'Union de 1840¹⁵⁶ décrète d'ailleurs que seule la langue anglaise sera utilisée dans les documents de la législature du Canada-Uni¹⁵⁷. Ce n'est qu'en 1848 que le français sera reconnu comme langue légitime au parlement du Canada-Uni.

Il faut se rappeler qu'au lendemain de la Conquête, l'élite française et ceux qui en avaient les moyens ont quitté la nouvelle colonie britannique pour retourner en France et ce sont les Anglais qui occupent dorénavant les postes de commande. Durant toute la période du régime anglais, les écoles sont peu nombreuses et le niveau de scolarité très bas, car la majorité des habitants ne terminent pas les premières années du primaire. La majorité de la population est plus ou moins analphabète. On accorde peu d'importance à l'éducation. Les Anglais s'installent surtout dans les villes et l'anglais devient dès lors la langue dominante dans tous les secteurs, c'est-à-dire au gouvernement, dans la législature, dans les commerces, etc.

Suite à une première industrialisation dans les domaines du bois et du textile, celle du Québec s'est poursuivie grâce aux capitaux américains, ce qui renforce la présence de l'anglais. Cette prédominance de l'anglais sur le

155. http://fr.wikipedia.org/wiki/Plaines_d%27Abraham

156. http://fr.wikipedia.org/wiki/Acte_d%27Union_%281840%29

157. http://fr.wikipedia.org/wiki/Province_du_Canada

français n'a fait que s'accroître puisque pendant plus de deux siècles, la langue de la classe supérieure et de l'élite au Canada français est l'anglais.

Surtout après la Première Guerre mondiale¹⁵⁸, les Canadiens-Français quittent la campagne et s'établissent dans les grandes villes comme Montréal et Québec. Ils travaillent pour des patrons anglais et plusieurs Canadiens-Français en arrivent à considérer que la connaissance de l'anglais leur apportera fortune et prospérité, comme à la bourgeoisie canadienne-française.

Dès le début du XIXe siècle, le français est dévalorisé. Cette vision négative, à cause de l'influence de l'anglais sur la langue française, a pour conséquence de faire naître chez les Canadiens-Français un sentiment d'infériorité par rapport aux Français et d'insécurité par rapport aux Anglophones. Il faudra attendre les années 1960, avec la Révolution tranquille¹⁵⁹ du premier-ministre Jean Lesage¹⁶⁰ et son équipe, pour que l'on commence à s'intéresser à l'éducation et que l'on se penche sur la question de la qualité de la langue française au Québec.

Revenons maintenant au lexique. Le lexique du français Laurentien est constitué de trois couches. Si on symbolise le lexique de la langue par une pyramide à trois sections, la tranche supérieure (le sommet) représente la partie terminologique de la langue, la tranche centrale est la langue générale et la tranche inférieure est la base 'régionale' ou topolectale. C'est évidemment à cette partie du lexique que nous nous intéresserons. En général, la base régionale du français Laurentien, ou éventuellement de ses provenants de l'Ouest canadien, est composée d'emprunts à d'autres langues, telles que les langues amérindiennes ou les langues des autres immigrants de la région; de régionalismes à proprement parler, ceux-ci étant constitués 1) de dialectismes (termes issus des dialectes régionaux ou patois de France ou d'autres pays francophones), 2) d'archaïsmes (formes lexicales

158. http://fr.wikipedia.org/wiki/Premi%C3%A8re_Guerre_mondiale

159. http://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9volution_tranquille

160. http://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_Lesage

appartenant à un système disparu ou en voie de disparition; lexies absentes ou marquées comme 'vieillies' dans la plupart des dictionnaires usuels), 3) de québécois (ou canadianismes) ou de termes spécifiques à l'une ou l'autre des provinces de l'Ouest ou 4) des marques de commerce, des acronymes, etc.

b) Les amérindianismes

Nous renvoyons le lecteur à la section suivante pour une discussion sur les emprunts à la langue anglaise en français laurentien. Précisons toutefois que les anglicismes sont plus nombreux dans les parlers français de l'Ouest qu'au Québec – même si nous ne disposons d'aucune étude qui nous permettrait de chiffrer le taux réel – du fait que tous les locuteurs, ou presque, sont bilingues en français et en anglais, ce qui n'est pas nécessairement le cas au Québec. Aussi, la présence de l'anglais est de loin beaucoup plus importante dans l'Ouest canadien qu'il ne l'est au Québec. Il est intéressant de noter, par contre, que Gaborieau (1999)^{Gaborieau (1999) p.260}, qui se veut un lexique du français tel que parlé au Manitoba, inclut un très grand nombre d'anglicismes (emprunts ou calques), dont plusieurs ne sont pas nécessairement connus au Québec, mais qui sont également connus et utilisés dans les autres provinces de l'Ouest, par exemple « agent de station » 'chef de gare', « allowance » 'allocation', « awning » 'auvent', « canister » 'boîte, contenant', « clove » 'clou de girofle', etc.

Le français laurentien, et par le fait même les parlers de l'Ouest, ont également emprunté aux langues amérindiennes, surtout, mais pas exclusivement, celles de la famille algonquienne¹⁶¹ : « caribou » 'renne d'Amérique' et « babiche » 'lanière de cuir' du micmac¹⁶², « achigan » 'perche noire' de l'ojibwé¹⁶³, « atoca » 'canneberge' et «

161. http://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_algonquiennes

162. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Micmacs#Langue>

163. http://fr.wikipedia.org/wiki/Ojibw%C3%A9_%28langue%29

ouaouaron » 'grenouille bœuf' du huron¹⁶⁴, « ouananiche » 'saumon d'eau douce' de L'innu¹⁶⁵ (montagnais). Comme on pouvait s'y attendre, le nombre d'emprunts aux langues algonquiennes (surtout le cri¹⁶⁶ et l'ojibwé) est plus élevé dans le français des Métis que dans les autres variétés de français du Canada et plusieurs de ceux-ci ne sont utilisés que par les Métis eux-mêmes, par exemple : « chicaque » (< cri) 'moufette', « patiche » (< cri) 'repas mal préparé', « toto-chapouille » (< cri) 'lait, petit lait', (temps de) « cayoche » (< cri) 'autrefois', « pisenne » (ou bisenne) (< assiniboine¹⁶⁷) 'gaufre', « panatchâne » (< cri) 'oiselet', « goémin » (< saulteurs?) 'personnes nées le même jour mais pas la même année' ou 'personne ayant le même prénom', etc. (Papen, 2012^{Papen (2012)} p.265)

D'autres termes bien connus tels que « tobaggan », « tipi », « mocassin », « tomahawk », etc. sont effectivement aussi des amérindianismes, mais ils ont été empruntés à l'anglais qui lui, les a empruntés à diverses langues du Nouveau Monde.

c) Les emprunts à d'autres langues (Les xénismes)

L'ouest canadien a presque entièrement été peuplé par des immigrants venus de partout au monde, mais surtout de l'Europe, qui ont emmené leurs langues avec eux. Il ne faut pas s'étonner alors que le français ait emprunté certains termes, ayant souvent trait à la culture quotidienne des immigrants, d'autres langues européennes, telles que les langues slaves¹⁶⁸ (russe, ukrainien, polonais), l'allemand, le suédois, le norvégien, etc. En voici quelques exemples : « bagel » (< yiddish¹⁶⁹) 'petit pain d'origine juive en forme d'anneau', « pirogy » ou « pierogi » (langues slaves) 'sorte de petits chaussons', «

164. http://fr.wikipedia.org/wiki/Wendat_%28langue%29

165. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Innu-aimun>

166. http://fr.wikipedia.org/wiki/Cri_%28langue%29

167. http://fr.wikipedia.org/wiki/Assiniboine_%28langue%29

168. http://fr.wikipedia.org/wiki/Langues_slaves

169. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Yiddish>

holopchi » (langues slaves) 'chou farci', « burrito » (< espagnol mexicain) 'crêpe de maïs farcie de viande, fromage, etc.', « gravlax » (< suédois) 'saumon en saumure', etc.

d) Les dialectismes

Un dialectisme est un mot ou une expression de source dialectale dans une langue donnée. La plupart des dictionnaires limitent ce terme à l'emploi d'un terme dialectal dans la langue standard, surtout l'arabe. Ici, le terme renvoie aux mots d'origine dialectale ou patoisante française qui sont demeurés dans la langue courante au Canada français, mais la plupart du temps absents de la langue standard. Sans entrer dans trop de détails, voici quelques exemples de dialectismes en français laurentien : « appartement » 'pièce, salle', « broche » 'fil de fer, aiguille à tricoter', « cenelle » 'fruit de l'aubépine', « chaudron » 'marmite, cocotte', « culotte » 'pantalon', « horloge » 'pendule', « lard » (comme dans rôti de lard) 'porc', « linge » 'vêtement', « peler » 'éplucher', « poêlonne » 'grosse poêle à frire', « roche » 'caillou', « itou » 'aussi', « maganer » 'endommager, maltraiter', « brunante » 'crépuscule', « patate » 'pomme de terre', « creux » 'profond', etc.

e) Les archaïsmes

Les archaïsmes sont en général des lexies autrefois utilisées mais absentes ou marquées comme 'vieillies' dans la plupart des dictionnaires usuels. En voici quelques exemples : « bassin » 'bassine', « bâtisse » 'bâtiment, immeuble', « blé d'Inde » 'maïs', « chevreuil » 'cerf de Virginie', « broche à cheveux » 'barrette', « cordon » 'lacet', « crémone » 'cache-nez, écharpe', « gros » 'grand' (dans grosse cuisine/table/porte, etc.), « préart » 'linoléum', « serrer » 'ranger', « piastre » 'dollar', « piger » 'prendre', ainsi que des formes comme « frette » 'froid', « icitte » 'ici', « drette » 'droit', « litte » 'lit', etc., qui sont des archaïsmes de prononciation.

En français mitchif, il existe de nombreux archaïsmes venus du Québec mais qui y sont maintenant considérés comme 'vieillis' : « fardoche » 'broussailles', « soupane » 'sorte de gruau', « rassades » 'perles décoratives utilisées pour décorer des mocassins, des vestes, etc.', « flâser » 'broder avec des rassades', « flûter » 'avoir la diarrhée', « tigue » 'doloir', « racinages » 'racines médicinales', « tirants » 'aurores boréales', « grive » 'rouge-gorge ou merle d'Amérique', « reinquier » 'colonne vertébrale', « butin » 'vêtements', « gargousser » 'chuchoter', « plumer » ou « pleumer » 'enlever les plumes d'un oiseau ou la peau ou la fourrure d'un animal', etc.

Selon Rodriguez (2006, p. 153)^{Rodriguez (2006) p.267}, la distinction entre archaïsme et dialectisme n'est pas toujours aisée à établir. Ainsi, « couverte » 'couverture' serait un vrai archaïsme et non un dialectisme alors que « gravelle » 'gravier' désignait en moyen français le gravier des bords de lac et de mer, mais a bénéficié d'une extension de sens en Normandie, où il désigne tout gravier, quel que soit le lieu où il se trouve. C'est un archaïsme-dialectisme.

f) Les canadianismes ou Les québécoisismes

Ce sont des mots créés au Canada ou plus spécifiquement au Québec dans leur forme et dans leur sens. Beaucoup de canadianismes concernent la flore, la faune, la nourriture et les institutions canadiennes comme la GRC (la Gendarmerie royale du Canada¹⁷⁰). Ces lexies peuvent être des néologismes de forme et de sens, ou seulement de sens, de nouveaux dérivés ou composés, des acronymes, etc.

Parmi les néologismes de forme et de sens typiques du Québec et du Canada français à l'ouest du Québec (mais également connu en Acadie) : « coton ouaté » 'sweat shirt', « grainerie » 'entrepôt pour céréales', « motoneige » 'scooter des neiges', « pourvoirie » 'établissement qui offre des installations et des services pour la pratique de la chasse, de la pêche et du piégeage', etc. Voici quelques exemples de néologismes de sens : « babillard » 'tableau d'affichage', « dépanneur » 'petite épicerie de

170. http://fr.wikipedia.org/wiki/Gendarmerie_royale_du_Canada

quartier, superette', « doré » 'poisson d'eau douce de la famille des Percidés', « espadrille » 'tennis, basket', etc.

Le français mitchif a également créé de nombreux néologismes de sens qui lui sont uniques : « biche » 'élan d'Amérique', « catin » 'petite amie', « bagatelles » 'déchets de table', « île » 'bosquet d'arbre dans la prairie', « petit loup » 'coyote', « vers de mouche » 'asticots', « graines » 'fruits sauvages', « rôder » 'voyager', etc. Il existe également des néologismes de forme et de sens : « chiticoup » 'espièglerie', « flécheur » 'menteur, qui exagère', « cabresser » 'rassembler des animaux à l'aide d'un lasso', « embicheter » 'se faire tromper', « jingouille » 'jeune fille excitée', « piquerelle » 'jolie jeune femme', « pissérine » 'boisson alcoolique faite maison', etc.

Terminons cette discussion sur les néologismes laurentiens en mentionnant les très nombreux néologismes créés au Québec pour désigner diverses activités dans les technologies de l'information, certains d'entre eux ayant même été adoptés (ou du moins reconnus) en France : « courriel » 'mail (ou mél!)', « pourriel » 'spam', « clavardage » 'chat', « hameçonnage » 'phishing', « baladodiffusion » 'podcast', « webmestre » 'administrateur de site', etc.

Remarque

Jusqu'à récemment, on distinguait fréquemment entre canadianisme (mot typique du Québec) et acadianisme (mot typique de l'Acadie), ce qui est un non-sens puisque l'Acadie fait partie du Canada. De nos jours, on parle surtout de québécisme.

g) Y a-t-il un lexique spécifique aux français de l'Ouest ?

Nous avons mentionné que le petit dictionnaire du franco-manitobain de Gaborieau (1999) ^{Gaborieau (1999) p.260} incluait de très nombreux anglicismes, certains d'entre eux étant inconnus au Québec, mais qu'aucun ne semblait être particulier au

Manitoba. Qu'en est-il pour les autres composantes du lexique ? Existe-t-il des spécificités lexicales, propres à une seule province ? Gaborieau (1999)^{Gaborieau (1999) p.260} n'en propose aucune, du moins que nous avons pu déceler.

Par contre, Laurier Gareau, lexicologue amateur de la Saskatchewan, a publié pendant deux ans une chronique lexicale dans *L'Eau vive*¹⁷¹, le journal francophone de la province, dans laquelle il tente de déterminer quelle était l'origine de certains mots ou expressions qu'il connaissait ou que des lecteurs avisés lui soumettaient (Gareau, 1988-1991)^{Gareau (1988-1991) p.260}). L'ensemble de ses chroniques constitue environ trois cent vingt-cinq mots ou expressions de toutes sortes que l'on peut classer de la manière suivante : 1) emprunts à l'anglais non-assimilés, soi-disant inconnus au Québec, comme « homestead » 'concession', « auger » 'vis-à-grain', « bumper crop » 'récolte abondante', etc.; 2) emprunts à l'anglais phonétiquement assimilés et connus au Québec, comme « bécosse » (< back house) 'toilettes extérieures', « câler » (< to call) 'appeler'; 3) calques de l'anglais, aussi connus au Québec, comme « approcher quelqu'un » (< approach someone) 'aborder quelqu'un', « fanne » (< fan) 'ventilateur', etc.; 4) termes connus au Québec ou ailleurs au Canada et même en France, comme « au ras », variante de « à ras » 'près de', « barlander », variante de « berlander » 'flâner', ainsi que des expressions comme « ne pas être dans son assiette », « péter plus haut que le trou », et 5) termes (ou sens) uniques au parler fransaskois, comme « labour d'été » 'terre en jachère', « couenne de prairie » 'tourbe', « amanchure » 'une personne maladroite', etc. Papen (2004b)^{Papen (2004b) p.265} a d'ailleurs fait une analyse de certaines recherches qui ont porté sur les chroniques de Gareau.

Aussi, Cox (1991)^{Cox (1991) p.258}, 1992^{Cox (1992) p.259}) avait interrogé une quarantaine d'étudiants universitaires fransaskois, leur demandant s'ils connaissaient un certain

171. <http://www.leau-vive.ca/>

nombre des termes tirés des chroniques de Gareau 1988-1991^{Gareau (1988-1991) p.260}. La liste originale de Cox contenait 128 termes sur les 325 des chroniques, dont 32 anglicismes et 8 supposément uniques à la Saskatchewan. Mais une fois avoir vérifié ces termes dans plusieurs ouvrages lexicologiques du français canadien ou québécois, Cox a dû réduire la liste à un total de seulement 16 termes. Ceci veut dire que des 128 termes hypothétiquement uniques au fransaskois, 112 doivent être considérés comme communs à la francophonie canadienne dans son ensemble (Papen, 2004b, p. 25^{Papen (2004b) p.265}). Onze des seize mots qui demeurent ont trait à l'agriculture ou à la vie de la campagne, ce qui ne devrait pas nous surprendre. De cette liste de seize mots, six sont des anglicismes (« bluff » 'bosquet dans la prairie', « patrole » 'niveleuse', « swippe » (< sweep) 'pièce d'une batteuse, etc.). L'un des mots de la liste était « bizaine » (aussi écrit « bisenne ») 'gaufre'. Ce mot est surtout utilisé par les Métis francophones et seuls les sujets de Cox venant de villages à proximité de communautés métisses ont pu reconnaître ce mot. En fin de compte, il ne restait plus beaucoup de termes que les sujets de Cox pouvaient reconnaître, comme « labour d'été » 'terre en jachère', « carreau » 'terrain d'environ 160 hectares', etc. et tous ces termes sont également connus ailleurs dans l'Ouest.

Papen (2004b)^{Papen (2004b) p.265} a analysé d'autres études, comme celle de Kaltz (1998)^{Kaltz (1998) p.261} sur le parler de la Saskatchewan et celle de Gaborieau (1999)^{Gaborieau (1999) p.260} sur celui du Manitoba. Il maintient que tous les anglicismes relevés par Kaltz en Saskatchewan sont également connus ailleurs dans l'Ouest, comme « wheat pool » 'coopérative de blé', « chinook » 'vent chaud venant des montagnes Rocheuses', « gumbo » 'glaise', « saskatoon » 'fruit de l'amélanchier', « dugout » 'petit étang artificiel', etc. Il fait l'analyse de toutes les entrées sous la lettre B de l'ouvrage de Gaborieau (1999)^{Gaborieau (1999) p.260}, qui totalisent 284 items. Une fois avoir éliminé toutes les entrées répertoriées dans les dictionnaires usuels comme le Larousse, les simples variantes orthographiques ou

phonétiques, comme « berouette » ou « barouette » pour « brouette », « bourasse » pour « bourasque », ainsi que tous les termes répertoriés dans l'un ou l'autre des dictionnaires ou lexiques québécois ou canadiens à sa disposition (une vingtaine), les 284 entrées originales sont réduites à 59, dont 50 sont des anglicismes et trois sont typiques du français mitchif. Aucun des six termes restants n'est répertorié dans les chroniques de Gareau (1988-1991)^{Gareau (1988-1991) p.260}, ce qui ne veut pas dire qu'ils sont inconnus en Saskatchewan ou en Alberta, bien au contraire. Ainsi « être bloqué » 'être constipé' est connu en Saskatchewan. La spécificité du lexique fransaskois et du lexique franco-manitobain semble donc être réduite à un assez petit nombre de termes d'origine française et à des anglicismes de nature diverse (Papen, 2004b. p. 34^{Papen (2004b) p.265}). Par contre, Rodriguez (1984)^{Rodriguez (1984) p.267} a également fait une étude du vocabulaire français du Manitoba. Elle s'intéresse surtout aux archaïsmes lexicaux, mais elle ne se soucie pas du tout de savoir si l'archaïsme en question existe également au Québec ou ailleurs au Canada et elle rattache directement les lexies manitobaines aux patois ou dialectes français, ce qui ne nous aide pas à comparer le lexique manitobain à ceux d'autres régions du Canada. Des 113 entrées listées, il n'y en a que 20 qui ne sont pas répertoriées dans l'un ou l'autre des ouvrages que Papen a consultés (Papen, 2004b^{Papen (2004b) p.265}). Parmi celles-ci l'emploi de « belle » pour modifier argent, comme dans 'c'est de la belle argent' et « niaiseries » 'bêtises', sont certainement connues au Québec. Ce qui frappe également est qu'aucun des vingt termes qui sembleraient uniques au Manitoba n'est inclus dans l'ouvrage de Gaborieau (1999)^{Gaborieau (1999) p.260}, ni dans les chroniques de Gareau (1988-1991)^{Gareau (1988-1991) p.260}. Néanmoins, Rodriguez (1984)^{Rodriguez (1984) p.267} relève quelques néologismes qui seraient effectivement uniques au Manitoba, comme « neigiste » 'sculpteur de neige glacée', « plume feutre » 'stylo feutre', « pompière » 'femme pompiste', etc.

Ceci étant dit, il reste énormément de travail à faire pour connaître davantage les lexiques des parlers des quatre provinces de l'Ouest canadien. Aucune étude n'a jamais été effectuée ni sur le lexique du français de l'Alberta ni sur celui de la Colombie-Britannique et pour la Saskatchewan, les seuls ouvrages disponibles sont ceux d'amateurs lexicologues.

2.4. L'influence de l'anglais

L'influence de l'anglais sur le français laurentien [cf. anglais.mp4]

Aucune étude détaillée n'a encore été amorcée sur l'influence de la langue anglaise sur le français des locuteurs de l'Ouest canadien. Puisque presque tous les locuteurs sont bilingues (à un degré variable) en français et en anglais et qu'ils vivent tous baignés quotidiennement dans un environnement anglophone, il ne faut s'étonner que leur français subisse diverses influences, que celles-ci soient phonétiques, lexicales ou même structurales. Néanmoins, nous ne savons pas encore réellement quel est le taux réel d'emprunts à l'anglais. Poplack (1989)¹⁷² Poplack (1989) p.266 rapporte que ce taux est de seulement 4,7 % pour la région d'Ottawa¹⁷²-Hull¹⁷³, en Ontario, ce qui est très loin du seuil de tolérance que le linguiste Claude Hagège¹⁷⁴ évalue à 15 %. Il est plus que probable que le taux d'emprunt pour les provinces de l'Ouest soit plus élevé, mais seule une étude empirique pourrait nous permettre de le déterminer de manière précise. Tous les linguistes qui ont étudié le phénomène de l'emprunt lexical au Canada (Flikeid, 1989)¹⁷⁴ Flikeid (1989) p.260, pour l'acadien et Thomas, 1989¹⁷⁵ Thomas (1989) p.268, pour le franco-ontarien) mentionnent la présence d'emprunts à l'anglais au niveau des noms, des verbes et des adjectifs (la portion 'ouverte' du lexique). Néanmoins, comme le soulignent Mougéon et Beniak (1989b, p. 4)¹⁷⁶ Mougéon et Beniak (1989b) p.264 : « les éléments lexicaux appartenant aux portions fermées du lexique (conjonctions, prépositions, etc.) ne sont pas à l'abri de l'emprunt (même s'ils y

172. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Ottawa>

173. http://fr.wikipedia.org/wiki/Hull_%28Qu%C3%A9bec%29

174. http://fr.wikipedia.org/wiki/Claude_Hag%C3%A8ge

sont plus réfractaires) ni de l'extension sémantique, à preuve l'emprunt de la conjonction *so* et l'extension de la distribution de la préposition *sur* (ex. *j'ai regardé un film sur la télévision*)... »

a) L'influence sur la prononciation et la morphosyntaxe

Même si nous en savons un peu plus par rapport aux emprunts et aux calques lexicaux dans les parlers de L'Ouest canadien, une recherche sur les effets de L'anglais sur la morphosyntaxe, la syntaxe proprement dite (et la sémantique!) reste à faire. Nous ne soulignerons donc ici que quelques éléments qui ont été soulevés par les chercheurs jusqu'à présent.

Sur le plan phonétique, rares sont les études portant spécifiquement sur le phonétisme des variétés de français de L'Ouest canadien qui soulèvent des particularités imputables à l'influence de L'anglais. Léon et Cichocki (1989)^{Léon et Cichocki (1989) p.262} soulignent la très faible fréquence d'éléments phonétiques d'origine anglaise dans le parler franco-ontarien. Tout au plus ont-ils « observé un transfert marqué du patron prosodique déclinant de la phrase déclarative anglaise dans le français des jeunes Franco-Ontariens de Welland » (Mougeon et Beniak, 1989b, p. 4^{Mougeon et Beniak (1989b) p.264}). Flikeid (1989)^{Flikeid (1989) p.260} ne signale aucune variante d'origine anglaise relativement à une vingtaine de variables phonétiques qu'elle a étudiées dans le français du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse. Néanmoins, Mougeon et Beniak (1989b)^{Mougeon et Beniak (1989b) p.264} notent que les quelques indices d'interférence que l'on pourrait détecter dans le phonétisme du français Laurentien hors Québec seraient surtout le fait du parler des locuteurs bilingues, voire anglo-dominants. Ainsi, chez certains jeunes anglo-dominants de L'Ouest, nous avons noté l'aspiration des consonnes occlusives sourdes (/p, t, k/ prononcées [p^h, t^h, k^h]) en début de mot, sans aucun doute à cause de l'influence de L'anglais. Rodriguez (2004, p. 105)^{Rodriguez (2004) p.267}, traitant du phonétisme du français manitobain, précise

cependant : « ...nous pouvons dire que l'interférence avec l'anglais est rare sur les plans articulatoire et combinatoire, mais plus fréquente sur le plan prosodique. » Ainsi, dans des énoncés relativement longs, tout comme pour le parler des jeunes Franco-Ontariens de Welland, il y aurait une intonation descendante sur les syllabes finales des séquences non finales, alors qu'en français l'intonation serait ascendante : Tous les jours, l'après-midi, on allait jaser sur la place du village. Selon Rodriguez, seule la dernière syllabe de village devrait comporter une intonation descendante.

Toujours selon Mougéon et Beniak (1989a, p. 4)^{Mougéon et Beniak (1989b) p.264}, « la composante morphologique du français canadien hors Québec semble très résistant au transfert. » Ces deux chercheurs n'ont jamais constaté d'emprunts d'éléments morphologiques de l'anglais ni « de réaménagements d'éléments morphologiques français qui résulteraient du transfert de patrons distributionnels d'éléments morphologiques anglais équivalents (comme l'emploi du suffixe -ant pour dériver des substantifs déverbaux sur le modèle de l'anglais verbe + ing : *le patinant < skating). » Tout au plus, ils ont observé l'emprunt de la préposition back, qui concurrence le morphème re- dans le sens de 'retour' (ex. j'lui ai donné back son argent 'je lui ai rendu son argent'), emprunt qu'ils considèrent compréhensible étant donné que contrairement au re- de 'répétition', il n'existe pas d'alternative adverbiale au re- de 'retour'. Notons qu'en français mitchif, ce n'est pas seulement la préposition back qui a été empruntée, puisque nous pouvons entendre des énoncés comme : Vas-tu revenir back encore ? (< come back); 'Vas-tu revenir ?; I' ont eu leur biscuit back...(< get back) 'Ils ont récupéré leur biscuit' mais aussi : On prenait over... (< take over) 'On (le) remplaçait...'; etc.

Walker (2005a, p. 199)^{Walker (2005) p.268} souligne, par contre, que ses locuteurs franco-albertains empruntent assez couramment ce qu'il appelle des connecteurs (le plus souvent des conjonctions de coordination) et des marqueurs conversationnels : je travaille avec mon Dad and on va camping; c'était probablement le plus triste but c'était intéressant; so, ça serait plus le fun...; pis then il y a Taylor...; anyway j'avais arrêté l'école...; c'est

différent... well, c'est plus intéressant que travailler...; c'était triste de voir comme des femmes là dans les fenêtres pis, t'sais, des hommes, like, qui sont après eux-autres là pis, mais, je sais pas...

 Remarque

Il est intéressant de noter que Bigot (2014)^{bigot (2014) p.257} a analysé un corpus de jeunes locuteurs franco-albertains (Edmonton¹⁷⁵ et Bonnyville¹⁷⁶) datant des années 1970, donc une trentaine d'années avant la collecte des données de Walker, et que la très grande majorité de ces connecteurs ou marqueurs discursifs n'étaient jamais utilisés, sauf anyway et like, mais ceux-ci sont aussi assez rares. Ceci semblerait indiquer qu'il y a eu (ou qu'il y a) un changement en cours, dans ce sens que l'influence de l'anglais est devenu de plus en plus lourde et que ces emprunts à l'anglais sont maintenant relativement communs.

En général, donc, « les différentes composantes du français [laurentien] hors Québec font montre d'une capacité de résistance variable au transfert de l'anglais. On peut signaler que celle-ci est en rapport étroit avec l'échelle d'empruntabilité établie par Thomason et Kaufman (1988)^{Thomason et Kaufman (1988) p.268}, au sommet de laquelle se trouve les éléments lexicaux lourds (substantifs, verbes, etc.), suivis des traits suprasegmentaux, de la morphologie et enfin des composantes syntaxique et phonétique. » (Mougeon et Beniak, 1989b, p. 5^{Mougeon et Beniak (1989b) p.264}) Ajoutons également que non seulement le taux d'emprunt mais aussi les limites de la progression du transfert à travers les composantes de la langue dépendent des caractéristiques sociolinguistiques de la situation de contact. Dans des situations de contact faible, l'emprunt linguistique sera plus ou moins limité à la composante lexicale alors que là où le contact est plus intense, l'emprunt peut atteindre toutes les composantes de la langue dominée.

Il faut se rappeler que les communautés francophones des provinces de l'Ouest canadien sont constituées d'un continuum de locuteurs qui inclut « à un pôle, des vieux

175. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Edmonton>

176. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bonnyville>

francophones unilingues et à l'autre, des jeunes qui s'expriment avec plus de facilité en anglais pour avoir été peu exposés au français au foyer et en avoir fait un usage restreint » (Mougeon et Beniak, 1989b, p. 10^{Mougeon et Beniak (1989b) p.264}). Comme nous l'avons déjà souligné, on appelle ce type de locuteurs des locuteurs « semi-restreints » ou « restreints ». Ce qui est frappant, par contre, est le fait que certaines restructurations que l'on peut observer dans le parler de ces locuteurs restreints peuvent se retrouver également (mais à un degré moindre) dans le parler des autres locuteurs de la communauté, particulièrement ceux issus des couches dites « populaires ». Ainsi, le nivellement des formes verbales distinctives de la 3^e personne du pluriel ou l'emploi de l'indicatif au lieu du subjonctif, etc., peuvent être également conçus comme « des réponses naturelles (diachroniques ou synchroniques) à des points de faiblesse du français » (Mougeon et Beniak, 1989b, p. 10^{Mougeon et Beniak (1989b) p.264}).

Enfin, « si le parler des usagers restreints du français peut se remarquer par des restructurations qui leur sont propres, par contre et paradoxalement, il peut également se distinguer par l'absence de certaines restructurations. Cette divergence par la négative peut se produire lorsque l'école se trouve être le premier et principal lieu d'acquisition de la langue minoritaire. C'est le cas notamment de nombre de jeunes locuteurs dans les communautés canadiennes-françaises hors Québec » (Mougeon et Beniak, 1989b, p. 11^{Mougeon et Beniak (1989b) p.264}). Qui plus est, la situation de bilinguisme peut entraîner chez certains locuteurs non seulement une diminution de la fréquence d'emploi de la langue minoritaire mais aussi une restriction ou une spécialisation fonctionnelle de celle-ci. La plupart du temps, la restriction fonctionnelle se traduit par un repli de la langue minoritaire sur les domaines informels, surtout le foyer. Ce rétrécissement du répertoire stylistique fait en sorte qu'il y a perte de la disponibilité des variantes appartenant au niveau de langue formel, par exemple, la perte de la distinction stylistique tu-vous (Mougeon et Beniak, 1989b^{Mougeon et Beniak (1989b) p.264}). Le contraire est également vrai. Dans des situations où les communautés linguistiques minoritaires bénéficient du soutien de l'école, il se peut que celle-ci

se substitue au foyer comme lieu privilégié de l'emploi de la langue minoritaire. « Il en résulte alors une forme particulière de restriction fonctionnelle qui se traduit par une diminution de la disponibilité des variantes informelles chez les locuteurs qui ont été récupérés par l'école de langue minoritaire. » (Mougeon et Beniak, 1989b, p. 12^{Mougeon et Beniak (1989b) p.264}).

b) Les types d'emprunts

Voyons maintenant les différents types d'emprunt à l'anglais qui s'avèrent typiques des parlers français de l'Ouest canadien.

Comme nous l'avons vu, c'est surtout dans le lexique que nous trouvons le plus d'emprunts, et c'est surtout au niveau du vocabulaire technique que nous retrouvons le plus haut taux d'emprunts. Étant donné que les communautés francophones des provinces de l'Ouest sont surtout des communautés où l'agriculture occupe (ou du moins occupait) une place prépondérante, il ne faut pas s'étonner que les termes techniques liés à l'agriculture sont le plus souvent empruntés à l'anglais. Ainsi, Walker (2005a)^{Walker (2005) p.268}, portant sur le franco-albertain, note les emprunts suivants : « acreage » 'superficie, terrain d'environ un arpent', « aphids » 'pucerons', « buggy » 'boghei', « canola » (< can(ada) + ola 'huile') 'huile de colza', « combine » 'moissonneuse-batteuse', « ditch » 'fossé, rigole', « hitch » 'attache', « seeder » 'semoir', « shack » 'cabane', « shed » 'remise, abri, hangar', « spreader » 'épandeur', « swather » 'moissonneuse-andaineuse', « truck » 'camion', etc. Les noms des appareils électro-ménagers et de nombreux produits de la cuisine sont aussi souvent empruntés à l'anglais : « freezer » 'congélateur', « mixer » (ou mixeur) 'malaxeur', « toaster » 'grille-pain', « can opener » 'ouvre-boîte', « cornmeal » 'semoule de maïs', « cornstarch » 'fécule de maïs', « dryer » 'séchoir, sécheuse', « lait évaporé » (< evaporated) 'lait condensé', « food processor » 'robot ménager', « microwave » 'four à micro-ondes', « pantry » 'garde-manger, dépense', « porridge » 'gruau', « pressure cooker » 'auto-cuiseur', « shortening » 'saindou', « TV » (prononcé [tivi]) 'télé', «

vacuum cleaner » 'aspirateur', etc. En dépit des exemples ci-dessus, il faut bien admettre que les emprunts à l'anglais en français de l'Ouest touchent à peu près tous les domaines lexicaux possibles.

Il convient ici d'établir quelques distinctions importantes. Dans les emprunts, on distingue entre emprunts assimilés, c'est-à-dire qui présentent un phonétisme français plutôt qu'anglais, une morphologie française et un emploi généralisé dans l'Ouest ou même au Canada, et emprunts non-assimilés, c'est-à-dire qui ont une prononciation à dominance anglaise ou qui manifestent des traits morphologiques anglais. On les appelle aussi des emprunts intégraux. Parmi les emprunts assimilés on peut avoir une assimilation phonologique complète, par exemple « chum ([ʃɔm]) 'petit ami', « fun » ([fɔn]) 'plaisir', « truck » ([trɔk]) 'camion', « combine » ([kɔ̃. 'bin]) (accent sur la dernière syllabe) 'moissonneuse-batteuse', etc. Gaborieau (1999) Gaborieau (1999) p.260 note les exemples suivants en franco-manitobain : « abortion » (< abortion) 'avortement', « adapteur » (< adaptor) 'adaptateur', « admettable » (< admissible) 'inadmissible', « alcool » (prononcé [alkoɔl]) (< alcohol) 'alcool' (prononcé [alkɔl]), « antifrise » (< antifreeze) 'antigel', « apricot (< apricot) 'abricot', « discompte » (< discount) 'rabais, escompte', etc. Un troisième type d'emprunt est ce qu'on appelle le faux emprunt; il s'agit d'emprunt uniquement de forme, par exemple le mot « slip » en français hexagonal (on dit plutôt caleçon au Canada), qui existe effectivement en anglais mais pas avec le sens qu'il a pris en français (« slip » renvoie plutôt à 'erreur, faux pas, lapsus, taie d'oreiller, bande de papier', etc.) et en anglais, l'équivalent du slip français se dit « briefs » pour un homme et « panties » pour une femme.

Il se peut qu'un même emprunt ait lieu à différentes époques dans le temps. Ainsi, le mot anglais « team » a été emprunté assez tôt au Canada français, mais il désignait alors un équipage de deux animaux (par ex. un team de chevaux, de bœufs, etc.). Cet emprunt a été

phonétiquement assimilé et on le prononce [t^sɪm]. Plus tard, le terme « team » a de nouveau été emprunté, mais cette fois-ci dans le sens d'« équipe (sportive) »; dans ce second sens, le mot n'a pas été entièrement assimilé phonétiquement et au Canada, on le prononce régulièrement comme [ti:m], sans assibilation, avec une voyelle longue, mais sans aspiration de la consonne initiale.

Le plus souvent, les emprunts assimilés sont également assimilés morphologiquement, dans ce sens qu'ils ne manifestent aucune des marques morphologiques de l'anglais, comme la marque du pluriel [s] ou [z] : des « boyfriends » ([bɔj'frɛn]) 'des petits amis', ou encore, pour les verbes, qui prennent les marques de conjugaison du français plutôt que de l'anglais : « checker » 'vérifier', « mouver » 'déménager', « swather » 'couper en andains', « combiner » 'récolter avec une moissonneuse-batteuse', etc., ainsi que j'ai ben checké tout ça; j'pense qu'i'mouvent souvent; faut qu'tu swathes demain; etc.

Les emprunts non-assimilés, malgré l'emploi d'un déterminant français pour les substantifs, ont une prononciation anglaise ou manifestent des traits morphologiques de l'anglais. Souvent, ces emprunts sont des noms propres, par exemple Hertz Rent-a-car ([hɛrts 'ɛnthəkɑː]), Les Saskatoon Blades ([sæskə'thuːjn'bleɪdz]) 'équipe de hockey de la ville de Saskatoon, Saskatchewan', etc. Évidemment, on peut aussi avoir des formes qui ne sont que partiellement assimilées, comme dans les jars, prononcé [ledʒɑː] 'les bœufs', où on note la présence du /ɹ/ post-vocalique de l'anglais mais où la marque du pluriel de l'anglais est absente ou encore des combines self-propel (['kɪmbajnsɛt'frɛpʰɛl]) 'des moissonneuse-batteuses auto-propulsées', où l'énoncé est entièrement prononcé selon le phonétisme de l'anglais mais où le participe ne porte pas le suffixe anglais -ed ([d]).

Un autre type d'emprunt, plus insidieux, car beaucoup plus difficile à détecter par les locuteurs, est le calque. Ce sont des traductions mot pour mot, ou morphème par morphème, d'une expression de l'anglais en français, comme

dans « gratte-ciel » (< sky-scraper). Les calques abondent dans le français laurentien, et davantage dans les communautés minoritaires comme celles de l'Ouest canadien. Walker (2005a) Walker (2005) p.268, pour le parler franco-albertain, distingue trois types de calques : 1) Les calques sémantiques, où le sens du mot français est modifié selon celui de l'anglais, comme dans : j'ai gradué à Falher, (< graduate) 'j'ai obtenu mon diplôme à Falher'; je suis retirée (< retired) 'je suis à la retraite'; l'ont figuré les affaires (< figured (out)) 'ils ont calculé les affaires', j'ai lu la notice (< notice) 'j'ai lu l'affiche'; 2) Les traductions directes, comme dans : la haute école (< high school) 'école secondaire, lycée, collège', le grade neuf (< ninth grade) 'neuvième année (de scolarité)', c'est elle qui fait les livres (< do the books) 'c'est elle qui tient les comptes', ce n'est pas ma tasse de thé (< it's not my cup of tea) 'ce n'est pas mon truc', payer un compliment (< pay a compliment) 'faire un compliment'; etc., et 3) Les transpositions syntaxiques comme dans j'ai marié Irène... (< marry xxx) 'j'ai épousé Irène...'; j'ai perdu contrôle (< lose control) 'j'ai perdu le contrôle', vivre dans Edmonton (< live in Edmonton) 'vivre à Edmonton', ça sonne comme une machine à coudre (< sounds like...) 'on dirait le son d'une machine à coudre', je joue le piano (< play piano) 'je joue au piano'; il regardait comme Michael J. Fox (< looked like...) 'il avait l'air de...', etc.

c) L'alternance codique

Un dernier phénomène qu'on peut attribuer à l'influence de l'anglais sur le français tel que parlé dans les provinces à l'ouest du Québec est ce qu'on appelle l'alternance codique (code switching, en anglais). « L'alternance codique se produit quand un locuteur bilingue change de langue au sein d'une seule et même conversation » (Walker, 2005a, p. 200 Walker (2005) p.268). Cette alternance implique la juxtaposition de phrases ou de parties de phrases, chacune d'elles étant cohérente avec les règles morphologiques et syntaxiques (et optionnellement, phonologiques) de la langue source. L'alternance codique est beaucoup plus fréquente chez les jeunes locuteurs que chez les plus vieux, même si ceux-ci

sont également bilingues. L'analyse de l'alternance codique n'est pas de tout repos, car il est souvent difficile de distinguer entre les alternances et les emprunts non-assimilés, et la distinction demeure controversée. En général, les mots en isolation sont toujours considérés comme des emprunts mais même là, des séquences de mot doivent être analysées comme des emprunts plutôt que comme des alternances, surtout si elles sont précédées d'une marque d'hésitation ou un commentaire métalinguistique comme 'comme on dit en anglais...' Ainsi, Walker (2005a, p. 199)^{Walker (2005) p.268} donne l'exemple suivant : faire du *white water rafting* (prononcé entièrement à l'anglaise) 'faire de la descente en eau vive, du rafting'. Pour lui, c'est un cas d'emprunt plutôt que d'alternance codique, malgré sa longueur, parce que l'expression a le statut de mot composé et parce que la séquence est phonétiquement et morphologiquement intégrée, sans pause dans la phrase.

Les alternances codiques peuvent se trouver à l'intérieur d'une même phrase, d'une même conversation ou d'un même échange discursif et elles peuvent concerner un syntagme, une proposition, une phrase ou même plusieurs phrases. Seront considérées des alternances intraphrastiques celles où l'alternance s'effectue à l'intérieur d'un même énoncé, d'une même phrase, alors que les alternances interphrastiques sont des passages d'une langue à l'autre à la frontière de la phrase ou de l'énoncé. Finalement, seront considérées comme des alternances extraphrastiques l'insertion dans la phrase d'expressions idiomatiques, de formes figées, d'interjections, pouvant être insérées à n'importe quel point de la phrase (Borowski, 2010)^{Borowski (2010) p.258}. Voici quelques exemples, tirés de Walker (2005a)^{Walker (2005) p.268} :

- Alternance intraphrastique :

Une différence que de notre temps *they like to be entertained* à la place de *entertain themselves*.

Elle est en charge de euh (...) *training program for Telus Edmonton*.

- Alternance interphrastique :

OK...Ben...Une fois à l'école j'ai assis sur une chaise pis ça a brisé. *And everybody laughed so I was totally embarrassed.*
Eh... Umm... Oui.

Je trouve les jeunes ils disent *oh it's boring.*

- Alternance extraphrastique :

Vraiment, *I guess*, il y avait des complications...

 Remarque

Certains linguistes considèrent également comme alternance codique la situation où dans une conversation, un locuteur A produit un énoncé dans la langue A et que son interlocuteur B produit son énoncé en langue B. Nous considérons que c'est là un abus de la notion même d'alternance et que celle-ci devrait se limiter aux alternances produites par le même locuteur dans un même acte de parole.

2.5. Trois exemples de locuteurs natifs

Dans cette dernière section, vous aurez l'occasion d'écouter une locutrice franco-manitobaine, un locuteur fransaskois, ainsi qu'un jeune franco-albertain. Afin d'illustrer concrètement les convergences et divergences de prononciation, chaque personne a effectué la même tâche. En effet, elles ont toutes lu, à voix haute, le même texte. Ce texte, intitulé « *Le premier ministre ira-t-il à Beaulieu ?* », a été développé dans le cadre du projet Phonologie du français contemporain. Il contient donc de nombreux sites potentiels de variation phonétique. Bonne écoute !

a) Une jeune Franco-manitobaine

Exemple d'une locutrice franco-manitobaine [cf. franco-manitobaine540.mp4]

b) Un jeune Fransaskois

Exemple d'un locuteur fransaskois [cf. fransaskois540.mp4]

c) Un jeune Franco-albertain

Exemple d'un franco-albertain [cf. franco-albertain540.mp4]

3. Exercices de révision

3.1. Exercice : Les variétés et leur souche respective

Quelle souche a donné naissance aux variétés de français de L'Ouest canadien ? [solution n°11 p. 238]

- La souche Laurentienne
- La souche française
- La souche acadienne

3.2. Exercice : Les variétés laurentienne et acadienne

Pourquoi les variétés laurentienne et acadienne diffèrent-elles linguistiquement ? [solution n°12 p. 238]

- Parce que les colons qui ont peuplé leurs provinces respectives sont arrivés à des périodes différentes.
- Parce que l'acadien est plus influencé par l'anglais que le laurentien.
- Parce que les colons des provinces qui ont peuplé leurs provinces respectives provenaient de régions différentes en France.

3.3. Exercice : Les consonnes du français mitchif

En mitchif, les consonnes occlusives alvéolaires /t/ et /d/ deviennent des affriquées palatales [tʃ] et [dʒ] devant les voyelles antérieures fermées (/i/ et /y/) les voyelles moyennes /e/ et /o/ ont tendance à se fermer en [i] et [u]. Vrai ou faux ? [solution n°13 p. 239]

- Vrai
- Faux

3.4. Exercice : Les voyelles du français laurentien

En français de L'Ouest canadien, les distinctions entre /a/ et /ɑ/ (« pattes » vs « pâtes »), /ɛ̃/ vs /œ̃/ (« lin » vs « l'un ») et /ɛ/ vs /ɛ:/ (« renne » vs « reine ») sont maintenues. Vrai ou faux ? [solution n°14 p. 239]

- Vrai
- Faux

3.5. Exercice : Le relâchement des voyelles [solution n°15 p. 240]

En français de l'Ouest canadien, les voyelles fermées /i, y, u/ sont 'relâchées', c'est-à-dire prononcées légèrement plus ouvertes et avec moins de tension, donc [ɪ], [ʏ] et [ʊ], lorsqu'elles se trouvent en syllabe finale de mot se terminant par une ou plusieurs consonnes non-allongeantes. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

3.6. Exercice : Les voyelles /u/ et /o/ en français mitchif

En français mitchif, les voyelles [solution n°16 p. 241] fermées et mi-fermées postérieures (/u/ et /o/) ne sont pas distinguées. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

3.7. Exercice : Les voyelles /ɛ/, /œ/ et /ɔ/ en français mitchif

En français mitchif, les voyelles [solution n°17 p. 241] moyennes-ouvertes (/ɛ/, /œ/ et /ɔ/) sont souvent prononcées comme des voyelles mi-fermées et les voyelles ne s'allongent pas nécessairement devant les consonnes allongeantes. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

3.8. Exercice : Le /h/ en français laurentien [solution n°18 p. 242]

Le français laurentien se démarque du français de référence par le fait que le /h/, en début de mot, n'est jamais prononcé. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

3.9. Exercice : Assibilation ou affrication ? [solution n°19 p. 242]

Le français mitchif se distingue du Laurentien par le fait que les consonnes /t/ et /d/ ont nettement tendance à être affriquées plutôt qu'assibilées. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

3.10. Exercice : Les déterminants en français laurentien

En français laurentien, le l du [solution n°20 p. 243] déterminant défini la ou les s'efface dans certains contextes. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

3.11. Exercice : Les pronoms clitiques en français laurentien

En français laurentien, les suites de [solution n°21 p. 243] pronoms clitiques comme, je les, je la, il la, je te le, je te la, etc. ont tendance à former des crases. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

3.12. Exercice : Ça, en français laurentien [solution n°22 p. 244]

En français laurentien, le pronom ça ne fait jamais référence à des personnes alors qu'il peut le faire en français québécois. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

3.13. Exercice : Le cas de ivoù en français mitchif

En français mitchif, le ivoù est un : [solution n°23 p. 244]

Pronom interrogatif de temps.

Pronom interrogatif de lieu.

Pronom interrogatif de personne.

Pronom interrogatif d'aspect.

3.14. Exercice : Ce que, en français mitchif [solution n°24 p. 245]

Le relatif *ce que* n'existe pas en français mitchif. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

3.15. Exercice : Le subjonctif en français laurentien

Un des aspects typiques de la [solution n°25 p. 245] morphosyntaxe du français de l'Ouest est l'usage restreint du mode subjonctif au profil de l'indicatif. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

3.16. Exercice : La négation en français laurentien

Dans les parlers laurentiens, les [solution n°26 p. 246] adverbes négatifs comme *personne* ou *rien* peuvent prendre le négateur *pas*. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

3.17. Exercice : Les emprunts aux langues amérindiennes

Classez les emprunts typiques du [solution n°27 p. 246] laurentien ci-dessous dans la bonne catégorie.

« babiche » 'lanière de cuir'

« caribou » 'renne d'Amérique' « chicaque » 'moufette'

« ouananiche » 'saumon d'eau douce'

« achigan » 'perche noire'

« ouaouaron » 'grenouille bœuf'

« toto-chapouille » 'lait, petit lait'

« patiche » 'repas mal préparé'

« atoca » 'canneberge'

Emprunt(s) au micmac	Emprunt(s) à L'ojibwé	Emprunt(s) au huron	Emprunt(s) à L'innu	Emprunt(s) au cri

3.18. Exercice : Les autres emprunts

[solution n°28 p. 247]

Classez les emprunts typiques du Laurentien ci-dessous dans la bonne catégorie.

« île » 'bosquet d'arbre dans la prairie'

« pirogy » 'boulette farcie de pomme de terre ou de fromage'

« biche » 'élan d'Amérique'

« chevreuil » 'cerf de Virginie'

« appartement » 'pièce, salle'

« catin » 'petite amie'

« petit loup » 'coyote'

« bagatelles » 'déchets de table'

« coton ouaté » 'sweat shirt'

« grainerie » 'entrepôt pour céréales'

« blé d'Inde » 'maïs'

« broche » 'fil de fer, aiguille à tricoter'

« bassin » 'bassine'

« bagel » 'petit pain d'origine juive en forme d'anneau'

« burrito » 'crêpe de maïs farcie de viande, fromage, etc.'

« bâtisse » 'bâtiment, immeuble'

« cenelle » 'fruit de l'aubépine'

Les xénimes	Les dialectismes	Les archaïsmes	Les canadianismes	Les néologismes mitchifs

3.19. Exercice : Les types d'emprunts

[solution n°29 p. 248]

Un emprunt non-assimilé se distingue d'un emprunt assimilé par le fait qu'il présente un phonétisme français plutôt qu'anglais et une morphologie française. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

3.20. Exercice : Les types d'alternance codique

Classez les alternances codiques dans leur catégorie respective. [solution n°30 p. 249]

OK... Ben... Une fois à l'école j'ai assis sur une chaise pis ça a brisé. And everybody laughed so I was totally embarrassed.

Vraiment, I guess, il y avait des complications...

Elle est en charge de euh (...) training programme for Telus Edmonton.

<p>Alternance intraphrastique</p>	<p>Alternance interphrastique</p>	<p>Alternance extraphrastique</p>
---------------------------------------	---------------------------------------	---------------------------------------

La seconde partie du module 3 est maintenant terminée. Nous retiendrons principalement que les variétés de français parlées dans l'Ouest canadien possèdent plusieurs caractéristiques phoniques, morphosyntaxiques et lexicales attribuables à leur souche historique, le français laurentien, et qui les distinguent non seulement du français de référence, mais aussi du français parlé en Acadie. Cependant, le français mitchif fait figure d'exception sur bien des plans, ceci s'expliquant notamment par l'influence des langues amérindiennes (principalement le cri). Retenons également l'influence de l'anglais, que l'on retrouve, à divers degrés, non seulement dans le lexique, dans la morphosyntaxe, mais aussi dans la prononciation de certains locuteurs francophones.

Dans la partie suivante, nous allons aborder six études de cas qui illustreront encore un peu plus les variétés de français de l'Ouest canadien, cette fois, sous un angle variationniste.

Les variétés de français de l'Ouest : perspectives variationnistes



Nous rentrons maintenant dans le vif du sujet. En effet, nous allons aborder chaque variété de français selon la perspective variationniste. Chacune de ces variétés sera étudiée à partir d'un phénomène particulier. Notons que les études présentées dans ce cours ont toutes fait l'objet d'une publication. Nous nous limiterons cependant aux éléments les plus pertinents de ces études, afin de respecter les objectifs pédagogiques du cours.

Nous commencerons avec l'étude de l'alternance entre « j'avais/j'vas/m'as » en franco-manitobain. Nous poursuivrons avec une recherche portant sur l'emploi de « sontaient/ontvaient » en français mitchif. Nous aborderons ensuite les études sur l'assibilation de /t/ et /d/, ainsi que sur les prononciations des graphies -oi(s)(r) en fransaskois. Nous nous pencherons sur l'usage de « you know/t'sais » dans le français parlé de jeunes Franco-Albertains. Enfin, nous terminerons par une étude comparative de l'emploi de « tout/tous vs /tut/ » au sein de différents corpus de français parlé des provinces de l'Ouest.

À la fin de ce sous-module, l'apprenant aura acquis les principaux éléments théoriques et méthodologiques de la linguistique variationniste visant à produire une étude de corpus. Notons, en dernier lieu, que les études présentées ne suivent pas nécessairement toutes le même cheminement. En effet, bien qu'elles rassemblent des informations similaires, nous avons préféré ne pas suivre un schéma de progression type, afin d'adapter les analyses aux spécificités de chaque corpus.

1. L'étude de « j'vais/j'vas/m'as » en franco-manitobain

La première recherche que nous allons maintenant étudier traite de l'alternance des formes *j'vais* vs *j'vas* vs *m'as* dans un corpus de français parlé au Manitoba. Les résultats que nous verrons dans un instant ont été publiés dans une étude plus large (Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010)^{Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010) p.263}), portant principalement sur la filiation des parlers de l'Ouest canadien.

Nous commencerons par une présentation des formes *j'vais* vs *j'vas* vs *m'as*. Nous résumerons par la même occasion les principaux résultats qui ont été publiés sur ces formes verbales. Nous passerons ensuite aux aspects méthodologiques de cette recherche. Nous verrons notamment les principales caractéristiques du corpus utilisé. Enfin, nous examinerons les résultats obtenus, ainsi que les grandes conclusions qui ont été tirées de ces derniers.

1.1. Présentation du phénomène

Dans de nombreuses variétés de français, la première personne du singulier du verbe « aller » peut apparaître sous diverses formes, comme dans les exemples suivants (notons que le « e » caduc de chaque pronom personnel a été supprimé, afin de refléter davantage une prononciation spontanée):

1. *J'vais* [ʒvɛ] à l'école ;
2. *J'vas* [ʒva] à l'école ;
3. *J'm'en vais* [ʒmãvɛ] à l'école ;
4. *J'm'en vas* [ʒmãva] à l'école.

De plus, lorsque le verbe « aller » est employé comme semi-auxiliaire (c'est-à-dire suivi d'un infinitif), une cinquième forme a été attestée :

5. *M'as* [ma] manger une pomme.

Il faut noter que cette dernière forme n'est pas attestée à l'écrit. La forme *m'as* a donc été transcrite orthographiquement ainsi, par convention.

Comme le soulignent Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010)^{Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010) p.263}, plusieurs études reposant sur des corpus de français ontarien ont déjà attesté les variantes *j'vais/j'vas/j'm'en vais/j'm'en vas/m'as* employées comme auxiliaire (Mougeon (1996)^{Mougeon (1996) p.264}; Mougeon et Beniak (1991)^{Mougeon et Beniak (1991) p.264}; Mougeon, Beniak et Walli (1988)^{Mougeon, Beniak et Walli (1988) p.263}; Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009)^{Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009) p.263}). Ces études sont évidemment pertinentes dans le cadre de ce cours, car elles nous offrent la possibilité d'établir des comparaisons entre leurs résultats et ceux que nous observerons dans le corpus de français manitobain.

Résumons rapidement les résultats de ces études.

En ce qui concerne les facteurs linguistiques :

- Fréquence marginale des variantes *j'm'en vais* et *j'm'en vas* (Mougeon (1996)^{Mougeon (1996) p.264}; Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009)^{Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009) p.263});
- Association entre *m'as* et le futur (ex : ce soir, *m'as* aller au cinéma) et entre *j'vas* et l'habituel (ex : tous les soirs, *j'vas* jouer au hockey avec mes amis) (Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009)^{Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009) p.263}).

En ce qui concerne les facteurs extralinguistiques :

- Association entre *m'as* et les locuteurs des couches populaires, entre *j'vais* et les locuteurs des couches sociales supérieures et neutralité sociale de *j'vas* (Mougeon (1996)^{Mougeon (1996) p.264}; Mougeon, Beniak et Walli (1988)^{Mougeon, Beniak et Walli (1988) p.263});
- Association entre *j'vas* et les locuteurs des couches populaires et entre *j'vais* et les locuteurs des couches sociales supérieures (Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009)^{Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009) p.263}).
- Association entre *j'vas* et les locuteurs adolescents des couches sociales supérieures et les locuteurs de sexe féminin, et entre *m'as* et les locuteurs des couches sociales populaires (Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009)^{Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009) p.263}).

Selon Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010)^{Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010) p.263}, certaines tendances lourdes peuvent être dégagées :

- i) marginalité discursive des formes pronominales de l'auxiliaire aller ;
- ii) corrélation entre l'emploi de la variante *m'as* et l'appartenance aux couches sociales basses ;
- iii) corrélation entre l'emploi de la variante *j'vais* et les locuteurs des couches sociales supérieures ;
- iv) perte de la neutralité sociostylistique de *j'vas* lorsque l'une ou l'autre de ses deux concurrentes est marginale ou absente dans le parler local : a) lorsque *m'as* est marginal ou absent *j'vas* est associé au parler des couches populaires et b) lorsque *j'vais* est marginal ou absent *j'vas* est susceptible d'être associé au parler des locuteurs des couches sociales élevées.

Passons maintenant à la méthodologie.

1.2. Présentation du corpus et de la méthodologie

Le corpus franco-manitobain a été recueilli entre 1995 et 1997 à l'aide d'entrevues semi-dirigées auprès de locuteurs de langue maternelle française, dans le quartier traditionnellement francophone de Saint-Boniface¹⁷⁷ à Winnipeg.

Saint-Boniface, amalgamé à la ville de Winnipeg en 1972, était autrefois une ville à part entière. Son caractère francophone est ancré dans l'histoire de la province – c'est là que s'établit le clergé catholique francophone au début du 19^e siècle et que s'installent les premiers colons francophones et métis de la colonie de la Rivière Rouge¹⁷⁸ – et il constitue un espace physique et symbolique important pour la francophonie manitobaine actuelle. Notons que l'immigration canadienne-française a historiquement joué un rôle prépondérant dans

177. http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Boniface_%28Manitoba%29

178. http://fr.wikipedia.org/wiki/Colonie_de_la_rivi%C3%A8re_Rouge

L'établissement de la communauté francophone de Saint-Boniface, avant la création de la province en 1870 comme après.

Le quartier de Saint-Boniface réunit aujourd'hui les principales institutions phares de la francophonie locale, établissements scolaires, université francophone, organismes culturels, médiatiques et d'appui à la communauté. Bien que l'espace auquel on donne le nom de « Saint-Boniface » comprenne aujourd'hui une aire géographique assez large, englobant notamment une zone industrielle située à l'est et au nord du centre historique, il est possible de circonscrire un quartier plus réduit autour du vieux Saint-Boniface, correspondant à cinq secteurs de recensement. C'est à l'intérieur des limites de cette zone que se sont déroulées les enquêtes de terrain.

L'intervieweuse était originaire de France et n'appartenait pas à la communauté d'enquête. Notons qu'il est donc possible que les interviewés aient quelque peu modifié leur façon de parler ordinaire face à une étrangère. Les principales caractéristiques sociales des locuteurs du corpus de Saint-Boniface sont résumées dans le tableau ci-dessous.

Âge	≥ 20	21 à 40	41 à 60	61 à 80	+ 81	Total
Sexe						
Hommes	0	7	4	2	1	14
Femmes	2	5	5	6	1	19
Éducation						
Universitaire	2	9	8	5	0	24
12 années	0	2	0	1	0	3
- 12 années	0	1	1	2	2	6
Total	2	12	9	8	2	33

Tableau 1 : Répartition des locuteurs par facteur social

Regardons ensemble la composition de ce premier tableau.

La première ligne détermine la catégorie d'âge des locuteurs du corpus. Il y a donc cinq catégories : Les locuteurs de 20 ans et moins, ceux âgés de 21 ans à 40 ans, les personnes qui se situent entre 41 ans et 60 ans, les interviewés âgés entre 61 ans et 80 ans et les plus anciens, âgés de 81 ans et plus.

Ces locuteurs sont également répartis selon leur genre (hommes vs femmes) et leur niveau d'éducation. Ce dernier facteur externe comprend la catégorie des locuteurs ayant un niveau d'éducation universitaire, ceux ayant 12 années d'études et plus, et ceux ayant moins de 12 années de scolarité. Notons spécifiquement que le nombre de locuteurs ayant une formation de niveau universitaire est extrêmement élevé (24 sur 33 locuteurs), ce qui implique que le corpus n'est pas représentatif du niveau moyen d'éducation des Franco-Manitobains, en général, et donc que le français de ce corpus n'est pas nécessairement représentatif du parler français manitobain.

Remarquons tout de suite que les cellules du tableau 1 ne sont pas équilibrées. Par exemple, on constate que la catégorie des locuteurs âgés de 20 ans et moins n'est représentée que par deux locutrices. Les locuteurs les plus âgés (81 ans et plus) sont également sous-représentés, avec seulement 2 locuteurs (un homme et une femme). Idéalement, plus les cellules sont équilibrées plus la validité interne de l'étude est forte. Cependant, ce problème n'est que minime, car l'application d'un test statistique, tel que celui employé par le logiciel Goldvarb, permet de tenir compte du déséquilibre entre les catégories de locuteurs. Enfin, il faut noter qu'un tel problème est chose courante, car recruter des personnes à interviewer n'est pas une tâche simple. En effet, tout dépend de la volonté des personnes à participer aux entrevues.

1.3. L'analyse de « j'vais »

La première variante que nous allons examiner est *j'vais*. Notons dès maintenant que les résultats concernant cette forme incluent, bien entendu, les occurrences où le *e caduc* est prononcé (c'est-à-dire dans « *jE vais* »), mais aussi les occurrences de *j'm'en vais*, forme trop peu employée (3 occurrences seulement) pour être prise en compte seule. Les résultats sont présentés dans le tableau 2, ci-dessous.

Facteur extralinguistique	N de j'vais	N de j'vas+m'as	% de j'vais	Effet
Âge				
+ de 45 ans	51	98	34	0,37
25 à 45 ans	72	54	58	0,59
- de 25 ans	31	18	63	0,62
Éducation				
Universitaire	135	97	58	0,63
12 années	17	21	45	0,44
- de 12 années	2	52	4	0,09
Sexe				
Hommes	50	87	36	0,35
Femmes	104	83	56	0,60
Facteur linguistique	N de j'vais	N de j'vas+m'as	% de j'vais	Effet
Habituel vs futur				
Habituel	71	64	53	NS
Futur	83	106	44	
Total	154	170	48	-

Tableau 2 : Effet des facteurs extralinguistiques et linguistiques sur "j'vais"

Avant de nous attacher aux résultats du tableau 2, prenons le temps de présenter les informations qu'il fournit.

Deux grandes catégories de facteurs sont mises de l'avant dans la première colonne. Comme nous l'avons vu dans le module 1, l'approche variationniste tient compte des facteurs extralinguistiques (c'est-à-dire les facteurs sociaux) et les facteurs linguistiques. Dans ce tableau, nous retrouvons donc naturellement les facteurs

extralinguistiques âge, niveau d'éducation et sexe. Remarquons tout de suite que les locuteurs ont été répartis en trois classes d'âge : les personnes ayant plus de 45 ans, les interviewés âgés de 25 à 45 ans ainsi que les locuteurs âgés de moins de 25 ans. Ces catégories, différentes de celles présentées dans le tableau 1, regroupent davantage de locuteurs dans les cellules et permettent ainsi de rendre compte d'un effet plus saillant de l'âge sur l'emploi de la variante *j'vais*.

Pour ce qui est du facteur linguistique, nous avons sélectionné l'opposition entre l'usage de la variante à l'habituel (ex : tous les soirs, *j'vais* jouer au hockey avec mes amis) et l'emploi de *j'vais* au futur (ex : ce soir, *j'vais* aller au cinéma), car ce facteur s'est révélé significatif dans l'étude de Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009)^{Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009) p.263}.

La colonne 2 présente le nombre total d'occurrences (N) de la forme *j'vais*. La troisième colonne présente le nombre d'occurrences des deux formes concurrentes combinées, à savoir *j'vas* et *m'as*. La quatrième colonne fournit les pourcentages de *j'vais*, et la dernière colonne donne l'effet du facteur sur la variante *j'vais*. Rappelons trois éléments importants : 1) plus l'indice tend vers 1 plus le facteur joue en faveur de la variante, plus l'indice tend vers 0, moins le facteur joue en faveur de la variante mesurée. NS indique que le facteur n'est pas significatif et donc qu'il ne joue aucun rôle sur l'utilisation de la variante. Enfin, KO (pour l'anglais knock-out) indique une valeur catégorique et donc une absence de variation.

À la lumière des résultats présentés dans le tableau 2, on peut donc déduire que :

1) plus les locuteurs sont âgés, moins ils sont favorables à *j'vais* (effet de 0,37 pour les 45+ vs effet de 0,62 pour les -25) ;

2) plus les locuteurs ont un niveau d'éducation élevé, plus ils tendent à employer *j'vais* (effet de 0,63 pour les universitaires vs effet de 0,09 pour les -12 années) ;

3) Les femmes tendent davantage à employer la variante *j'vais* que les hommes (effet de 0,60 pour les femmes vs effet de 0,35 pour les hommes).

4) L'opposition habituel vs futur n'est pas significative et l'on n'observe donc aucune distinction à partir de ce facteur linguistique.

Passons maintenant à l'analyse de *j'vas*.

1.4. L'analyse de « j'vas »

La seconde variante que nous allons maintenant examiner est *j'vas*. Notons que les résultats concernant cette forme incluent, comme dans l'analyse de *j'vais*, les occurrences où le *e caduc* est prononcé (c'est-à-dire dans « *jE vas* »), mais aussi les occurrences de *j'm'en vas*, forme trop peu employée (2 occurrences relevées dans le corpus) pour être prise en compte seule. Les résultats sont présentés dans le tableau 3, ci-dessous.

Facteur extralinguistique	N de j'vas	N de j'vais+m'as	% de j'vas	Effet
Âge				
+ de 45 ans	79	70	53	NS
25 à 45 ans	54	72	43	
- de 25 ans	18	31	38	
Éducation				
Universitaire	97	135	42	0,45
12 années	21	17	55	0,58
- de 12 années	33	21	61	0,64
Sexe				
Hommes				NS
Femmes				
Facteur linguistique	N de j'vas	N de j'vais+m'as	% de j'vas	Effet
Habituel vs futur				
Habituel	63	72	47	NS
Futur	88	101	47	
Total	151	173	47	-

Tableau 3 : Effet des facteurs extralinguistiques et linguistiques sur "j'vas"

Tout d'abord, il convient de présenter les informations du tableau 3. Ce dernier s'organise de façon identique au tableau 2 que nous avons étudié précédemment. Dans ce tableau, nous retrouvons donc naturellement les facteurs extralinguistiques âge, niveau d'éducation et sexe.

Pour ce qui est du facteur linguistique, nous avons bien évidemment gardé l'opposition entre l'usage de la variante à l'habituel (ex : tous les soirs, j'vas jouer au hockey avec mes amis) et l'emploi de j'vas au futur (ex : ce soir, j'vas aller au cinéma).

La colonne 2 présente le nombre d'occurrences (N) de la forme j'vas. La colonne 3 présente le nombre d'occurrences des deux formes concurrentes combinées, à savoir j'vais et m'as. La quatrième colonne fournit les pourcentages de j'vas et la dernière colonne donne l'effet du facteur sur la variante j'vas. Rappelons à nouveau les trois éléments suivants : 1) plus l'indice tend vers 1 plus le facteur joue en faveur de la variante, plus l'indice tend vers 0, moins le facteur joue en faveur de la variante mesurée. NS indique que le facteur n'est pas significatif et donc qu'il ne joue aucun rôle sur l'utilisation de la variante. Enfin, KO (pour l'anglais knock-out) indique une valeur catégorique et donc une absence de variation.

À la différence du tableau 2, nous remarquons tout de suite qu'un seul facteur s'est révélé significatif dans l'analyse : le niveau d'éducation. En effet, on remarque que plus les locuteurs sont éduqués plus la valeur de l'effet diminue. L'effet concernant la catégorie des locuteurs ayant moins de 12 années d'études est de 0,64, celui des locuteurs ayant 12 années d'études est de 0,58, alors que l'effet lié à la catégorie des locuteurs de niveau universitaire est de 0,45 (donc en défaveur de la variante j'vas).

Les deux autres facteurs sociaux (âge et sexe), ainsi que le facteur linguistique habituel vs futur, ne sont pas significatifs et ne jouent donc aucun rôle dans l'emploi de la forme j'vas.

Terminons notre étude de l'alternance des formes j'vais vs j'vas vs m'as en regardant les résultats concernant m'as.

1.5. L'analyse de « m'as »

La dernière forme que nous allons maintenant aborder est la variante *m'as*. Dans le cas de cette variante, le problème de la prononciation ou de l'élision du *e caduc* ne se pose évidemment pas, celui de l'insertion du pronom « en » non plus.

Facteur extralinguistique	N de m'as	N de j'vais+j'vas	% de m'as	Effet
Âge				
+ de 45 ans	19	130	13	KO
25 à 45 ans	0	126	0	
- de 25 ans	0	49	0	
Éducation				
Universitaire	0	232	0	KO
12 années	0	38	0	
- de 12 années	19	35	35	
Sexe				
Hommes	18	119	13	0,87
Femmes	1	186	0,5	0,19
Facteur linguistique	N de m'as	N de j'vais+j'vas	% de m'as	Effet
Habituel vs futur				
Habituel	1	134	1	0,17
Futur	18	171	10	0,75
Total	19	305	6	-

Tableau 4 : Effet des facteurs extralinguistiques et linguistiques sur "m'as"

Comme nous l'avons toujours fait jusqu'à présent, attardons-nous un instant sur les informations que le tableau 4 fournit. Ce dernier s'organise de façon identique aux tableaux 2 et 3. Dans ce tableau, nous retrouvons donc naturellement les facteurs extralinguistiques âge, niveau d'éducation et sexe, ainsi que le facteur linguistique habituel vs futur.

La colonne 2 présente le nombre d'occurrences (N) de la forme *m'as*. La colonne suivante présente le nombre d'occurrences des deux formes concurrentes combinées, à savoir *j'vais* et *j'vas*. La quatrième colonne fournit les pourcentages de *m'as* et la dernière colonne donne l'effet du facteur sur la variante *m'as*. Rappelons les trois éléments suivants : 1) plus l'indice tend vers 1 plus le facteur joue en faveur de la variante, plus l'indice tend vers 0, moins le facteur joue en faveur de la variante mesurée. NS indique que le facteur n'est pas significatif et donc qu'il ne joue aucun rôle sur l'utilisation de la variante. Enfin, KO (pour l'anglais knock-out) indique une valeur catégorique et donc une absence de variation.

Ce dernier tableau indique que deux facteurs se sont révélés significatifs :

1) Le premier facteur significatif est extralinguistique : le facteur sexe. En effet, on constate une divergence très importante entre les hommes et les femmes dans l'emploi de la variante *m'as*. Cette forme semble très largement caractéristique des hommes, puisque l'effet obtenu pour cette catégorie de locuteurs est de 0,89. Inversement, la catégorie des femmes obtient un effet de seulement 0,19. Autrement dit, les femmes tendent clairement à éviter la forme *m'as*. Il faut cependant nuancer ce résultat. En effet, 18 des 19 occurrences de la variante ont été produites par un seul et unique locuteur dont le niveau d'éducation est de moins de 12 années. On ne peut donc pas tirer de conclusion sur l'ensemble des locuteurs de sexe masculin. Peut-on également en conclure que *m'as*, de par sa grande rareté, est une forme clairement en déclin ? Non plus, car il faut rappeler que les entrevues ont été

réalisées auprès de locuteurs fortement éduqués, qui, on le sait, ont tendance à éviter cette forme considérée comme étant de niveau populaire.

2) Le second facteur significatif est linguistique : l'opposition habituel vs futur. Tout comme dans le cas de l'opposition entre les hommes et les femmes, on observe ici un écart très important entre l'emploi de *m'as* à l'habituel et au futur. Cette forme semble effectivement être davantage employée dans un contexte futur (l'effet obtenu étant de 0,75), alors qu'elle ne l'est que très peu dans un contexte habituel (effet étant uniquement de 0,17).

1.6. Discussion

Nous avons vu en introduction que l'alternance entre les formes *j'vais* vs *j'vas* vs *m'as* avait déjà fait l'objet de plusieurs études. À la lumière des résultats que nous avons examinés, il convient donc d'essayer de tirer des conclusions sur l'emploi de ces trois variantes dans le corpus franco-manitobain.

Rappelons que selon Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010)^{Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010) p.263}, certaines tendances lourdes peuvent être dégagées des études antérieures :

- i) la marginalité discursive des formes pronominales de l'auxiliaire aller ;
- ii) la corrélation entre l'emploi de la variante *m'as* et l'appartenance aux couches sociales populaires ;
- iii) la corrélation entre l'emploi de la variante *j'vais* et les locuteurs des couches sociales supérieures ;
- iv) la perte de la neutralité sociostylistique de *j'vas* lorsque l'une ou l'autre de ses deux concurrentes est marginale ou absente dans le parler local : a) lorsque *m'as* est marginal ou absent *j'vas* est associée au parler des couches populaires et b) lorsque *j'vais* est marginal ou absent *j'vas* est susceptible d'être associée au parler des locuteurs des couches sociales élevées.

Quels sont maintenant les éléments de convergence et de divergence entre ces tendances lourdes et les résultats obtenus à partir du corpus franco-manitobain ?

- Tout d'abord, les formes pronominales *j'm'en vais* et *j'm'en vas* sont rares en français manitobain, puisque seulement cinq occurrences ont été relevées dans le corpus. Ce constat va dans le même sens que la première tendance lourde observée ci-haut.

- La forme *j'vais* est caractéristique des femmes, des locuteurs les plus éduqués, ainsi que des personnes âgées de moins de 25 ans. Le fait que cette forme soit caractéristique des femmes n'est pas une surprise, car comme nous l'avons vu dans le module 1 (notamment avec le principe 2 de Labov (2001)^{Labov (2001) p.262}), ces dernières ont tendance à utiliser davantage les formes standard que les hommes, du moins quand la variation est stable. Nous avons également vu dans le module 1 que les locuteurs les plus éduqués tendent davantage vers les variantes normatives plutôt que vernaculaires. Il est donc normal que *j'vais* soit associée à cette catégorie de locuteurs du corpus franco-manitobain. Notons enfin que si cette forme est associée aux locuteurs les plus jeunes, c'est parce que la grande majorité d'entre eux ont un niveau d'éducation universitaire. L'association entre la variante *j'vais* et cette catégorie d'âge n'est donc pas le fruit d'un éventuel changement linguistique.

- La variante *j'vas* est davantage caractéristique des locuteurs les moins éduqués du corpus de français manitobain. Étant donné que *m'as* est particulièrement marginal dans notre corpus, *j'vas* perd sa neutralité sociostylistique et la tendance lourde (iv) relevée par Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010)^{Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010) p.263} se retrouve naturellement en français manitobain.

- Enfin, on notera un dernier élément de convergence entre nos résultats et ceux des études antérieures. En effet, la forme *m'as*, bien que très peu employée dans le corpus, est

davantage utilisée au futur qu'à l'habituel, ce qui semble confirmer les résultats de Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009)^{Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009) p.263}.

Que peut-on conclure de ce que nous venons de voir ? Tout d'abord, retenons que l'alternance des formes *j'vais/j'vas/m'as* s'explique en termes de contraintes sociales et linguistiques :

i) *j'vais* étant la forme standard, elle est naturellement plus employée par les femmes et les locuteurs dont le niveau d'éducation est le plus élevé ;

ii) La forme *m'as* étant rarement employée, *j'vas* a perdu sa neutralité sociostylistique, pour devenir la variante vernaculaire principale ;

iii) L'usage de *m'as* est réservé aux locuteurs les moins éduqués. Par ailleurs, il est significativement plus employé au futur que dans un contexte habituel.

L'approche variationniste, bien que particulièrement efficace pour dégager certaines tendances lourdes, doit cependant être appliquée rigoureusement, et il est nécessaire de procéder systématiquement à une analyse minutieuse de la répartition des occurrences, afin de ne pas surgénéraliser l'effet d'une variable indépendante. Dans le cas de cette étude, la répartition de *m'as* a révélé que 18 occurrences sur 19 avaient été produites par un seul locuteur, ce qui empêche, bien entendu, de surgénéraliser les résultats à une classe particulière de locuteurs.

Nous retiendrons également que les corrélations observées dans le corpus de français manitobain sont identiques à certaines soulignées dans les études de Mougeon, Beniak et Walli (1988)^{Mougeon, Beniak et Walli (1988) p.263}, Mougeon et Beniak (1991)^{Mougeon et Beniak (1991) p.264}, Mougeon (1996)^{Mougeon (1996) p.264} et Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009)^{Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009) p.263} sur le français parlé en Ontario. Il semble donc y avoir un lien de parenté évident entre le français manitobain et le français ontarien. Bien que le corpus de français manitobain ait été construit selon une méthodologie très différente de celle des corpus qui ont été examinés sur le français ontarien,

L'approche variationniste a permis de dégager des points de convergences entre les deux variétés de français parlées en Ontario et au Manitoba. Nous verrons, dans la dernière étude consacrée à /tʊt/, que l'approche variationniste nous permettra de comparer davantage de corpus, et d'en tirer des conclusions plus larges sur la filiation des variétés de français laurentien.

2. L'étude de « sondaient » en français mitchif

La seconde étude que nous allons aborder a été publiée par Papen et Bigot (2010)^{Papen et Bigot (2010) p.265}. Leur recherche porte sur l'emploi des formes verbales irrégulières de la troisième personne du pluriel du verbe être à l'imparfait sondaient, du verbe avoir ontvaient et du verbe faire font(s)aient en français mitchif, plus particulièrement dans le parler de locuteurs natifs du petit village de Saint-Laurent¹⁷⁹ au Manitoba. Dans le cadre de ce cours, nous nous limiterons uniquement à l'emploi de sondaient.

Dans un premier temps, nous présenterons le phénomène ainsi qu'un bref aperçu des nombreuses formes verbales irrégulières que l'on retrouve dans plusieurs variétés de français parlées en Amérique du Nord. Cette présentation nous permettra, comme dans le sous-module précédent, d'effectuer notre revue de la littérature. Nous poursuivrons logiquement le cours en étudiant les principaux aspects méthodologiques qui ont permis de réaliser l'enquête. Enfin, nous examinerons les principaux résultats, ainsi que les grandes conclusions qui ressortent de cette recherche.

2.1. Présentation du phénomène

Dans plusieurs variétés de français, on constate que des formes verbales, que l'on jugerait fautives selon les ouvrages de grammaires traditionnels, sont malgré tout employées par certains locuteurs. Par exemple, Bauche (1946)^{Bauche (1946) p.257} atteste l'emploi de formes comme je boivais en France. Plusieurs études portant sur des variétés

179. http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Laurent_%28Manitoba%29

nord-américaines ont également noté l'utilisation de ce type de forme. La liste ci-dessous n'est pas exhaustive, et nous renvoyons le lecteur à l'article de Papen et Bigot (2010)^{Papen et Bigot (2010) p.265} pour un inventaire complet de ces formes

- je sutais pour j'étais est attesté en français québécois et en français cadien par Drapeau (1982)^{Drapeau (1982) p.259} et Golembeski et Rottet (2004)^{Golembeski et Rottet (2004) p.261} ;
- j'évais pour j'avais est attesté en français cadien par Rottet (2001)^{Rottet (2001) p.267} ;
- je m'assisais pour je m'asseyais est attesté en franco-minnesotain par Papen (2006)^{Papen (2006) p.265} ;
- il suivait pour il suivait est attesté en franco-albertain par Rochet (1993)^{Rochet (1993) p.267} ;
- ils vontaient pour ils allaient est attesté en franco-albertain par Walker (1995)^{Walker (1995) p.268} .

Parmi ces nombreuses formes, trois d'entre elles sont particulièrement présentes en Amérique du Nord : sontaient (pour étaient), ontvaient (avaient), mais aussi fontaient, que l'on retrouve également prononcée fontssaient ou fontsaient, pour faisaient (en français cadien et au Missouri).

Rappelons que dans le cadre de ce cours, nous nous limiterons à l'emploi de sontaient. Cette forme est effectivement attestée dans une dizaine de variétés de français parlées en Amérique du Nord. Papen et Bigot (2010)^{Papen et Bigot (2010) p.265} indiquent qu'on la retrouve en Acadie, au Québec, en Ontario, dans l'Ouest canadien et le Midwest américain, en Nouvelle-Angleterre, au Missouri, en Louisiane, dans les Antilles (notamment à Saint-Barth et Saint-Thomas) et, bien entendu, en français mitchif. Papen (2004, p. 119)^{Papen (2004a) p.265} affirme même que les locuteurs emploient sontaient de façon catégorique.

Malgré toutes ces attestations, seules trois études fournissent des données quantitatives au sujet de sontaient vs étaient.

1) Deshaies, Martin et Noël (1981)^{Deshaies et al. (1981) p.259} ont observé l'usage de *sontaient* chez des locuteurs provenant de la ville de Québec. Leurs résultats démontrent que :

- La forme se retrouve essentiellement chez les plus jeunes locuteurs ;
- *Sontaient* est très employé par les jeunes du quartier populaire de Saint-Sauveur, alors qu'il est totalement absent du parler des jeunes de Sainte-Foy, quartier relativement cosu.

2) Drapeau (1982)^{Drapeau (1982) p.259} a analysé l'emploi de *sontaient* dans le discours de (pré)adolescents d'un quartier de classe ouvrière à Montréal (Le Centre-Sud) ainsi que dans le parler de locuteurs adultes du corpus Sankoff-Cedergren (Sankoff et al. 1976)^{Sankoff et al. (1976) p.267}). Elle conclut que :

- La forme *sontaient* reste marginale en français montréalais ;
- *Sontaient* est principalement employé par les jeunes locuteurs ;
- Cette forme tend à disparaître du discours des adultes, mais elle peut survivre chez certains d'entre eux, notamment issus des classes les plus populaires.

3) Mougeon et Beniak (1991)^{Mougeon et Beniak (1991) p.264} ont analysé l'emploi de *sontaient* chez des adolescents francophones de l'Ontario. Ils démontrent que :

- *Sontaient* est caractéristique des jeunes locuteurs non-restreints et semi-restreints ;
- Cette forme est également davantage utilisée par les jeunes locuteurs de la classe ouvrière.

Les trois études que nous venons de résumer à l'instant semblent toutes démontrer que la forme *sontaient* est non seulement rattachée aux jeunes locuteurs des communautés observées, mais qu'elle est également caractéristique de la classe ouvrière. Nous allons voir qu'en français mitchif, la situation est différente et nous verrons aussi dans quelques instants les variables internes et externes qui rendent compte de sa fréquence chez les locuteurs de

Saint-Laurent (MB). Cependant, il convient d'abord de présenter les principaux points méthodologiques de la recherche.

2.2. Présentation du corpus et de la méthodologie

L'étude se base sur une analyse du corpus Lavallée, recueilli dans la petite communauté manitobaine de Saint-Laurent, dont les données démolinguistiques contemporaines peuvent être consultées ici¹⁸⁰.

Le corpus Lavallée regroupe un ensemble d'entrevues semi-dirigées informelles d'une cinquantaine de locuteurs du français mitchif de Saint-Laurent, effectuées en 1987 par le Père Guy Lavallée, membre bien connu de la communauté et également Métis. Le fait d'être lui-même Métis et d'être un membre bien connu de la communauté de Saint-Laurent est un point particulièrement important, car ceci lui assurait un très haut degré d'informalité conversationnelle. Autrement dit, les locuteurs avec qui il conversait étaient susceptibles d'avoir davantage recours au vernaculaire local le plus représentatif possible, plutôt qu'à une variété plus normée.

Les entrevues portaient surtout sur le vécu (actuel et passé) des locuteurs, le but de Lavallée étant de faire une description ethnographique de la communauté pour son mémoire de maîtrise à la University of British Columbia (Lavallée, 1988^{Lavallée (1998) p.262}). La durée totale des enregistrements est d'un peu plus de 50 heures. Le tableau ci-dessous, présente la répartition des locuteurs pour chaque facteur social.

180. Données statistiques St-Laurent

Âge	≤ 20	21 à 40	41 à 60	61 à 80	≥81	Total
Sexe						
Hommes	3	3	8	9	5	28
Femmes	1	3	6	6	5	21
SES						
Cols bleus	4	6	4	0	1	15
Cols blancs	0	0	10	15	9	34
Total	4	6	14	15	10	49

Tableau 1 : Répartition des locuteurs par facteur social

Arrêtons-nous un instant sur la constitution du tableau 1. La première ligne détermine la classe d'âge des locuteurs. Les locuteurs ont été stratifiés selon cinq tranches d'âge (très aînés : 81 ans et plus, âge d'or : 61 à 80 ans, adultes : 41 à 60 ans, jeunes adultes : 21 à 40 ans et jeunes : moins de 20 ans). Les personnes interviewées ont été classées selon le sexe et selon leur statut économique et social (repris par l'acronyme SES) ancien ou actuel : chasseur/pêcheur/éleveur/ouvrier pour les hommes; ménagère/ouvrière/femme de ménage pour les femmes (que nous désignerons comme « cols bleus ») vs « cols blancs » : instituteur/institutrice, politicien, administrateur, fonctionnaire, etc.

Comme nous pouvons le constater, certaines cellules sont nettement plus représentées que d'autres. Par exemple, les locuteurs âgés de moins de 20 ans ne comptent que 4 personnes alors que la catégorie des locuteurs âgés de 61 à 80 ans est représentée par 15 personnes. Les locuteurs âgés de 21 à 40 sont, eux aussi, peu nombreux (6 personnes) par rapport aux trois autres catégories allant de 41 ans à 81 ans et plus. Comme nous l'avons vu dans le module 1, lorsque l'on crée un corpus, on essaie idéalement d'assurer un équilibre entre chaque catégorie et donc d'avoir le même nombre de locuteurs par cellules.

Cependant, les enquêtes de terrain ne permettent pas toujours d'aboutir à la constitution d'un corpus idéal. Cela n'est pas nécessairement un problème, puisque, comme nous le verrons dans un instant, un traitement statistique précis permet de tenir compte de ce type d'écueil.

2.3. L'objectif de l'étude

L'objectif de l'étude est d'expliquer l'emploi de la variante *sontaient* à travers une analyse variationniste. Comme dans toute analyse variationniste classique, nous examinerons donc l'influence de facteurs internes et externes à la langue, susceptibles de conditionner son usage.

Tout d'abord, nous analyserons le degré d'emploi de la variante lorsqu'elle a fonction de verbe principal (copule) comme dans « Ils *sontaient* gentils » que nous opposerons à sa fonction d'auxiliaire comme dans « Ils *sontaient* partis à la ferme ». La plupart des écrits antérieurs passent sous silence cette distinction fonctionnelle, mais nous croyons qu'elle pourrait être un facteur discriminatif. S'il s'avère que son utilisation varie selon ce facteur, nous allons voir si c'est l'unique responsable de la variabilité ou s'il existe d'autres facteurs linguistiques qui entrent en jeu. Comme nous l'avons déjà vu dans le module 1, il est bien connu qu'en français québécois, la fréquence d'emploi de la forme simple du futur ou de la forme périphrastique (aller + infinitif) est déterminée en grande partie par la négation : lorsque le verbe est négatif, le futur simple est employé presque exclusivement (Émirkanian et Sankoff, 1985^{Émirkanian et Sankoff (1985) p.260}) comme dans « Demain, je n'irai pas à l'école » ; lorsque le verbe est positif, c'est la forme périphrastique qui domine largement comme dans « Demain, je vais acheter ma première voiture ». Une analyse rapide d'un échantillon restreint de locuteurs du français mitchif a démontré que la présence ou l'absence de la négation sur le verbe (ou l'auxiliaire) semblait être déterminant dans le choix d'une des deux formes (de référence ou restructurée). Nous mesurerons donc concrètement l'effet de ce facteur.

Enfin, nous déterminerons si Les facteurs externes, tels que le sexe, l'âge et le statut économique et social (SES) peuvent expliquer la variation. Ceci nous permettra éventuellement de relier les résultats de la présente étude à ceux des études que nous avons résumées au début du sous-module.

2.4. L'analyse des facteurs internes

Commençons par l'analyse des deux facteurs internes que nous avons sélectionnés. Le tableau 2 résume les résultats de cette première analyse statistique.

Polarité du verbe	Étaient		Sontaient		Total	p
	N	%	N	%	N	
Verbe [+ positif]	114	35,6	216	64,4	330	0,005
Verbe [+ négatif]	23	59	16	41	39	
Total	137	37,1	232	62,9	369	
Statut du verbe	N	%	N	%	N	p
Copule	31	32	66	68	97	0,271
Auxiliaire	106	39	166	61	272	
Total	137	37,1	232	62,9	369	

Tableau 2 : Analyse interne de étaient vs sontaient

Avant d'examiner les résultats de cette première analyse, il convient de décrire le tableau 2, afin de nous assurer de bien comprendre ce qu'il présente.

La première colonne indique le facteur interne concerné : 1) le verbe au positif vs le verbe au négatif et 2) la copule vs l'auxiliaire. La seconde colonne fournit le nombre d'occurrences de la forme standard étaient ainsi que les pourcentages pour chaque facteur. La colonne 3 donne

Les mêmes informations pour la forme vernaculaire sontaient. La colonne 4 indique le total d'occurrences pour chaque facteur (par exemple, nous avons recueilli dans le corpus 330 occurrences de *étaient* + *sontaient* au positif, contre 39 au négatif). Enfin, la colonne 5 fournit l'indice *p*, permettant de savoir si la différence entre les facteurs est significative ou non. Cet indice *p* a été obtenu à l'aide d'un test de Fisher¹⁸¹ (et non pas d'une analyse Goldvarb). Pour que la différence entre deux catégories soit significative, l'indice *p* doit être inférieur ou égal à 0,05. Plus il sera inférieur à 0,05, plus la différence entre les deux variables sera importante.

Le tableau 2 nous fournit plusieurs informations intéressantes. Tout d'abord, dans le cas du facteur interne verbe [+ positif] vs verbe [+ négatif], les deux formes *étaient* et *sontaient* semblent être distribuées de façon quelque peu complémentaire : *étaient* est employé dans des propositions positives dans 35,6% des cas vs 64,4 % pour *sontaient* et dans des propositions négatives dans 59% des cas vs 41% pour *sontaient*.

Pour nous assurer que la différence dans l'emploi des deux formes est significative, nous avons effectué un test de Fisher. La valeur que nous avons obtenue est de 0,005. En d'autres termes, l'utilisation de *étaient* est significativement plus fréquente au négatif, et *sontaient* est significativement plus utilisé que *étaient* lorsqu'il est positif. Cette distribution rappelle celle du futur périphrastique et du futur simple en français québécois, car comme nous l'avons précisé ci-dessus, le futur périphrastique est davantage utilisé dans un syntagme verbal positif alors que le futur synthétique est significativement plus utilisé dans un syntagme verbal négatif.

Pour ce qui est de l'opposition copule vs auxiliaire, les résultats obtenus sont nettement différents. En effet, la variation entre les deux formes ne semble pas dépendre de ce facteur interne. On note que *sontaient* est employé très

181. http://fr.wikipedia.org/wiki/Test_de_Fisher

majoritairement dans chacun des cas. La forme est utilisée dans 68 % des cas où son statut est celui de copule, mais aussi dans 61 % des cas où son statut est celui d'auxiliaire. L'indice de signification p est nettement supérieur à 0,05 puisque sa valeur est de 0,271, ce qui confirme que le statut grammatical de la forme *sontaient* n'est pas un facteur interne discriminatif.

Sur les deux facteurs internes que nous avons observés, seule l'opposition verbe positif vs verbe négatif se révèle donc significative. Passons maintenant à l'analyse des facteurs externes.

2.5. L'analyse des facteurs externes

Concernant l'analyse externe de l'alternance *étaient* vs *sontaient*, nous avons choisi de considérer les facteurs suivants : le sexe des locuteurs, leur âge ainsi que leur statut économique et social. Les résultats sont résumés dans le tableau 3 ci-dessous.

Facteurs externes	Étaient		Sontaient		Total	p
	N	%	N	%	N	
Sexe						
Hommes	30	14,6	175	85,4	205	0,000001
Femmes	107	65,2	57	34,8	164	
Âge						p
20 ans et -	0	0	13	100	13	0,146
21 à 40 ans	8	33,3	16	66,7	24	
41 à 60 ans	23	28,1	59	71,9	82	
61 à 80 ans	42	26,6	116	73,4	158	
81 ans et +	64	69,5	28	30,5	92	0,000002
SES						p
Cols blancs	40	47,6	44	52,4	84	0,029
Cols bleus	97	34	188	66	285	
Total	137	37,1	232	62,9	369	-

Tableau 3 : Analyse externe de étaient vs sontaient

Comme nous l'avons fait pour l'analyse des facteurs internes, décrivons rapidement le tableau 3. Son organisation est sensiblement identique à celle du tableau 2. La première colonne indique les facteurs externes sélectionnés. La seconde colonne fournit le nombre d'occurrences de la forme standard étaient ainsi que les pourcentages pour chaque facteur. La colonne 3 donne les mêmes informations pour la forme vernaculaire sontaient. La colonne 4 indique le total d'occurrences pour chaque

facteur (par exemple, nous avons recueilli dans le corpus 205 occurrences de *étaient* + *sontaient* chez les hommes, contre 164 occurrences au total chez les femmes). Comme pour l'analyse interne, nous avons effectué un test de Fisher¹⁸². Rappelons que pour que la différence entre deux catégories soit significative, l'indice p doit être inférieur ou égal à 0,05. Plus il sera inférieur à 0,05, plus la différence entre les deux variables sera importante.

Prenons tout d'abord en compte le sexe des locuteurs. À ce sujet, souvenons-nous que, lorsque deux variables stables sont en concurrence, les femmes tendent à être davantage conservatrices que les hommes Labov (2001)^{Labov (2001) p.262}. Le tableau 3 nous indique que les femmes utilisent plus souvent *étaient* (la forme standard) et moins souvent *sontaient* (la forme vernaculaire) que les hommes. La différence entre les deux sexes est d'ailleurs hautement significative, puisque $p = 0,000001$. Autrement dit, la forme *étaient* représente la forme normative (socialement bien vue) alors que la forme *sontaient* semble être rattachée au vernaculaire de la communauté.

Lorsque l'on tient compte de l'âge des locuteurs, nous remarquons qu'un groupe de locuteurs ne se démarque des autres. En effet, le tableau 3 nous indique que le groupe des 81 ans et plus emploie significativement plus souvent *étaient* que les quatre autres groupes et qu'il utilise le moins la variante *sontaient*. La différence entre le groupe des très âgés et les quatre autres groupes est hautement significative ($p = 0,000002$). Les quatre autres groupes ne diffèrent cependant pas les uns des autres de façon significative ($p = 0,146$). Soulignons le fait que les jeunes âgés de 20 et moins utilisent la forme *sontaient* de façon catégorique et que les locuteurs âgés entre 21 et 80 ans l'utilisent un peu plus de deux-tiers du temps. Même si la différence n'est pas statistiquement significative, cette donnée reste intéressante. Essayons d'expliquer ce résultat.

182. http://fr.wikipedia.org/wiki/Test_de_Fisher

Selon Golembeski et Rottet (2004, p. 132)^{Golembeski et Rottet (2004) p.261}, la forme *sontaient* au Canada est attestée pour la première fois dans un journal satirique de Montréal en 1883. D'autres attestations de la forme n'apparaîtront qu'au milieu du 20^e siècle. Même si cette forme est relativement ancienne (*sontaient* est attesté dans le français du Missouri dès le 18^e siècle), et même si on retient les arguments de Golembeski et Rottet, il n'est pas évident que *sontaient* ait pris naissance partout au même moment. Il est donc possible que cette forme n'ait pas existé avant le 19^e siècle au Québec et que la forme n'existait tout simplement pas chez les premiers « voyageurs » canadiens-français, qui représentent la source historique du parler français mitchif (voir module 2). La raison expliquant que les très aînés (nés à la toute fin du 19^e siècle ou au tout début du 20^e) utilisent moins *sontaient* que *étaient* pourrait donc tenir du fait que cette forme n'était pas fréquemment utilisée dans la communauté lorsqu'ils ont appris leur langue maternelle, le français. Par contre, il nous est difficile d'expliquer pourquoi les jeunes âgés de moins de 20 ans semblent n'avoir que *sontaient* comme forme de l'imparfait, surtout que ces jeunes sont inscrits au secteur 'français' de l'école du village, où, sensiblement, ils entendent régulièrement et auraient sans doute dû apprendre la forme normative dans leurs cours. On ne peut pas non plus considérer que c'est le résultat final d'un changement en cours, puisque le groupe âgé de 21 à 40 ans utilise moins souvent *sontaient* que le groupe âgé de 41 ans et plus. Rappelons toutefois que le groupe des 20 ans et moins n'est constitué que de quatre locuteurs. Il est possible qu'un plus grand échantillon de locuteurs de cette tranche d'âge révèle une variation dans l'emploi de *étaient* et *sontaient*. Notons enfin qu'une seule occurrence de *sontaient* a été réalisée au négatif par les jeunes. Or, comme nous l'avons vu précédemment, la négation est un facteur significatif qui déclenche l'emploi de *étaient* et non de *sontaient*. L'utilisation systématique de *sontaient* pourrait donc s'expliquer par le fait que la quasi-totalité des emplois de cette forme régularisée a été réalisée au positif.

Prenons maintenant en compte le facteur SES (statut économique et social) des locuteurs. On voit que c'est la forme *sontaient* qui est privilégiée par les deux classes sociales. Néanmoins, les cols bleus tendent à utiliser plus souvent *sontaient* que les cols blancs. Ceci corrobore partiellement les résultats de Deshaies, Martin et Noël (1981)^{Deshaies et al. (1981) p.259} et de Drapeau (1982)^{Drapeau (1982) p.259} pour le Québec et ceux de Mougeon et Beniak (1991)^{Mougeon et Beniak (1991) p.264} pour l'Ontario, qui montrent que *sontaient* est surtout utilisé par la classe ouvrière. Ce qui étonne, par contre, est le fait que même les membres de la classe cols blancs privilégient légèrement *sontaient*. L'alternance entre les deux variantes apparaît donc comme fonction des trois facteurs : sexe, âge et statut économique et social. Ce sont les cols bleus âgés de moins de 81 ans, tous sexes confondus, qui utilisent le plus souvent la variante *sontaient*.

Les données fournies par Lavallée (1988)^{Lavallée (1998) p.262} ne nous permettent pas de déterminer le degré de maintien du français des locuteurs. Nous ne pouvons donc pas comparer nos résultats à ceux obtenus par Mougeon et Beniak (1991)^{Mougeon et Beniak (1991) p.264} qui démontrent que ce sont les locuteurs avec un taux moyen de maintien du français qui utilisent le plus souvent la forme *sontaient* et que ceux dont le taux de maintien du français est très bas ne possèdent pas cette forme.

Les différentes analyses que nous venons de présenter nous permettent de tirer quelques conclusions. Tout d'abord, contrairement à ce qu'avait affirmé Papen (2004, p. 119)^{Papen (2004a) p.265}, *sontaient* n'est pas catégorique en français mitchif. L'utilisation de la forme *sontaient* est de 63 % (232 occurrences de *sontaient* sur un total de 369 occurrences du verbe être à la 3e personne du pluriel) et même si elle représente presque les deux-tiers des occurrences, la forme *étaient* est utilisée à 37 %. Ces résultats ne sont pas si

différents de ceux obtenus par Mougeon et Beniak (1991)^{Mougeon et Beniak (1991) p.264} pour les locuteurs adolescents de Cornwall¹⁸³ (ON), issus de famille ouvrière, dont le maintien du français est partiellement restreint et dont le taux de fréquence d'utilisation de *sontaient* est de 55 %. Ces données se comparent également à celles fournies par Drapeau (1982)^{Drapeau (1982) p.259} pour les adolescents de classe ouvrière de Montréal, qui ont un taux d'utilisation de *sontaient* (par rapport à *étaient*) de 47 %.

Par ailleurs, l'alternance entre les deux formes *étaient* et *sontaient* apparaît comme étant l'effet de facteurs à la fois internes et externes. La forme *étaient* est favorisée lorsque le verbe est au négatif. La variante *sontaient* est une forme plus employée par les hommes, les classes ouvrières, à l'exception des très âgés.

Nous terminerons en soulignant qu'à notre connaissance, le français mitchif est le seul parler d'Amérique qui affiche un taux si élevé d'emploi de *sontaient*, et ce par presque toutes les couches sociales, à l'exception des locuteurs très âgés et des femmes. Ceci distingue donc clairement le français mitchif des autres variétés de français parlées au Canada.

La plupart des Mitchifs sont convaincus qu'ils parlent une langue différente du français parlé dans le reste du Canada. Si malheureusement aucune donnée ne nous permet d'affirmer ceci, la raison permettant d'expliquer l'usage important de *sontaient* pourrait donc être que la forme est directement employée comme marqueur identitaire, par opposition à la forme standard *étaient*, davantage rattachée à une langue extérieure, que l'on retrouve dans les médias francophones du Canada, comme Radio-Canada¹⁸⁴. D'ailleurs, dans cette même étude, Papen et Bigot (2010)^{Papen et Bigot (2010) p.265} fournissent des données comparables sur la forme *ontvaient*, ce qui appuie encore un peu plus cette hypothèse.

183. http://fr.wikipedia.org/wiki/Cornwall_%28Ontario%29

184. http://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_Radio-Canada

3. L'étude de « l'assibilation de /t/ et /d/ » en fransaskois

La troisième étude que nous allons aborder a été publiée par Papen et Bigot (2014)^{Papen et Bigot (2014) p.266}. Leur recherche porte sur deux aspects de la prononciation de locuteurs fransaskois, natifs de la petite ville de Prince Albert (SK)¹⁸⁵ : l'assibilation de /t/ et de /d/, ainsi que les différentes réalisations phonétiques de -oi, -ois et -oir.

Dans un premier temps, nous présenterons l'assibilation de /t/ et /d/, un phénomène de prononciation particulièrement commun à de nombreuses variétés de français parlées en Amérique du Nord. Cette présentation nous permettra notamment d'effectuer ce qu'on appelle une revue de la littérature sur le phénomène. Nous poursuivrons ensuite en détaillant les aspects méthodologiques qui ont permis de réaliser l'enquête. Enfin, nous exposerons les principaux résultats ainsi que les grandes conclusions qui ressortent de cette recherche.

3.1. Présentation du phénomène

Le phénomène de l'assibilation des consonnes /t/ et /d/ peut se résumer de la façon suivante :

1) lorsque /t/ précède les voyelles [i], [y] et les semi-voyelles [j] et [ɥ], il est suivi d'un léger [s], c'est-à-dire que contrairement au français hexagonal, le passage de la consonne /t/ à la voyelle suivante passe par une restriction de la langue vers le palais qu'on entend comme un [s]. Sa prononciation devient alors [t^s] (que l'on retrouve également sous la forme [tʰ]) comme dans [literat^syR] « littérature », [pət^si] « petit », [met^sje] « métier » et [t^sɥil] « tuile », par opposition à une prononciation plus internationale (sans assibilation) [literatyR], [pəti], [metje] et [tɥil], que l'on retrouve, par exemple, dans les dictionnaires usuels tels que le Petit Robert, Le Larousse, etc.

185. http://fr.wikipedia.org/wiki/Prince_Albert_%28Saskatchewan%29

2) lorsque /d/ précède les voyelles [i], [y] ou les semi-voyelles [j] et [ɥ], il est suivi d'un léger [z]. Sa prononciation devient alors [d^z] (que l'on retrouve également sous la forme [dz]) comme dans [ʒød^zi] « jeudi », [d^zylɛ] « du lait », [d^zjɛt] « diète » et [d^zɥɛl] « duel », par opposition à une prononciation plus internationale (sans assibilation) [ʒødi], [dylɛ], [djɛt] et [dɥɛl] que l'on retrouve, là encore, dans les dictionnaires usuels tels que *Le Petit Robert*, *Le Larousse*, etc.

Ce phénomène a déjà fait l'objet de nombreuses recherches. Lorsque l'on réalise une étude comme celle que nous observons en ce moment, il convient de résumer les résultats des recherches publiées antérieurement. Cela permet par la suite d'établir des liens avec les données recueillies à partir de notre propre corpus. Les résultats des études antérieures portant sur l'assibilation de /t/ et /d/ sont donc les suivants :

Selon Walker (1984)^{Walker (1984) p.268}, Dumas (1987)^{Dumas (1987) p.259}, Ostiguy et Tousignant (2008)^{Ostiguy et Tousignant (2008) p.265} ou encore Kim (2001)^{Kim (2001) p.261}, le phénomène est catégorique au Québec devant les voyelles [i], [y] et les semi-voyelles [j] et [ɥ].

Pour Ostiguy et Tousignant (2008)^{Ostiguy et Tousignant (2008) p.265} et Côté (2011)^{Côté (2011) p.258}, la règle est variable lorsque les occlusives et les voyelles qui les suivent appartiennent à deux mots différents (comme dans « vingt-huit »), sauf si l'un des deux mots est un pronom clitique (c'est-à-dire un pronom directement rattaché au verbe) comme dans « dit-il ».

Selon Tremblay (1990)^{Tremblay (1990) p.268}, l'assibilation, au Québec, est un phénomène qui passe inaperçu. Il serait donc généralisé dans toutes les couches sociales.

Pour Cox (1998)^{Cox (1998) p.259} et Bigot et Papen (2013)^{Bigot et Papen (2013) p.258}, l'assibilation fait même partie de la norme de prononciation du Québec et plus généralement du français parlé au Canada.

Enfin, l'étude de Bento (1998) p.257^{Bento (1998)} Bento (1998) p.257 précise plusieurs éléments importants :

a. La fréquence du phénomène peut varier d'une région à l'autre. Par exemple, il existe une différence de fréquence entre les locuteurs provenant de la ville de Québec, qui assibilent davantage que ceux provenant de la petite ville de Chicoutimi¹⁸⁶.

b. Les femmes ont tendance à assibiler moins que les hommes.

c. Certains locuteurs assibilent moins en situation de lecture qu'en situation de discours spontané.

d. L'assibilation se produit plus systématiquement sur /t/ que sur /d/.

Concernant l'assibilation dans l'Ouest canadien, les résultats sont les suivants :

L'assibilation est attestée à Maillardville (en Colombie-Britannique) par Ellis (1965)^{Ellis (1965) p.260}. McDonald (1968)^{McDonald (1968) p.263} constate d'ailleurs, tout comme Bento (1998)^{Bento (1998) p.257} qu'elle n'est pas aussi systématique sur /d/ que sur /t/.

Rochet (1994)^{Rochert (1994) p.267} et Walker (2003)^{Walker (2003) p.268} attestent la présence du phénomène en Alberta.

Rochet (1994)^{Rochert (1994) p.267} note également que l'assibilation est rare entre deux mots.

Walker (2005)^{Walker (2005) p.268} fait remarquer que le phénomène semble nettement plus variable et moins prononcé qu'en français québécois.

Jackson (1974)^{Jackson (1974) p.261} démontre que si l'assibilation est présente chez certains locuteurs de Willowbunch¹⁸⁷, en Saskatchewan; elle n'est cependant pas systématique.

Thogmartin (1974)^{Thogmartin (1974) p.268} atteste l'assibilation chez les locuteurs d'origine canadienne-française établis au Manitoba.

186. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Chicoutimi>

187. http://fr.wikipedia.org/wiki/Willow_Bunch_%28Saskatchewan%29

Enfin, Papen (1993)¹⁸⁸ note que le phénomène d'assibilation est remplacé par une affrication palatale [tʃ dʒ] (que l'on retrouve également sous la forme [tʃ] et [dʒ]) en français mitchif.

Les résultats des études qui ont été publiées jusqu'à présent montrent donc que le phénomène de l'assibilation des consonnes /t/ et /d/ varie clairement d'une variété à l'autre, et qu'il dépend également de plusieurs facteurs internes et externes à la langue. Nous verrons dans quelques instants les variables internes et externes qui rendent compte de sa fréquence chez certains locuteurs fransaskois. Toutefois, présentons d'abord les principaux points méthodologiques de notre enquête menée à Prince Albert.

3.2. Présentation du corpus et de la méthodologie

L'étude s'appuie sur une analyse d'un corpus de français parlé, recueilli à l'automne 2008, dans la petite ville de Prince Albert¹⁸⁸, dont les données démolinguistiques sont disponibles ici¹⁸⁹. À l'aide de l'animatrice culturelle de la Société canadienne-française de Prince Albert, Robert Papen, professeur à l'Université du Québec à Montréal et fransaskois, a réussi à établir une liste de 24 personnes disponibles pour être interviewées.

Comme nous l'avons vu dans le module 1, il est nécessaire de stratifier le corpus que l'on étudie selon des variables externes, soigneusement choisies en fonction des objectifs fixés dans le cadre de la recherche. Dans cette étude, nous avons choisi de répartir les locuteurs selon leur sexe, leur âge, leur statut socio-économique ainsi que leur dominance langagière. Le tableau 1 rend compte de la ventilation des locuteurs de notre corpus.

188. http://fr.wikipedia.org/wiki/Prince_Albert_%28Saskatchewan%29

189. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=4715066&Geo2=CD&Code2=4715&Data=Count&SearchText=prince%20albert&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Language&Custom=&TABID=1>

Classe sociale	Hommes	Femmes
Statut supérieur	6	10
Statut inférieur	5	3
Classe d'âge		
Aînés (65 et +)	5	6
Adultes (50 à 64)	3	6
Jeunes adultes (-40)	3	1
Dominance langagière		
Franco-dominants	3	3
Anglo-dominants	4	4
Bilingues équilibrés	4	6
Total	11	13

Tableau 1 : Ventilation des locuteurs du corpus de Prince Albert

Notons que, malheureusement, nous n'avons pas eu accès à des locuteurs dont l'âge se situe entre 40 et 50 ans. Retenons également que si un participant se déclarait plus à l'aise en français qu'en anglais dans la vie de tous les jours, on le considérait comme étant « franco-dominant » ; s'il s'avérait plus à l'aise en anglais qu'en français, on le notait comme « anglo-dominant », et s'il déclarait qu'il se sentait tout aussi à l'aise en français qu'en anglais, on le classait comme « bilingue équilibré ».

Chaque interview durait environ une heure et demie et consistait en trois parties distinctes. Durant la première partie, nous posions une série de questions portant sur les lieux de vie, l'origine familiale et le territoire ; des questions relatives à la vie rurale et agricole traditionnelle, à l'économie locale ; des questions portant sur la vie sociale et les coutumes ; et, finalement, des questions relatives aux représentations langagières (situation du français minoritaire, langues le plus

souvent utilisées dans diverses activités, etc.). Dans la deuxième partie, nous cherchions à déterminer les connaissances lexicales des locuteurs à l'aide d'un questionnaire portant sur 15 mots soi-disant spécifiques au parler fransaskois. Durant la troisième partie, celle qui nous intéresse ici, nous demandions aux locuteurs de lire à haute voix une liste de 35 mots, ainsi que le chiffre identifiant chaque mot, pour un total de 70 mots. Les 35 mots avaient été choisis en s'inspirant d'une liste de mots développée par Douglas Walker, qui étudie depuis des années le parler français de la région de la Rivière la Paix, en Alberta, et qui participe au projet de recherche *Phonologie du français contemporain*¹⁹⁰ (Durand et Lyche, 2003) Durant et Lyche (2003) p.260. Chacun des mots implique au moins un trait de prononciation typique et des fois plusieurs à la fois. La liste de mots se situe à la fin de ce sous-module. Ainsi, un mot comme « coutume » peut nous informer quant à l'aspiration ou non de la consonne initiale, sur la qualité de la voyelle de la première et de la deuxième syllabe et de l'assibilation ou non du /t/. Le mot « dire » nous informera sur l'assibilation ou non du /d/, sur la qualité de /R/, ainsi que sur la longueur du /i/; un mot comme « couple » nous donne des informations sur l'aspiration ou non de la consonne initiale, sur la qualité de la voyelle et sur la réduction ou non du groupe consonantique final.

Avant que chacun des locuteurs ne débute la lecture des chiffres et des mots, nous leur avons signalé qu'ils devaient lire ces termes de la manière la plus naturelle possible. Il reste que la lecture à haute voix de mots génère le plus souvent une prononciation la plus soignée et la moins vernaculaire possible de la part des locuteurs. Les entrevues et les réponses aux deux questionnaires ont été enregistrées numériquement et transférées sur ordinateur (en format mp3). Pour la liste de mots, nous avons fait chacun une première transcription phonétique des 70 mots individuellement et par la suite, nous avons fait une seconde écoute, en faisant jouer

190. <http://www.projet-pfc.net/>

plusieurs fois les éléments sur lesquels nous n'arrivions pas à nous mettre d'accord, jusqu'à ce que nous arrivions à la même transcription.

Précisons un dernier aspect méthodologique important. Nous nous sommes rendu compte que certains locuteurs n'avaient pas l'habitude de lire à haute voix et qu'ils avaient parfois de la difficulté à reconnaître quelques mots. Ainsi, plusieurs ont buté sur « duel », « cadenas », « tuile », « abusif » et « épingle ». Si le locuteur arrivait à se corriger, nous prenions uniquement la dernière production. Dans les cas où le locuteur prononçait simplement un tout autre mot (par exemple « cardinal » pour « cadenas » ou « singe » pour « signe »), ces productions ont naturellement été éliminées de l'analyse statistique.

3.3. Présentation des résultats

Il est important de noter qu'un locuteur peut assibiler plus ou moins fortement. Dans le cadre de cette étude, nous ne faisons pas de distinction entre une assibilation faible et une assibilation forte. Aussi, la distribution de l'assibilation du /t/ et du /d/ fonctionne de la même façon pour les voyelles que pour leurs glissantes

associées, c'est-à-dire /j/ pour /i/ et /ɥ/ pour /y/; nous avons donc naturellement rassemblé les deux. Les résultats de l'analyse sont les suivants :

Variables internes	n/N	%	Eff.
Devant /i j/	117/165	70,9	NS
Devant /y ɥ/	73/116	62,9	
Variables internes			
Assibilation de /t/	49/93	52,7	0,34
Assibilation de /d/	141/188	75	0,58
Variables externes			
Hommes	96/127	75,6	0,59
Femmes	94/154	61	0,42
Variables externes			
Classe supérieure	118/190	62,1	0,43
Classe inférieure	72/91	79,1	0,64
Variables externes			
Aînés	71/129	55	0,35
Adultes	80/102	78,4	0,62
Jeunes-adultes	39/50	78	0,62
Variables externes			
Franco-dominants	58/71	81,7	0,67
Équilibrés	64/119	53,8	0,35
Anglo-dominants	68/91	74,7	0,57

Tableau 2 : Analyse factorielle de l'assibilation

Pour bien comprendre les données que présente le tableau 2, regardons comment il est organisé. La première colonne présente les facteurs internes et externes que nous avons sélectionnés. Pour ce qui est des facteurs internes, nous avons tout d'abord distingué les voyelles /i/ et /y/ associées à leur semi-voyelle respective /j/ et /ɥ/. Par

ailleurs, nous avons distingué les consonnes /t/ et /d/, car comme nous l'avons souligné dans la présentation du phénomène, l'assibilation peut varier d'une consonne à l'autre. Enfin, pour ce qui est des facteurs externes à la langue, nous avons pris la même stratification que celle que nous avons mentionnée dans la présentation du corpus et des aspects méthodologiques de notre enquête, à savoir, le sexe des locuteurs, leur classe sociale (ou statut socio-économique), leur âge et leur dominance langagière.

La seconde colonne présente le nombre « n » d'assibilations sur le nombre total de cas possibles « N ». La colonne 3 présente les pourcentages d'assibilation pour chaque facteur. Et la dernière colonne présente l'effet « Eff. » du facteur sélectionné. Arrêtons-nous un instant sur cet indice.

Celui-ci est produit par le biais d'une analyse factorielle effectuée grâce au logiciel Goldvarb, disponible gratuitement pour Mac et PC ici¹⁹¹. Nous ne rentrerons pas dans les détails de son utilisation, car ce n'est pas l'objet de notre cours. Pour plus d'informations, nous suggérons fortement de consulter l'ouvrage de Tagliamonte (2006)^{Tagliamonte (2006) p.268}, qui offre une formation quasi complète à ce logiciel. Malheureusement, cet ouvrage n'est disponible qu'en anglais. Nous nous contenterons de souligner que l'effet « Eff. » indique si le facteur présenté en colonne 1 joue en faveur ou en défaveur du phénomène observé, ici l'assibilation. Plus l'effet joue en faveur du phénomène, plus il tendra vers 1. Plus il jouera en défaveur de l'assibilation, plus il tendra vers 0. Ainsi, un effet de 0,8 indique que le facteur joue fortement en faveur de l'assibilation. Alors qu'un effet de 0,3 indique que le facteur joue fortement en défaveur de l'assibilation.

3.4. L'analyse des facteurs internes

Attachons-nous tout d'abord à l'analyse des facteurs internes.

¹⁹¹. <http://individual.utoronto.ca/tagliamonte/goldvarb.html>

Variables internes	n/N	%	Effet
Devant /i j/	117/165	70,9	NS
Devant /y ɥ/	73/116	62,9	
Variables internes			
Assibilation de /t/	49/93	52,7	0,34
Assibilation de /d/	141/188	75	0,58
Variables externes			
Hommes	96/127	75,6	0,59
Femmes	94/154	61	0,42
Variables externes			
Classe supérieure	118/190	62,1	0,43
Classe inférieure	72/91	79,1	0,64
Variables externes			
Aînés	71/129	55	0,35
Adultes	80/102	78,4	0,62
Jeunes-adultes	39/50	78	0,62
Variables externes			
Franco-dominants	58/71	81,7	0,67
Équilibrés	64/119	53,8	0,35
Anglo-dominants	68/91	74,7	0,57

Tableau 2 : Analyse factorielle de l'assibilation

Le tableau 2 fournit deux informations importantes. La première est que l'assibilation ne varie pas de façon significative en fonction de la voyelle ou de la glissante correspondante qui suit la consonne. On remarque effectivement que bien qu'il existe un écart de 8 % entre les deux contextes (70,9 % d'assibilation devant /i/ ou /j/ contre 62,9 % d'assibilation devant /y/ ou /ɥ/), ce dernier ne se révèle pas statistiquement significatif. Gendron^{Gendron (1966) p.260} (1966, p. 120, cité dans Poirier

2008^{Poirier (2008) p.266}, p. 378) soulignait toutefois que « le /y/ a une action assibilante plus limitée que le /i/, le /j/ et le /y/... ». Cela ne semble pas être le cas dans le parler des locuteurs de notre corpus.

À l'inverse des résultats de Bento (1998)^{Bento (1998) p.257}, qui démontrent que l'assibilation de /t/ est plus fréquente que celle de /d/, nos résultats indiquent que le phénomène se produit davantage avec /d/ (75 % des cas, pour un effet de 0,58) qu'avec /t/ (52,7 % pour un effet de 0,34). Toutefois, il se peut qu'un facteur de fréquence soit ici en jeu. Par exemple, dans la liste de mots (et les chiffres correspondants), il y en a plus qui contiennent un /d/ qu'un /t/ (8 vs 4), ceci étant surtout dû à la fréquence du mot « dix »; aussi, un des mots contenant /t/ est « vingt-huit » (ici le [t] de liaison), qui n'a jamais été assibilé dans cette position. Par ailleurs, un des mots en /t/ est « tige » qui, pour des raisons qui nous échappent, n'est pas assibilé par dix de nos 24 locuteurs.

Ostiguy et Tousignant (2008)^{Ostiguy et Tousignant (2008) p.265} précisent qu'en français québécois l'assibilation de /t/ et /d/ devant /i y j y/ est obligatoire à l'intérieur d'un mot (mais facultative entre deux mots), quelle que soit la consonne. Toutefois, nous avons vu que l'analyse de l'assibilation de Bento (1998)^{Bento (1998) p.257} démontre que l'assibilation en français québécois est beaucoup plus variable et complexe. Ses résultats, tout comme les nôtres, montrent que la règle d'assibilation de /t/ et /d/ devant /i y j y/ est effectivement loin d'être systématique. Enfin, rappelons que Rochet (1994)^{Rochet (1994) p.267} et Walker (2005, p. 193, note 11)^{Walker (2005) p.268} affirment aussi que le phénomène est plus variable et qu'il est moins prononcé dans l'Ouest qu'au Québec. Les résultats que nous avons obtenus vont donc dans le même sens que ces études.

3.5. L'analyse des facteurs externes

Penchons-nous maintenant sur l'analyse des facteurs externes.

Variables internes	n/N	%	Effet
Devant /i j/	117/165	70,9	NS
Devant /y y/	73/116	62,9	
Variables internes			
Assibilation de /t/	49/93	52,7	0,34
Assibilation de /d/	141/188	75	0,58
Variables externes			
Hommes	96/127	75,6	0,59
Femmes	94/154	61	0,42
Variables externes			
Classe supérieure	118/190	62,1	0,43
Classe inférieure	72/91	79,1	0,64
Variables externes			
Aînés	71/129	55	0,35
Adultes	80/102	78,4	0,62
Jeunes-adultes	39/50	78	0,62
Variables externes			
Franco-dominants	58/71	81,7	0,67
Équilibrés	64/119	53,8	0,35
Anglo-dominants	68/91	74,7	0,57

Tableau 2 : Analyse factorielle de l'assibilation

L'analyse des facteurs externes nous fournit plusieurs informations. Tout d'abord, l'assibilation de /t/ et /d/ varie significativement selon le sexe des locuteurs. Les femmes tendent effectivement à assibiler moins que les hommes (61 % pour les femmes contre 75,6 % pour les hommes). Comme nous l'avons vu dans le module 1, et à l'instar des résultats de Bento (1998)^{Bento (1998) p.257}, cela reflète le caractère plus « normalisant » des femmes, qui emploient davantage les formes prestigieuses que les

hommes (Labov, 2001, p. 293)^{Labov (2001) p.262}. Il est à noter que les résultats concernant la variation en fonction des classes sociales vont dans le même sens puisque les locuteurs de la classe supérieure assibilent significativement moins que les locuteurs de la classe inférieure (62,1 % pour la classe supérieure contre 79,1 % pour la classe inférieure).

Les résultats exposés au tableau 2 montrent aussi que l'âge des locuteurs est un facteur significatif. Les « aînés » assibilent nettement moins que les « adultes » et les « jeunes adultes » (55 % pour les « aînés », contre 78,4 % pour les « adultes » et 78 % pour les « jeunes adultes »). On peut se demander s'il est possible que les adultes et les jeunes adultes soient plus sensibles à la tendance québécoise d'une assibilation quasi systématique. Cependant, aucune donnée ne nous permet de faire cette affirmation.

L'analyse des facteurs externes montre finalement que le degré de bilinguisme influence significativement l'assibilation de /t/ et /d/. Les « franco-dominants » assibilent davantage que les locuteurs classés dans la catégorie des « bilingues équilibrés » (81,7 % pour les premiers contre 53,8 % pour les seconds). Les locuteurs « bilingues équilibrés » assibilent par ailleurs moins que les locuteurs « anglo-dominants » (53,8 % contre 74,7 % pour les derniers). Par contre, lorsque l'on regarde les statistiques de plus près, on s'aperçoit que la répartition des locuteurs en termes de sexe semble influencer les résultats. Chez les « bilingues équilibrés » (6F vs 4H), les femmes sont légèrement plus nombreuses. Cette différence dans ce groupe explique certainement leur taux inférieur d'assibilation, vu la tendance « normalisante » que nous avons déjà attestée chez les femmes.

Pour conclure cette étude, nous retiendrons tout d'abord que l'assibilation de /t/ et /d/ devant /i j y u/ est loin d'être systématique. Dans un premier temps, on gardera en tête que celle-ci varie d'une consonne à l'autre, mais pas en fonction de la qualité de la voyelle ou de la glissante

qui suit, ce qui vient contredire Gendron (1966)^{Gendron (1966) p.260}, qui soulignait que l'assibilation était moins importante devant /y/ que devant /i/, /j/ et /u/.

Par ailleurs, nous avons vu que l'assibilation de /d/ n'implique pas nécessairement l'assibilation de /t/ et vice-versa. On notera également que les locuteurs assibilent plus sur /d/ que sur /t/, ce qui va à l'encontre des résultats obtenus par McDonald (1968)^{McDonald (1968) p.263} pour le français parlé à Maillardville¹⁹² et Bento (1998)^{Bento (1998) p.257}. Rappelons qu'il est possible que ces résultats soient dus à un facteur de fréquence ou à un facteur lexical (le mot « tige » n'ayant été assibilé que par très peu de locuteurs).

Du point de vue externe à la langue, le principal facteur expliquant la variation est d'abord celui du sexe : les femmes, étant plus « conservatrices » que les hommes, ont donc tendance à moins assibiler, ce qui concorde avec les résultats de Bento (1998)^{Bento (1998) p.257}. Le second facteur est celui de la classe sociale : les membres de la classe supérieure, également plus conservateurs, assibilent moins que ceux de la classe inférieure.

La variation générale observée dans le taux d'assibilation des /t/ et des /d/ à Prince Albert confirme les écrits de Rochet (1994)^{Rochet (1994) p.267} et de Walker (2003)^{Walker (2003) p.268}, 2005^{Walker (2005) p.268}) qui affirment que le phénomène est variable chez les francophones de l'Ouest canadien, contrairement à ce qui semblerait être systématique dans les grandes villes et dans l'Ouest du Québec (Friesner, 2010)^{Friesner (2010) p.260}).

Enfin, soulignons que les locuteurs observés n'assibilent jamais entre frontières de mots (comme dans « vingt-huit »), contrairement aux écrits de Rochet (1994)^{Rochet (1994) p.267} et de Walker (2003)^{Walker (2003) p.268}, 2005^{Walker (2005) p.268}) qui impliquent plutôt que le phénomène est variable. Aussi, il est possible que la nature variable de l'assibilation en

192. http://fr.wikipedia.org/wiki/Maillardville_%28Colombie-Britannique%29

Saskatchewan soit due au fait que tous les premiers colons francophones n'assibilaient pas nécessairement, et ce en raison, soit de leur provenance géographique à l'intérieur du Québec (dans certaines régions, comme celle de Charlevoix¹⁹³, certains locuteurs n'assibilent pas systématiquement), soit en raison de leur provenance européenne (où l'assibilation est absente).

4. L'étude des graphies -oi(s)(r) en fransaskois

4.1. Introduction

La troisième étude que nous allons aborder a également été publiée par Papen et Bigot (2014). Comme nous l'avons vu dans la précédente section, leur recherche porte sur deux aspects de la prononciation de locutrices et locuteurs natifs de la Saskatchewan, notamment de la petite ville de Prince Albert (SK). Dans le cadre de cette section, nous allons traiter des différentes réalisations phoniques des graphies -oi, -ois et -oir.

Ce phénomène est particulièrement commun à de nombreuses variétés de français parlées en Amérique du Nord. Nous ferons donc, dans un premier temps, ce qu'on appelle une revue de la littérature. Nous poursuivrons en rappelant les aspects méthodologiques de la recherche. Enfin, nous exposerons les principaux résultats ainsi que les grandes conclusions de l'étude.

4.2. Présentation du phénomène

Cinq études majeures se sont penchées sur la prononciation des graphies -oi(s,r) en français québécois. Le tableau ci-dessous résume les éléments que les auteurs ont relevés pour chacune d'entre elles. Dans la colonne de gauche, sont listées les variantes en français québécois standard (FQS), selon la transcription proposée dans le Dictionnaire de la langue française : Le français vu du Québec; la colonne suivante présente les variantes en français québécois populaire (vernaculaire) (FQP), à partir des travaux de Dumas (1987)^{Dumas (1987) p.259}, Paradis et

193. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Charlevoix>

Dolbec (1992-1998)^{Paradis et Dolbec (1992-1998) p.266} et Ostiguy et Tousignant (2008)^{Ostiguy et Tousignant (2008) p.265}. Suivent des exemples pour chaque variante. Les cinq dernières colonnes identifient les auteurs. Par chaque étude, un X indique si la variante vernaculaire a été décrite ou non. Lorsqu'un auteur propose une variante distincte (c'est-à-dire qui remplace la forme vernaculaire), celle-ci est spécifiée. Le tiret indique que la variante n'a pas été traitée par l'auteur.

FQS	FQP	Exemples	Picard (1974)	Walker (1984)	Dumas (1987)	Paradis & Dolbec (1992- 98)	Ostiguy & Tousignant (2008)
wa	we	moi	X	X	X	X	X
wa	wa	roi/foie	wæ	wæ	X	wa ~ wɛ	X
wa	wɛ	poil/droite	X	X	X	-	X
wa	we ~ wɛ	poilu/moisi	-	X	X	X	X
wa	ɛ	droit/froid	-	X	X	X	X
wa	wɔ	trois/noix	X	X	X	X	X
wa:	wɛ: ~ wa ⁱ ~ wa ^u	soir/poivre	X	wa ⁱ ~ we ⁱ	X	wa ^e ~ wɛ ⁱ	X
wa:	wɛ:	soirée	-	wa ⁱ ~ we ⁱ	X	-	X
wa	ɔ	poignée	-	X	X	X	-
wa	e	(je) crois	-	X	-	X	-

Tableau 1 : Synthèse des réalisations de -oi(s,r) en français québécois

Comme on peut le constater, les auteurs s'accordent, en général, sur la majorité des variantes. Néanmoins, il existe quelques désaccords partiels sur certaines réalisations de [wa] ou [wa:], tels que pour roi/foie, soir/poivre et soirée.

Concernant les variétés de français de l'Ouest, les analyses sont assez disparates. Elles ne rentrent pas toutes dans les mêmes détails, et elles ne s'accordent pas toutes sur certaines réalisations. Le tableau suivant présente une synthèse de ces réalisations. L'organisation des colonnes est la même qu'au tableau précédent. Notons que Walker (2005a) Walker (2005) p.268 emploie systématiquement [wæ] pour des mots comme *doigt* là où les auteurs québécois utilisent [wa].

Variante	Exemple	McDonald (1968)	Walker (2005)	Jackson (1968)	Papen (1993)
we	moi	X	X	wa	wɛ ~ wɛ̃ ~ wɔ
wa	doigt	-	wæ	X	wɛ ~ wɔ
wɛ	poil	wɛ ~ wɛ ⁱ	X	-	X
wɛ	poilu	-	X	-	X
ɛ	droit	-	X	-	X
wɔ	trois	wa ~ wɔ ~ wɔ	X	wa	X
wɛ: ~ wa ⁱ ~ we ⁱ	noir	X	X	wa~ wɔ~ wa ⁱ ~ wa ^u	wɛ ~ wɛ ~ wɛ:
wɛ:	soirée	-	X	-	wɛ ~ wɛ:
ɔ	poignée	-	X	-	X
e	(je) crois	-	X	-	X

Tableau 2 : Synthèses des réalisations vernaculaires de -oi(s,r) dans les français de l'Ouest

Précisons par ailleurs que pour Thogmartin (1974) Thogmartin (1974) p.268, la variante [wɛ] de -oi(s,r) n'est typique que des Métis et uniquement en situation de conversation. Les locuteurs européens de son corpus n'emploient pas cette

variante, et les Canadiens français ne l'utiliseraient que de façon variable, en conversation. Comme l'indique la dernière colonne du tableau, selon les données de Papen (1993)^{Papen (1993) p.265}, en français mitchif, les variantes sont quelque peu distinctes des autres variétés : la voyelle de moi est facultativement nasalisée et peut avoir une articulation très postérieure et arrondie (en [wɔ]); la voyelle de roi est soit /wɛ/ soit /wɔ/ et devant /r/, on peut avoir /e/, /ɛ/ ou /ɛ:/. Pour les autres mots, les réalisations sont comme dans les autres parlers de l'Ouest canadien.

4.3. Présentation du corpus et de la méthodologie

L'étude s'appuie sur une analyse d'un corpus de français parlé, recueilli à l'automne 2008, dans la petite ville de Prince Albert¹⁹⁴, dont les données démolinguistiques sont disponibles ici¹⁹⁵. Rappelons les principales caractéristiques de ce corpus.

Comme nous l'avons vu dans le module 1, il est nécessaire de stratifier le corpus que l'on étudie selon des variables externes, soigneusement choisies en fonction des objectifs fixés dans le cadre de la recherche. Dans cette étude, nous avons choisi de répartir les locuteurs selon leur sexe, leur âge, leur statut socio-économique ainsi que leur dominance langagière. Le tableau ci-dessous rend compte de la ventilation des locuteurs de notre corpus.

¹⁹⁴. http://fr.wikipedia.org/wiki/Prince_Albert_%28Saskatchewan%29

¹⁹⁵. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=4715066&Geo2=CD&Code2=4715&Data=Count&SearchText=prince%20albert&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Language&Custom=&TABID=1>

Classe sociale	Hommes	Femmes
Statut supérieur	6	10
Statut inférieur	5	3
Classe d'âge		
Aînés (65 et +)	5	6
Adultes (50 à 64)	3	6
Jeunes adultes (-40)	3	1
Dominance langagière		
Franco-dominants	3	3
Anglo-dominants	4	4
Bilingues équilibrés	4	6
Total	11	13

Tableau 3 : Ventilation des locuteurs du corpus de Prince Albert

Notons que, malheureusement, nous n'avons pas eu accès à des locuteurs dont l'âge se situe entre 40 et 50 ans. Retenons également que si un participant se déclarait plus à l'aise en français qu'en anglais dans la vie de tous les jours, on le considérait comme étant « franco-dominant » ; s'il s'avérait plus à l'aise en anglais qu'en français, on le notait comme « anglo-dominant », et s'il déclarait qu'il se sentait tout aussi à l'aise en français qu'en anglais, on le classait comme « bilingue équilibré ».

Chaque interview durait environ une heure et demie et consistait en trois parties distinctes. Durant la première partie, nous posions une série de questions portant sur les lieux de vie, l'origine familiale et le territoire ; des questions relatives à la vie rurale et agricole traditionnelle, à l'économie locale ; des questions portant sur la vie sociale et les coutumes ; et, finalement, des questions relatives aux représentations langagières (situation du français minoritaire, langues le plus

souvent utilisées dans diverses activités, etc.). Dans la deuxième partie, nous cherchions à déterminer les connaissances lexicales des locuteurs à l'aide d'un questionnaire portant sur 15 mots soi-disant spécifiques au parler fransaskois. Durant la troisième partie, celle qui nous intéresse ici, nous demandions aux locuteurs de lire à haute voix une liste de 35 mots, ainsi que le chiffre identifiant chaque mot, pour un total de 70 mots. Les 35 mots avaient été choisis en s'inspirant d'une liste de mots développée par Douglas Walker, qui étudie depuis des années le parler français de la région de la Rivière-la-Paix, en Alberta, et qui participe au projet de recherche *Phonologie du français contemporain*¹⁹⁶ (Durand et Lyche, 2003)^{Durand et Lyche (2003) p.260}. Chacun des mots implique au moins un trait de prononciation typique et des fois plusieurs à la fois.

Avant que chacun des locuteurs ne débute la lecture des chiffres et des mots, nous leur avons signalé qu'ils devaient lire ces termes de la manière la plus naturelle possible. Il reste que la lecture à haute voix de mots génère le plus souvent une prononciation la plus soignée et la moins vernaculaire possible de la part des locuteurs. Les entrevues et les réponses aux deux questionnaires ont été enregistrées numériquement et transférées sur ordinateur (en format mp3). Pour la liste de mots, nous avons fait chacun une première transcription phonétique des 70 mots individuellement et par la suite, nous avons fait une seconde écoute, en faisant jouer plusieurs fois les éléments sur lesquels nous n'arrivions pas à nous mettre d'accord, jusqu'à ce que nous arrivions à la même transcription.

4.4. Présentation des résultats

Pour le moment, nous nous limiterons aux données concernant l'analyse de la variation des réalisations de -oi(s,r) dans l'ensemble du corpus. Nous examinerons les pratiques individuelles en second lieu. Par ailleurs, les analyses concernant les facteurs internes et externes

¹⁹⁶. <http://www.projet-pfc.net/>

Les variétés de français de l'Ouest : perspectives variationnistes
seront exposées dans les deux sections suivantes. Les
résultats de l'étude de -oi(s, r) sont présentés dans le
tableau ci-dessous.

Tableau 4 : Résultats généraux

Variables internes	[wa]			[wa]			[wɔ]		
	n/N	%	Eff.	n/N	%	Eff.	n/N	%	Eff.
- oi (toi)	19/24	79,2	0,96	5/24	20,8	0,22	0/24	0	KO
- ois (3,23,33)	2/72	2,8	0,18	37/72	51,4	0,53	33/72	45,8	NA
- oir (avoir)	7/24	29,2	0,76	17/24	70,8	0,72	0/24	0	KO
trois	1/24	4,2	NS	10/24	41,7	NS	13/24	54,2	NS
vingt-trois	1/24	4,2		14/24	58,3		9/24	37,5	
trente-trois	0/24	0		13/24	54,2		11/13	45,8	
Variables externes									
Hommes	12/55	21,8	NS	24/55	43,6	NS	19/55	34,5	NS
Femmes	16/65	24,6		35/65	53,8		14/65	21,5	
Supérieur	22/80	27,5	NS	43/80	53,8	NS	15/80	18,8	0,40
Inférieur	6/40	15		16/40	40		18/40	45	0,70

Franco-dominants	6/30	20	NS	11/30	36,7	NS	13/30	43,3	NS
Bilingues-équilibrés	15/50	30		27/50	54		8/50	16	
Anglo-dominants	7/40	17,5		21/40	52,5		12/40	30	
Aînés	11/55	20	NS	29/55	52,7	NS	15/55	27,3	NS
Adultes	11/45	24,4		18/45	40		16/45	35,6	
Jeunes-adultes	6/20	30		12/20	60		2/20	10	

Pour bien comprendre les données, regardons comment le tableau est organisé. La première colonne présente les facteurs internes et externes sélectionnés. Pour ce qui est des facteurs internes, nous avons tout d'abord distingué les graphies -oi, -ois et -oir. Par ailleurs, nous avons examiné les mots trois, vingt-trois et trente-trois. Enfin, pour ce qui est des facteurs externes, nous avons pris la stratification mentionnée dans la présentation des aspects méthodologiques. Ont donc été considérés le sexe des locuteurs, leur classe sociale, leur dominance langagière et leur âge.

Les trois principales colonnes présentent les résultats pour chaque voyelle. La première sous-colonne présente le nombre « n » d'assibilations sur le nombre total de cas possibles « N ». La seconde sous-colonne présente les pourcentages d'assibilation pour chaque facteur. Et la dernière colonne présente l'effet « Eff. » du facteur sélectionné. Arrêtons-nous un instant sur cet indice.

Celui-ci est produit par le biais d'une analyse factorielle effectuée grâce au logiciel Goldvarb. Pour plus d'informations, nous suggérons fortement de consulter l'ouvrage de Tagliamonte (2006)^{Tagliamonte (2006) p.268}, qui offre une formation quasi complète à ce logiciel. Nous nous contenterons de souligner que l'effet « Eff. » indique si le facteur présenté en colonne 1 joue en faveur ou en défaveur du phénomène observé. Plus l'effet joue en faveur du phénomène, plus il tendra vers 1. Plus il jouera en défaveur de la voyelle, plus il tendra vers 0. Ainsi, un effet de 0,8 indique que le facteur joue fortement en faveur de la voyelle. À l'inverse, un effet de 0,3 indique que le facteur joue fortement en défaveur de cette même voyelle.

Globalement, on retiendra les deux observations suivantes : 1) les mots en -oi, en -ois et en -oir se distinguent significativement du point de vue de leur réalisation, et 2) la réalisation en [wɔ] apparaît comme étant exclusive aux mots en -ois, et caractéristique des classes sociales inférieures. Nous y reviendrons dans une prochaine section.

Ajoutons qu'aucune réalisation de -oi en [we] (toi) n'a été relevée, ce qui est indubitablement dû au fait qu'il est fort improbable que les locuteurs utilisent cette variante vernaculaire à la lecture d'une liste de mots. De plus, aucune réalisation de -oir (soir) en [wɛː]/[wai ~ wei] n'a été également observée. Il n'est cependant pas exclu que la variante diphtonguée soit produite en situation d'entrevue. Les données nous manquent toutefois pour le vérifier. Une étude plus approfondie des entrevues permettrait sans doute d'en savoir davantage à ce sujet.

4.5. Analyse des facteurs internes

Regardons tout d'abord à l'analyse des facteurs internes.

Tableau 4 : Résultats généraux

Variables internes	[wa]			[wa]			[wɔ]		
	n/N	%	Eff.	n/N	%	Eff.	n/N	%	Eff.
- oi (toi)	19/24	79,2	0,96	5/24	20,8	0,22	0/24	0	KO
- ois (3,23,33)	2/72	2,8	0,18	37/72	51,4	0,53	33/72	45,8	NA
- oir (avoir)	7/24	29,2	0,76	17/24	70,8	0,72	0/24	0	KO
trois	1/24	4,2	NS	10/24	41,7	NS	13/24	54,2	NS
vingt-trois	1/24	4,2		14/24	58,3		9/24	37,5	
trente-trois	0/24	0		13/24	54,2		11/13	45,8	
Variables externes									
Hommes	12/55	21,8	NS	24/55	43,6	NS	19/55	34,5	NS
Femmes	16/65	24,6		35/65	53,8		14/65	21,5	
Supérieur	22/80	27,5	NS	43/80	53,8	NS	15/80	18,8	0,40
Inférieur	6/40	15		16/40	40		18/40	45	0,70

Franco-dominants	6/30	20	NS	11/30	36,7	NS	13/30	43,3	NS
Bilingues-équilibrés	15/50	30		27/50	54		8/50	16	
Anglo-dominants	7/40	17,5		21/40	52,5		12/40	30	
Aînés	11/55	20	NS	29/55	52,7	NS	15/55	27,3	NS
Adultes	11/45	24,4		18/45	40		16/45	35,6	
Jeunes-adultes	6/20	30		12/20	60		2/20	10	

Les résultats de l'analyse Goldvarb nous indiquent les éléments suivants. En ce qui a trait à la variation interne, seul le premier facteur est significatif. Tout d'abord, [wa] est très fréquemment produit lorsque le mot est en -oi, donc dans toi (79,2% des cas avec un effet de 0,96), mais très rare lorsque le mot est en -ois (2,8% avec un effet de 0,18). On retrouve également [wa] de manière légèrement significative dans avoir (29,2% des cas). La réalisation en [wa] est caractéristique de avoir (70,8% avec un effet de 0,72) et reste nettement en défaveur de toi (20,8% avec un effet de 0,22). Enfin, la réalisation de [wɔ] a été repérée uniquement dans les mots en -ois (elle représente 45,8% de ces mots), ce qui explique l'effet KO (valeur catégorique).

En examinant cette fois-ci uniquement les mots en -ois (trois, vingt-trois et trente-trois), on remarque que la répartition est la suivante : la réalisation en [wa] est très rare pour les mots trois (4,2%), vingt-trois (8,2%) et trente-trois (0%). En ce qui concerne [wa], l'analyse ne permet pas de distinguer clairement les trois mots, puisque chacun d'entre eux obtient un score situé entre 40% et 60% avec un effet non significatif. Enfin, les résultats concernant la production de [wɔ] montrent qu'aucun mot ne se démarque significativement des autres, malgré des écarts de pourcentage plus importants que pour [wa].

4.6. Analyse des facteurs externes

Maintenant, examinons ensemble les données concernant les facteurs externes.

Tableau 4 : Résultats généraux

Variables internes	[wa]			[wa]			[wɔ]		
	n/N	%	Eff.	n/N	%	Eff.	n/N	%	Eff.
- oi (toi)	19/24	79,2	0,96	5/24	20,8	0,22	0/24	0	KO
- ois (3,23,33)	2/72	2,8	0,18	37/72	51,4	0,53	33/72	45,8	NA
- oir (avoir)	7/24	29,2	0,76	17/24	70,8	0,72	0/24	0	KO
trois	1/24	4,2	NS	10/24	41,7	NS	13/24	54,2	NS
vingt-trois	1/24	4,2		14/24	58,3		9/24	37,5	
trente-trois	0/24	0		13/24	54,2		11/13	45,8	
Variables externes									
Hommes	12/55	21,8	NS	24/55	43,6	NS	19/55	34,5	NS
Femmes	16/65	24,6		35/65	53,8		14/65	21,5	
Supérieur	22/80	27,5	NS	43/80	53,8	NS	15/80	18,8	0,40
Inférieur	6/40	15		16/40	40		18/40	45	0,70

Franco-dominants	6/30	20	NS	11/30	36,7	NS	13/30	43,3	NS
Bilingues-équilibrés	15/50	30		27/50	54		8/50	16	
Anglo-dominants	7/40	17,5		21/40	52,5		12/40	30	
Aînés	11/55	20	NS	29/55	52,7	NS	15/55	27,3	NS
Adultes	11/45	24,4		18/45	40		16/45	35,6	
Jeunes-adultes	6/20	30		12/20	60		2/20	10	

L'analyse des facteurs externes permet de souligner les deux observations suivantes. Les réalisations en [wa] et [wa] ne sont déterminées par aucune des variables externes. Seule la réalisation en [wɔ] apparaît comme étant typique des locuteurs appartenant à la classe sociale inférieure. En effet, on distingue une nette prédominance de ces derniers à réaliser [wɔ] avec 45% des occurrences pour un effet de 0,70 contre 18,8% et un effet de 0,40 pour les locuteurs de la classe supérieure.

Afin d'expliquer nos résultats, nous avons effectué une analyse des pratiques individuelles exposée dans le tableau suivant.

Tableau 5 : *Pratiques individuelles de la prononciation de trois*

Locuteur/mot	trois	vingt-trois	trente-trois
HCET1	[wa]	[wa]	[wa]
FCEA3	[wa]	[wa]	[wa]
FCET1	[wa]	[wa]	[wa]
FCAJ1	[wa]	[wa]	[wa]
FCFA2	[wa]	[wa]	[wa]
HCAJ1	[wa]	[wa]	[wa]
FCEA2	[wa]	[wa]	[wa]
HSFA1	[wɔ]	[wɔ]	[wɔ]
HSFA2	[wɔ]	[wɔ]	[wɔ]
HSAT1	[wɔ]	[wɔ]	[wɔ]
HSAT2	[wɔ]	[wɔ]	[wɔ]
FSAT2	[wɔ]	[wɔ]	[wɔ]
FCET2	[wɔ]	[wɔ]	[wɔ]
FCFT1	[wɔ]	[wɔ]	[wɔ]
HCFA1	[wɔ]	[wɔ]	[wɔ]

HCEJ1	[wɔ]	[wa]	[wa]
FSAA1	[wɔ]	[wa]	[wa]
FSAT1	[wɔ]	[wa]	[wa]
HCEA1	[wɔ]	[wa]	[wa]
HCEJ2	[wa]	[wa]	[wɔ]
FCFA1	[wa]	[wa]	[wɔ]
FCET3	[wa]	[wa]	[wa]
FCEA1	[wɔ]	[wa]	[wɔ]
HSAA1	[wa]	[wɔ]	[wa]

Note : H = homme/F = femme, C = cols blancs/S = cols bleus, F = franco-dominant/E = équilibré/A = anglo-dominant, A = aînés/T = adultes/J = jeunes adulte

Le tableau ci-dessus donne la répartition de [wa] [wa] et [wɔ] pour chacun des 24 locuteurs. On remarque qu'il existe cinq types de distribution des voyelles en fonction du mot. Tout d'abord, on note la présence de deux groupes de locuteurs qui ne font pas varier la voyelle : Le premier groupe emploie catégoriquement [wa] (les sept premiers locuteurs). Il faut noter que les locuteurs de ce groupe appartiennent tous à la classe supérieure, et que 5 des 7 locuteurs sont de sexe féminin. Ceci expliquerait donc l'absence de la variante vernaculaire [wɔ]. Le second groupe utilise systématiquement la variante vernaculaire [wɔ] (les huit locuteurs suivants). Sur les huit locuteurs de ce groupe, cinq appartiennent à la classe inférieure, ce qui explique leur réalisation en

[wɔ]. Les trois autres locuteurs sont de la classe supérieure (FCET2, FCFT1 et HCFA1). Cependant, deux de ces trois locuteurs (FCFT1 et HCFA1) sont issus de familles d'agriculteurs, et on peut formuler l'hypothèse qu'en dépit de leur statut social, ils affichent leur origine en maintenant la variante vernaculaire, en guise de marqueur identitaire.

Le troisième groupe réalise trois en [wɔ], mais vingt-trois et trente-trois en [wa]. Est-il possible que la différence de prononciation soit due au fait que le premier mot est monosyllabique alors que les deux autres sont dissyllabiques ? Étant donné que le mot trois arrive très tôt dans la liste, il est aussi possible que ces quatre locuteurs aient pris conscience du degré de formalité de la tâche plus tardivement que les autres, prononçant donc les mots vingt-trois et trente-trois en [wa], prononciation standard québécoise.

Les deux locuteurs suivants semblent fonctionner à l'inverse des quatre personnes précédentes, en ce qu'ils réalisent les deux premiers termes en [wa], mais le troisième et dernier en [wɔ]. Est-ce possible que leur degré d'attention ait subitement diminué vers la fin de la liste, déclenchant ainsi l'emploi de la variante vernaculaire ?

Les trois derniers locuteurs semblent varier dans l'emploi des trois variantes de manière aléatoire. Toutefois, soulignons les éléments suivants. La première locutrice varie entre les deux variantes socialement neutres [wa] et [wɔ]. Cette personne est orthopédagogue à l'école française de Prince Albert, ce qui pourrait expliquer qu'elle soit la seule à utiliser le A antérieur. La locutrice suivante (FCEA1) emploie [wɔ] sur trois et trente-trois, mais [wa] sur vingt-trois. Ceci est étonnant, car c'est une locutrice qui n'assibile jamais. Peut-on envisager l'hypothèse que cette personne considère l'assibilation comme étant plus stigmatisée que la réalisation en [wɔ] dans un mot comme trois ? Il se peut également que cette variation soit due plutôt au contexte familial qui l'entoure. Pour le moment, nous ne pouvons

trancher. Enfin, en ce qui concerne le dernier locuteur qui emploie [wa] sur trois et trente-trois, mais [wɔ] sur vingt-trois, nous n'avons, pour le moment, aucune hypothèse pour expliquer cette variation qui semble être idiosyncrasique.

4.7. Conclusion

En ce qui concerne -oi(s,r), nous avons vu que les variantes utilisées par les locuteurs du corpus de Prince Albert ne différaient pas de celles connues au Québec et dans l'Ouest canadien. Certaines variantes typiquement vernaculaires ne sont cependant pas attestées, ce qui ne devrait pas nous étonner étant donné la tâche particulièrement formelle à partir de laquelle nous avons obtenu nos données. Nous n'avons relevé aucun cas de [we] pour des mots comme moi, toi, etc. et aucun cas de diphtongue en [wa^e] ou [wa^u] dans des mots comme avoir. Ces deux variantes sont d'ailleurs celles qui sont les plus sévèrement critiquées au Québec (Ostiguy et Tousignant, 2008^{Ostiguy et Tousignant (2008) p.265}). Comme on pouvait s'y attendre, le contexte interne (-oi, -ois, -oir) joue un rôle déterminant dans le choix de la variante, tout comme au Québec. Le seul facteur externe qui semble véritablement influencer est celui de la classe sociale. Les membres de la classe ouvrière utilisent davantage la variante populaire [wɔ], variante que l'on ne retrouve que dans trois, vingt-trois et trente-trois.

Par ailleurs, on a constaté qu'il semblait exister de variation intra-locuteur et que ni les facteurs internes ni les facteurs externes n'arrivent à expliquer cette variation de prononciation. En d'autres termes, il semble y avoir – du moins pour certains locuteurs – ce que l'on peut appeler de la variation « idiosyncrasique », ou ce que Dorian (1994)^{Dorian (1994) p.259} appelle de la variation « personnelle ». L'explication pourrait venir du fait que certains locuteurs du corpus n'ont pas l'habitude de faire de la lecture à haute voix. Néanmoins, tous étaient plus ou moins conscients que l'exercice cherchait à produire chez eux le style le plus soigné. Rappelons que la nature

de la tâche demandée (lecture de mots à haute voix) a sans doute suscité une autosurveillance accrue (mais peut-être à divers moments) et que les résultats obtenus ne reflètent probablement pas ce que ces locuteurs prononceraient en situation de conversation normale. Seule une analyse plus poussée des réalisations phonétiques à partir des entrevues nous permettrait de tirer un portrait plus réaliste de leur phonétisme.

Enfin, bon nombre de locuteurs du corpus sont très probablement incertains par rapport au niveau de prestige de certaines prononciations (telles que [wa]/[wa]/[wɔ] pour -oi(s,r)). Par conséquent, il est possible que leur incertitude par rapport au statut sociostylistique des variantes les pousse à utiliser diverses variantes pour le même « mot » (trois, vingt-trois, trente-trois).

5. L'étude de « you know » en franco-albertain

La cinquième étude que nous allons maintenant examiner a été publiée par Bigot (2014)^{bigot (2014) p.257}. Sa recherche porte essentiellement sur l'utilisation des connecteurs et marqueurs discursifs *and*, *but*, *so*, *usually*, *anyway*, *like* et *you know*, dans le français de jeunes locuteurs franco-albertains natifs d'Edmonton. Dans le cadre de ce cours, nous nous limiterons uniquement à l'emploi de *you know*.

Dans un premier temps, nous présenterons la forme *you know*, que l'on retrouve en français sous la forme *t'sais*, prononcée [tse]. Comme dans les sous-modules précédents, cela nous permettra d'effectuer la revue de la littérature, étape essentielle dans la rédaction d'une étude, puisqu'elle permettra ici de mieux comprendre le phénomène, notamment du point de vue interne à la langue. Ensuite, nous résumerons les principaux aspects méthodologiques qui ont permis de réaliser l'enquête. Enfin, nous examinerons les principaux résultats, ainsi que les grandes conclusions qui ressortent de cette recherche.

5.1. Présentation du phénomène

Dans la plupart des variétés de français parlées en Amérique du Nord, on note l'utilisation de connecteurs et marqueurs discursifs empruntés à l'anglais et directement insérés dans des phrases en français. On retrouve, par exemple, l'utilisation de :

- *and* : je travaille avec mon Dad and on va camping...
- *but* : c'était probablement le plus triste but c'était intéressant.
- *so* : so, j'avais un auto assez jeune.
- *then* : pis then Cole lui je trouve le plus cute.
- *you know* : si il parle plus que deux langues you know c'est magnifique...

(Les exemples sont tirés de Walker, 2005^{Walker (2005) p.268})

On les retrouve, bien entendu, en Alberta (Walker 2005^{Walker (2005) p.268}), mais aussi en Acadie (voir Perrot, 2005^{Perrot (2005) p.266} et Chevalier, 2007^{Chevalier (2007) p.258}), en Ontario (Poplack et al., 1988^{Poplack et al. (1988) p.267} ; Nadasdi, 2005^{Nadasdi (2005) p.264} ; Golembeski, 2000^{Golembeski (2000) p.261}), en français mitchif, en français manitobain, en franco-américain, en français cadien, ainsi qu'au Minnesota et au Dakota du Nord (Papen, 2006^{Papen (2006) p.265}). Pour une liste complète des travaux ayant porté sur l'emploi de ces connecteurs et marqueurs discursifs, nous renvoyons l'apprenant à l'introduction de l'article de Bigot (2014)^{bigot (2014) p.257}.

Toutes ces variétés de français ont en commun le fait qu'elles sont parlées par des communautés francophones minoritaires en situation de contact intense avec l'anglais. On sait d'ailleurs qu'au sein même de ces communautés, les locuteurs n'emploient pas le français dans les mêmes proportions. Nous avons vu dans le module 1 que Mougeon et Beniak (1991)^{Mougeon et Beniak (1991) p.264} ont montré qu'en fonction de leur environnement social (c'est-à-dire de leurs conditions de vie, de travail, des personnes qui les entourent, etc.), certains en font un usage plus restreint que d'autres. L'objectif de ce sous-module est

de rendre compte, par le biais d'une analyse variationnelle, de l'emploi de *you know* dans le parler de locuteurs franco-albertains en situation de minorité linguistique forte et donc plus ou moins linguistiquement restreints.

Avant de nous lancer dans l'enquête, revenons un instant sur l'emploi de la forme *you know*. Selon Erman et Kotsinas (1993)^{Erman et al. (1993) p.260}, l'emploi de *you know* comme marqueur discursif peut apparaître tant au niveau de la phrase qu'au niveau du texte.

Au niveau de la phrase, *you know* facilite le décodage du message pour l'interlocuteur (exemples 1 et 2, ci-dessous), alors qu'au niveau du texte (exemple 3, ci-dessous), il assure une certaine cohérence entre les éléments du discours :

(1) Ah well... C'était pas pire mais *you know*...

T'aimes, t'aimes mieux ici à Picard...

Ouais...

(2) Ils nous appellent des noms *you know*...

(3) Ça fait, *you know*... il y a pas beaucoup de garçons... *you know*... ben les garçons qui prennent le patinage artistique ils sont poussés pour faire bien...

Erman (2001)^{Erman (2001) p.260} précise que *you know* peut avoir trois fonctions pragmatiques distinctes :

a) celle de moniteur social (exemple 1, ci-dessus) dont le rôle est de négocier les tours de parole ;

b) la fonction de moniteur métalinguistique (exemple 2, ci-dessus), qui renforce l'appréciation d'un élément particulier de la conversation;

b) la fonction de moniteur textuel (exemple 3, ci-dessus), qui structure le discours.

En français, le marqueur discursif *tsais* peut remplir les mêmes fonctions que celles de *you know*. En reprenant la classification d'Erman (2001)^{Erman (2001) p.260}, on constate effectivement que *tsais* peut servir de moniteur social

(exemple 4, ci-dessous), de moniteur métalinguistique (exemple 5, ci-dessous) et de moniteur textuel (exemple 6, ci-dessous). Les exemples sont tirés de nos corpus :

(4) Non ! Non, mais je pense à me mettre dans cette situation là... euh... Le français, c'est-à-dire, si j'épouserais une anglophone, le français, je l'oublierais pas, t'sais...

(5) Oui, parce que il y en a qui ont du trouble à parler français, c'est pas fluide t'sais...

(6) Peut-être, il y a des affaires comme la cabane à sucre... mais, pas vraiment dire, je sais pas ici, t'sais, à un moment donné...

Dans chacun de ces exemples, on note que la pragmaticalisation de t'sais (c'est-à-dire du passage d'unité lexicale pleine à celui de marqueur discursif) est complète (voir notamment Dostie et de Sève (1999)^{Dostie et al. (1999) p.259} pour plus de précisions sur le phénomène de pragmaticalisation). En effet, t'sais ne s'emploie qu'à la seconde personne du singulier du présent de l'indicatif.

5.2. Présentation du corpus et de la méthodologie

Cette étude se base sur une analyse d'entrevues effectuées à Edmonton¹⁹⁷ et à Bonnyville¹⁹⁸ (pour les données démolinguistiques contemporaines de ces deux villes, cliquez à nouveau sur Edmonton¹⁹⁹ et Bonnyville²⁰⁰). Ces entrevues constituent un sous-ensemble du corpus Papen-Rochet, comprenant à l'origine 108 entrevues de locuteurs d'Edmonton, 108 entrevues de Bonnyville et 108 entrevues

197. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Edmonton>

198. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Bonnyville>

199. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=4811061&Geo2=CD&Code2=4811&ata=Count&SearchText=edmonton&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Language&Custom=&TABID=1>

200. <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/prof/details/page.cfm?Lang=F&Geo1=CSD&Code1=4812009&Geo2=CD&Code2=4812&ata=Count&SearchText=bonnyville&SearchType=Begins&SearchPR=01&B1=Language&Custom=&TABID=1>

de Falher²⁰¹. Toutes ces entrevues ont été réalisées en 1976 par le même intervieweur franco-albertain. Le corpus de locuteurs provenant d'Edmonton est composé de 25 entrevues semi-dirigées de jeunes adultes âgés de 16 à 24 ans, hommes et femmes. Le corpus de Bonnyville est, lui aussi, composé d'entrevues semi-dirigées, réalisées au près de 12 jeunes adultes âgés, eux aussi, entre 16 et 24 ans.

Le tableau 1 présente la répartition des locuteurs des deux corpus selon les facteurs sociaux en fonction de la localité. Nous avons tenu compte, pour chacun des corpus, des facteurs suivants : le sexe des locuteurs, leur niveau de scolarité (S+ = plus de 12 ans de scolarité, S = entre 10 et 12 ans et S- = moins de 10 ans de scolarité) et leur degré de restriction linguistique (restreint, semi-restreint et non-restreint).

²⁰¹. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Falher>

Facteur social	Edmonton		Bonnyville	
	%	n	%	n
Sexe				
Homme	48	12	75	9
Femme	52	13	25	3
Niveau de scolarité				
S+	32	8	33,5	4
S	20	5	16,5	2
S-	48	12	50	6
Restriction ling.				
Non-restreint	4	1	0	0
Semi-restreint	40	10	66,5	8
Restreint	56	14	33,5	4
Total	100	25	100	12

Tableau 1 : Répartition des locuteurs selon les facteurs sociaux

Le tableau 1 nous permet de constater deux éléments importants. Tout d'abord, l'échantillon du corpus d'Edmonton comporte plus du double de locuteurs par rapport à celui de Bonnyville. Il est donc probable que le nombre d'occurrences relevées dans l'échantillon du corpus de Bonnyville soit nettement plus faible que celui provenant du corpus d'Edmonton. On note également qu'il y a davantage de locuteurs restreints que de locuteurs semi-restreints dans l'échantillon d'Edmonton (14 contre 10), alors que c'est l'inverse dans l'échantillon de Bonnyville (4 locuteurs restreints vs 8 locuteurs semi-restreints). Enfin, pour ce qui est des locuteurs non-restreints, on constate qu'il n'y a qu'une seule personne ayant ce profil dans l'échantillon d'Edmonton contre aucune dans celui de

Bonnyville. L'analyse variationnelle permet, cependant, de tenir compte de ce déséquilibre entre les deux échantillons de corpus.

5.3. Présentation des résultats

Comme nous l'avons déjà précisé, nous avons observé l'alternance entre *you know* et *tsais* dans le discours des jeunes adultes d'Edmonton et de Bonnyville, en fonction des variables sociales que nous avons présentées ci-dessus, à savoir : le niveau d'étude, le degré de restriction, le sexe et la localité d'origine. Puisqu'il s'agit d'une analyse réalisée dans le cadre de la linguistique variationniste, nous avons aussi tenu compte du rôle de *you know* et de *tsais* en classant les occurrences retenues selon les fonctions d'Erman (2001)^{Erman (2001) p.260} qui sont, rappelons-les : 1) moniteur textuel, 2) moniteur social, et 3) moniteur métalinguistique. Nous avons fait l'analyse à partir du logiciel Goldvarb X pour Mac. Regardons ensemble les résultats obtenus.

ANALYSE EXTERNE	% de you know	you know/ you know + t'sais	Effet
Niveau d'étude			
S+	5,2	8/154	0,38
S	9,9	20/202	0,15
S-	53,2	82/154	0,93
Degré de restriction			
Non-restreint	0	0/0	NA
Semi-restreint	3,6	9/247	0,23
Restreint	38,4	101/263	0,75
Sexe			
Homme	0,9	2/215	0,04
Femme	36,6	108/295	0,91
Localité			
Edmonton	24,3	109/449	NS
Bonnyville	1,6	1/61	NS
ANALYSE INTERNE			
Rôle du marqueur			
Moniteur textuel	10,8	55/217	NS
Moniteur social	2,3	12/26	NS
Moniteur métaling.	8,4	43/157	NS

Tableau 2 : analyse des facteurs externes et internes

Arrêtons-nous un instant sur la composition du tableau 2. La première colonne présente les deux types d'analyse. Tout d'abord, on retrouve les facteurs niveau d'étude, Davy Bigot, Robert A. Papen

degré de restriction, sexe, ainsi que localité, quatre facteurs liés à l'analyse externe. Vient ensuite l'analyse interne, prenant en compte le facteur rôle du marqueur. La seconde colonne fournit le pourcentage pour chaque facteur. La colonne 3 indique le nombre total de la forme *you know* sur le nombre total d'occurrences de *you know* + *tsais*. Enfin, la dernière colonne indique l'effet de chaque facteur. Rappelons que plus ce dernier tend vers 1, plus cela indique que le facteur joue en faveur de l'emploi de *you know*. Inversement, plus l'effet tend vers 0, moins le facteur joue en faveur de l'utilisation de *you know*. Enfin, NA signifie « non applicable » (la raison étant que l'unique locutrice non-restreinte n'a employé aucune des deux formes *you know* ou *tsais*) et NS signifie tout simplement « non significatif ».

Tout d'abord, on note que le facteur externe le plus important est le degré d'éducation des locuteurs. Les résultats respectifs sont de 5,2 % pour le groupe le plus instruit (S+), 9,9 % pour le groupe médian, et 53,2 % pour les locuteurs les moins instruits. L'effet est particulièrement élevé (0,93) pour le dernier groupe, ce qui signifie que les locuteurs ayant le degré d'éducation le moins élevé utilisent davantage *you know* que les deux autres groupes (dont l'effet est d'ailleurs en faveur de la variante française *tsais*).

Le degré de restriction linguistique est, lui aussi, important, et l'on observe une très nette distinction entre le groupe de locuteurs semi-restreints et celui des locuteurs restreints. L'emploi de *you know* croît directement en fonction du degré de restriction linguistique. Les résultats sont les suivants : 3,6 % pour les locuteurs semi-restreints et 38,4 % pour les locuteurs restreints. On constate, par ailleurs, que l'effet est très important pour chacun des deux groupes (0,23 pour le premier groupe vs 0,75 pour le second).

Le dernier facteur social significatif est le sexe des locuteurs. Le tableau 2 indique effectivement que les hommes, contrairement aux femmes, n'utilisent quasiment pas *you know* (seulement 2 occurrences sur 215

possibilités). Les hommes obtiennent un score de 0,9 % (avec un effet de 0,04), alors que les femmes ont un score de 36,6 % (et un effet de 0,91). La différence entre les deux groupes est particulièrement notable et nous y reviendrons ultérieurement.

Deux autres facteurs ont été pris en compte dans l'analyse : la provenance géographique et le rôle du marqueur. L'effet non significatif (NS) de la provenance géographique des locuteurs (Edmonton vs Bonnyville) montre que malgré des pourcentages très différents (1,6 % pour Bonnyville vs 24,3 % pour Edmonton), on ne peut conclure que les jeunes locuteurs des deux communautés franco-albertaines se distinguent dans leur emploi de *you know* et de *tsais*. Enfin, l'analyse variationnelle montre également que le rôle du marqueur n'est pas non plus significatif (NS) dans l'alternance entre *you know* et *tsais*.

5.4. L'analyse des facteurs externes

Les résultats que nous venons de voir indiquent un lien particulièrement important entre le niveau d'éducation des locuteurs, leur degré de restriction linguistique et leur sexe. Toutefois, ces résultats bruts ne permettent pas de rendre compte de la répartition précise des occurrences de *you know* et *tsais*, répartition qui peut parfois nous éclairer davantage que le seul indice de l'effet.

En regardant de plus près la constitution du corpus et la distribution des occurrences de *you know*, on note que 95 des 110 occurrences ont été produites par cinq femmes, dont le degré de restriction linguistique est maximal, et dont le niveau d'éducation est minimal pour quatre d'entre elles (et moyen pour la cinquième). Ceci ne semble pas être le fruit du hasard. En effet, Poplack et al. (1988, p. 97) Poplack et al. (1988) p.267 ont montré, à partir des observations réalisées sur le corpus Ottawa-Hull, que le taux d'emprunts de chaque locuteur dépendait de deux principaux facteurs :

1) ils sont plus nombreux dans les classes sociales inférieures que dans les classes sociales supérieures ;

2) ils varient également selon l'environnement linguistique direct du locuteur (plus la place de l'anglais est importante, plus les emprunts sont nombreux).

Nos résultats semblent pouvoir s'expliquer de façon identique. Tout d'abord, l'environnement linguistiquement restreint des cinq femmes favorise directement l'emploi de *you know*. Puisque ces locutrices parlent nettement plus l'anglais que le français (à la maison comme au travail), elles ont naturellement tendance à employer davantage de variantes typiquement vernaculaires anglaises que de variantes françaises. Mougeon (2005)^{Mougeon (2005) p.264} souligne d'ailleurs une convergence intersystémique similaire dans l'emploi de *so* et de *job* chez les adolescents franco-ontariens restreints qu'il a observés. Selon lui : « on peut probablement l'attribuer à l'origine anglaise [de ces éléments]. Bilingues anglo-dominants, les locuteurs restreints seraient plus enclins à converger sur [ces variantes] » (Mougeon, 2005, p. 277^{Mougeon (2005) p.264}).

Par ailleurs, Winford (2003, p. 39)^{Winford (2003) p.269} note que : « *Borrowing is usually from a more prestigious into a socially subordinate language* ». Autrement dit, les emprunts sont très souvent faits à la langue majoritaire, car celle-ci est plus prestigieuse aux yeux de certains locuteurs de la communauté minoritaire. Dans le cas de cette étude, il est donc probable que les locutrices ayant un faible degré d'éducation empruntent la variante anglaise justement pour son prestige, l'anglais étant la langue socialement dominante en Alberta. Inversement, les locuteurs francophones ayant un degré d'éducation élevé sont soumis à une pression normative plus importante par rapport au français. Ces derniers tendent donc naturellement à éviter la variante anglaise.

La distribution des occurrences de *you know* montre également un déséquilibre flagrant entre les hommes et les femmes, mais aussi à l'intérieur même de la catégorie des femmes. Plus de 85 % des occurrences de *you know* ont été produites par seulement cinq femmes (sur un total de 15) de niveau d'éducation en général faible et de niveau de restriction linguistique maximal. Cet emprunt est donc

caractéristique d'un groupe précis de locutrices. Or, comme nous l'avons vu dans le module 1, Milroy (1980)^{Milroy (1980) p.263} a démontré, dans son étude sur le vernaculaire de Belfast, que la pression normative que l'on retrouve dans des réseaux sociaux de type « dense » (voir module 1) et fortement localisé, permettait le maintien de variantes locales. Nous n'avons malheureusement aucun indice nous permettant d'affirmer que les cinq locutrices font partie d'un même réseau de ce type, mais la très faible dispersion des occurrences de *you know* nous laisse croire qu'il est très probable que ce soit le cas.

Par ailleurs, Eckert (2000)^{Eckert (2000) p.260} a montré que chez certains adolescents qu'elle a observés, le maintien de variantes locales (voire stigmatisées) faisait partie de leur processus de construction identitaire. Lorsque l'on analyse en profondeur les entrevues de nos cinq jeunes locutrices, on note que chacune d'entre elles accorde une grande importance au fait d'être bilingue. On peut lire, par exemple :

Intervieweur : Tu parles français... Est-ce que tu te considères d'abord canadienne-française ou albertaine, ou franco-albertaine ?

- Locutrice 19 : Quand des personnes me demandent *you know* qu'est-ce que je suis je dis toujours Canadienne française...

- Interviewer : Qu'est-ce ça veut dire pour toi ça ?

- Locutrice 19 : Ben je suis bilingue...

- Interviewer : Ouais...

- Locutrice 19 : Ça c'est qu'est-ce que ça veut dire pour moi...

ou encore

- Locutrice 13 : Parce que canadien-français ça me dise comme je parle presque tout le français, mais ça dépend... je parle, je pense que je parle plus anglais maintenant que j'avais avant quelques années...

- Interviewer : Quand t'étais plus jeune...

- Locutrice 13 : Oui... et... je parle deux langues maintenant puis...

À défaut de tirer des conclusions évidentes, ces quelques témoignages nous permettent de formuler l'hypothèse que l'emploi de *you know* relève donc non seulement d'une convergence intersystémique, mais aussi d'une volonté marquée de la part des locutrices d'être identifiées comme personnes bilingues, en dépit de leur environnement linguistique restreint.

5.5. L'analyse des facteurs internes

D'un point de vue plus interne à la langue, les résultats que nous avons examinés dans le tableau 2 ne nous permettent pas de conclure quant au rôle précis de *you know* en tant que marqueur discursif. Il ne semble fonctionner ni comme marqueur textuel, ni comme marqueur social, ni comme marqueur métalinguistique. Par ailleurs, on peut se demander si son emploi relève d'un emprunt ou d'une alternance codique.

Walker (2005a, p. 201)^{Walker (2005) p.268} indique que la forme *I guess* peut avoir deux statuts. Il donne l'exemple suivant : « Vraiment, *I guess*, il y avait des complications ». Il souligne que *I guess* fonctionne, dans cet exemple, comme une alternance codique et justifie sa position de la façon suivante :

1. La forme est syntaxiquement complexe (*I guess* est, tout comme *you know*, une phrase intégrale) ;
2. La forme n'apparaît qu'une seule fois dans son corpus.

Si l'on applique le dernier critère à *you know*, pour qu'il soit considéré dans nos corpus comme une alternance codique, il faudrait que cette forme apparaisse de façon très sporadique. Ce n'est pas le cas, puisque nous avons 110 occurrences sur 510 cas potentiels. L'utilisation de *you know* semble donc relever davantage de l'emprunt que de l'alternance codique.

Selon Sankoff et al. (1990, p. 71)^{Sankoff et al. (1990) p.267}, il existe deux types d'emprunts : « Nonce borrowings in the speech of bilinguals differ from established loanwords in that they are not necessarily

recurrent, widespread, or recognized by host language monolinguals. With established loanwords, however, they share the characteristics of morphological and syntactic integration into the host language and consist of single content words or compounds. » Quelques années plus tard, Poplack (1993, p. 282)^{Poplack (1993) p.266} précise que : « nonce loans differ from established loanwords only quantitatively -- in frequency of use, degree of acceptance, level of phonological integration, etc. »

Walker (2005a, p. 198)^{Walker (2005) p.268} indique aussi que les emprunts qui ont une prononciation à dominance anglaise et dont l'emploi est idiosyncrasique sont considérés comme des emprunts non-assimilés. Nous avons vu qu'aucun facteur interne n'était significatif et que *you know* était employé comme marqueur discursif, mais de façon aléatoire. Précisons que bien qu'aucune analyse variationnelle prenant en compte la prononciation de *you know* chez les locuteurs n'ait été réalisée, nous pouvons affirmer que celle-ci est quasi systématiquement anglaise. Autrement dit, selon les définitions de Poplack (1993)^{Poplack (1993) p.266} et Walker (2005a)^{Walker (2005) p.268}, l'utilisation de *you know* serait un cas d'emprunt spontané et non-assimilé.

Soulignons enfin que Hamers (1997)^{Hamers (1997) p.261} distingue le statut d'emprunt « de compétence » de celui d'emprunt « d'incompétence ». Le premier désigne un emprunt réalisé lorsque la forme équivalente n'existe pas dans la langue cible ou lorsqu'il existe une nuance entre les deux formes. Elle ajoute que ce type d'emprunt se rencontre surtout chez les bilingues équilibrés. Le second type d'emprunt se retrouve dans le discours d'un locuteur qui « fait appel à sa langue maternelle chaque fois que le mot lui manque dans la langue cible. » (Hamers, 1997, p. 138)^{Hamers (1997) p.261}.

Dans notre corpus, on constate que cinq locuteurs sur les onze ayant produit la variante anglaise emploient également *t'sais*, ce qui indique qu'il peut exister une nuance entre *you know* et *t'sais* et donc qu'il s'agit ici d'un emprunt « de compétence ». Par contre, les six autres locuteurs utilisent exclusivement *you know*, ce qui implique, dans ce cas-ci, un emprunt « d'incompétence ». Rappelons encore que 95 des 110 occurrences de *you know* ont

été produites par cinq locutrices, toutes linguistiquement restreintes et donc bilingues anglo-dominantes. Il est donc davantage raisonnable d'émettre l'hypothèse que l'utilisation de *you know* relève de l'emprunt « d'incompétence ».

Nous retiendrons de cette étude que l'utilisation de *you know* peut s'expliquer en termes de contraintes sociales. La forme *you know* a une forte connotation sociale, qui marque l'appartenance aux classes les moins instruites. Son utilisation est caractéristique des personnes dont le degré de restriction linguistique est maximal. Par ailleurs, l'utilisation très circonscrite de *you know* (85 % des occurrences ayant été produites par seulement cinq locutrices de profil quasi identique) suggère qu'il est aussi caractéristique d'une communauté linguistique précise, revendiquant une identité de « personne bilingue ». Certains témoignages relevés dans les entretiens des cinq locutrices, chez qui l'emploi de *you know* est prépondérant, laissent effectivement entrevoir une possible association entre cet emprunt et une identité linguistique affirmée. Toutefois, aucune indication précise ne permet d'affirmer cela et seule une analyse en profondeur de l'ensemble des entretiens des deux corpus permettrait peut-être de confirmer un tel lien.

Du point de vue interne à la langue, nous avons vu que l'alternance entre *you know* et *tsais* ne pouvait s'expliquer en terme de rôle de marqueur et que le statut grammatical même de *you know* apparaissait comme ambigu. Poplack (1993, p. 282)^{Poplack (1993) p.266} soulignait d'ailleurs que « *determining the status of the ambiguous item depends crucially on its linguistic and social context of occurrence.* » Nous concluons donc notre étude en soulignant que, selon nous, le cas de *you know* illustre parfaitement ce principe. À première vue, la complexité syntaxique apparente (sujet + verbe) de *you know* et le caractère monolingue des éléments qui composent la forme laissent penser qu'il s'agit d'une alternance codique. Cependant, son utilisation fréquente, mais aléatoire, chez certaines personnes, nous invite finalement à formuler l'hypothèse

que, lorsqu'il est employé comme marqueur discursif, *you know* relève de l'emprunt d'incompétence spontané et non-assimilé.

6. L'étude de /tut/ en français laurentien

La dernière étude que nous allons voir ensemble est celle de Bigot (2013)^{Bigot (2013) p.257}. Cette étude, qui porte sur l'emploi de /tut/ en français laurentien, s'inscrit dans la lignée des récentes recherches portant sur l'étendue de la convergence vs la divergence entre les variétés de français laurentien, c'est-à-dire entre les variétés de français parlées au Québec et à l'ouest du Québec.

Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010, p.132)^{Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010) p.263} notent d'ailleurs : « [qu'à] ce jour, en dépit de l'intérêt heuristique potentiel du type de recherche [...] peu d'études ont abordé la question de la divergence ou de la convergence linguistique au sein de la famille des parlers laurentiens en comparant des corpus recueillis dans les différentes régions du vaste territoire où se sont établies les diasporas laurentiennes. [...] De plus, aucune d'entre elles n'a analysé ces points communs ou différences selon une perspective sociolinguistique variationniste. »

L'approche variationniste va donc nous permettre de relever concrètement les éléments de convergence et de divergence entre quatre variétés de français parlées au Canada, notamment au Québec, en Ontario, au Manitoba ainsi qu'en Alberta.

Comme nous l'avons fait jusqu'à présent, nous commencerons par une présentation du phénomène et des résultats des recherches antérieures ayant porté sur ce dernier. Puis, nous présenterons les aspects méthodologiques clés de l'étude. Par la suite, nous présenterons et analyserons les résultats obtenus à partir des tests effectués avec Goldvarb. Enfin, nous tenterons de tirer un maximum de conclusions de ces résultats.

6.1. Présentation du phénomène

En français québécois et plus généralement dans les variétés de français parlées au Canada, il existe à l'oral une neutralisation des formes masculines du français standard [tu] et [tus] en [tut]. Selon Burnett (2013)^{Burnett (2013) p.258}, on peut d'ailleurs distinguer deux paradigmes :

(1) Le paradigme de tou(te)s en français standard (c'est-à-dire international) :

- tout ([tu]) Le vin; toute ([tut]) La tarte; tous ([tu]) Les vins; toutes ([tut]) Les tartes; je les ai tous ([tus]) vus

(2) Le paradigme de /tut/ en français canadien :

- [tut] Le vin; [tut] La tarte; [tut] Les vins; [tut] Les tartes; je les ai tous ([tut]) vus

Burnett (2013, p. 211)^{Burnett (2013) p.258} souligne également que : « tUt est l'un des éléments les plus étudiés du système de quantification du [français québécois] ».

À ce jour, on compte plus d'une quinzaine d'études portant sur le phénomène. On citera, entre autres, Morin (1976)^{Morin (1976) p.263}, Lemieux-Nieger et al. (1981)^{Lemieux-Nieger et al. (1981) p.262}, Lemieux (1982)^{Lemieux (1982) p.262}, Lemieux et al. (1985)^{Lemieux et al. (1985) p.262}, Cyr (1991)^{Cyr (1991) p.259}, Léard et Beauchemin (1991)^{Léard et Beauchemin (1991) p.262} ou encore Bélanger (2003)^{Bélanger (2003) p.257}. Parmi ces nombreuses études, seules six d'entre elles se sont attachées à observer la forme /tut/ sous un angle sociolinguistique :

1) Lemieux et al. (1985)^{Lemieux et al. (1985) p.262} ont observé l'emploi de /tut/ à partir des entrevues du grand corpus de français montréal, le corpus Sankoff-Cedergren ;

2) Daveluy (2005)^{Daveluy (2005) p.259} a examiné l'usage de /tut/ dans la lecture à voix haute des locuteurs du corpus Sankoff-Cedergren ;

3) Bigot (2008)^{Bigot (2008) p.257} a étudié /tut/, et ses variantes standard /tu/-/tus/, dans le discours des élites québécoises, rassemblées au sein du corpus Le Point ;

4) Bigot (2012)^{Bigot (2012) p.257} a examiné l'usage de la variante dans un corpus d'entrevues de jeunes Franco-Albertains natifs d'Edmonton, enregistré dans les années 70 ;

5) Bigot et Papen (2012)^{Bigot et Papen (2012) p.258} ont étudié l'alternance entre /tu/-/tus/ et /tut/ dans les récentes entrevues du corpus de Casselman (ON) ;

6) Labelle-Hogue (2013)^{Labelle-Hogue (2013) p.262} a réalisé une étude sur l'emploi de /tut/ dans la télésérie québécoise *La p'tite vie*.

Bien que, pour des raisons méthodologiques évidentes, toutes ces données ne soient pas parfaitement comparables (par exemple, certains corpus sont distants de plus de 30 ans, certains corpus sont constitués d'entrevues semi-dirigées informelles alors que d'autres sont construits autour d'entrevues formelles ou d'épisodes), il ressort de leur mise en commun que l'emploi de /tut/ n'est ni systématique, ni aléatoire. Au contraire, on constate que son utilisation est variable et que celle-ci obéit à des facteurs linguistiques et extralinguistiques précis.

Remarque

En français laurentien, les voyelles fermées (/i y et u/) sont relâchées et légèrement ouvertes en [ɪ], [ʏ] et [ʊ] dans les conditions suivantes : syllabe accentuée et fermée par une consonne non allongeante comme /p t k b d g f s ʃ/ etc. Les voyelles relâchées peuvent également exister en syllabe prétonique en vertu de l'harmonisation vocalique, comme dans le mot « bibitte »/« bibite », prononcé [bɪbit] en français laurentien, désignant, en français familier, un insecte.

6.2. Présentation des corpus et méthodologie

Afin de démontrer que l'usage de [tut] est variable et qu'il obéit à des facteurs linguistiques et extralinguistiques, nous examinerons la forme à partir de trois corpus de français parlé au Canada : Le corpus de

Casselman²⁰² (en Ontario), le corpus de Saint-Laurent²⁰³ (au Manitoba), ainsi que le corpus d'Edmonton²⁰⁴ (en Alberta). Arrêtons-nous un instant sur la composition de ces trois corpus.

Le corpus de Casselman (ON) est composé de 62 entrevues semi-dirigées d'environ une heure chacune, réalisées par une jeune femme native du petit village ontarien. Un premier sous-ensemble de 32 entrevues a été construit durant l'été 2009, à partir d'entrevues faites auprès d'adultes âgés de 21 à 60 ans. Un second sous-ensemble de 30 entrevues semi-dirigées faites avec des jeunes âgés de 15 à 20 ans fut complété durant l'été 2010. Chacune des entrevues a été effectuée chez l'interviewé, afin de faciliter le discours informel. Bien entendu, le corpus est stratifié :

- pour les adultes : sexe (hommes vs femmes)/âge (21 à 30 ans vs 31 à 50 vs plus de 50 ans)/classe sociale (ouvrière vs moyenne vs supérieure)/niveau de scolarité (secondaire vs collégial vs universitaire);
- pour les adolescents : sexe (hommes vs femmes)/niveau de scolarité (secondaire vs universitaire)/classe sociale (ouvrière vs moyenne vs supérieure).

Dans leur étude, Bigot et Papen (2012)^{Bigot et Papen (2012) p.258} ne se sont attachés qu'aux locuteurs adultes. Les résultats que nous verrons dans un instant ne portent donc que sur le premier sous-ensemble d'entrevues du corpus de Casselman (ON).

Le corpus de Saint-Laurent (MB), dont nous avons déjà parlé, regroupe un ensemble d'entrevues semi-guidées informelles d'une cinquantaine de locuteurs du français mitchif de Saint-Laurent (Manitoba), effectuées en 1987 par le Père Guy Lavallée. Les entrevues portaient surtout

202. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Casselman>

203. http://fr.wikipedia.org/wiki/Saint-Laurent_%28Manitoba%29

204. <http://fr.wikipedia.org/wiki/Edmonton>

sur le vécu (actuel et passé) des locuteurs. La répartition des locuteurs s'est faite sur la base des facteurs suivants :

- L'âge : Les locuteurs ont été stratifiés selon cinq tranches d'âge (très aînés : 81 ans et plus, âge d'or : 61 à 80 ans, adultes : 41 à 60 ans, jeunes adultes : 21 à 40 ans et jeunes : moins de 20 ans).
- Le sexe : hommes vs femmes ;
- Le statut économique et social (repris par l'acronyme SES) ancien ou actuel : chasseur/pêcheur/éleveur/ouvrier pour les hommes; ménagère/ouvrière/femme de ménage pour les femmes (que nous désignerons comme « cols bleus ») vs « cols blancs » : instituteur/institutrice, politicien, administrateur, fonctionnaire, etc.

La durée totale des enregistrements est d'un peu plus de 50 heures.

Enfin, comme nous l'avons mentionné dans l'étude précédente, les entrevues d'Edmonton constituent un sous-ensemble du corpus Papen-Rochet, comprenant à l'origine 108 entrevues de locuteurs d'Edmonton, 108 entrevues de Bonnyville et 108 entrevues de Falher. Toutes ces entrevues ont été réalisées en 1976 par le même intervieweur franco-albertain. Le corpus de locuteurs provenant d'Edmonton est composé de 25 entrevues semi-dirigées de jeunes adultes âgés de 16 à 24 ans, hommes et femmes. Les locuteurs ont été répartis selon les facteurs suivants :

- Le sexe des locuteurs (hommes vs femmes) ;
- Leur niveau de scolarité (S+ = plus de 12 ans de scolarité, S = entre 10 et 12 ans et S- = moins de 10 ans de scolarité) ;
- Leur degré de restriction linguistique (restreint, semi-restreint et non-restreint).

Les corpus étant présentés, précisons maintenant nos variables dépendantes et indépendantes.

Notre variable dépendante est la variante [tut]. Son nombre d'occurrences sera donc comparé à celui des deux variantes standard « tout » [tu] et « tous » /tus/ (les formes féminines « toute » et « toutes » ont évidemment été exclues, car celles-ci se prononcent obligatoirement /tut/, que ce soit en discours formel ou informel).

Nos variables indépendantes sont nombreuses. Pour ce qui est des facteurs linguistiques, nous avons retenu la classification de Lemieux et al. (1985)^{Lemieux et al. (1985) p.262}, celle-ci étant particulièrement claire et précise. Elle comprend les éléments suivants :

- PAM = Pré-article masculin + syntagme nominal (ex : tout mon courage/tous mes amis)
- PAML = Pré-article masculin + article les (ex : tous les gens étaient arrivés)
- AdvQMS = Adverbe de quantité + syntagme nominal singulier (ex : il achète tout du bon)
- AdvQMP = Adverbe de quantité + syntagme nominal pluriel (ex : il achète tous des bons billets)
- DEGM = Mot de degré + adjectif masculin (ex : il est tout content)
- ModT = Modifieur du pronom ça (ex : je comprends tout ça)
- ModC = Modifieur d'un complément (ex : c'est tout ce que tu veux)
- QMS = Quantificateur masculin singulier (ex : je l'ai tout fait)
- QMP = Quantificateur masculin pluriel (ex : je les ai tous vus)
- PRO = Pronom (singulier/pluriel) (ex : tous se sont fait piéger)

En ce qui concerne les facteurs extralinguistiques, nous nous baserons sur la stratification originale de chaque corpus.

6.3. L'analyse inter-corpus des facteurs internes

En premier lieu, commençons par l'analyse des facteurs internes. Le tableau 1, ci-dessous, présente les résultats obtenus à partir d'une analyse effectuée avec le logiciel Goldvarb.

Facteur interne	Casselman (ON)		Saint-Laurent (MB)		Edmonton (AB)	
	% de [tut]	Effet	% de [tut]	Effet	% de [tut]	Effet
ModC	31,6	0,20	80,5	0,43	0	KO
ModT	56,1	0,41	82,5	0,46	26,7	0,38
QMS	66,7	0,52	93,3	0,72	66,7	0,77
AdvQMP	66,7	0,52	96,6	0,83	88,9	0,93
QMP	78,1	0,66	98,5	0,92	76,2	0,85
DEGM	43,1	0,29	48,8	0,15	50	0,63
AdvQMS	92,3	0,88	97,1	0,85	33,3	0,46
PAM	67,6	0,53	77,3	0,38	10,6	0,17
PAML	65,7	0,51	48,2	0,14	40,5	0,53
PRO	59,6	0,44	91,8	0,67	50	0,48
TOTAL	63,7	-	75,9	-	38,3	-

Tableau 1 : analyse des facteurs internes pour chaque corpus

Le tableau 1 nous fournit les informations suivantes. Tout d'abord, la colonne 1 nous indique les variables indépendantes internes prises en compte. Ces variables sont basées sur la classification de Lemieux et al. (1985)^{Lemieux et al. (1985) p.262}, que nous avons présentée dans la section méthodologie. La colonne 2 concerne les résultats (c'est-à-dire les % ainsi que l'effet) relevés dans le corpus de

Casselman (ON). La colonne 3 donne les résultats pour le corpus de Saint-Laurent (MB) et la colonne 4 donne ceux du corpus d'Edmonton.

Rappelons également à nouveau les éléments suivants : 1) plus l'indice effet tend vers 1, plus le facteur joue en faveur de la variante, plus l'indice effet tend vers 0, moins le facteur joue en faveur de la variante mesurée. NS indique que le facteur n'est pas significatif et donc qu'il ne joue aucun rôle sur l'utilisation de la variante. Enfin, KO (pour l'anglais knock-out) indique une valeur catégorique et donc une absence de variation.

Les résultats du tableau peuvent être résumés de la façon suivante :

1) Les variables ModC et ModT ne jouent pas en faveur de la forme /tut/. En effet, pour la variable ModT, l'effet est de 0,20 à Casselman, 0,43 à Saint-Laurent et KO (ici, cet emploi est inexistant) à Edmonton. Pour ce qui est de la variable ModC, l'effet est de 0,41 à Casselman, 0,46 à Saint-Laurent et 0,38 à Edmonton. Bien entendu, les effets varient d'un corpus à l'autre, mais ce qu'il faut surtout retenir est le fait que pour chaque corpus, l'effet est inférieur à 0,50 et donc en défaveur de /tut/.

2) Les variables QMS, AdvQMP et QMP jouent, cette fois-ci, en faveur de /tut/. La variable QMS obtient un effet de 0,52 à Casselman, 0,72 à Saint-Laurent et 0,77 à Edmonton. La variable AdvQMP, elle, obtient 0,52 à Casselman, 0,83 à Saint-Laurent et 0,93 à Edmonton. Enfin, la variable QMP a des indices de 0,66 à Casselman, 0,92 à Saint-Laurent et 0,85 à Edmonton. Là encore, on constate une nette variation de l'indice effet entre les corpus. Mais pour chacun d'entre eux, l'indice effet est supérieur à 0,50, donc en faveur de la forme /tut/.

3) Pour les autres variables (DEGM, AdvQMS, PAM, PAML et PRO), on constate que les résultats relevés dans les trois corpus ne concordent pas systématiquement, comme pour les cinq premières variables. Par exemple, l'indice de la variable DEGM est nettement inférieur à 0,50 à Casselman (0,29) et à Saint-Laurent (0,15), alors qu'il est

supérieur à 0,5 à Edmonton (0,63). Pour ce qui est de la variable PAM, cette fois, c'est le résultat relatif au corpus de Casselman qui se démarque par un effet positif 0,53, contrairement aux résultats de Saint-Laurent (0,38) et d'Edmonton (0,17). Enfin, on notera que le corpus de Saint-Laurent (effet = 0,67) peut, lui aussi, se distinguer de Casselman (effet = 0,44) et d'Edmonton (effet = 0,48).

Les résultats obtenus sont donc très intéressants, mais également quelque peu ambigus. Cinq des dix variables démontrent une convergence systématique entre les trois variétés de français. Par contre, pour les cinq autres variables, la situation est plus complexe, puisqu'il y a convergence de deux corpus sur trois, mais pas toujours les mêmes, pour la même variable. Tout au plus, pouvons-nous dire que ces résultats suggèrent une piste intéressante de recherche pour confirmer ou infirmer la convergence entre les parlers laurentiens.

Passons maintenant à l'analyse externe.

6.4. L'analyse externe du corpus de Casselman (ON)

Comme nous l'avons vu dans la méthodologie, les trois corpus que nous comparons n'ont pas été construits de façon identique. Cela s'explique d'ailleurs par le fait qu'ils n'ont pas été réalisés dans un tel but. Nous allons donc regarder chacun des corpus, non pas côte à côte comme ce fut le cas dans l'analyse interne, mais indépendamment les uns des autres. Nous verrons un peu plus tard, dans la discussion, quels sont les éléments qui peuvent être déduits de cette comparaison.

Commençons donc par l'analyse du corpus de Casselman. Les résultats obtenus à partir du test Goldvarb sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Facteur social	% de [tut]	n/N	Effet
Sexe			
Hommes	70,4	309/439	0,56
Femmes	56,5	234/414	0,43
Âge			
51 ans et +	53,2	164/308	0,39
31 à 50 ans	66,0	208/315	0,55
30 à 21 ans	74,3	171/230	0,58
Classe sociale			
Supérieur	54,2	161/297	0,41
Moyenne	59,0	186/315	0,43
Inférieure	81,3	196/241	0,68
Niveau de scolarité			
Universitaire	51,4	243/473	0,43
Collégial	91,0	101/111	0,73
Secondaire	74,0	199/269	0,53

Tableau 2 : analyse externe du corpus de Casselman (ON)

La colonne 1 du tableau indique le facteur social pris en compte. La colonne 2 fournit les pourcentages. La colonne 3 donne le nombre d'occurrences *n* de /tut/ sur le nombre *N* de /tut/+/tu/+/tus/. Enfin, la dernière colonne permet de lire l'indice effet obtenu à partir du test Goldvarb. Comme précédemment, retenons que plus l'indice effet tend vers 1 plus le facteur joue en faveur de la variante, plus l'indice effet tend vers 0, moins le facteur joue en faveur de la variante mesurée.

L'analyse rend compte du fait que chaque facteur social est significatif. En effet, les résultats permettent de dresser le bilan suivant :

1) La forme [tʊt] est davantage caractéristique des hommes (effet = 0,56) que des femmes (effet = 0,43) ;

2) La forme [tʊt] est davantage caractéristique des plus jeunes locuteurs (effet = 0,58) que de la classe intermédiaire (effet = 0,55) et des plus vieux (effet = 0,39) ;

3) La forme [tʊt] est davantage caractéristique de la classe inférieure (effet = 0,68) que de la classe moyenne (effet = 0,43) et de la classe supérieure (effet = 0,41) ;

4) La forme [tʊt] est davantage caractéristique du niveau d'étude collégial (effet = 0,73) que du niveau universitaire (effet = 0,43) et du niveau secondaire (effet = 0,53).

Remarquons que la catégorie collégial est la seule catégorie intermédiaire à ne pas obtenir une valeur située entre celles des deux pôles de chaque échelle. Si la forme [tʊt] est davantage rejetée par les locuteurs de niveau universitaire, on s'attendrait à ce que les locuteurs de niveau collégial rejettent davantage cette forme que les locuteurs de niveau secondaire. Comment peut-on alors expliquer ce problème ?

Une analyse plus en profondeur (crosstab) des occurrences de [tʊt] a révélé que la catégorie des locuteurs de niveau collégial était la catégorie qui produisait le plus de /tʊt/ employés comme AdvQMS (adverbe de quantification masculin singulier). Or, on a vu dans l'analyse interne présentée dans le tableau 1, que dans le corpus de Casselman, ce facteur interne a un poids particulièrement important (effet = 0,88). On peut donc en conclure que l'indice effet attribué aux locuteurs de niveau collégial reflète davantage une contamination de l'effet du facteur interne AdvQMS sur cette catégorie plutôt qu'un réel effet du facteur externe niveau d'éducation.

6.5. L'analyse externe du corpus de Saint-Laurent (MB)

Passons maintenant à l'analyse des facteurs externes dans le corpus de Saint-Laurent. Les résultats du test effectué avec Goldvarb sont présentés dans le tableau 3, ci-dessous.

Facteur social	% de [tʊt]	n/N	Effet
Sexe			
Hommes	77,7	624/803	NS
Femmes	72,4	304/420	NS
Âge			
81 ans et +	63,1	106/168	0,33
61 à 80 ans	70,1	333/475	0,41
41 à 60 ans	81,4	284/349	0,56
21 à 40 ans	89,8	158/176	0,72
20 ans et -	85,5	47/55	0,63
SES			
Cols blancs	85,1	313/368	NS
Cols bleus	71,9	615/855	NS

Tableau 3 : analyse externe du corpus de Saint-Laurent (MB)

Le tableau 3 est organisé de façon identique à celle du tableau 2. Il présente dans la première colonne les facteurs sociaux, puis les pourcentages de /tʊt/ pour chacun des facteurs dans la seconde colonne, les nombres d'occurrences n et N dans la troisième colonne, et enfin l'indice effet dans la dernière colonne. Rappelons que NS signifie que l'indice effet est non significatif.

L'analyse externe du corpus de Saint-Laurent permet de dresser le bilan suivant :

1) La forme [tʊt] n'est caractéristique ni des hommes, ni des femmes (les indices sont effectivement non significatifs);

2) La forme [tʊt] est davantage caractéristique des locuteurs âgés de moins de 60 ans (effet est inférieur à 0,50 pour les locuteurs âgés de 61 à 80 ans et les locuteurs âgés de 81 ans et plus) ;

3) La forme [tʊt] n'est ni caractéristique des cols blancs, ni des cols bleus (les indices sont également non significatifs).

Deux éléments essentiels ressortent de ce bilan. Le premier est que la forme [tʊt] ne semble revêtir aucune connotation stylistique (puisque le facteur sexe est non significatif) ou sociale (le SES étant lui aussi non significatif). De plus, la forme [tʊt] semble être une forme adoptée relativement récemment par les locuteurs mitchifs de Saint-Laurent, puisque celle-ci se retrouve davantage dans le parler des locuteurs âgés de moins de 60 ans.

6.6. L'analyse externe du corpus d'Edmonton (AB)

Regardons maintenant les résultats de l'analyse externe du corpus d'Edmonton présentés dans le tableau 4, ci-dessous.

Facteur social	% de [tut]	n/N	Effet
Sexe			
Hommes	48	47/98	0,63
Femmes	32	48/150	0,42
Niveau de scolarité			
S+	25	26/102	0,36
S	57,1	32/56	0,73
S-	41,1	37/90	0,55
Restriction linguistique			
Non-restreints	4,3	1/23	0,17
Semi-restreints	43	46/107	0,58
Restreints	40,7	48/118	0,48

Tableau 4 : analyse externe du corpus d'Edmonton (AB)

Comme pour les analyses de Casselman et de Saint-Laurent, le tableau 4 présente les facteurs sociaux, les pourcentages de [tut] pour chaque facteur, le nombre d'occurrences de [tut] (n) sur le total des formes [tut]-[tu]-[tus], ainsi que l'indice effet obtenu à partir du test réalisé avec Goldvarb.

L'analyse externe du corpus d'Edmonton permet de rendre compte des éléments suivants :

- 1) La forme [tut] est davantage caractéristique des hommes (effet = 0,63) que des femmes (effet = 0,42) ;
- 2) La forme [tut] est davantage caractéristique du niveau d'éducation intermédiaire (effet = 0,73) que des niveaux inférieur (effet = 0,55) et supérieur (effet = 0,36) ;
- 3) La forme [tut] est davantage caractéristique des locuteurs semi-restreints (effet = 0,58) que des locuteurs restreints (effet = 0,48) et non-restreints (effet = 0,17).

Si l'analyse du facteur sexe permet de constater que [tʊt] possède une valeur sociostylistique, l'analyse du niveau d'éducation semble plus problématique. En effet, on a vu, dans le module 1, qu'à l'instar des classes sociales, plus le niveau d'éducation des locuteurs augmente, plus ces derniers tendent à employer des variantes standard et inversement. Or, ce n'est pas le cas ici, puisque si les locuteurs ayant le niveau d'éducation le plus élevé semblent rejeter la forme [tʊt], les locuteurs de niveau intermédiaire tendent à l'employer davantage que ceux dont le niveau d'éducation est le plus faible. Comment peut-on alors expliquer ce phénomène ?

La réponse est identique, ou presque, à celle que nous avons fournie dans l'analyse du corpus de Casselman. Une analyse approfondie des occurrences révèle tout simplement que les locuteurs de la catégorie S (niveau d'éducation intermédiaire) ont produit une majorité de [tʊt] employés comme QMP (quantificateur masculin pluriel), facteur interne particulièrement important dans le corpus d'Edmonton, puisque le tableau 1 indique un indice effet de 0,85. Le résultat concernant la catégorie des locuteurs de niveau d'éducation intermédiaire (S) semble donc être nettement contaminé par le facteur interne QMP.

Enfin, on note un dernier problème, qui concerne, cette fois-ci, le degré de restriction linguistique des interviewés. On a vu dans le module 1 que, selon le principe de dévernacularisation de Mougéon (2005), l'emploi des variantes vernaculaires s'accroît à mesure que le degré de restriction linguistique s'amenuise. Or, les résultats du tableau 4 montrent que les locuteurs non-restreints rejettent fortement la variante vernaculaire [tʊt] (effet = 0,17), contrairement aux locuteurs semi-restreints (effet = 0,58) et aux locuteurs non-restreints (effet = 0,48). Il y a donc un problème évident.

En fait, la catégorie des locuteurs non-restreints n'est représentée, dans le corpus d'Edmonton, que par une seule et unique personne, dont le niveau d'éducation est très élevé et qui, par conséquent, tend à rejeter davantage la forme non standard [tʊt]. En d'autres mots, le résultat

relatif à la catégorie des locuteurs non-restreints n'est pas représentatif, car le manque important d'interviewés facilite la forte contamination du facteur niveau d'éducation sur la catégorie des locuteurs non-restreints.

6.7. Discussion

Quels sont maintenant les éléments essentiels à retenir ? Pour répondre à cette question, nous allons tout simplement relever les points de convergence et les points de divergence, à la manière de Mougéon, Hallion, Papien et Bigot (2010)^{Mougéon, Hallion, Papien et Bigot (2010) p.263} et de Mougéon, Hallion, Bigot et Papien (2016)^{Mougéon, Raymond, Sandrine Hallion, Davy Bigot et Robert A. Papien (2016) p.264}. Commençons par les éléments de divergence, car ce sont les moins nombreux à retenir :

1) Du point de vue interne à la langue, l'emploi de la variante [tʊt] varie d'un corpus à l'autre lorsqu'elle est employée comme DEGM, AdvQMS, PAM, PAML ou PRONOM;

2) Du point de vue externe à la langue, le français parlé par les interviewés de Saint-Laurent semble se démarquer de celui des locuteurs de Casselman et d'Edmonton, puisque [tʊt] ne revêt aucune valeur sociostylistique en français mitchif.

Maintenant, pour ce qui est des points de convergence, on notera les deux éléments suivants :

1) Du point de vue interne à la langue, on note que dans les trois corpus, les variables ModC, ModT, QMS, AdvQMP et QMP fonctionnent de la même façon. Les deux premières jouent en faveur de [tʊt], alors que les trois dernières jouent défaveur de cette forme.

2) Du point de vue externe à la langue, on note les éléments suivants :

- À Casselman et à Edmonton : les femmes rejettent davantage [tʊt] que les hommes ;

- À Casselman et à Saint-Laurent : les locuteurs les plus âgés rejettent davantage [tʊt] que les autres locuteurs ;

- À Casselman et à Edmonton : Les locuteurs les plus éduqués rejettent davantage [tʊt] que les autres locuteurs.

Autrement dit, la variante [tʊt] est sociostyliquement marquée dans deux corpus (Casselman et Edmonton) sur trois. Ceci est corroboré par le fait que la forme /tʊt/ est également rejetée par les membres de la classe sociale supérieure de Casselman, ainsi que par les locuteurs restreints du corpus d'Edmonton.

Enfin, cette forme vernaculaire semble avoir été adoptée relativement récemment, puisque les locuteurs les plus âgés des corpus de Casselman et de Saint-Laurent semblent l'employer dans des proportions moindres que les autres interviewés.

L'ensemble de ces points de convergence nous indique visiblement un degré de parenté important en les trois variétés de français que nous avons observées.

Nous terminerons notre discussion en soulignant que Lemieux et al. (1985, p. 85) ^{Lemieux et al. (1985) p.262} notaient que : « L'interprétation des facteurs sociaux, en particulier de l'âge et du marché linguistique, ne nous permet pas de conclure que la neutralisation de TOUT représente un changement en cours; nous sommes plutôt en présence d'un changement ancien qui a été combattu, par un groupe de locuteurs dans la période de l'après-guerre et qui continue d'être freiné par les femmes qui, là comme dans d'autres cas, ont un comportement plus près de la norme que les hommes ». Les résultats que nous avons observés jusqu'ici confortent la conclusion de ces auteurs puisque :

1) Le changement ancien dégagé à partir des données de Montréal semble être confirmé par les analyses des corpus de Casselman et de Saint-Laurent, et ;

2) À l'exception de Saint-Laurent, la forme [tʊt] est, tout comme à Montréal, une variante caractéristique d'un parler vernaculaire.

Non seulement les analyses que nous avons effectuées à partir des trois corpus de Casselman, de Saint-Laurent et d'Edmonton révèlent un degré de filiation important entre

Les trois variétés de français, mais elles permettent aussi de confirmer la parenté de ces variétés avec le français parlé au Québec.

En guise de conclusion, nous retiendrons qu'à l'instar de Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010)^{Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010) p.263} et de Mougeon, Hallion, Bigot et Papen (2016)^{Mougeon, Raymond, Sandrine Hallion, Davy Bigot et Robert A. Papen (2016) p.264}, nous avons essayé d'évaluer le degré de filiation sociolinguistique au sein des variétés de français Laurentien par le biais de l'approche variationniste et que cette approche s'est révélée efficace, puisque nos analyses viennent confirmer les données de ces auteurs.

Ces variétés de français parlées au Québec et à l'ouest du Québec ont un éventail de variantes communes et elles partagent, dans une certaine mesure, les contraintes externes et internes associées à ces variantes. Les points de convergences que nous avons relevés fournissent des preuves supplémentaires, qui appuient la théorie de l'unité des parlers Laurentiens. Selon Mougeon, Hallion, Bigot et Papen (2016)^{Mougeon, Raymond, Sandrine Hallion, Davy Bigot et Robert A. Papen (2016) p.264}, cette unité serait d'ailleurs le résultat des liens historiques directs et récents qui unissent les communautés francophones de l'Ontario et de l'Ouest canadien à la communauté québécoise.

Enfin, nous terminerons cette section en soulignant que nos analyses confirment également les données de Papen et Bigot (2010)^{Papen et Bigot (2010) p.265} qui démontrent qu'au sein de la famille du français Laurentien, le français mitchif semble se distinguer par une plus grande diffusion des variantes vernaculaires et par une différence de valeurs sociostylistiques pour certaines variables telles que *sontaient* et */tʊt/*.

7. Exercices de révisions

7.1. Exercice : Facteurs internes et externes en fransaskois

[solution n°31 p. 250]

Dans l'étude sur l'assibilation de /t/ et /d/ en fransaskois, quels sont les facteurs internes et quels sont les facteurs externes à la langue ?

Devant /t d/

Le sexe des locuteurs

Devant /i j/

L'âge des locuteurs

La dominance linguistique des locuteurs

Facteurs internes	Facteurs externes

7.2. Exercice : Un facteur hypothétique

[solution n°32 p. 250]

Dans l'étude sur l'assibilation de /t/ et /d/ en fransaskois, quel est le facteur susceptible d'expliquer la nature variable de l'assibilation en Saskatchewan ?

- Les classes sociales
- La variation stylistique
- La provenance des premiers colons
- L'immigration francophone actuelle
- L'usage des nouvelles technologies de communication

7.3. Exercice : Facteurs internes et externes en franco-manitobain

[solution n°33 p. 251]

Dans l'étude sur « j'vais/j'vas/m'as » en franco-manitobain, quels sont les facteurs internes et quels sont les facteurs externes à la langue ?

L'âge des locuteurs

L'habituel

Le futur

Le niveau d'éducation des locuteurs

Le sexe des locuteurs

Facteurs internes	Facteurs externes
-------------------	-------------------

7.4. Exercice : Un réflexe important

[solution n°34 p. 252]

Dans l'étude sur « j'vais/j'vas/m'as » en franco-manitobain, l'analyse des occurrences de « m'as » a révélé l'importance d'examiner :

- La répartition des occurrences par classes sociales
- La répartition des occurrences chez chaque locuteur
- La répartition des occurrences par niveau d'éducation
- La répartition des occurrences par sexe
- La répartition des occurrences par dominance linguistique

7.5. Exercice : Facteurs internes et externes en français mitchif

[solution n°35 p. 252]

Dans l'étude sur « sontaient vs étaient » en français mitchif, quels sont les facteurs internes et quels sont les facteurs externes à la langue ?

L'emploi comme auxiliaire

Le sexe des locuteurs

Le statut économique et social des locuteurs

L'emploi au négatif

L'emploi comme verbe

L'emploi au positif

L'âge des locuteurs

Facteurs internes	Facteurs externes
----------------------	----------------------

7.6. Exercice : Une hypothèse clé

[solution n°36 p. 253]

Dans l'étude sur « sontaient » en français mitchif, comment expliquer l'usage majoritaire de « étaient » par les plus anciens locuteurs ?

- À cause du niveau social des locuteurs
- À cause du niveau d'éducation des locuteurs
- À cause de l'apparition probablement tardive de la forme « sontaient » au Canada
- À cause de la stigmatisation de la forme « sontaient » au Canada
- À cause de l'origine des Métis

7.7. Exercice : Facteurs internes et externes en franco-albertain

[solution n°37 p. 254]

Dans l'étude sur « you know » en franco-albertain, quels sont les facteurs internes et quels sont les facteurs externes à la langue ?

Le sexe des locuteurs

Le niveau de scolarité des locuteurs

Le degré de restriction linguistique des locuteurs

Moniteur métalinguistique Moniteur social

Moniteur textuel

Facteurs internes	Facteurs externes
-------------------	-------------------

7.8. Exercice : Un autre réflexe important [solution n°38 p. 254]

Dans l'étude sur « you know » en franco-albertain, l'analyse de la répartition des occurrences a révélé l'importance de considérer l'impact

- Des identités linguistiques
- Des classes sociales
- Du niveau d'éducation
- De la restriction linguistique
- Du marché linguistique

7.9. Exercice : Facteurs internes et externes en laurentien

Dans l'étude sur [tʊt] en français laurentien, quels sont, parmi les facteurs suivants, les facteurs internes et les facteurs externes à la langue ? [solution n°39 p. 255]

Adverbe de quantité + syntagme nominal singulier

Quantificateur masculin pluriel

Le niveau de scolarité des locuteurs

La classe sociale des locuteurs

L'âge des locuteurs

Le sexe des locuteurs

Pré-article masculin + syntagme nominal

Mot de degré + adjectif

Facteurs internes	Facteurs externes

7.10. Exercice : L'exception qui confirme la règle

Dans les études sur le français ^[solution n°40 p. 256] laurentien, quelle variété tend à se démarquer systématiquement des autres ?

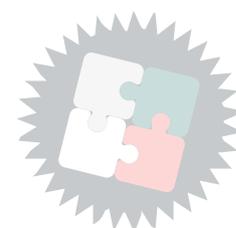
- Le franco-manitobain
- Le franco-albertain
- Le fransaskois
- Le français mitchif
- Le franco-ontarien

Pour conclure ce dernier sous-module, nous retiendrons que l'approche variationniste permet de rendre compte efficacement de la variation linguistique à partir de contraintes à la fois linguistiques et sociales. Les six études que nous avons observées ont révélé que plusieurs des principes fondamentaux élaborés par Labov et les autres grands sociolinguistes depuis les années 60 s'appliquent à l'étude des variétés de français parlées dans l'Ouest canadien, et plus généralement, au Canada. Cependant, nous avons vu qu'à de nombreuses reprises, les modèles de variation pouvaient être facilement remis en question et qu'il était très souvent nécessaire d'étudier en profondeur la répartition des occurrences au sein d'un corpus, afin de déceler tout phénomène de déséquilibre pouvant affecter l'analyse statistique.

Enfin, cette approche se révèle particulièrement efficace, afin de mesurer le degré de filiation entre diverses variétés de français parlées sur un même territoire. Pour autant, l'étude des points de convergence et de divergence ne doit

pas nous faire perdre de vue la singularité même de chaque communauté à l'intérieur desquelles tout locuteur doit être perçu comme acteur socialisé participant directement à l'évolution des normes vernaculaires et standard.

Conclusion



Le module 3 est terminé. Vous avez maintenant acquis une connaissance approfondie des communautés francophones de L'Ouest canadien et de leurs parlers. Par ailleurs, les cinq études sur lesquelles vous avez travaillé ont illustré les grandes notions abordées précédemment dans le module 1²⁰⁵. Les différents points de méthodologie et d'analyse vus dans ce module 3 devraient maintenant vous permettre de construire votre propre corpus sociolinguistique et vos propres analyses. Il ne vous reste plus qu'à vous lancer.

Crédits



Publié en collaboration avec l'Université Ouverte des
Humanités  ²⁰⁷

- Direction scientifique : Davy Bigot (Université Concordia)
- Auteurs : Davy Bigot (Université Concordia), Robert Papen (Université du Québec à Montréal)
- Chef de projet : Fabien Olivry (Université Concordia)
- Captations vidéo : Davy Bigot (Université Concordia)

Licence

Les contenus sont publiés sous licence CC BY-NC-SA²⁰⁸

²⁰⁵. [../../module1/index.html](#)

²⁰⁶. <http://www.concordia.ca>

²⁰⁷. <http://www.uoh.fr>

²⁰⁸. <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/deed.fr>

Remerciements

Nous tenons à remercier Sophie Marcotte, directrice du Laboratoire NT2, à l'Université Concordia, pour l'aide qu'elle nous a apportée lors de la réalisation de ce projet.

Merci également à Sandrine Hallion de l'Université de Saint-Boniface pour ses précieuses remarques.

Mentions légales

Logos et marques de commerce

Le nom de l'Université Concordia, ses logos, ses armoiries, ses écussons, son emblème et les autres symboles utilisés par Concordia et ses filiales ou organismes et départements affiliés sont uniquement la propriété de Concordia et sont protégés par la Loi sur les marques de commerce du Canada dont l'article 9 stipule que :

« (1) Nul ne peut adopter à l'égard d'une entreprise, comme marque de commerce ou autrement, une marque composée de ce qui suit, ou dont la ressemblance est telle qu'on pourrait vraisemblablement la confondre avec ce qui suit : [...] n) tout insigne, écusson, marque ou emblème : [...] (ii) d'une université [...] à l'égard duquel le registraire, sur la demande de Sa Majesté ou de l'université ou autorité publique, selon le cas, a donné un avis public d'adoption et emploi. »

Personne ne peut utiliser, afficher, promouvoir, publier, diffuser ou reproduire le nom de Concordia, ses logos, ses armoiries, ses écussons, son emblème et les autres symboles utilisés par Concordia et ses filiales ou organismes et départements affiliés peu importe sous quelle forme, y compris électroniquement, mécaniquement ou sur papier, sans l'autorisation écrite d'un représentant autorisé de Concordia.

Ce site Web peut contenir des images qui appartiennent à la marque de commerce de tierces parties. Rien sur ce site ne doit être interprété comme une autorisation explicite ou implicite à afficher, promouvoir, publier, diffuser ou reproduire ces marques sous quelque forme que ce soit.

Liens

Les sites Web de Concordia peuvent contenir des Liens vers d'autres sites. Concordia n'est responsable ni du contenu ni des directives en matière de vie privée de ces sites. Les utilisateurs vérifieront les politiques sur la vie privée des sites placés en lien par Concordia et exerceront leur jugement quant à l'exactitude et à la fiabilité des renseignements qu'ils renferment.

Solutions des exercices



Solution n°1

[exercice p. 48]

Placez les provinces de l'Ouest canadien d'est en ouest.

Le Manitoba

La Saskatchewan

L'Alberta

La Colombie-Britannique

Q Les provinces de l'Ouest se situent dans l'ordre suivant, d'est en ouest : Le Manitoba, La Saskatchewan, L'Alberta et La Colombie-Britannique.

Solution n°2

[exercice p. 48]

Associez chaque province à sa capitale.

Le Manitoba	La Saskatchewan	L'Alberta	La Colombie-Britannique
Winnipeg	Regina	Edmonton	Victoria

Solution n°3

[exercice p. 48]

Quelle est la province la plus peuplée parmi les suivantes ?

- Le Manitoba
- La Saskatchewan
- L'Alberta
- La Colombie-Britannique

Q La Colombie-Britannique est peuplée de 5 000 879 habitants. Vient ensuite l'Alberta avec 4 262 635 habitants, suivie du Manitoba (1 342 153 personnes) et de la Saskatchewan (1 132 505 personnes).

Solution n°4

[exercice p. 49]

Placez dans l'ordre décroissant les provinces de l'Ouest selon leur taux respectif de francophones natifs.

Le Manitoba

L'Alberta

La Colombie-Britannique

La Saskatchewan

Q Le Manitoba compte 2,8 % de francophones natifs, contre 1,5 % pour l'Alberta, 1,2 % pour la Colombie-Britannique et 1,1 % pour la Saskatchewan.

Solution n°5

[exercice p. 49]

Placez dans l'ordre décroissant les provinces de l'Ouest selon leur taux respectif d'emploi du français (seulement) à la maison.

Le Manitoba

L'Alberta

La Saskatchewan

La Colombie-Britannique

Q Le Manitoba a un taux de 1,1 % de locuteurs déclarant employer le français comme langue du foyer. Le taux de l'Alberta est de 0,5 %. Celui de la Saskatchewan est de 0,3 % et celui de la Colombie-Britannique est également de 0,3 %.

Solution n°6

Placez dans l'ordre décroissant les provinces de l'Ouest selon leur taux respectif d'emploi du français (seulement) comme première langue parlée.

Le Manitoba

L'Alberta

La Colombie-Britannique

La Saskatchewan

Q Le Manitoba a un taux de 2,7 % de locuteurs déclarant employer le français comme première langue parlée. Le taux de l'Alberta est de 1,5 %. Celui de la Colombie-Britannique est de 1,1 %, et celui de la Saskatchewan est 1,0 %.

Solution n°7

Quelle est la province où l'on retrouve le plus de locuteurs déclarant connaître uniquement le français ?

- Le Manitoba
- La Saskatchewan
- L'Alberta
- La Colombie-Britannique

Q Le Manitoba arrive à égalité avec l'Alberta, avec 0,1 % de leur population. Ces provinces sont suivies de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique (les deux ayant un taux respectif de 0,0 %).

Solution n°8

Quelle est la province où l'on retrouve le plus de locuteurs déclarant avoir comme langue maternelle une langue non officielle non autochtone ?

- Le Manitoba
- La Saskatchewan

- L'Alberta
- La Colombie-Britannique
- Q** La Colombie-Britannique arrive en première position avec 27,7 % de sa population, suivie de l'Alberta (21,1 %), ainsi que du Manitoba (20,9 %) et de la Saskatchewan (12,3 %).

Solution n°9

[exercice p. 50]

Quelle est la province où l'on retrouve le plus de locuteurs déclarant avoir comme langue maternelle une langue non officielle autochtone ?

- Le Manitoba
- La Saskatchewan
- L'Alberta
- La Colombie-Britannique
- Q** La Saskatchewan arrive en première position avec 1,9 % de sa population, suivie du Manitoba (1,4 %), ainsi que de l'Alberta (0,4 %) et de la Colombie-Britannique (0,1 %).

Solution n°10

[exercice p. 51]

Quelle est la province de l'Ouest où l'on retrouve le plus de locuteurs déclarant ne connaître ni l'anglais, ni le français ?

- Le Manitoba
- La Saskatchewan
- L'Alberta
- La Colombie-Britannique

Q La Colombie-Britannique arrive en première position avec 3,3 % de sa population, suivie de l'Alberta (1,6 %), ainsi que du Manitoba (1,3 %) et de la Saskatchewan (0,8 %).

Solution n°11

[exercice p. 115]

Quelle souche a donné naissance aux variétés de français de l'Ouest canadien ?

- La souche laurentienne
- La souche française
- La souche acadienne

Q Au Canada, il existe deux souches distinctes du français : la souche dite « laurentienne » et la souche dite « acadienne ». La souche laurentienne est celle de l'ancienne Nouvelle-France, devenue, entre autres, la province du Québec actuel. La souche acadienne est celle de l'ancienne colonie d'Acadie, aujourd'hui devenue les provinces « des maritimes » (la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, et l'Île-du-Prince-Édouard).

Solution n°12

[exercice p. 115]

Pourquoi les variétés laurentienne et acadienne diffèrent-elles linguistiquement ?

- Parce que les colons qui ont peuplé leurs provinces respectives sont arrivés à des périodes différentes.
- Parce que l'acadien est plus influencé par l'anglais que le laurentien.
- Parce que les colons des provinces qui ont peuplé leurs provinces respectives provenaient de régions différentes en France.

Q Le français acadien diffère à de nombreux égards (phonologique, morphologique, syntaxique et lexical) du français laurentien et que ceci est dû, en partie du

Q moins, au fait que les colons d'Acadie étaient originaires du Maine, de l'Anjou et de la Saintonge, donc des régions situées au sud de la Loire (en France) et qu'on y retrouve l'influence des parlers angevins, manceau, tourangeau et poitevin-saintongeais, alors que l'origine des colons de la Nouvelle-France était surtout de Normandie ($\pm 20\%$), de l'Île-de-France ($\pm 17\%$) et des provinces de l'Ouest ($\pm 33\%$) (Aunis, Poitou, Perche, Saintonge), donc surtout mais pas exclusivement des régions situées au nord de la Loire. Ceci explique, du moins partiellement, les différences entre le français laurentien et le français acadien.

Solution n°13

[exercice p. 115]

En mitchif, les consonnes occlusives alvéolaires /t/ et /d/ deviennent des affriquées palatales [tʃ] et [dʒ] devant les voyelles antérieures fermées (/i/ et /y/) les voyelles moyennes /e/ et /o/ ont tendance à se fermer en [i] et [u].
Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

Q Vrai. En mitchif, les consonnes occlusives alvéolaires /t/ et /d/ deviennent des affriquées palatales [tʃ] et [dʒ] devant les voyelles antérieures fermées (/i/ et /y/) et les voyelles moyennes /e/ et /o/ ont tendance à se fermer en [i] et [u]. Ces deux règles expliquent la forme 'mitchif'.

Solution n°14

[exercice p. 115]

En français de l'Ouest canadien, les distinctions entre /a/ et /ɑ/ (« pattes » vs « pâtes »), /ɛ̃/ vs /œ̃/ (« lin » vs « l'un ») et /ɛ/ vs /ɛː/ (« renne » vs « reine ») sont maintenues. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

Q Vrai. En français de l'Ouest canadien, les distinctions entre /a/ et /ɑ/ (« pattes » vs « pâtes »), /ɛ̃/ vs /œ̃/ (« lin » vs « l'un ») et /ɛ/ vs /ɛ:/ (« renne » vs « reine ») sont maintenues de façon remarquablement stable. Des mots comme « cap », « lac », « lame », « canne », « tache » et « malle » se prononcent donc avec un /a/ mais des mots comme « râpe », « Jacques », « âme », « âne », « tâche » et « mâle » contiennent un /ɑ/. On prononce les mots suivants avec un /œ̃/ plutôt qu'avec un /ɛ̃/ : « un », « brun », « chacun », « défunt », etc., et la voyelle est longue dans des mots comme « arrête », « bête », « épaisse », « évêque », « fête », « fève », « honnête », « maître », « même », « problème », « rêve », « tête », etc.

Solution n°15

[exercice p. 116]

En français de l'Ouest canadien, les voyelles fermées /i, y, u/ sont 'relâchées', c'est-à-dire prononcées légèrement plus ouvertes et avec moins de tension, donc [ɪ], [ʏ] et [ʊ], lorsqu'elles se trouvent en syllabe finale de mot se terminant par une ou plusieurs consonnes non-allongeantes. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

Q Vrai. En français de l'Ouest canadien, les voyelles fermées /i, y, u/ sont 'relâchées', c'est-à-dire prononcées légèrement plus ouvertes et avec moins de tension, donc [ɪ], [ʏ] et [ʊ], lorsqu'elles se trouvent en syllabe finale de mot se terminant par une ou plusieurs consonnes non-allongeantes (c'est-à-dire toutes les consonnes sauf /v/, /vr/, /z/, /ʒ/ et /R/) : « pipe », « vite », « tic », « vide », « ligue », « lisse », « riche », « cousine », « filtre », « fil », « film »; « jupe », « lutte », « Luc », « rude », « Hugues », « nul », « suce », « ruche », « lustre »; « soupe », « route », « bouc », « soude », « joug », « boule », « pouce », « bouche », « poutre », etc.

Solution n°16

En français mitchif, les voyelles fermées et mi-fermées postérieures (/u/ et /o/) ne sont pas distinguées. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

Q Vrai. En français mitchif, les voyelles fermées et mi-fermées postérieures (/u/ et /o/) ne sont pas distinguées. Cela veut dire qu'on ne fait aucune distinction entre « loup » et « lot », « pou » et « pot », « sou » et « sot », « nous » et « nos », « houx » et « haut », etc.

Solution n°17

En français mitchif, les voyelles moyennes-ouvertes (/ɛ/, /œ/ et /ɔ/) sont souvent prononcées comme des voyelles mi-fermées et les voyelles ne s'allongent pas nécessairement devant les consonnes allongeantes. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

Q En français mitchif, les voyelles moyennes-ouvertes (/ɛ/, /œ/ et /ɔ/) sont souvent prononcées comme des voyelles mi-fermées : donc « pèse » se prononce [pe:z], « meule » se prononce [mø:l] et « nord » se prononce [no:r]). Aussi, les voyelles ne s'allongent pas nécessairement devant les consonnes allongeantes. Cela veut dire qu'un mot comme « père » ou « mère » se prononcera surtout [per] et [mer] plutôt que [pɛ:r] et [mɛ:r].

Solution n°18

Le français laurentien se démarque du français de référence par le fait que le /h/, en début de mot, n'est jamais prononcé. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

Q Les phonèmes consonantiques du français de l'Ouest ne diffèrent pas sensiblement de ceux du français de référence, à l'exception près que le /h/ est prononcé dans certains mots (la liste est plus ou moins fermée) comme « hache », « honte », « dehors », « haut », etc. Notons également que la réalisation phonétique précise de la vibrante /r/ est très variable. Chez la plupart des locuteurs aînés, elle se réalise presque toujours en un [r] apical alvéolaire (ou dental). C'est d'ailleurs là un des traits conservateurs du français de l'Ouest, puisque c'était ainsi qu'on le prononçait traditionnellement dans tout l'ouest du Québec.

Solution n°19

Le français mitchif se distingue du laurentien par le fait que les consonnes /t/ et /d/ ont nettement tendance à être affriquées plutôt qu'assibilées. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

Q Si dans les provinces de l'Ouest les /t/ et les /d/ peuvent être assibilés devant les voyelles et les glides antérieurs, en français mitchif, la tendance est surtout à l'affrication palatale. C'est même devenu un marqueur identitaire des Métis. On prononcera donc « métis » [mɪtʃɪs] (ou, bien sûr, [mɪtʃɪf]), « dimanche » [dʒimɑ̃ʃ], « jeudi » [ʒødʒi], « bon dieu » [bɔ̃dʒø], etc.

Solution n°20

En français laurentien, le l du déterminant défini la ou les s'efface dans certains contextes. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

Q Vrai. Une différence qu'affiche le français laurentien (et les variétés de l'Ouest canadien) est que le l du déterminant défini la ou les s'efface dans certains contextes très précis : dans la rue [dãary] (qui peut même devenir [dãry]), sur la table [syatab] (qui peut devenir [sa:tab]), dans les arbres [dãezarb] (qui peut devenir [dã:zarb]), donne-moi les livres [dɔnmweeli:v] (qui peut devenir [dɔnmwe:li:v]), etc.

Solution n°21

En français laurentien, les suites de pronoms clitiques comme, je les, je la, il la, je te le, je te la, etc. ont tendance à former des crases. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

Q Vrai. Les suites de pronoms clitiques comme, je les, je la, il la, je te le, je te la, etc. ont tendance à former des crases comme dans : je les prendrais ben... [zɛprãdrɛbɛ̃]; je la vois [zavwa]; je te le donne [ʃtɛldɔn]; je te la donne [ʃtadɔn]; etc. Par contre, le l des pronoms le et la se redouble lorsqu'ils perdent leur voyelle et qu'ils sont précédés d'une voyelle : je l'ai vue [zɛllevy].

Solution n°22

En français laurentien, le pronom ça ne fait jamais référence à des personnes alors qu'il peut le faire en français québécois. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

Q Faux. Dans tous les parlers laurentiens, le pronom ça peut être employé pour faire référence à des personnes, soit comme sujet, soit comme complément d'objet, au singulier comme au pluriel : La madame, ça parlait fort !; ces enfants, ça vient tanné (= ennuyé/fatigué) !; ça était une Fortier, elle. Au Québec, cet emploi du ça personnel est connu, mais en général il prend un sens quelque peu péjoratif, comme dans Les jeunes, ça s'habille mal ! ou encore Les bébés, ça braille tout l'temps ! Par contre, il semble que dans les parlers de l'Ouest, cet aspect péjoratif est absent, comme le suggèrent les exemples ci-dessus. Aussi, en français mitchif, le verbe s'accorde non pas avec la forme ça elle-même (donc au singulier) mais avec l'entité à laquelle ça réfère, comme dans : Les gens de Winnipeg, quand ça viennent ici...; ceuses-là, ça l'ont pendu Riel...

Solution n°23

En français mitchif, le *ivoù* est un :

Pronom interrogatif de temps.

Pronom interrogatif de lieu.

Pronom interrogatif de personne.

Pronom interrogatif d'aspect.

Q En français mitchif, le pronom interrogatif de lieu est une forme archaïque *ivoù* : D'*ivoù* tu viens ? Dans les autres parlers de l'Ouest, on aura plutôt la forme

Q standard où ou une forme plus ancienne ioù. Par contre, ces formes sont souvent accompagnées de que ou même de ce que : Ivoù (ce) (que) t'as venu au monde ? 'Où es-tu né ?'

Solution n°24

[exercice p. 118]

Le relatif ce que n'existe pas en français mitchif. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

Q Vrai. Le relatif ce que n'existe pas en français mitchif; il est toujours remplacé par quoi ce ou quoi c'est (que) : je comprends pas quoi ce tu dis... Chez plusieurs locuteurs, la forme quoi est prononcée quo' [kɔ] : Tu connais-ti quo' c'est qu'i'fait ? Ma défunte mère i' savait pas quo' c'est j'avais...

Solution n°25

[exercice p. 118]

Un des aspects typiques de la morphosyntaxe du français de l'Ouest est l'usage restreint du mode subjonctif au profit de l'indicatif. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

Q Vrai. Toutes les variétés de l'Ouest canadien témoignent un usage restreint du mode subjonctif dans divers contextes, au profit de l'indicatif : i'faut que je le fais pour demain; i'voudront pas qu'on prend le dessus...; si on veut parler français, qu'on va au Québec !

Solution n°26

Dans les parlers laurentiens, les adverbes négatifs comme *personne* ou *rien* peuvent prendre le négateur *pas*. Vrai ou faux ?

Vrai

Faux

Q Vrai. Dans les parlers laurentiens, les adverbes négatifs comme *personne* ou *rien* peuvent prendre le négateur *pas* : *j'connais pas personne*, *i'a pas rien acheté*, etc.

Solution n°27

Classez les emprunts typiques du laurentien ci-dessous dans la bonne catégorie.

Emprunt(s) au micmac	Emprunt(s) à l'ojibwé	Emprunt(s) au huron	Emprunt(s) à l'innu	Emprunt(s) au cri
« caribou » 'renne d'Amérique'	« achigan » 'perche noire'	« atoca » 'canneberge'	« ouananiche » 'saumon d'eau douce'	« chicaque » 'moufette'
« babiche » 'lanière de cuir'		« ouaouaron » 'grenouille bœuf'		« patiche » 'repas mal préparé'
				« toto-chapouille » 'lait, petit lait'

Q Il fallait classer les emprunts de la façon suivante :

- Emprunt(s) au micmac : « caribou » 'renne d'Amérique' et « babiche » 'lanière de cuir'.

- Q - Emprunt(s) à L'ojibwé : « achigan » 'perche noire'
- Emprunt(s) au huron : « atoca » 'canneberge' et « ouaouaron » 'grenouille bœuf'
- Emprunt(s) à L'innu : « ouananiche » 'saumon d'eau douce'
- Emprunt(s) au cri : « chicaque » 'moufette', « patiche » 'repas mal préparé', « toto-chapouille » 'lait, petit lait'

Solution n°28

[exercice p. 119]

Classez les emprunts typiques du Laurentien ci-dessous dans la bonne catégorie.

Les xénimes	Les dialectismes	Les archaïsmes	Les canadianismes	Les néologismes mitchifs
« bagel » 'petit pain d'origine juive en forme d'anneau'	« appartement » 'pièce, salle'	« bassin » 'bassine'	« coton ouaté » 'sweat shirt'	« biche » 'élan d'Amérique'
« pirogy » 'boulette farcie de pomme de terre ou de fromage'	« broche » 'fil de fer, aiguille à tricoter'	« bâtisse » 'bâtiment, immeuble'	« grainerie » 'entrepôt pour céréales'	« catin » 'petite amie'
	« cenelle » 'fruit de L'aubépine'	« blé d'Inde » 'maïs'		« bagatelles » 'déchets de table'
		« chevreuil » 'cerf de Virginie'		« île » 'bosquet d'arbre dans la prairie'

<p>« burrito » 'crêpe de maïs farcié de viande, fromage, etc.'</p>				<p>« petit loup » 'coyote'</p>
--	--	--	--	--

Q IL fallait classer les emprunts de la façon suivante :

- Les xénismes : « bagel » 'petit pain d'origine juive en forme d'anneau', « pirogy » ou « pierogi » 'boulette farcie de pomme de terre ou de fromage', « burrito » 'crêpe de maïs farcié de viande, fromage, etc.'.
- Les dialectismes : « appartement » 'pièce, salle', « broche » 'fil de fer, aiguille à tricoter', « cenelle » 'fruit de l'aubépine'.
- Les archaïsmes : « bassin » 'bassine', « bâtisse » 'bâtiment, immeuble', « blé d'Inde » 'maïs', « chevreuil » 'cerf de Virginie'.
- Les canadianismes : « coton ouaté » 'sweat shirt', « grainerie » 'entrepôt pour céréales'.
- Les néologismes mitchifs : « biche » 'élan d'Amérique', « catin » 'petite amie', « bagatelles » 'déchets de table', « île » 'bosquet d'arbre dans la prairie', « petit loup » 'coyote'.

Solution n°29

[exercice p. 120]

Un emprunt non-assimilé se distingue d'un emprunt assimilé par le fait qu'il présente un phonétisme français plutôt qu'anglais et une morphologie française. Vrai ou faux ?

- Vrai
- Faux

Q Faux. Dans les emprunts, on distingue entre emprunts assimilés, c'est-à-dire qui présentent un phonétisme français plutôt qu'anglais et une morphologie française (par exemple : « chum ([ʃɔm]) 'petit ami', « fun » ([fɔn]) 'plaisir', « truck » ([trɔk]) 'camion'), et les emprunts non-assimilés, c'est-à-dire qui ont une prononciation à dominance anglaise ou qui manifestent des traits morphologiques anglais (par exemple : les Saskatoon Blades [sæskə'thuɔjn'bleɪdz] 'équipe de hockey de la ville de Saskatoon, Saskatchewan').

Solution n°30

[exercice p. 120]

Classez les alternances codiques dans leur catégorie respective.

Alternance intraphrastique	Alternance interphrastique	Alternance extraphrastique
<p>Elle est en charge de euh (...) training programme for Telus Edmonton.</p>	<p>OK... Ben... Une fois à l'école j'ai assis sur une chaise pis ça a brisé. And everybody laughed so I was totally embarrassed.</p>	<p>Vraiment, I guess, il y avait des complications...</p>

Q Seront considérées des alternances intraphrastiques celles où l'alternance s'effectue à l'intérieur d'un même énoncé, d'une même phrase, alors que les alternances interphrastiques sont des passages d'une langue à l'autre à la frontière de la phrase ou de l'énoncé. Finalement, seront considérées comme des alternances extraphrastiques l'insertion dans la phrase d'expressions idiomatiques, de formes figées,

Q d'interjections, pouvant être insérées à n'importe quel point de la phrase. Il fallait donc classer les alternances codiques de la façon suivante :

- Alternance intraphrastique : Elle est en charge de euh (...) training programme for Telus Edmonton.
- Alternance interphrastique : OK... Ben... Une fois à l'école j'ai assis sur une chaise pis ça a brisé. And everybody laughed so I was totally embarrassed.
- Alternance extraphrastique : Vraiment, I guess, il y avait des complications...

Solution n°31

[exercice p. 225]

Dans l'étude sur l'assibilation de /t/ et /d/ en fransaskois, quels sont les facteurs internes et quels sont les facteurs externes à la langue ?

Facteurs internes	Facteurs externes
Devant /i j/	Le sexe des locuteurs
Devant /t d/	L'âge des locuteurs
	La dominance linguistique des locuteurs

Q Les facteurs internes sont "Devant /i j/ et devant /t d/".

Les facteurs externes sont le sexe des locuteurs, l'âge des locuteurs et leur dominance linguistique.

Solution n°32

[exercice p. 225]

Dans l'étude sur l'assibilation de /t/ et /d/ en fransaskois, quel est le facteur susceptible d'expliquer la nature variable de l'assibilation en Saskatchewan ?

- Les classes sociales
- La variation stylistique

- ⊙ La provenance des premiers colons
- L'immigration francophone actuelle
- L'usage des nouvelles technologie de communication

Q Il est possible que la nature variable de l'assibilation en Saskatchewan soit due au fait que tous les premiers colons francophones n'assibilaient pas nécessairement, et ce en raison soit de leur provenance géographique à l'intérieur du Québec (dans certaines régions, comme celle de Charlevoix, certains locuteurs n'assibilent pas systématiquement), soit en raison de leur provenance européenne (où l'assibilation est absente).

Solution n°33

[exercice p. 225]

Dans l'étude sur « j'vais/j'vas/m'as » en franco-manitobain, quels sont les facteurs internes et quels sont les facteurs externes à la langue ?

Facteurs internes	Facteurs externes
Le futur	Le sexe des locuteurs
L'habituel	L'âge des locuteurs
	Le niveau d'éducation des locuteurs

Q Les facteurs internes à la langue sont le futur et l'habituel.

Les facteurs externes sont le sexe des locuteurs, leur âge et leur niveau d'éducation.

Solution n°34

Dans l'étude sur « j'vais/j'vas/m'as » en franco-manitobain, l'analyse des occurrences de « m'as » a révélé l'importance d'examiner :

- La répartition des occurrences par classes sociales
- La répartition des occurrences chez chaque locuteur
- La répartition des occurrences par niveau d'éducation
- La répartition des occurrences par sexe
- La répartition des occurrences par dominance linguistique

Q L'approche variationniste, bien que particulièrement efficace pour dégager certaines tendances lourdes doit être appliquée rigoureusement et il est souvent nécessaire de procéder à une analyse minutieuse de la répartition des occurrences, afin de ne pas surgénéraliser l'effet d'une variable indépendante. Dans le cas de cette étude, la répartition de m'as a révélé que 18 occurrences sur 19 avaient été produites par un seul locuteur, ce qui empêche bien entendu sur généraliser les résultats à une classe particulière de locuteurs.

Solution n°35

Dans l'étude sur « sontaient vs étaient » en français mitchif, quels sont les facteurs internes et quels sont les facteurs externes à la langue ?

Facteurs internes	Facteurs externes
L'emploi au positif	Le sexe des locuteurs
L'emploi comme auxiliaire	L'âge des locuteurs

L'emploi au négatif	Le statut économique et social des locuteurs
L'emploi comme verbe	

Q Les facteurs internes sont : L'emploi au positif, L'emploi au négatif, L'emploi comme verbe et L'emploi comme auxiliaire.

Les facteurs externes sont : Le sexe, L'âge et Le statut économique et social des locuteurs.

Solution n°36

[exercice p. 227]

Dans l'étude sur « sontaient » en français mitchif, comment expliquer l'usage majoritaire de « étaient » par les plus anciens locuteurs ?

- À cause du niveau social des locuteurs
- À cause du niveau d'éducation des locuteurs
- À cause de l'apparition probablement tardive de la forme « sontaient » au Canada
- À cause de la stigmatisation de la forme « sontaient » au Canada
- À cause de l'origine des Métis

Q Selon Golembeski et Rottet (2004 : 132)^{Golembeski et Rottet (2004) p.261}, la forme sontaient au Canada est attestée pour la première fois dans un journal satirique de Montréal en 1883. D'autres attestations de la forme n'apparaîtront qu'au milieu du 20^e siècle. Même si cette forme est relativement ancienne (sontaient est attesté dans le français du Missouri dès le 18^e siècle), et même si on retient les arguments de Golembeski et Rottet, il n'est pas évident que sontaient ait pris naissance partout au même moment. Il est donc possible que cette forme n'ait pas existé avant le 19^e siècle au Québec et que la forme n'existait tout simplement pas chez les premiers «

Q voyageurs » canadiens-français, qui représentent la source historique du parler mitchif. La raison expliquant que les très aînés (nés à la toute fin du 19e siècle ou au tout début du 20e) utilisent moins sont celles qui étaient pour donc tenir du fait que cette forme n'était pas fréquemment utilisée dans la communauté lorsqu'ils ont appris leur langue maternelle, le français.

[exercice p. 227]

Solution n°37

Dans l'étude sur « you know » en franco-albertain, quels sont les facteurs internes et quels sont les facteurs externes à la langue ?

Facteurs internes	Facteurs externes
Moniteur textuel	Le sexe des locuteurs
Moniteur social	Le niveau de scolarité des locuteurs
Moniteur métalinguistique	Le degré de restriction linguistique des locuteurs

Q Les facteurs internes sont : moniteur textuel, moniteur social et moniteur métalinguistique.

Les facteurs externes sont : le sexe, l'âge, le niveau de scolarité et le degré de restriction linguistique des locuteurs.

[exercice p. 228]

Solution n°38

Dans l'étude sur « you know » en franco-albertain, l'analyse de la répartition des occurrences a révélé l'importance de considérer l'impact

- Des identités linguistiques
- Des classes sociales

- Du niveau d'éducation
- De la restriction linguistique
- Du marché linguistique

Q L'analyse de la répartition des occurrences de « you know » a révélé l'importance de l'identité linguistique des locuteurs. En effet, la forme « you know » est, dans cette étude, caractéristique d'un groupe restreint de locutrices qui revendiquent une identité de « bilingue ». Cette identité linguistique se traduit notamment par l'usage de marqueurs linguistiques tels que « you know » dans des conversations en français spontanées entre bilingues.

Solution n°39

[exercice p. 228]

Dans l'étude sur [tʊt] en français laurentien, quels sont, parmi les facteurs suivants, les facteurs internes et les facteurs externes à la langue ?

Facteurs internes	Facteurs externes
Pré-article masculin + syntagme nominal	Le sexe des locuteurs
Adverbe de quantité + syntagme nominal singulier	La classe sociale des locuteurs
Mot de degré + adjectif	L'âge des locuteurs
Quantificateur masculin pluriel	Le niveau de scolarité des locuteurs

Q Les facteurs internes sont : Pré-article masculin + syntagme nominal, Adverbe de quantité + syntagme nominal singulier, Mot de degré + adjectif et Quantificateur masculin pluriel.

Les facteurs externes sont : Le sexe, la classe sociale, l'âge et le niveau de scolarité des locuteurs.

Solution n°40

Dans les études sur le français laurentien, quelle variété tend à se démarquer systématiquement des autres ?

- Le franco-manitobain
- Le franco-albertain
- Le fransaskois
- Le français mitchif
- Le franco-ontarien

Q Les données de Papen et Bigot (2010)^{Papen et Bigot (2010) p.265} démontrent qu'au sein de la famille du français laurentien, le français mitchif semble se distinguer par une plus grande diffusion des variantes vernaculaires.

Bibliographie



[Bakker (1987)] Bakker, Peter (1987), *A language of our own : The genesis of Michif, the mixed Cree-French language of the Canadian Métis*, New York, Oxford University Press.

[Bauche (1946)] Bauche, Henri (1946), *Le langage populaire*, 3e éd., Paris, Payot.

[Bélanger (2003)] Bélanger, Gaëlle (2003), *Propriétés adverbiales du quantifieur TUT en français québécois : critique syntaxique et sémantique*. Mémoire de maîtrise, UQAM.

[Bento (1998)] Bento, Margaret (1998), « Une étude sociolinguistique des affriquées désonorisées en franco-québécois », *Revue québécoise de Linguistique*, vol. 26, no 1, p. 13-26.

[Bigot (2008)] Bigot, Davy (2008), « Le Point » sur la norme grammaticale du français québécois oral. Thèse de doctorat, UQAM.

[Bigot (2012)] Bigot, Davy (2012), « /tUt/ dans le français parlé des jeunes Franco-Albertains des années 70 », *Congrès du CEFCO*, Université de Saint-Boniface, Winnipeg (MB), 27 au 29 septembre.

[Bigot (2013)] Bigot, Davy (2013), « /tUt/ en français laurentien », *congrès de l'Association canadienne de Linguistique*, Université de Victoria (BC), 1er au 3 juin.

[bigot (2014)] Bigot, Davy (2014), « Quelques connecteurs et marqueurs discursifs empruntés à l'anglais dans le discours de jeunes Franco-albertains des années 1970 », dans Robert A. Papen et Sandrine Hallion (dir.), *À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans Les Prairies et en Colombie-Britannique*, Québec, Les Presses de L'Université Laval, p. 235-266.

[Bigot et Papen (2012)] Bigot, Davy et Robert A. Papen (2012), « Du français québécois au français ontarien. De nouvelles données sociolinguistiques sur /tUt/. », Congrès de L'American Council for Quebec Studies, Sarasota (FL), du 8 au 10 novembre.

[Bigot et Papen (2013)] Bigot, Davy et Robert A. Papen (2013), « Sur la « norme » du français oral au Québec/Canada », Langage et société, no. 146, p. 115-132.

[Borowski (2010)] Borowski, Élyane (2010), *L'alternance codique. Les cas des bilingues portugais-français à Montréal*, Lisbonne, TERCUD-UEICSA.

[Burnett (2013)] Burnett, Heather, (2013), « Structure événementiel et modification pragmatique : on connaît-tu tout sur /tUt/ ? », dans Davy Bigot, Michael Friesner et Mireille Tremblay, *Les français d'ici et d'aujourd'hui. Description, représentation et théorisation*, Québec : Presses de l'Université Laval, p. 211-230.

[Canac-Marquis et Guilbault (2014)] Canac-Marquis, Réjean et Christian Guilbault (2014), *Remarques sur le français en Colombie-Britannique et sur la variété de Maillardville : examen d'un idiolect*, dans Robert A. Papen et Sandrine Hallion (dir.), *À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans les Prairies et en Colombie-Britannique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 277-297.

[Chevalier (2007)] Chevalier, Gisèle (2007), « Les marqueurs discursifs réactifs dans une variété de français en contact intense avec l'anglais », *Langue française*, vol. 2, no 154, p. 61-77.

[Côté (2011)] Côté, Marie-Hélène (2011), « French liaison and [t d] affrication in Laurentian French », communication présentée au congrès NWA 40, Georgetown University, Washington DC, 27-30 octobre.

[Cox (1991)] Cox, Terry (1991), *Nos étudiants fransaskois et la 'parlure fransaskoise' de Laurier Gareau*, dans Quenneville, J.-G. et coll., (dir.) *À la mesure du pays*, Saskatoon, St. Thomas Moore College, p. 99-111.

[Cox (1992)] Cox, Terry (1992), *Les étudiants fransaskois face aux anglicismes et aux régionalismes : un aperçu*, dans Allaire, G. P. Dubé et G. Marcos, (dir.), *Après dix ans... : bilan et perspectives*, Edmonton, Institut de recherche de la Faculté Saint-Jean, p. 129-141.

[Cox (1998)] Cox, Terry (1998), « *Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada* », *Revue canadienne des langues vivantes*, vol. 54, no 2, p. 171-197.

[Cyr (1991)] Cyr, Francine (1991), *La quantification à distance en français québécois*. Mémoire de maîtrise, Montréal : Université de Montréal.

[Daveluy (2005)] Daveluy, Michèle (2005), *Les langues étendards. Allégeances langagières en français parlé à Montréal*. Collection « *Langue et pratiques discursives* », Québec : Nota bene.

[Deshaies et al. (1981)] Deshaies, Denise, Claire Martin et Dany Noël (1981), « *Régularisation et analogie dans le système verbal en français parlé dans la ville de Québec* », dans David Sankoff et Henrietta Cedergren (dir.), *Variation Omnibus*, Edmonton, Linguistic Research Inc., p. 411-418.

[Dorian (1994)] Dorian, Nancy (1994), « *Varieties of variation in a small place : social homogeneity, prestige norms and linguistic variation* », *Language*, 70, 4, p. 631-696.

[Dostie et al. (1999)] Dostie, Gaétane et Suzanne de Sève (1999), « *Du savoir à la collaboration. Étude pragma-sémantique et traitement lexicographique de t'sais* », *Revue de sémantique et pragmatique*, no 5, p. 11-35.

[Douaud (1985)] Douaud, Patrick (1985), *Ethnolinguistic profile of the Canadian Métis*, Ottawa, National Museums of Canada.

[Drapeau (1982)] Drapeau, Lynn (1982), « *Les paradigmes sont-ils régulés ?* », dans Claire Lefebvre (dir.), *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle*, vol. 2, Québec, Office de la Langue française, p. 127-147.

[Dumas (1987)] Dumas, Denis (1987), *Nos façons de parler : Les prononciations en français québécois*, Sillery, QC, Presses de l'Université du Québec.

[Durant et Lyche (2003)] Durand, Jacques et Chantal Lyche (2003), « Le projet 'Phonologie du français contemporain' (PFC) et sa méthodologie », dans Élisabeth Delais-Roussarie et Jacques Durant (dir.), *Corpus et variation en phonologie du français. Méthodes et analyses*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, p. 213-276.

[Eckert (2000)] Eckert, Penelope (2000), *Linguistic Variation as Social Practice*, Oxford, Blackwell.

[Ellis (1965)] Ellis, Patricia (1965), « Les phonèmes du français maillardvillois », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 11, no 1, p. 7-30.

[Émirkanian et Sankoff (1985)] Emirkanian, Louise et David Sankoff (1985), « Le futur simple et le futur périphrastique », dans Monique Lemieux et Henrietta Cedergren (dir.), *Les tendances dynamiques du français parlé à Montréal, Tome 1*, Québec, Office de la Langue française, p. 189-204.

[Erman (2001)] Erman, Britt (2001), « Pragmatic Markers Revisited with a Focus on You Know in Adult and Adolescent Talk », *Journal of Pragmatics*, no 33, p. 1337-1359.

[Erman et al. (1993)] Erman, Britt et Ulla-Britt Kotsinas (1993), « Pragmaticalization : The Case of Ba' and You Know », *Studier i modern sprakvetenskap, Hors série no 10, Acta Universitatis Stockholmiensis*, Stockholm, Almqvist et Wiksell, p. 76-93.

[Flikeid (1989)] Flikeid, Karin (1989), *Moitié anglais, moitié français ?*, *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 8, no. 2, p. 177-228.

[Friesner (2010)] Friesner, Michael (2010), « Une prononciation « tsipéquement » québécoise ? La diffusion de deux aspects stéréotypés du français canadien. », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 1, no 5, p. 27-53.

[Gaborieau (1999)] Gaborieau, Antoine (1999), *La langue de chez nous*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines.

[Gareau (1988-1991)] Gareau, Laurier (1988-1991), *La parlure fransaskoise, chroniques publiées dans L'Eau vive*, Regina.

[Gendron (1966)] Gendron, Jean-Denis (1966), *Tendances phonétiques du français parlé au Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

- [Golembeski (2000)] Golembeski, Dan (2000), « Variable Lexical Usage in the French of Northern Ontario », dans Julie Auger et Andrea Word-Allbritton (dir.), *The CVC of Sociolinguistics : Contact, Variation, and Culture*, Indiana University Working Papers in Linguistics, Vol. 2, Bloomington, Indiana University Linguistics Club, p. 35-48.
- [Golembeski et Rottet (2004)] Golembeski, Dan et Kevin Rottet (2004), « Régularisation de l'imparfait dans certaines variétés de français parlées aux Amériques », dans Aidan Coveney, Marie-Anne Hintze et Carol Sanders (dir.), *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, p. 131-154.
- [Hallion Bres (2006)] Hallion Bres, Sandrine (2006), *Similarité morphosyntaxiques des parlers français de l'Ouest canadien*, dans Papen, Robert et Gisèle Chevalier (dir.), *Les variétés de français en Amérique du Nord. Évolution, innovation et description*, numéro conjoint de La Revue canadienne de linguistique appliquée, vol. 9, no 2/Revue de l'Université de Moncton, vol. 37, no 2, p. 111-131.
- [Hallions Bres (2004)] Hallion Bres, Sandrine (2004), *Quelques aspects de la morphosyntaxe du verbe en franco-manitobain*, dans Papen, Robert et André Fauchon (dir.), *Les parlers français de l'Ouest canadien*, numéro thématique des Cahiers franco-canadiens de l'Ouest, vol. 16, nos 1 et 2, p. 79-97.
- [Hamers (1997)] Hamers, Josiane F (1997), « Emprunt », dans Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique, Concepts de base*, Liège, Mardaga, p. 126-139.
- [Jackson (1974)] Jackson, Michael (1974), « Aperçu de tendances phonétiques du parler français en Saskatchewan », *Revue canadienne de Linguistique*, vol. 19, no 2, p. 121-133.
- [Kaltz (1998)] Kaltz, Barbara (1998), *Le fransaskois : bilan historique et situation actuelle*, dans Brasseur, P. (dir.), *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation*, Avignon, CECAV, Université d'Avignon, p. 131-146.
- [Kim (2001)] Kim, Hyunsoon (2001), « A phonetically based account of phonological stop assibilation », *Phonology*, no 18, p. 81-108.

[Labelle-Hogue (2013)] Labelle-Hogue, Simon-Pier (2013), « État du vernaculaire dans la télésérie québécoise : l'exemple de la *Petite vie* », dans Davy Bigot, Michael Friesner et Mireille Tremblay, *Les français d'ici et d'aujourd'hui. Description, représentation et théorisation*. Québec : Presses de l'Université Laval.

[Labov (2001)] Labov, William (2001), *Principles of linguistic change, Volume 2, Social factors*, Oxford, Blackwell.

[Lavallée (1998)] Lavallée, Guy (1988), *The Metis people of St. Laurent, Manitoba: An introductory ethnography*, Mémoire de maîtrise, University of British Columbia, Vancouver.

[Léard et Beauchemin (1991)] Léard, Jean-Marcel et Normand Beauchemin (1991), « Quelques propriétés morpho-syntaxiques du français Québécois : l'interprétation de /tUt/. » dans Hans-Joseph Niederehe, H. et Lothar Wolf (dir.), *Actes du 3^{ième} colloque international du français de France-français du Canada*, Tuebingen : Niemeyer, p. 171-192.

[Lemieux (1982)] Lemieux, Monique (1982), « M'as /tut/ vous conter ça », dans Claire Lefèbvre (dir.), *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle*, tome 2, Québec : Publication gouvernementale du Québec, p. 49-71.

[Lemieux et al. (1985)] Lemieux, Monique, Anne St-Amour et David Sankoff (1985), « tUt en français de Montréal. » Dans Henrietta Cedergren & Monique Lemieux (dir.), *Les Tendances Dynamiques du Français Parlé de Montréal.*, Vol. 2. Montréal : Office de la Langue française, p. 7- 90.

[Lemieux-Nieger et al. (1981)] Lemieux-Nieger, Monique, Louise Leblanc et Sylvie Paquin (1981), « La variation dans l'emploi de /tu/ et de /tUt/ dans le français parlé à Montréal », dans David Sankoff et Henrietta Cedergren (dir.), *Variation Omnibus*, Edmonton : Linguistic Research Inc, p. 313-319.

[Léon et Cichoki (1989)] Léon, Pierre et Wladyslaw Cichocki (1989), *Bilan et problématique des études sociophonétiques franco-ontariennes*, dans Raymond Mugeon et Édouard Beniak (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 37-52.

[Martineau (2014)] Martineau, France (2014), *Le français des pionniers de la Saskatchewan : quelques pistes de réflexion*, dans Robert A. Papen et Sandrine Hallion (dir.), *À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans Les Prairies et en Colombie-Britannique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 155-187.

[McDonald (1968)] McDonald, Monique (1968), *Étude morphologique et syntaxique du français parlé par un groupe de jeunes gens à Maillardville (C.-B.)*, Mémoire de maîtrise, Simon Fraser University, Burnaby.

[Milroy (1980)] Milroy, Leslie (1980), *Language and Social Networks*, Oxford, Blackwell.

[Morin (1976)] Morin, Jean-Yves (1976), « *Semantic interpretation of 'displaced' quantifiers in French.* », *Le cahier bleu*, Université de Montréal.

[Mougeon, Beniak et Walli (1988)] Mougeon, Raymond, Édouard Beniak et André Valli (1988), « *Vais, vas, m'as in Canadian French: a sociohistorical study* », dans Kathleen Ferrara, Becky Brown, Keith Walters et John Baugh (dir.), *Linguistic change and contact*, Austin, Department of Linguistics, The University of Texas at Austin, p. 250-62.

[Mougeon, Hallion Bres, Papen et Bigot (2010)] Mougeon, Raymond, Sandrine Hallion Bres, Robert A. Papen et Davy Bigot (2010), « *Convergence vs divergence : variantes morphologiques de la première personne de l'auxiliaire aller dans les variétés de français laurentien du Canada* » dans Carmen Leblanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur Les français d'ici*, Québec, Les presses de l'Université Laval, p. 131-184.

[Mougeon, Nadasdi et Rehner (2009)] Mougeon, Raymond, Terry Nadasdi et Katherine Rehner (2009), « *Évolution de l'alternance je vas/je vais/je m'en vas/je m'en vais/m'as dans le parler d'adolescents franco-ontariens (1978-2005)* », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.) *Le français d'un continent à l'autre. Mélanges offerts à Yves Charles Morin*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 327-373.

[Mougeon, Raymond, Sandrine Hallion, Davy Bigot et Robert A. Papen (2016)]

Mougeon, Raymond, Sandrine Hallion, Davy Bigot et Robert A. Papen (2016), « Convergence et divergence sociolinguistique en français laurentien : l'alternance *rien que/juste/seulement/seulement que/ne...que* », *Journal of French Language Studies*, Vol. 26, 2, p. 115-154.

[Mougeon (1996)] Mougeon, Raymond (1996), « Recherches sur les origines de la variation *vas, m'as, vais* en français québécois », dans Thomas Lavoie (dir.) *Français du Canada - Français de France Actes du quatrième Colloque international de Chicoutimi*, Tübingen, Niemeyer, p. 61-77.

[Mougeon (2005)] Mougeon, Raymond (2005), « Rôle des facteurs linguistiques et extra-linguistiques dans la dévernacularisation du parler des adolescents dans les communautés francophones minoritaires du Canada », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 261-286.

[Mougeon et Beniak (1989b)] Mougeon, Raymond et Édouard Beniak (1989b), *Présentation*, dans Mougeon, Raymond et Édouard Beniak, (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 1-16.

[Mougeon et Beniak (1991)] Mougeon, Raymond et Édouard Beniak (1991), *Linguistic consequences of language contact and restriction: The case of French in Ontario, Canada*, Oxford, Clarendon Press.

[Mougeon et Beniak (1995)] Mougeon, Raymond et Édouard Beniak (1995), *Le non-accord en nombre entre sujet et verbe en français ontarien : un cas de simplification ?* *Présence francophone*, no 46, p. 53-65.

[Nadasdi (2005)] Nadasdi, Terry (2005), « Le français en Ontario », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord, état présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 99-116.

[Ostiguy, Sarrasin et Irons (1996)] Ostiguy, Luc, Robert Sarrasin et Glenwood Irons (1996), *Introduction à la phonétique comparée. Les sons. Le français et l'anglais nord-américains*, Sainte-Foy, Québec, Les Presses de l'Université Laval.

[Ostiguy et Tousignant (2008)] Ostiguy, Luc et Claude Tousignant (2008), *Les prononciations du français québécois : normes et usages*, 2e édition mise à jour, Montréal, Guérin universitaire.

[Papen (1993)] Papen, Robert (1993), « La variation dialectale dans le parler français des Métis de l'Ouest canadien. », *Francophonies d'Amérique*, no 3, p. 25-38.

[Papen (2004-2005)] Papen, Robert (2004-2005), *On developing a writing system for Michif*, *Linguistica Atlantica*, vol. 26, p. 75-97.

[Papen (2004a)] Papen, Robert (2004a), « Sur quelques aspects structuraux du français des Métis de l'Ouest canadien », dans Aidan Coveney, Marie-Anne Hintze et Carol Sanders (dir.), *Variation et francophonie*, Paris, L'Harmattan, p. 105-129.

[Papen (2004b)] Papen, Robert (2004b), *La diversité des parlers français de l'Ouest canadien : mythe ou réalité ?*, dans Papen, R. et André Fauchon, (dir.), *Les parlers français de l'Ouest canadien*, numéro thématique des Cahiers franco-canadiens de l'Ouest, vol. 16, nos 1 et 2, p. 13-52.

[Papen (2006)] Papen, Robert (2006), « Les parlers français oubliés d'Amérique : le franco-minnesotain et le franco-dakotain », dans Robert Papen et Gisèle Chevalier (dir.), *Les variétés de français en Amérique du Nord : évolution, innovation, description*, Numéro spécial de *La Revue canadienne de Linguistique appliquée*, vol. 9, no 2/*Revue de l'Université de Moncton*, vol. 39, no 2, p. 149-171.

[Papen (2012)] Papen, Robert (2012), *Le français des voyageurs et son évolution dans l'Ouest canadien*, *Revue historique*, vol. 22, no 2, p. 16-21

[Papen et Bigot (2010)] Papen, Robert A. et Davy Bigot (2010), « Sontaient, ontvaient et fontsaient en français mitchif : variation et systématité », dans Carmen LeBlanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 201-226.

[Papen et Bigot (2014)] Papen, Robert, A. et Davy Bigot (2014), « La variation en fransaskois : aspects sociophonétiques », dans Robert A. Papen et Sandrine Hallion (dir.), *À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans Les Prairies et en Colombie-Britannique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 189-234.

[Paradis et Dolbec (1992-1998)] Paradis, Claude et Jen Dolbec (1992-1998), *PHONO : principales caractéristiques phonétiques du français québécois*, Québec, Université Laval, disponible en ligne à <http://linglang.uqac.ca/recherche/phono>.

[Parisse (2009)] Parisse, Christophe (2009), *La morphosyntaxe : qu'est-ce que c'est? Application au cas de la langue française*, Rééducation Orthophonique, vol. 47, no. 238, p. 7-20.

[Perrot (2005)] Perrot, Marie-Ève (2005), « Le chiac de Moncton : description synchronique et tendances évolutives », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord, état présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 307-326.

[Picard (1974)] Picard, Marc (1974), *L'effacement du cheva dans les monosyllabes en québécois*, Cahiers de Linguistique, no 4, p. 1-12.

[Poirier (2008)] Poirier, Claude (2008), « L'assibilation des occlusives /t/ et /d/ au Québec. Le point sur la question », dans Luc Baronian et France Martineau (dir.), *Le français d'un continent à l'autre. Hommages à Yves-Charles Morin*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 375-421.

[Poplack (1989)] Poplack, Shana (1989), *Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique*, dans Mougeon, Raymond et Édouard Beniak, (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 127-151.

[Poplack (1993)] Poplack, Shana (1993), « Variation Theory and Language Contact », dans Dennis Preston (dir.), *American Dialect Research : An Anthology Celebrating the 100th Anniversary of the American Dialect Society*, Amsterdam, Benjamins, p. 251-286.

[Poplack et al. (1988)] Poplack, Shana, David Sankoff et Christopher Miller (1988), « *The Social Correlates and Linguistic Processes of Lexical Borrowing and Assimilation* », *Linguistics*, no 26, p. 47-104.

[Rochet (1994)] Rochet, Bernard (1994), « *Tendances phonétiques du français parlé en Alberta* », dans Claude Poirier et coll. (dir.), *Langue, espace, société : Les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, QC, Les Presses de l'Université Laval, p. 433-455.

[Rochet (1993)] Rochet, Bernard (1993), « *Le français parlé en Alberta* », *Francophonies d'Amérique*, no. 3 : 5-24.

[Rodriguez (004)] Rodriguez, Liliane (2004), *Interférences phonétiques et variation topolectale dans un corpus manitobain*, dans Papen, Robert et André Fauchon, (dir.), *Les parlers français de l'Ouest canadien*, numéro thématique des Cahiers franco-canadiens de l'Ouest, vol. 16, nos 1 et 2, p. 99-109.

[Rodriguez (1984)] Rodriguez, Liliane (1984), *Mots d'hier, mots d'aujourd'hui*, Saint-Boniface, Éditions des Plaines.

[Rodriguez (2006)] Rodriguez, Liliane (2006), *La langue française au Manitoba (Canada)*, Tübingen, De Gruyter, Max Niemeyer Verlag.

[Rosen et Lacasse (2014)] Rosen, Nicole et É. Lacasse (2014), *Une comparaison des voyelles postérieures du français mitchif et du franco-manitobain*, dans Robert A. Papen et Sandrine Hallion (dir.), *À l'ouest des Grands Lacs : communautés francophones et variétés de français dans Les Prairies et en Colombie-Britannique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 109-153.

[Rottet (2001)] Rottet, Kevin (2001), *Language shift in the coastal marshes of Louisiana*, New York, Peter Lang.

[Sankoff et al. (1976)] Sankoff, David, Gillian Sankoff, Suzanne Laberge et Marjorie Topham (1976), « *Méthodes d'échantillonnage et utilisation de l'ordinateur dans l'étude de la variation grammaticale* », *Cahiers de Linguistique de l'Université du Québec*, vol. 6, p. 85-125.

[Sankoff et al. (1990)] Sankoff, David, Shana Poplack et Swathi Vanniarajan (1990), « *The case of the nonce loan in Tamil* », *Language variation and change*, no 2, p. 71-101.

[Tagliamonte (2006)] Tagliamonte, Sali A. (2006), *Analysing sociolinguistic variation*, Cambridge, Cambridge University Press.

[Tassé (1981)] Tassé, George (1981), *Le parler rural de St-Prosper de Beauce : une étude des phénomènes phonologiques caractéristiques*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal.

[Thogmartin (1974)] Thogmartin, Clyde (1974), « *The Phonology of Three Varieties of French in Manitoba* », *Orbis*, vol. 23, no 2, p. 335-349.

[Thomas (1989)] Thomas, Alain (1989), *Le franco-ontarien : portrait linguistique*, dans Mougeon, Raymond et Édouard Beniak, (dir.), *Le français canadien parlé hors Québec. Aperçu sociolinguistique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 19-35.

[Thomason et Kaufman (1988)] Thomason, Sarah G. et Terrence Kaufman (1988), *Language contact, creolisation, and genetic linguistics*, Berkeley, University of California Press.

[Tremblay (1990)] Tremblay, Louise (1990), « *Attitudes linguistiques et perception sociale de variables phonétiques* », *Revue québécoise de Linguistique théorique et appliquée*, vol. 9, no 2, p. 197-221.

[Walker (1984)] Walker, Douglas (1984), *The pronunciation of Canadian French*, Ottawa, University of Ottawa Press.

[Walker (1995)] Walker, Douglas (1995), « *Patterns of analogy in the Canadian French verb system* », *Journal of French Language Studies*, no 5, p. 85-107

[Walker (2003)] Walker, Douglas (2003), « *Aperçu de la langue française en Alberta (Canada)* », dans Élisabeth Delais-Roussarie et Jacques Durand (dir.), *Corpus et variation en phonologie du français : méthodes et analyses*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

[Walker (2005)] Walker, Douglas (2005a), « *Le français dans l'Ouest canadien* » dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 187-205.

[Walker (2005b)] Walker, Douglas (2005b), *Aventures linguistiques en Alberta*, dans Dansereau, Estelle, Eileen Lohka, Pamela Sing et Paul Dubé (dir.), *Alberta, village sans mur(s)*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 63-72.

[Winford (2003)] Winford, Donald (2003), *An Introduction to Contact Linguistics*, Oxford, Blackwell.

Crédits des ressources



Module 3 p. 7

<http://creativecommons.org/licenses/zero/4.0/fr/>

Carte administrative du Canada p. 9, 18, 28, 38

<http://creativecommons.org/licenses/publicdomain/4.0/fr/>,

(http://fr.wikipedia.org/wiki/Canadiens_francophones#mediaviewer/Fichier:Carte_admini

L'Acadie p. 53

<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/fr/>, Sémhur

(http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Acadia_1604-1607_topographic_map-fr.svgsource)

Les voyelles du français laurentien p. 64

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/fr/>, Davy Bigot, Robert A. Papen et Fabien Olivry

Les consonnes du français laurentien p. 71

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/fr/>, Davy Bigot, Robert A. Papen et Fabien Olivry

La morphosyntaxe du français laurentien p. 74

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/fr/>, Davy Bigot, Robert A. Papen et Fabien Olivry

Le lexique du français laurentien p. 90

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/fr/>, Davy Bigot, Robert A. Papen et Fabien Olivry

L'influence de l'anglais sur le français laurentien p. 104

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/fr/>, Davy Bigot, Robert A. Papen et Fabien Olivry

Exemple d'une locutrice franco-manitobaine p. 114

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/fr/>, Davy Bigot, Robert A. Papen et Fabien Olivry

Exemple d'un locuteur fransaskois p. 114

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/fr/>, Davy Bigot, Robert A. Papen et Fabien Olivry

Exemple d'un franco-albertin p. 114

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/fr/>, Davy Bigot, Robert A. Papen et Fabien Olivry